

Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été possible grâce au soutien financier de la France, dans le cadre du projet « Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire ». Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la France.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Photo de couverture : Arrosage des plants de culture entretenus par les bénéficiaires du projet Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2023). *Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

ISBN 978-92-9268-658-1 (PDF)

© OIM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

Profil migratoire des travailleurs migrants dans les zones urbaines et périurbaines à Abidjan





Première récolte dans le champ de Bingerville par deux travailleuses agricoles urbaines bénéficiaires du projet-pilote. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Table des matières

Liste des cartes et graphiques.....	iv
Acronymes.....	xi
Lexique.....	xiii
Introduction.....	xv
Méthodologie.....	xix
1. Profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Adiopodoumé.....	1
1.1. Les caractéristiques des travailleurs migrants.....	1
1.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales.....	7
1.3. Le processus de décision et les motivations à la migration.....	13
1.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution.....	17
1.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales.....	19
1.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base et leurs vulnérabilités.....	31
1.7. Le niveau de cohésion sociale et les capacités d'organisation des travailleurs migrants.....	32
2. Profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama.....	37
2.1. Les caractéristiques des travailleurs migrants.....	37
2.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales.....	43
2.3. Le processus de décision et les motivations à la migration.....	48
2.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution.....	50
2.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales.....	52
2.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base et leurs vulnérabilités.....	65
2.7. Les capacités d'organisation des travailleurs migrants.....	67
3. Profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville.....	71
3.1. Les caractéristiques des travailleurs migrants.....	72
3.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales.....	78
3.3. Le processus de décision et les motivations à la migration.....	83
3.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution.....	85
3.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales.....	87
3.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base et leurs vulnérabilités.....	99
3.7. La cohésion sociale et les capacités d'organisation des travailleurs migrants.....	102
Analyse comparative du profil migratoire des migrants travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine dans les trois localités.....	107
Recommandations.....	121
Bibliographie.....	123

Liste des cartes et graphiques

Carte 1 :	Carte satellitaire des zones agricoles d'Anyama, Adiopodoumé et Bingerville.....	xx
Carte 2 :	Sous-Préfectures ciblées par le projet (OIM)	xxi
.....		
Graphique 1 :	Nationalité des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	1
Graphique 2 :	Pays de naissance des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	1
Graphique 3 :	Répartition par sexe des travailleurs migrants internationaux et internes enquêtés à Adiopodoumé.....	2
Graphique 4 :	Situation matrimoniale des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence habituelle.....	2
Graphique 5 :	Situation matrimoniale des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence habituelle	2
Graphique 6 :	Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	3
Graphique 7 :	Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	3
Graphique 8 :	Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence.....	3
Graphique 9 :	Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence.....	3
Graphique 10 :	Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	4
Graphique 11 :	Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	4
Graphique 12 :	Niveau d'instruction des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé	4
Graphique 13 :	Niveau d'instruction des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	4
Graphique 14 :	Statut professionnel des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle.....	5
Graphique 15 :	Statut professionnel des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle.....	5
Graphique 16 :	Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internationaux avant le départ de leur pays d'origine	5
Graphique 17 :	Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internes avant le départ de leur pays d'origine	5
Graphique 18 :	Revenu mensuel des travailleurs migrants internationaux avant le départ du pays d'origine (en FCFA)	6
Graphique 19 :	Revenu mensuel des travailleurs migrants internes avant le départ de la région d'origine (en FCFA)	6
Graphique 20 :	Choix d'Adiopodoumé comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internationaux	7
Graphique 21 :	Choix d'Adiopodoumé comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internes.....	7
Graphique 22 :	Raisons climatiques/environnementales du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé	8
Graphique 23 :	Raisons climatiques/environnementales du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé	8
Graphique 24 :	Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	8
Graphique 25 :	Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	8
Graphique 26 :	Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internationaux à Adiopodoumé.....	10
Graphique 27 :	Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internes à Adiopodoumé.....	10
Graphique 28 :	Solutions/pratiques envisagées par les migrants internationaux pour faire face aux aléas climatiques à Adiopodoumé.....	12

Graphique 29 :	Solutions/pratiques envisagées par les migrants internes pour faire face aux aléas climatiques à Adiopodoumé	12
Graphique 30 :	Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé	14
Graphique 31 :	Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé	14
Graphique 32 :	Aide reçue par les travailleurs migrants internationaux pour quitter leur pays d'origine	15
Graphique 33 :	Aide reçue par les travailleurs migrants internes pour quitter leur région d'origine.....	15
Graphique 34 :	Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internationaux avant leur départ pour Adiopodoumé	16
Graphique 35 :	Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internes avant leur départ pour Adiopodoumé	16
Graphique 36 :	Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant installation à Adiopodoumé.....	17
Graphique 37 :	Durée de résidence des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé	18
Graphique 38 :	Durée de résidence des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	18
Graphique 39 :	Personnes ayant aidé les migrants internationaux à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé.....	19
Graphique 40 :	Personnes ayant aidé les migrants internes à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé.....	19
Graphique 41 :	Contrepartie fournie par les migrants internationaux en échange de l'aide à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé	20
Graphique 42 :	Contrepartie fournie par les migrants internes en échange de l'aide à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé	20
Graphique 43 :	Connaissance des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine.....	20
Graphique 44 :	Connaissance des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine.....	20
Graphique 45 :	Principales raisons du choix de l'Agriculture Urbaine et Périurbaine comme secteur d'activités par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	21
Graphique 46 :	Principales raisons du choix de l'Agriculture Urbaine et Périurbaine comme secteur d'activités par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	21
Graphique 47 :	Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	22
Graphique 48 :	Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	22
Graphique 49 :	Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internationaux dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé.....	24
Graphique 50 :	Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internes dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé.....	24
Graphique 51 :	Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internationaux à Adiopodoumé.....	26
Graphique 52 :	Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internes à Adiopodoumé	26
Graphique 53 :	Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé	27
Graphique 54 :	Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	27
Graphique 55 :	Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé (en FCFA).....	27
Graphique 56 :	Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé (en FCFA).....	28
Graphique 57 :	Satisfaction des travailleurs migrants internationaux concernant leur revenu à Adiopodoumé	29
Graphique 58 :	Satisfaction des travailleurs migrants internes concernant leur revenu à Adiopodoumé.....	29
Graphique 59 :	Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	30
Graphique 60 :	Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	30
Graphique 61 :	Intention des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé d'investir dans leur pays d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait.....	30
Graphique 62 :	Intention des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé d'investir dans leur région d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait.....	30
Graphique 63 :	Souscription à la Couverture Maladie Universelle des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé.....	31
Graphique 64 :	Souscription à la Couverture Maladie Universelle des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé.....	31
Graphique 65 :	Perception des travailleurs migrants internationaux de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Adiopodoumé	32

Graphique 66 :	Perception des travailleurs migrants internes de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Adiopodoumé.....	32
Graphique 67 :	Participation des travailleurs migrants internationaux aux évènements communautaires avec les autochtones à Adiopodoumé.....	33
Graphique 68 :	Participation des travailleurs migrants internes aux évènements communautaires avec les autochtones à Adiopodoumé.....	33
Graphique 69 :	Perception des travailleurs migrants internationaux des violences qu'ils subissent dans le cadre de leurs activités dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé.....	33
Graphique 70 :	Perception des travailleurs migrants internes des violences subies par les travailleurs migrants internationaux dans le cadre de leurs activités dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé.....	33
Graphique 71 :	Perception des travailleurs migrants internationaux des violences subies par les travailleurs migrants internes dans le cadre de leurs activités dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé.....	34
Graphique 72 :	Perception des travailleurs migrants internes des violences qu'ils subissent dans le cadre de leurs activités dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé.....	34
Graphique 73 :	Perception par les travailleurs migrants internationaux des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Adiopodoumé.....	35
Graphique 74 :	Perception par les travailleurs migrants internes des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Adiopodoumé.....	35
Graphique 75 :	Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Adiopodoumé.....	35
Graphique 76 :	Perception des travailleurs migrants internes de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Adiopodoumé.....	35
Graphique 77 :	Nationalité des travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	37
Graphique 79 :	Sexe des travailleurs migrants enquêtés à Anyama.....	38
Graphique 78 :	Pays de naissance des travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	38
Graphique 80 :	Situation matrimoniale des travailleurs migrants internationaux à Anyama au moment du départ du lieu de résidence habituelle.....	39
Graphique 81 :	Situation matrimoniale des travailleurs migrants internes à Anyama au moment du départ du lieu de résidence habituelle.....	39
Graphique 82 :	Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	39
Graphique 83 :	Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internes à Anyama.....	39
Graphique 84 :	Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internationaux à Anyama au moment du départ du lieu de résidence.....	40
Graphique 85 :	Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internes à Anyama au moment du départ du lieu de résidence.....	40
Graphique 86 :	Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	40
Graphique 87 :	Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internes à Anyama.....	40
Graphique 90 :	Statut professionnel des travailleurs migrants internationaux à Anyama au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle.....	41
Graphique 91 :	Statut professionnel des travailleurs migrants internes à Anyama au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle.....	41
Graphique 92 :	Principaux secteurs d'activité des travailleurs migrants internationaux avant le départ de leur pays d'origine.....	41
Graphique 93 :	Principaux secteurs d'activité des travailleurs migrants internes avant le départ de leur pays d'origine.....	41
Graphique 94 :	Revenu mensuel des travailleurs migrants internationaux avant le départ du pays d'origine (en FCFA).....	42
Graphique 95 :	Revenu mensuel des travailleurs migrants internes avant le départ de la région d'origine (en FCFA).....	42
Graphique 96 :	Choix d'Anyama comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internationaux.....	44
Graphique 97 :	Choix d'Anyama comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internes.....	44
Graphique 98 :	Vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux dans le cadre de leurs activités à Anyama.....	44

Graphique 99 : Vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes dans le cadre de leurs activités à Anyama	44
Graphique 100 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	45
Graphique 101 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes à Anyama.....	45
Graphique 102 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internationaux à Anyama.....	46
Graphique 103 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internes à Anyama.....	46
Graphique 104 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internationaux pour faire face aux aléas climatiques à Anyama.....	47
Graphique 105 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internes pour faire face aux aléas climatiques à Anyama.....	47
Graphique 106 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Anyama	48
Graphique 107 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Anyama.....	48
Graphique 108 : Aide reçue par les travailleurs migrants internationaux pour quitter leur pays d'origine.....	49
Graphique 109 : Aide reçue par les travailleurs migrants internes pour quitter leur région d'origine.....	49
Graphique 110 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internationaux avant leur départ pour Anyama.....	50
Graphique 111 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internes avant leur départ pour Anyama	50
Graphique 112 : Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant installation à Anyama	51
Graphique 113 : Durée de résidence des travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	51
Graphique 114 : Durée de résidence des travailleurs migrants internes à Anyama.....	51
Graphique 115 : Personnes ayant aidé les migrants internationaux à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Anyama.....	53
Graphique 116 : Personnes ayant aidé les migrants internes à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Anyama.....	53
Graphique 117 : Contrepartie fournie par les migrants internationaux en échange de l'aide à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Anyama	53
Graphique 118 : Contrepartie fournie par les migrants internes en échange de l'aide à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Anyama	53
Graphique 119 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux d'Anyama de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine	54
Graphique 120 : Connaissance des travailleurs migrants internes d'Anyama de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine	54
Graphique 121 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	56
Graphique 122 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internes à Anyama.....	56
Graphique 123 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internationaux dans l'AUP à Anyama.....	57
Graphique 124 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internes dans l'AUP à Anyama.....	57
Graphique 125 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internationaux à Anyama	60
Graphique 126 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internes à Anyama.....	60
Graphique 127 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internationaux à Anyama	60
Graphique 128 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internes à Anyama.....	60
Graphique 129 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internationaux à Anyama (en FCFA).....	61
Graphique 130 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internes à Anyama (en FCFA).....	62
Graphique 131 : Satisfaction des travailleurs migrants internationaux concernant leur revenu à Anyama.....	63
Graphique 132 : Satisfaction des travailleurs migrants internes concernant leur revenu à Anyama.....	63
Graphique 133 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	64
Graphique 134 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internes à Anyama.....	64
Graphique 135 : Intention des travailleurs migrants internationaux à Anyama d'investir dans leur pays d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait	65
Graphique 136 : Intention des travailleurs migrants internes à Anyama d'investir dans leur pays d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait	65

Graphique 137 : Souscription à la CMU des travailleurs migrants internationaux à Anyama.....	66
Graphique 138 : Souscription à la CMU des travailleurs migrants internes à Anyama.....	66
Graphique 139 : Perception des travailleurs migrants internationaux de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Anyama.....	67
Graphique 140 : Perception des travailleurs migrants internes de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Anyama.....	67
Graphique 141 : Participation des travailleurs migrants internationaux aux évènements communautaires avec les autochtones à Anyama.....	67
Graphique 142 : Participation des travailleurs migrants internes aux évènements communautaires avec les autochtones à Anyama.....	67
Graphique 143 : Perception par les travailleurs migrants internationaux des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Anyama.....	68
Graphique 144 : Perception par les travailleurs migrants internes des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Anyama.....	68
Graphique 145 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Anyama.....	68
Graphique 146 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Anyama.....	68
Graphique 147 : Nationalité des travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	72
Graphique 148 : Pays de naissance des travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	72
Graphique 149 : Répartition par sexe des travailleurs migrants internationaux et internes enquêtés à Bingerville.....	73
Graphique 150 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internationaux à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence habituelle.....	73
Graphique 151 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internes à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence habituelle.....	73
Graphique 152 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	73
Graphique 153 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internes à Bingerville.....	73
Graphique 154 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internationaux à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence.....	74
Graphique 155 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internes à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence.....	74
Graphique 156 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	74
Graphique 157 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internes à Bingerville.....	74
Graphique 158 : Niveau d'instruction des travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	75
Graphique 159 : Niveau d'instruction des travailleurs migrants internes à Bingerville.....	75
Graphique 160 : Statut professionnel des travailleurs migrants internationaux à Bingerville au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle.....	75
Graphique 161 : Statut professionnel des travailleurs migrants internes à Bingerville au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle.....	76
Graphique 162 : Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internationaux à Bingerville avant le départ de leur pays d'origine.....	76
Graphique 163 : Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internes à Bingerville avant le départ de leur pays d'origine.....	76
Graphique 164 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internationaux avant le départ du pays d'origine (en FCFA).....	77
Graphique 165 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internes avant le départ de la région d'origine (en FCFA).....	77
Graphique 166 : Vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux dans le cadre de leurs activités à Bingerville.....	79
Graphique 167 : Vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes dans le cadre de leurs activités à Bingerville.....	79
Graphique 168 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	79
Graphique 169 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes à Bingerville.....	79
Graphique 170 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internationaux à Bingerville.....	81

Graphique 171 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internes à Bingerville	81
Graphique 172 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internationaux pour faire face aux aléas climatiques à Bingerville.....	82
Graphique 173 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internes pour faire face aux aléas climatiques à Bingerville.....	82
Graphique 174 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	83
Graphique 175 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Bingerville	83
Graphique 176 : Aide reçue par les travailleurs migrants internationaux pour quitter leur pays d'origine	84
Graphique 177 : Aide reçue par les travailleurs migrants internes pour quitter leur région d'origine	84
Graphique 178 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internationaux avant leur départ pour Bingerville	85
Graphique 179 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internes avant leur départ pour Bingerville	85
Graphique 180 : Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant installation à Bingerville.....	85
Graphique 181 : Durée de résidence des travailleurs migrants internationaux à Bingerville	86
Graphique 182 : Durée de résidence des travailleurs migrants internes à Bingerville.....	86
Graphique 183 : Personnes ayant aidé les migrants internationaux à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville.....	88
Graphique 184 : Personnes ayant aidé les migrants internes à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville.....	88
Graphique 185 : Contrepartie fournie par les migrants internationaux en échange de l'aide à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville.....	88
Graphique 186 : Contrepartie fournie par les migrants internes en échange de l'aide à trouver du travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville.....	88
Graphique 187 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux à Bingerville de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine	89
Graphique 188 : Connaissance des travailleurs migrants internes à Bingerville de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine.....	89
Graphique 189 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	90
Graphique 190 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internes à Bingerville.....	91
Graphique 191 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internationaux dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville	92
Graphique 192 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internes dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville.....	92
Graphique 193 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internationaux à Bingerville.....	95
Graphique 194 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internes à Bingerville	95
Graphique 195 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville	95
Graphique 196 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internes à Bingerville	96
Graphique 197 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internationaux à Bingerville (en FCFA).....	96
Graphique 198 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internes à Bingerville (en FCFA).....	97
Graphique 199 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux de leurs conditions salariales à Bingerville avant leur départ de leur pays d'origine.....	97
Graphique 200 : Connaissance des travailleurs migrants internes de leurs conditions salariales à Bingerville avant leur départ de leur pays d'origine.....	97
Graphique 201 : Satisfaction des travailleurs migrants internationaux concernant leur revenu à Bingerville	98
Graphique 202 : Satisfaction des travailleurs migrants internes concernant leur revenu à Bingerville.....	98
Graphique 203 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville.....	99
Graphique 204 : Investissements dans leur région d'origine réalisés par les travailleurs migrants internes à Bingerville.....	99
Graphique 205 : Accès des travailleurs migrants internationaux à des latrines/toilettes à Bingerville	100
Graphique 206 : Accès des travailleurs migrants internes à des latrines/toilettes à Bingerville.....	100
Graphique 207 : Accès des travailleurs migrants internationaux à l'eau potable à Bingerville	100
Graphique 208 : Accès des travailleurs migrants internes à l'eau potable à Bingerville.....	100

Graphique 209 : Accès des travailleurs migrants internationaux à un centre social à Bingerville.....	101
Graphique 210 : Accès des travailleurs migrants internationaux à un centre social à Bingerville.....	101
Graphique 211 : Perception des travailleurs migrants internationaux de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Bingerville.....	102
Graphique 212 : Perception des travailleurs migrants internes de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Bingerville.....	102
Graphique 213 : Participation des travailleurs migrants internationaux aux évènements communautaires avec les autochtones à Bingerville.....	103
Graphique 214 : Participation des travailleurs migrants internes aux évènements communautaires avec les autochtones à Bingerville.....	103
Graphique 215 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence d'une organisation les représentant à Bingerville.....	104
Graphique 216 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence d'une organisation les représentant à Bingerville.....	104
Graphique 217 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Bingerville.....	105
Graphique 218 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Bingerville.....	105

Acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
AUP	Agriculture Urbaine et Périurbaine
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COP-15	15e Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FGD	Focus Group Discussion
MITSA	Projet « Protection et Intégration des Travailleurs Migrants et Environnement dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire »
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
VBG	Violences basées sur le genre



Pépinère de tomate d'Anyama. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Lexique¹

Migrant – Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l’usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s’établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l’intérieur d’un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d’un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Migration – Tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l’intérieur d’un même pays, soit par-delà une frontière internationale.

Migration climatique – Mouvement d’une personne ou d’un groupe de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à une modification soudaine ou progressive de l’environnement en raison du changement climatique, sont contraintes de quitter leur lieu de résidence habituelle, ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, pour se rendre ailleurs sur le territoire d’un État ou par-delà une frontière internationale. *Source* : traduit de Mécanisme international de Varsovie, Comité exécutif, domaine d’action 6 : Migrations, déplacements et mobilité des êtres humains – Communication de l’Organisation internationale pour les migrations (OIM, 2016) ; M. Traore Chazalnoël et D. Ionesco, *Defining Climate Migrants – Beyond Semantics* (blog de l’OIM, 6 juin 2016) (dernière consultation le 23 mai 2018).

Migration de main-d’œuvre – Mouvement de personnes entre deux États ou à l’intérieur de leur pays de résidence pour des besoins d’emploi.

Migration internationale – Mouvement de personnes qui quittent leur lieu de résidence habituelle pour se rendre dans un pays dont elles n’ont pas la nationalité, franchissant par conséquent une frontière internationale².

Migration interne – Mouvement de personnes à l’intérieur d’un État aux fins d’y établir une nouvelle résidence, temporaire ou permanente. *Source* : adapté de l’Organisation internationale pour les migrations, *Rapport État de la migration dans le monde 2015* (OIM, 2015).

Pays de nationalité – État que quitte un national pour effectuer une migration internationale. Au sens de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990), « l’expression “Pays de nationalité” s’entend du pays dont la personne intéressée est ressortissante ».

Pays de résidence habituelle – Le pays dans lequel une personne a sa résidence habituelle ou régulière.

¹ Termes clés de la migration | Organisation internationale pour les migrations (OIM).

² Note : Comme pour la définition précitée, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA) définit le « migrant international », à des fins statistiques, comme « toute personne qui change de pays de résidence habituelle » (Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, première révision (1998) (par. 32)). Sont exclus de cette définition les déplacements effectués « à des fins de loisirs, de vacances, de visites à des amis ou à de la famille, d’affaires, de traitement médical ou de pèlerinages religieux » (*Ibid.*).

Voir aussi : migration circulaire, migration climatique, déplacement forcé, migration économique, migration assistée, migration familiale, migration forcée, mobilité humaine, migration irrégulière, migration de main-d’œuvre, migrant, migrations sûres, ordonnées et régulières, réinstallation, migration de retour.

Pays d'origine – Dans le contexte de la migration, pays de nationalité ou ancien pays de résidence habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant migré à l'étranger, de façon régulière ou irrégulière.

Profil migratoire – Analyse de données précises et ventilées concernant certains ou l'ensemble des aspects du contexte national d'un pays qui sont pertinents pour la migration. Élaboré en consultation avec un large éventail de parties prenantes, il peut servir à améliorer la cohérence des politiques, à élaborer des politiques de migration fondées sur des éléments factuels et à intégrer la migration dans les plans de développement.

Travailleur migrant – Personne qui va exercer, exerce ou a exercé une activité rémunérée dans un État dont elle n'est pas ressortissante. *Source* : Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ((adoptée le 18 décembre 1990, entrée en vigueur le 1er juillet 2003), Recueil de Traités des Nations Unies, vol. 2220, p. 3), art. 2 1).

Vulnérabilité – Dans le contexte de la migration, faible capacité à éviter des préjudices, à y résister, à y faire face ou à s'en relever, en raison de l'interaction particulière des caractéristiques et conditions propres à l'individu, au ménage, à la communauté et aux structures.



Focus group de discussion avec les bénéficiaires du projet-pilote d'Anyama. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Introduction

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, de par ses sigles en anglais), la croissance rapide des villes dans le monde en développement met à rude épreuve les systèmes d'approvisionnement alimentaire urbains. L'agriculture – qui comprend l'horticulture, l'élevage, la pêche, la sylviculture, et la production fourragère et laitière – est de plus en plus absente des villes dans un contexte d'urbanisation galopante et de pression démographique. L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) fournit des aliments frais, génère des emplois, recycle les déchets urbains, crée des ceintures vertes, et renforce la résilience des villes face au changement climatique. Des groupes de discussion sont notamment mis en place afin que les différents partenaires impliqués dans l'AUP puissent échanger et réfléchir ensemble sur l'évolution de l'AUP, les technologies intelligentes face au climat utilisées et leurs avantages³.

La FAO précise qu'en milieu urbain, certaines contraintes et questions spécifiques doivent être abordées, comme le manque d'accès à l'eau et aux autres ressources productives ou la compétition pour les terres et les questions liées aux droits fonciers. Des problèmes de sécurité sanitaire des aliments existent, concernant l'utilisation des eaux usées et de la matière organique et le risque de propagation des maladies et de contamination. Les urbanistes ont donc besoin de conseils techniques pour intégrer les activités agricoles dans le développement urbain et de formations sur les systèmes de production durables urbains. Il est nécessaire de revoir les systèmes de distribution de nourriture et d'assurer des liens durables entre les zones rurales et urbaines.

C'est dans cette perspective que le projet « *Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire* » dénommé MITSA, a été lancé en marge de la conférence de la COP15 de la désertification, le 14 mai 2022, à Abidjan. Ce projet transnational, financé par le gouvernement français, et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Côte d'Ivoire et au Sénégal, couvre plusieurs thématiques : migration de travail, agriculture urbaine et périurbaine, environnement et changement climatique. En associant la protection des travailleurs migrants et de l'environnement, ce projet vise plus concrètement à mettre en lumière l'apport positif de l'AUP à la résilience des territoires dans lesquels elle est exercée. Il cherche avant tout à montrer l'importance du rôle joué par les travailleuses migrantes et travailleurs migrants dans ce contexte, afin que cette réalité sociale de l'agriculture soit mieux prise en compte dans le développement d'actions concrètes, répondant de la manière la plus complète possible à la multiplicité des problématiques vécues dans les territoires urbains et périurbains au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

La dimension climatique est au cœur de ce projet et de cette étude plus spécifiquement. Il s'agit de collecter d'analyser des données permettant d'avoir de la matière, de capitaliser sur la question climatique et notamment de faire le lien entre perceptions des migrants et changement climatique.

Le projet d'une durée de 18 mois (janvier 2022 – juin 2023) souhaite proposer une réponse à la problématique suivante : « Dans quelle mesure la migration de travail peut-elle contribuer à la résilience des villes ? » L'agriculture urbaine et périurbaine, par ses fonctions et ce qu'elle représente en termes d'opportunités pour les migrants, qu'ils soient internes ou internationaux, constitue une

³ Agriculture urbaine et périurbaine | L'agriculture intelligente face au climat | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (fao.org) Pour une agriculture intelligente face au climat - Politiques, pratiques et financements en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation et d'adaptation (FAO, 2010).

réponse pertinente à cette question. Le projet ambitionne dans ce sens de présenter la contribution des travailleurs migrants à l'AUP dans un contexte où la population résidente non ivoirienne en Côte d'Ivoire est de 22 % (RGPH 2021)⁴.

Les zones d'intervention identifiées pour ce projet en Côte d'Ivoire sont Adiopodoumé, Anyama et Bingerville, trois zones de production agricole situées à la périphérie d'Abidjan, offrant des opportunités de revenus aux populations locales ainsi qu'aux travailleurs migrants des zones périphériques du pays ou de la sous-région. Le profil de ces zones a considérablement changé au fil des années en raison de l'influence de multiples facteurs directs et indirects (croissance démographique, urbanisation, changement climatique, etc.), accentuant de ce fait la vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la perte des moyens d'existence avec tout ce que cela peut engendrer sur le plan social, à la destruction du tissu économique, etc..

Le projet MITSA compte s'appuyer sur une recherche approfondie des zones d'agriculture urbaine et périurbaine au niveau des sous-préfectures d'Adiopodoumé, Anyama et Bingerville, afin de déterminer leur évolution, lors de ces deux dernières décennies, face aux différents facteurs environnementaux et socioéconomiques auxquels elles font face. Cette importante phase de recherche sera à la base des solutions pilotes qui seront proposées pour la survie et la viabilité de ces zones, source de résilience des communautés. Pour ce faire, l'OIM a mobilisé les acteurs et parties prenantes concernées à travers un processus participatif, notamment la mise en place d'un comité de suivi⁵, et une contribution de tous à l'atteinte des objectifs visés par ce projet.

La première composante du projet est consacrée à un travail de recherche collaborative articulé autour de trois produits complémentaires que sont : l'analyse satellitaire ; l'étude agroéconomique et le profil migratoire des trois zones prioritaires identifiées dans le cadre de l'analyse satellitaire.

Ce rapport d'étude est consacré au profil migratoire qui permet non seulement de caractériser la dynamique de la migration de la main-d'œuvre dans trois zones urbaines et périurbaines d'Abidjan (par exemple migration permanente, saisonnière, etc.) et leur évolution récente, mais aussi d'établir les profils des travailleurs migrants (internationaux et internes en les comparant), leur processus de recrutement et de sélection, ainsi que les conditions de travail, de santé et de vie dans les territoires d'accueil. Une attention particulière est également accordée aux formes potentielles d'exploitation, à l'intégration des migrants dans leur région, à la question du genre, à la vulnérabilité climatique des migrants dans leur territoire d'origine et d'accueil ainsi qu'à l'accès aux services de base et à la protection. Afin de mettre en lumière la diversité des expériences vécues par les travailleurs migrants enquêtés, une approche comparative à trois niveaux a été retenue : 1. La zone d'installation des travailleurs migrants (Adiopodoumé, Anyama et Bingerville) ; 2. La catégorie de travailleurs migrants (internationaux et internes) ; et 3. Le genre des travailleurs migrants.

Enfin, cette étude souhaite accompagner le Gouvernement de Côte d'Ivoire en contribuant à atteindre les objectifs 8 (Travail décent et croissance économique) et 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) des Objectifs de Développement Durable



⁴ Selon les résultats globaux définitifs du Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021), la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien (population résidente) se chiffre à 29 389 150 habitants, avec 22 % de personnes de nationalité non ivoirienne. Le District autonome d'Abidjan représente à lui seul un poids démographique de 21,5 %. La majorité de la population vivant sur le territoire national réside dans les villes, c'est-à-dire 52,5 % pour 47,5 % vivant dans les localités rurales. La ville d'Abidjan, à elle seule, concentre 36 % de la population urbaine, suivie de la ville de Bouaké qui concentre 4,7 % de la population urbaine. On compte 17 villes en Côte d'Ivoire sont peuplées de plus de 100 000 habitants. Du point de vue de sa répartition par sexe, 52,2 % de la population totale résidente sont des hommes contre 47,8 % de femmes. Concernant la structure par âge, on note que la population ivoirienne demeure encore très jeune. En effet, 75,6 % de la population totale a moins de 35 ans.

⁵ En Côte d'Ivoire, le comité de suivi est composé du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora (Direction Générale de la Diaspora) ; du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ; du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique ; du Ministère de l'Emploi et de la protection sociale ; de l'Agence Emploi Jeune (AEJ) ; de l'Agence Nationale Appui au Développement Rural (ANADER) ; de l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) ; de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ; du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et de l'Organisation internationale pour les migrations.

(ODD) et concoure également à l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les migrations, plus particulièrement l'objectif numéro 1 en développant des données qui renforcent le développement des politiques à l'attention des populations migrantes.

Par ailleurs, en prévision de la COP27, l'OIM a publié le rapport « *People on the Move in a Changing Climate - Linking Policy, Evidence and Action* »⁶ conformément à son mandat intégrant la dimension du changement climatique dans les migrations. Le rapport met en lumière les principaux aspects de la mobilité humaine dans les contextes de changement climatique d'un point de vue politique et trace une voie à suivre basée sur des recommandations et des exemples pratiques pour guider les actions futures. Ces aspects ont été abordés et défendus par l'OIM au cours de la COP27, qui s'est tenue sous la présidence de l'Égypte. L'OIM a appelé à une reconnaissance de la mobilité humaine liée aux risques climatiques à toutes les échelles par le biais de politiques dédiées au changement climatique, conformément à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, du Pacte mondial pour les migrations, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et de l'Agenda 2030 pour le développement durable, à accroître l'action en faveur des mesures d'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience des populations mais également renforcer la solidarité avec les pays et les populations les plus vulnérables.

L'organisation de la COP15 en Côte d'Ivoire témoigne également de la volonté politique d'adresser les problématiques liées au changement climatique et à la migration, et a ancré la nécessité d'intensifier les efforts à toutes les échelles pour relever les défis de la migration liés aux changements climatiques. L'OIM y a organisé un événement parallèle visant à partager les bonnes pratiques sur la migration de la main-d'œuvre et les pratiques d'agriculture réparatrice du Sénégal et de la Côte d'Ivoire pour renforcer les liens entre migration, terre et agriculture. Le renforcement des liens entre ces domaines pourrait devenir une opportunité de développement durable des pays.



Focus group de discussion avec les bénéficiaires du projet-pilote de Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

⁶ OIM, 2022.



Première récolte des cultures à Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Méthodologie

Cette section présente les populations cibles, la couverture géographique de l'étude ainsi que les outils élaborés et mis en œuvre afin de collecter les données permettant de présenter un profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine.

Objectifs

L'objectif général de cette étude est d'établir les profils de migration de travail dans trois zones périphériques de la ville d'Abidjan. Plus spécifiquement, il s'agira d'identifier :

1. Les caractéristiques des travailleurs migrants internationaux et internes (sexe, âge, niveau d'éducation, statut marital, nombre d'enfants, nationalité, pays de naissance, pays d'origine, etc.) ;
2. Les caractéristiques de la dynamique de la migration de travail dans les zones ciblées (migration permanente, saisonnière, etc.) et leur évolution récente ;
3. Le processus de recrutement des travailleurs migrants ;
4. Les besoins en termes d'accès aux services de base et protection.

Par ailleurs, la dimension climatique est au cœur de ce projet et de cette étude plus spécifiquement. Il s'agit de collecter et d'analyser des données permettant d'avoir de la matière sur la question climatique et notamment de faire le lien entre perceptions des migrants et changement climatique.

Populations cibles

- Les acteurs clés du secteur agroéconomique englobant l'ensemble de la chaîne de production de l'agriculture urbaine et périurbaine (production, transformation et commercialisation) et de la migration dans les trois zones identifiées par l'analyse satellitaire.
- Les migrants internationaux et internes installés à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville travaillant dans l'AUP (incluant l'élevage, la pêche, le maraîchage, etc.)⁷.

Couverture géographique

Les données seront collectées dans des zones situées en périphérie de la ville d'Abidjan, plus précisément l'axe Abidjan Grand-Bassam et l'axe Abidjan-Anyama, zones sur lesquelles le comité de suivi s'était prononcé lorsqu'il avait été consulté sur la couverture géographique du projet.

Les résultats préliminaires de l'analyse satellitaire ont montré que les trois zones les plus pertinentes pour collecter les données sont Adiopodoumé ; Anyama et Bingerville.

⁷ Il est important de noter qu'aucun dénombrement/aucune identification ne sera faite des populations ciblées.

Carte 1 : Carte satellitaire des zones agricoles d'Anyama, Adiopodoumé et Bingerville



Source : Remote Sensing Solutions GmbH 2022.

Note : Cette carte est uniquement destinée à l'illustration. Les frontières et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas une approbation ou une acceptation officielle de l'OIM.

La carte satellitaire ci-dessus présente les zones agricoles des trois localités sélectionnées suite à l'analyse satellitaire sur la base des critères suivants :

- La forte abondance de l'agriculture de petite échelle et de l'agriculture industrielle de grande échelle,
- L'augmentation attendue de la pression démographique et de l'étalement urbain,
- Le risque élevé de dégradation supplémentaire de l'environnement par la déforestation et l'étalement urbain,
- La déforestation.

Carte 2 : Sous-Préfectures ciblées par le projet (OIM)



Étapes de mise en œuvre de l'étude

L'approche suivie dans le cadre de cette étude se décompose en quatre étapes clés : 1. Préparation de l'étude et des outils de collecte de données⁸ ; 2. Collecte des données ; 3. Saisie et analyse des données et 4. Rédaction du rapport.

Une méthodologie mixte a été retenue pour l'élaboration du profil migratoire à travers la réalisation d'entretiens semi-directifs et de focus groups auprès d'informateurs clés de l'AUP et de la migration en ce qui concerne la méthode qualitative et de questionnaires administrés à un échantillon de travailleurs migrants internationaux et internes dans les trois zones sélectionnées.

La méthodologie privilégiée ici afin de collecter les données nécessaires à l'élaboration du profil migratoire des travailleurs migrants dans l'AUP au sein des trois localités identifiées s'est décomposée en trois principales étapes :

Étape 1 : Implication des autorités locales au niveau de chacune des trois sous-préfectures

Le projet a été présenté aux autorités locales d'Adiopodoumé, Anyama et Bingerville afin de les impliquer dans le processus de collecte de données et de solliciter leur collaboration, notamment à travers l'identification et la mobilisation d'informateurs clés ou encore le prêt d'une salle dans laquelle réaliser les *focus groups*.

⁸ Différents outils sont donc élaborés afin de collecter les données : un guide d'entretien à l'attention des acteurs clés de la migration et de l'agriculture urbaine et périurbaine ainsi qu'un guide pour les focus group discussions et un questionnaire afin de s'assurer que l'ensemble des thématiques citées ci-dessus soient abordées au cours des visites de terrain.

Étape 2 : Enquête individuelle auprès des travailleurs migrants internationaux et internes

Des questionnaires ont été administrés à un échantillon de 288 travailleurs migrants par chaque zone urbaine et périurbaine prioritaire identifiée lors de l'analyse satellitaire, soit 144 travailleurs migrants internationaux et 144 migrants internes (femmes et hommes)⁹, c'est-à-dire un total de 864 travailleurs migrants enquêtés¹⁰ (avec une proportion de 32 % de femmes et 68 % d'hommes) dans le cadre de ce profil migratoire¹¹.

Étape 3 : Réalisation des *focus groups* et des entretiens avec des informateurs clés

Pour l'ensemble des trois sous-préfectures, neuf focus groups (FG) ont pu être réalisés avec des femmes et des hommes migrants internes et internationaux et autochtones travaillant dans l'AUP¹² :

- Adiopodoumé : 2 FG avec les travailleurs migrants internes et internationaux (1 FG avec les femmes et 1 FG avec les hommes) et 1 FG avec les femmes travailleuses autochtones.
- Anyama : 2 FG avec les travailleurs migrants internes et internationaux (1 FG avec les femmes et 1 FG avec les hommes)¹³.
- Bingerville : 2 FG avec les travailleurs migrants internes et internationaux (1 FG avec les femmes et 1 FG avec les hommes) et 2 FG avec les travailleurs autochtones (1 FG avec les femmes et 1 FG avec les hommes).

Approche comparative et désagrégation par sexe

Une approche comparative a été retenue dans le cadre de ce profil migratoire afin de mettre en exergue les potentielles divergences entre les réalités vécues par les migrants internationaux et les migrants internes dans les trois zones sélectionnées par l'étude satellitaire.

De plus, les données analysées seront désagrégées par sexe lorsque cela sera considéré comme pertinent afin d'avoir une lecture genrée de la thématique étudiée.

Protection des données

La confidentialité des données à caractère personnel ou non personnel sensible a été respectée à toutes les étapes du processus de collecte et de traitement des données et garantie par écrit. Tous les membres du personnel de l'OIM et les personnes représentant des tiers autorisés à avoir accès à des données sont tenus de garantir la protection des données sensibles collectées.

L'OIM prend en considération la protection des données collectées pour éviter toute conséquence néfaste et assurer la protection des répondants. L'OIM dispose de son « Manuel de Protection des Données »¹⁴ dont les règles doivent être respectées pour le partage des données avec les partenaires. Par ailleurs, le consentement de l'enquêté est demandé à chaque étape de la collecte de données en prenant soin de préciser les objectifs de la collecte.

⁹ Seuls les travailleurs migrants (internes et internationaux) ont été intégrés à cette enquête et non les agriculteurs autochtones afin de se concentrer sur l'objectif poursuivi par le profil migratoire.

¹⁰ L'échantillon de travailleurs migrants à enquêter a été calculé sur la base de contraintes inhérentes au projet (humaines, financières et de temps). Il est prévu 16 jours de travail pour les énumérateurs. À raison de 6 questionnaires administrés par jour, cela représente 96 questionnaires administrés par énumérateur ; 288 pour chacun des trois zones enquêtées et un total de 864 participants à l'enquête.

¹¹ Pour l'enquête, neuf énumérateurs ont été recrutés afin de réaliser l'enquête terrain auprès de l'échantillon de 864 travailleurs migrants pour l'ensemble des trois zones. Trois équipes de trois énumérateurs ont été déployées par zone identifiée avec un superviseur par équipe. Chaque équipe était composée d'au moins une femme.

¹² Le choix a donc été fait d'organiser des FGD en choisissant les participants sur la base de deux principaux critères : le sexe (Femme/Homme) afin de permettre une plus grande liberté de parole, les femmes pouvant s'empêcher dans certains contextes d'exprimer leur point de vue face à des hommes, et l'expérience migratoire (Internationale et interne/autochtones) dans l'optique de mettre en évidence de potentielles différences entre travailleurs migrants et travailleurs autochtones ainsi qu'entre travailleurs migrants internationaux et internes, notamment concernant les tâches réalisées dans l'AUP ou encore les conditions de vie et de travail.

¹³ Il n'a pas été possible d'identifier des autochtones (femmes comme hommes) travaillant dans l'AUP à Anyama.

¹⁴ OIM, 2010.

Thématiques transversales

Deux thématiques transversales parcourent ce profil migratoire : le genre et la vulnérabilité climatique. Concernant le genre, l'étude s'est efforcé de saisir la diversité des perceptions et des expériences vécues par les femmes et les hommes. Il s'est agi d'avoir une certaine représentativité des femmes proportionnellement à leur implication dans l'AUP.

La vulnérabilité climatique a été prise en compte, notamment comme motivation pouvant influencer le départ (migration climatique) ou le choix de la localité d'installation en Côte d'Ivoire, par exemple pour la richesse des ressources naturelles dans la zone. Le secteur agricole est en effet un fort pourvoyeur d'emplois en Côte d'Ivoire et de nombreux travailleurs migrants sont attirés par ce secteur (UNCTAD, 2018). Cette migration est principalement le fait de personnes provenant de territoires dépendant des précipitations, sur un continent dont les cultures pluviales représentent 96 % des terres agricoles (FAO), et de ce fait extrêmement vulnérables aux changements climatiques.



Travail collaboratif entre le porteur de projet JVE et l'OIM, Anyama. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ



Travail collaboratif entre le porteur de projet Consortium Sud développement, ARMCI, Life on Land et l'OIM, Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

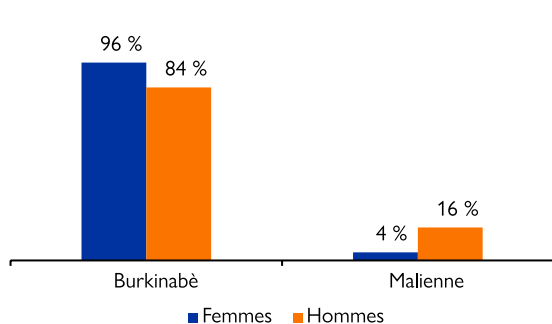
1. Profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Adiopodoumé

Cette première section présente le profil migratoire des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé et met également en lumière l'histoire de la présence de travailleurs migrants dans la zone. Selon les données collectées auprès de travailleurs migrants, les migrants sont arrivés dans la zone du fait des richesses naturelles qu'elle offre, notamment pour travailler dans les plantations de banane pour la consommation locale et d'hévéa pour l'exportation. Ces plantations ont aujourd'hui disparu du fait d'une forte inondation, ce qui a entraîné le départ de certains et la reconversion d'autres dans l'agriculture maraîchère pour la consommation locale, il s'agissait majoritairement des Sénoufos (originaires du nord de la Côte d'Ivoire) et des Burkinabè qui pratiquaient ces cultures. La grande majorité des travailleurs migrants internationaux d'Adiopodoumé sont des Burkinabè. Ils seraient arrivés dans la zone entre 1970 et 1980. À leur arrivée, ils auraient trouvé sur place des migrants internes originaires du nord de la Côte d'Ivoire. Mais ceux-ci auraient quitté la zone autour des années 1990, cédant la place à d'autres migrants internes venus essentiellement de l'est du pays. Par ailleurs, les personnes rencontrées à Adiopodoumé indiquent qu'on n'observerait plus d'arrivée depuis environ cinq ans, surtout des migrants internationaux. Cela serait majoritairement dû à l'attractivité des jeunes pour l'orpaillage clandestin dans les mines d'or situées au nord du pays, à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso.

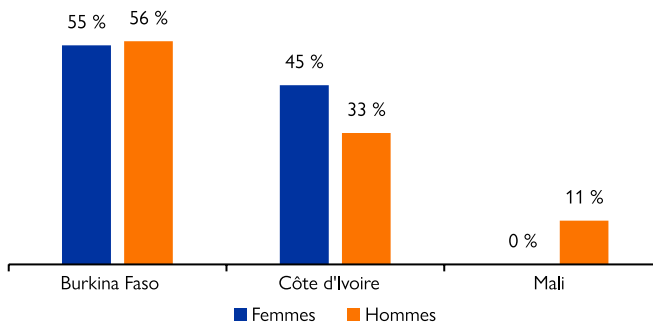
1.1. Les caractéristiques des travailleurs migrants

Nationalité et pays de naissance des travailleurs migrants internationaux

Graphique 1 : Nationalité des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 2 : Pays de naissance des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Adiopodoumé sont principalement de nationalité burkinabè (96 % des femmes contre 84 % des hommes). Il est intéressant de noter que près de 40 % des travailleurs migrants internationaux sont nés en Côte d'Ivoire (dont 45 % des femmes).

Lorsqu'ils sont nés en Côte d'Ivoire, les travailleurs migrants internationaux sont majoritairement nés dans les régions suivantes : le District autonome d'Abidjan (39 % dont 41 % des femmes et 38 % des hommes) ; l'Iffou (16 % dont 3 % des femmes et 33 % des hommes) ; le Gbèké (5 % dont 3 % des femmes et 8 % des hommes) ; le Haut-Sassandra (5 % dont 9 % des femmes) ; la Nawa (5 % dont 9 % des femmes).

Pour les migrants internes résidant à Adiopodoumé, les principales régions de naissance sont : le Gbèké (13 % dont 9 % des femmes et 15 % des hommes) ; le Gôh (8 % dont 7 % des femmes et 8 % des hommes) ; le District autonome d'Abidjan (8 % dont 5 % des femmes et 9 % des hommes) ; le Bafing (7 % dont 11 % des femmes et 5 % des hommes) et le Bounkani (7 % dont 16 % des femmes et 3 % des hommes).

Milieu de naissance

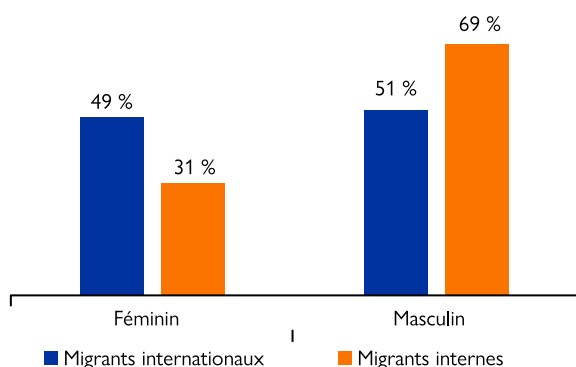
Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Adiopodoumé sont principalement nés en milieu urbain (77 % dont 69 % des femmes et 88 % des hommes) alors que les travailleurs internes sont majoritairement nés en milieu rural (56 % dont 73 % des femmes et 49 % des hommes). Pour les deux catégories de migrants enquêtés, les femmes restent plus nombreuses à être nées en milieu rural.

Âge

En moyenne, les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Adiopodoumé ont 41 ans (42 ans pour les femmes et 40 ans pour les hommes). Les travailleurs migrants internes sont plus jeunes de quelques années avec une moyenne d'âge de 37 ans (36 ans pour les femmes et 37 ans pour les hommes).

Sexe

Graphique 3 : Répartition par sexe des travailleurs migrants internationaux et internes enquêtés à Adiopodoumé



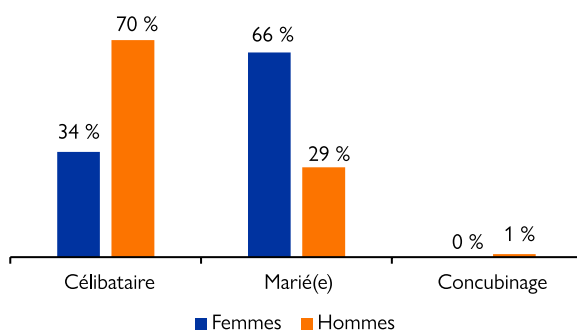
Parmi les travailleurs migrants internationaux, un nombre quasi équivalent de femmes et d'hommes ont été enquêtés à Adiopodoumé.

Parmi les migrants internes, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à avoir été enquêtés.

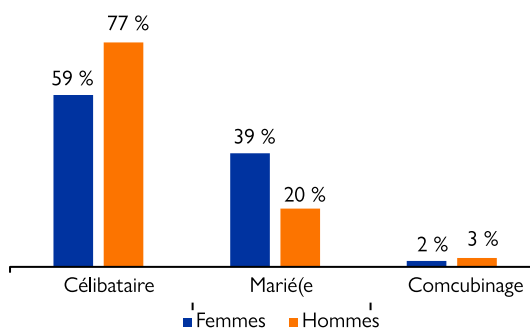
Les observations faites sur le terrain montrent une proportion plus importante d'hommes que de femmes parmi les migrants internes présents à Adiopodoumé.

Situation matrimoniale au moment du départ du lieu de résidence habituelle et actuel

Graphique 4 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence habituelle

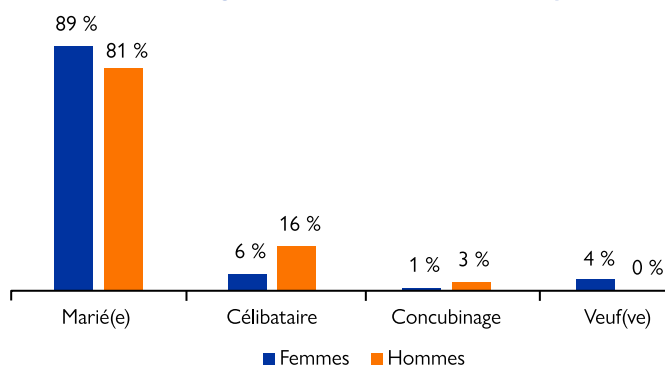


Graphique 5 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence habituelle

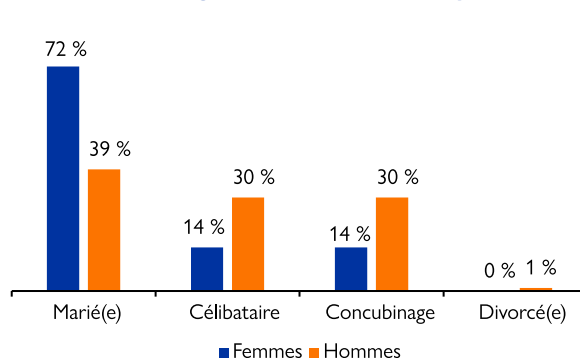


Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Adiopodoumé étaient plus nombreux à être mariés que les migrants internes au moment du départ du lieu de résidence (47 % contre 26 %), ce qui pourrait signifier que pour les migrants internationaux, le projet migratoire est davantage familial que pour les migrants internes. Par ailleurs, pour les deux catégories de migrants, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir quitté leur lieu de résidence mariées, mettant en lumière la possibilité d'une migration d'accompagnement pour les femmes. Les hommes sont, quant à eux, majoritairement célibataires (70 % des hommes travailleurs migrants internationaux et 77 % des hommes travailleurs migrants internes).

Graphique 6 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 7 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



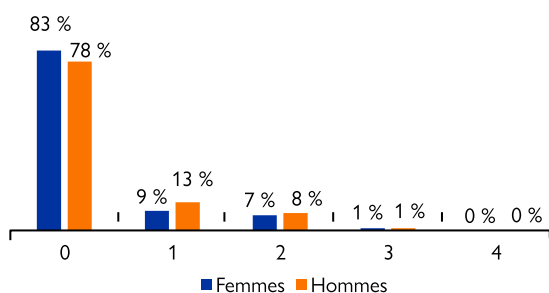
Le taux de travailleurs migrants mariés est passé de 47 % au moment du départ du lieu de résidence à 85 % (dont 89 % des femmes et 81 % des hommes) pour les internationaux et de 26 % à 49 % (73 % des femmes et 39 % des hommes) pour les internes. Pour les deux catégories de migrants, nombre d'entre eux se sont mariés au cours de leur migration, surtout les migrants internationaux. Les hommes migrants internes enquêtés sont deux fois moins nombreux à être mariés. Les femmes restent plus nombreuses que les hommes à être mariées.

« Ici toutes nos femmes sont mariées. Il n'y en a pas de célibataire. Ce sont les jeunes hommes qui ne se marient pas tôt ».

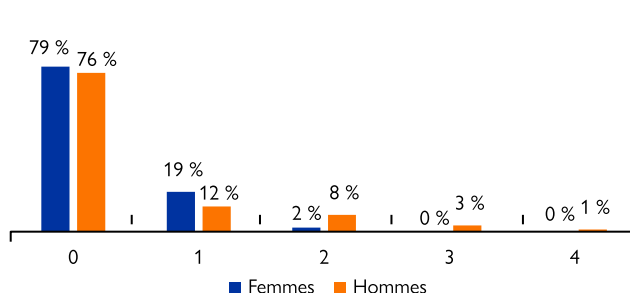
(FGD avec les hommes à Adiopodoumé)

Nombre d'enfants à charge au moment du départ du lieu de résidence habituelle et actuel

Graphique 8 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence

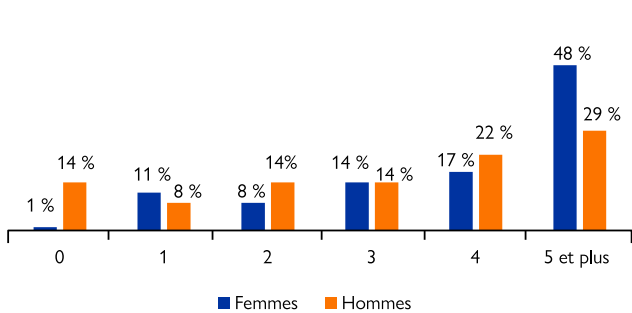


Graphique 9 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé au moment du départ du lieu de résidence

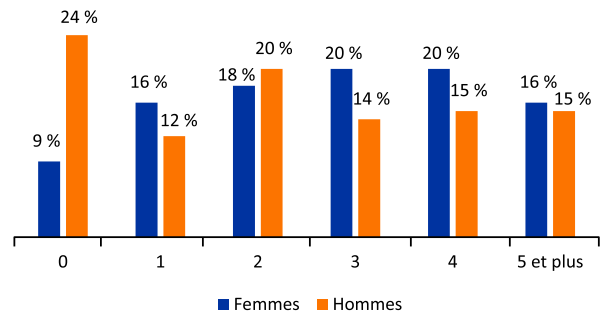


La très grande majorité des travailleurs migrants, internationaux comme internes, n'avaient pas d'enfant à charge au moment de leur départ du lieu de résidence.

Graphique 10 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 11 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé

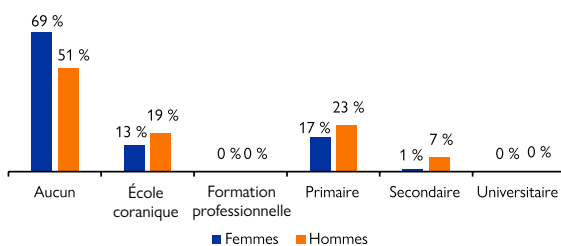


Au moment de l'enquête à Adiopodoumé, les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les internes à avoir des enfants à charge : 71 % des travailleurs internationaux ont au moins 3 enfants à charge contre 48 % des internes. Les femmes travailleuses internationales sont près de la moitié à avoir 5 enfants à charge ou plus. De plus, quand les internationaux ont des enfants à charge, leur nombre est plus élevé.

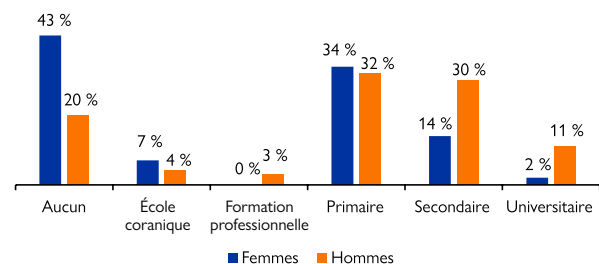
Ainsi, au regard de leur situation matrimoniale et du nombre d'enfants à charge, il semblerait que les travailleurs migrants internationaux migrent pour s'installer par la suite en famille dans leur nouveau lieu de résidence, ce qui peut indiquer un projet migratoire assez long sans réelle intention de retour dans le pays de résidence habituelle.

Niveau d'instruction¹⁵

Graphique 12 : Niveau d'instruction des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 13 : Niveau d'instruction des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



L'enquête menée à Adiopodoumé montre que les travailleurs migrants internes, particulièrement les hommes, ont un niveau d'instruction plus élevé que les migrants internationaux. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir reçu aucune instruction : 69 % des migrantes internationales et 43 % des migrantes internes.

Statut professionnel au moment du départ du lieu de résidence habituelle

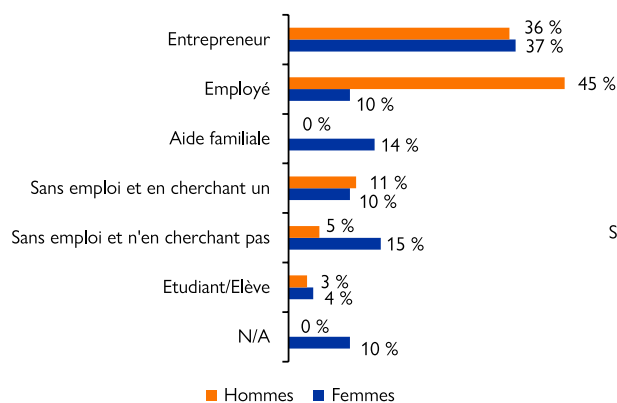
Au moment de leur départ de leur lieu de résidence habituelle, la majorité des travailleurs migrants internationaux étaient entrepreneurs ou employés.

¹⁵ Concernant la formation professionnelle, elle doit être d'une durée minimum d'un an.

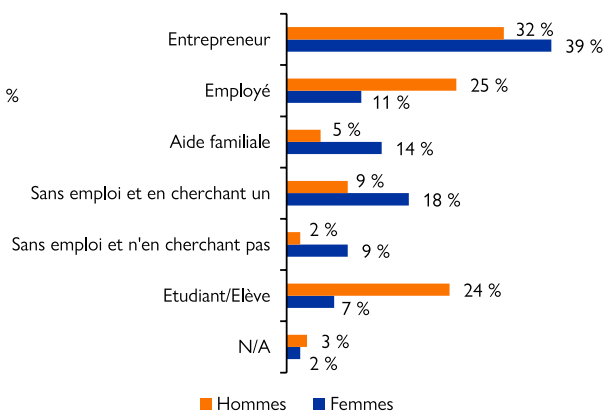
Au moment du départ de leur lieu de résidence, les migrants internes étaient majoritairement entrepreneurs.

Par ailleurs, 24 % des hommes étaient étudiants ou élèves, ce qui vient confirmer le niveau d'études plus élevé des travailleurs migrants internes. Pour ces hommes migrants internes qui étaient élèves ou étudiants avant de migrer, ils ont dû arrêter leurs études du fait de manque de moyens.

Graphique 14 : Statut professionnel des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle

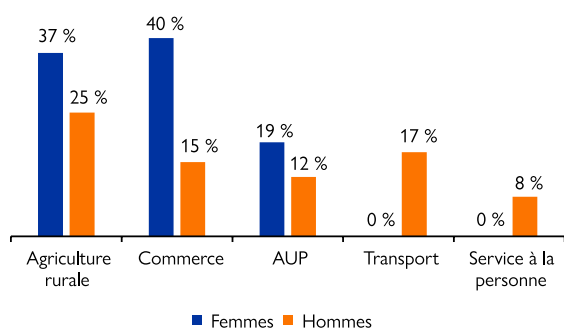


Graphique 15 : Statut professionnel des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle

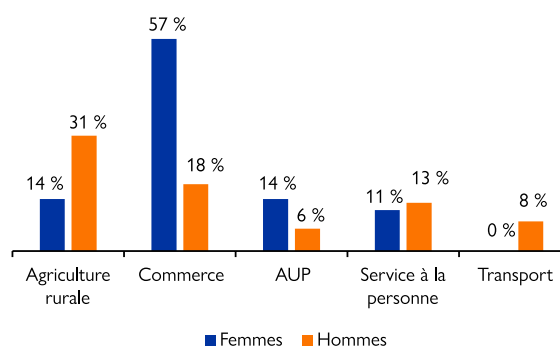


Principaux secteurs d'activité au moment du départ du lieu de résidence habituelle

Graphique 16 : Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internationaux avant le départ de leur pays d'origine

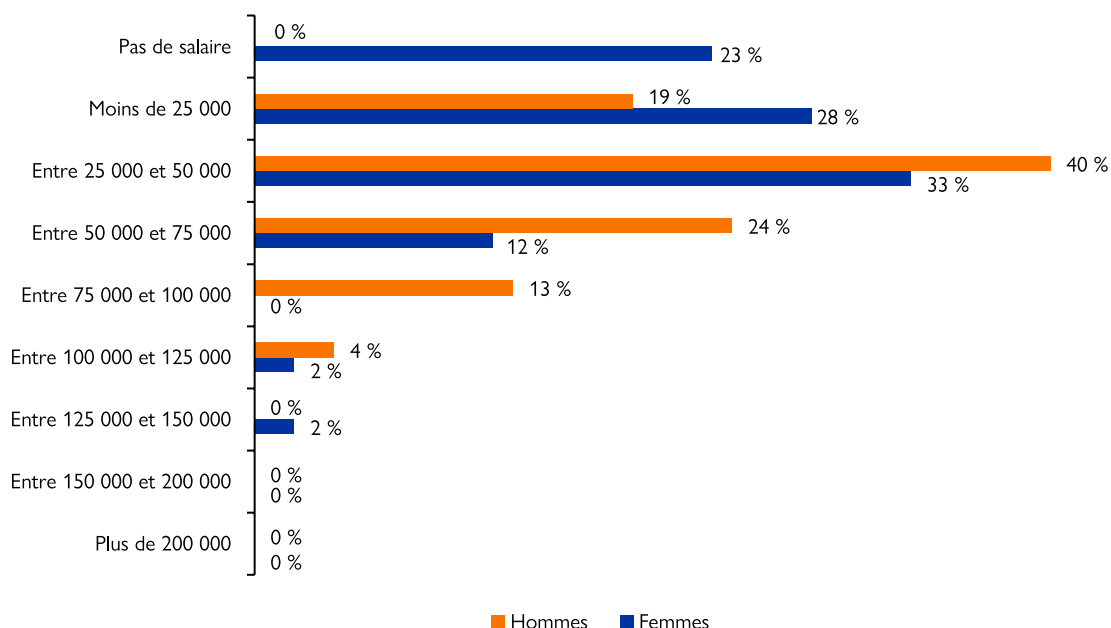


Graphique 17 : Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internes avant le départ de leur pays d'origine

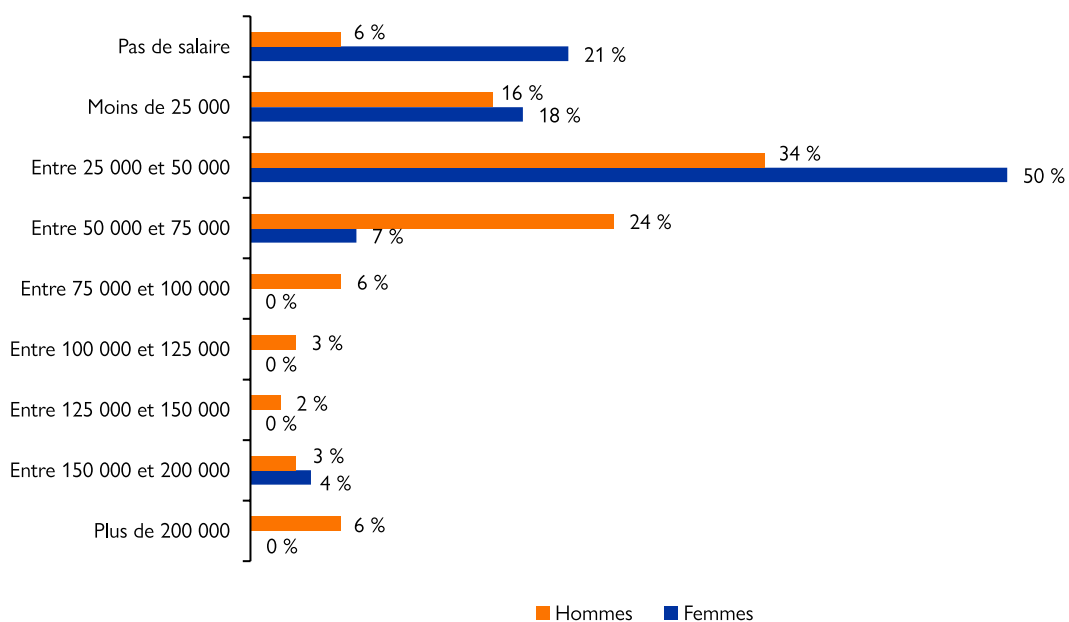


Avant le départ du lieu de résidence habituelle, les femmes migrantes internationales étaient plus nombreuses que les hommes et que les femmes migrantes internes à travailler dans l'agriculture rurale. Les femmes migrantes internes étaient davantage investies dans le commerce. L'agriculture de manière générale était moins pratiquée par les migrants internes que par les migrants internationaux. Ainsi, l'AUP correspond davantage à une opportunité pour les migrants internes qu'à un réel projet migratoire familial comme cela peut être le cas pour les travailleurs migrants internationaux.

Graphique 18 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internationaux avant le départ du pays d'origine (en FCFA)



Graphique 19 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internes avant le départ de la région d'origine (en FCFA)



Avant le départ, la majorité des enquêtés avaient un revenu mensuel égal ou inférieur à 50 000 FCFA¹⁶, ce qui est inférieur au SMIG fixé à 60 000 FCFA par mois depuis 2013¹⁷ en Côte d'Ivoire et montre un certain niveau de précarité des travailleurs migrants enquêtés.

¹⁶ 1 euro = 656,85 FCFA

¹⁷ CONSEIL DES MINISTRES: LE SMIG REVALORISE A 60 000FCFA (www.gouv.ci)

1.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales

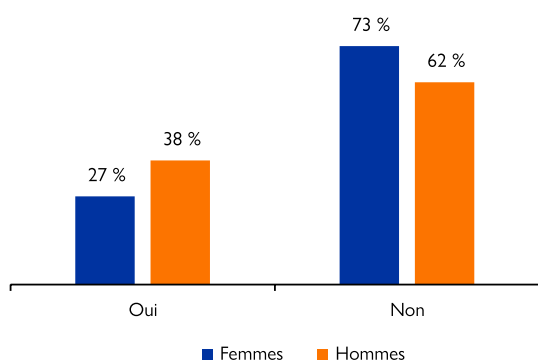
Vulnérabilités climatiques et environnementales dans le pays ou la région d'origine

Seuls 6 % des travailleurs migrants enquêtés déclarent qu'ils ont connu des vulnérabilités climatiques/ environnementales dans leur pays ou région d'origine. Parmi ce faible nombre d'enquêtés ayant répondu « oui » à la question des vulnérabilités climatiques dans leur lieu de résidence habituelle, les principales raisons avancées sont les inondations, l'urbanisation et l'érosion côtière pour les migrants internationaux et les inondations, et la sécheresse, l'urbanisation et la dégradation des terres pour les migrants internes.

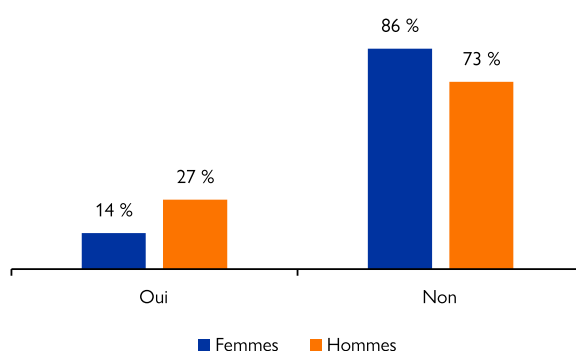
De plus, 100 % des femmes déclarent que ces vulnérabilités climatiques ont eu un impact négatif sur leurs activités professionnelles, contre 33 % des migrants internationaux et 88 % des migrants internes. Les enquêtés ayant répondu positivement à cette question, déclarent qu'ils ont dû abandonner certaines cultures, qu'ils ont observé la baisse de rendement ou encore la disparition de certaines ressources. Dans plus de 60 % des cas, les enquêtés ayant déclaré avoir connu des vulnérabilités climatiques dans leur pays ou région d'origine ont migré à cause de ces vulnérabilités climatiques.

Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques et environnementales

Graphique 20 : Choix d'Adiopodoumé comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internationaux



Graphique 21 : Choix d'Adiopodoumé comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internes

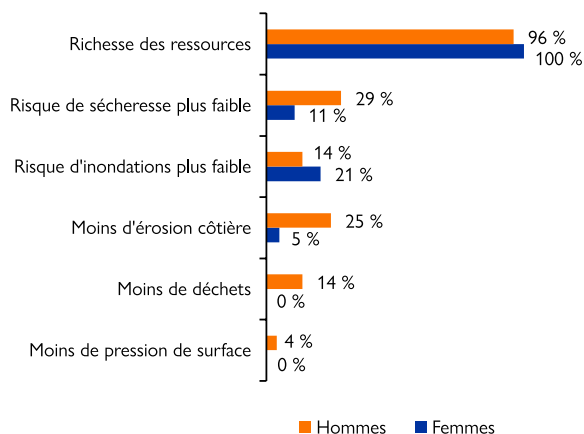


Les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les migrants internes à s'être installés à Adiopodoumé pour des raisons climatiques ou environnementales. De plus, les hommes semblent avoir davantage intégré cette raison dans leur choix de zone d'installation : 38 % des hommes migrants internationaux contre 27 % des femmes migrantes internationales et 27 % des hommes migrants internes contre 14 % des femmes migrantes internes.

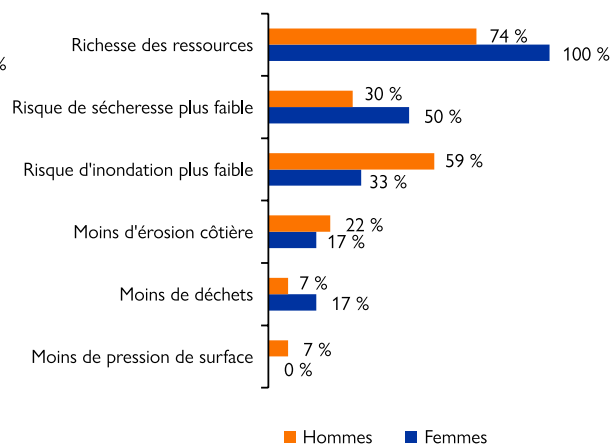
1 travailleur migrant international sur 3 et 1 travailleur migrant interne sur 4

déclarent avoir choisi de s'installer à Adiopodoumé pour des raisons climatiques et environnementales.

Graphique 22 : Raisons climatiques/ environnementales du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 23 : Raisons climatiques/ environnementales du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Les enquêtés ont déclaré avoir choisi de s'installer à Adiopodoumé principalement pour la richesse des ressources mais aussi pour la perception de risques d'inondation et de sécheresse plus faibles.

Vulnérabilités climatiques et environnementales dans votre zone de travail actuel

Une très grande majorité de migrants, avec une proportion plus importante de migrants internationaux, déclarent connaître des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail actuelle.

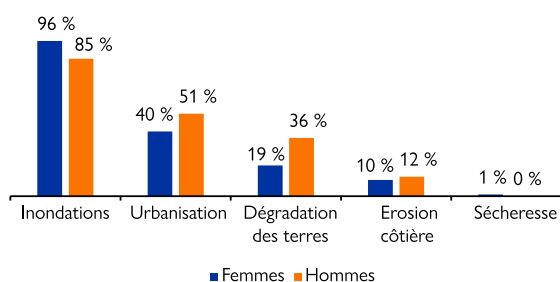
Sur la base de leurs déclarations, les femmes semblent être plus nombreuses à rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans le cadre de leurs activités dans l'AUP à Adiopodoumé.

Ainsi, il semblerait que les enquêtés ne s'étaient pas particulièrement renseignés, ni préparés concernant les vulnérabilités climatiques et environnementales présentes à Adiopodoumé.

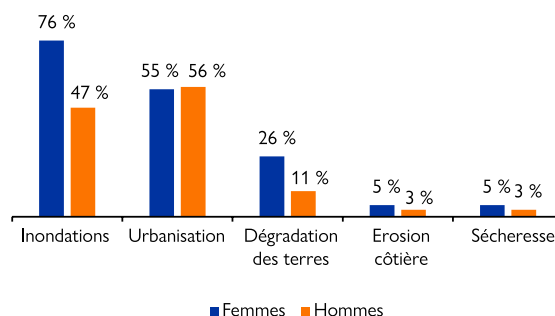
88 %
des travailleurs migrants internationaux déclarent rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail (dont 96 % des femmes et 81 % des hommes) contre

69 %
des travailleurs migrants internes (dont 86 % des femmes et 62 % des hommes)

Graphique 24 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 25 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Les trois principales vulnérabilités climatiques et environnementales auxquelles les enquêtés sont confrontés à Adiopodoumé sont : les inondations, l'urbanisation et la dégradation des terres. De manière générale, les femmes semblent être plus touchées par les inondations. En effet, les inondations affectent particulièrement les activités maraîchères qui sont majoritairement pratiquées par les femmes.

« L'urbanisation entraîne la réduction des surfaces cultivables, les inondations créent aussi des problèmes car ils n'ont pas mis de canalisation lors de la construction des quartiers, la boue s'écoule dans nos champs ».

(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Au cours des FG, les hommes migrants ont constaté certains changements au niveau des surfaces de production qui se réduisent au fur et à mesure de l'avancée de l'urbanisation à travers la construction de nouveaux quartiers et les travaux d'aménagement des routes. Les changements se manifestent par l'augmentation des prix des produits phytosanitaires et des semences. Selon un agriculteur : « le prix de l'engrais serait passé de 400 FCFA il y a de cela quelques mois à 1 000 FCFA et la boîte de semence des concombres est passée de 17 000 FCFA à 25 000 FCFA. » Cependant, les prix de vente des produits n'augmentent pas sous peine de voir leurs productions invendues comme l'affirme cet agriculteur : « Les denrées sont périssables, on ne peut pas les garder pendant plus de 3 jours sinon ils pourrissent. Donc nous sommes obligés de les vendre malgré les prix bas que les acheteurs nous proposent. »

Ainsi, la totalité des enquêtés ayant déclaré rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales affirment qu'elles affectent les activités menées dans l'AUP à Adiopodoumé.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer être affectées. En effet, les activités qu'elle pratiquent majoritairement, telles que le maraîchage, sont plus impactées notamment par les inondations. Elles sont d'ailleurs plus nombreuses que les hommes à notifier les inondations comme vulnérabilité climatique impactant leurs activités dans l'AUP à Adiopodoumé.

88 %

Des travailleurs migrants internationaux déclarent que les vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées affectent leur travail dans l'AUP à Adiopodoumé (dont 96 % des femmes et 81 % des hommes) contre

69 %

Des travailleurs migrants internes (dont 84 % des femmes et 62 % des hommes)

« Les surfaces de production ont diminué avec les inondations et l'urbanisation. La production a également baissé. Par contre, les prix de vente dépendent des produits. Celui des feuilles de patate est resté inchangé ces 15 dernières années. Pour les autres produits comme la tomate, le gombo, les prix changent selon la période. »

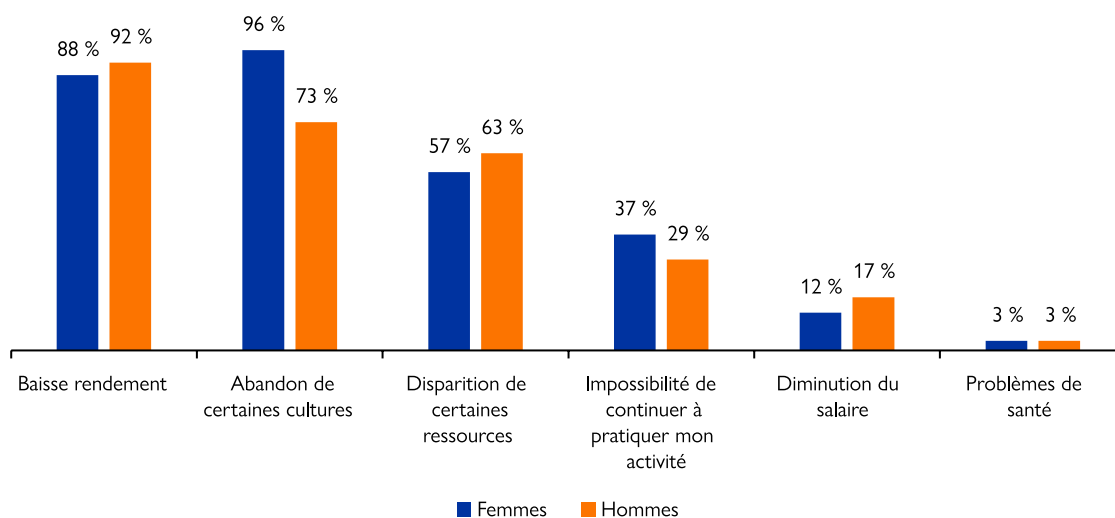
(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Les femmes autochtones ayant participé au FGD ont également mis en évidence les vulnérabilités climatiques qu'elles rencontrent et leur impact sur leur activité principale de production d'attiéké.

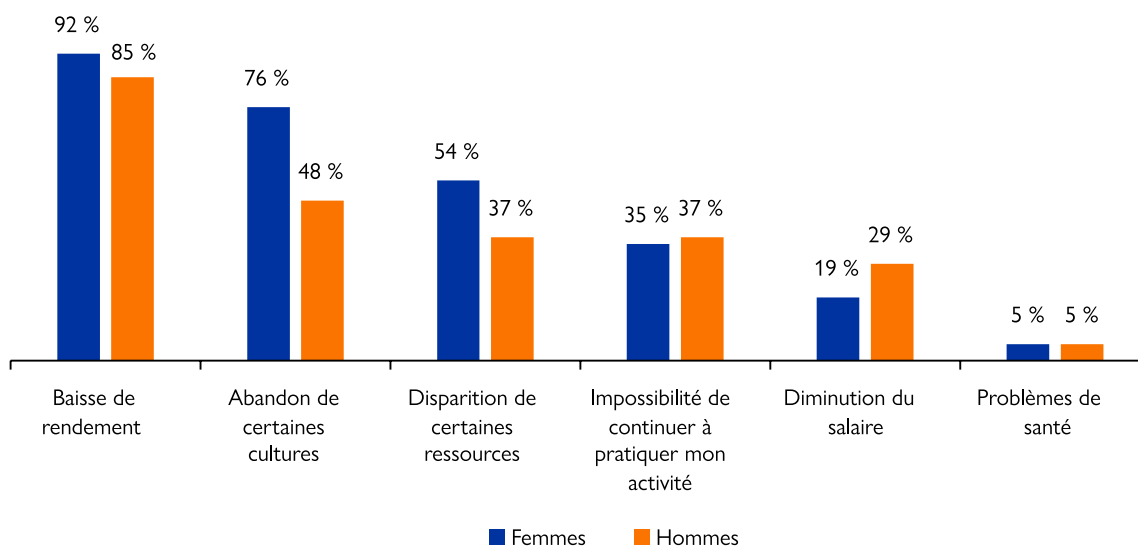
« Nous rencontrons plusieurs difficultés pendant la saison pluvieuse notamment dans la production de l'attiéké qui est notre principale activité et première source de revenu. Le séchage de la semoule de manioc, qui est une étape très importante dans la préparation de l'attiéké devient impossible à cause du manque de soleil. Les travailleuses migrantes arrêtent les activités de l'AUP et se reconvertissent dans d'autres activités. »

(FGD avec les femmes autochtones à Adiopodoumé)

Graphique 26 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 27 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internes à Adiopodoumé



La baisse de rendement, l'abandon de certaines cultures et la disparition de certaines ressources sont les principaux impacts des vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées par les travailleurs migrants enquêtés. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir dû abandonner certaines cultures pour se tourner vers d'autres moins impactées par ces vulnérabilités.

La diminution du salaire est citée en cinquième position, pouvant indiquer que les travailleurs migrants font preuve de résilience et trouvent des moyens de s'adapter pour réduire l'impact des vulnérabilités climatiques et environnementales sur leurs moyens de subsistance.

« Nous travaillons depuis toujours dans l'AUP plus précisément la culture de maraîchers. Cependant, en cas d'inondation de nos surfaces nous sommes obligés de mener d'autres activités pour subvenir à nos besoins ce sont notamment le commerce ou ouvrière dans les unités de production de l'attiéké. »

(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

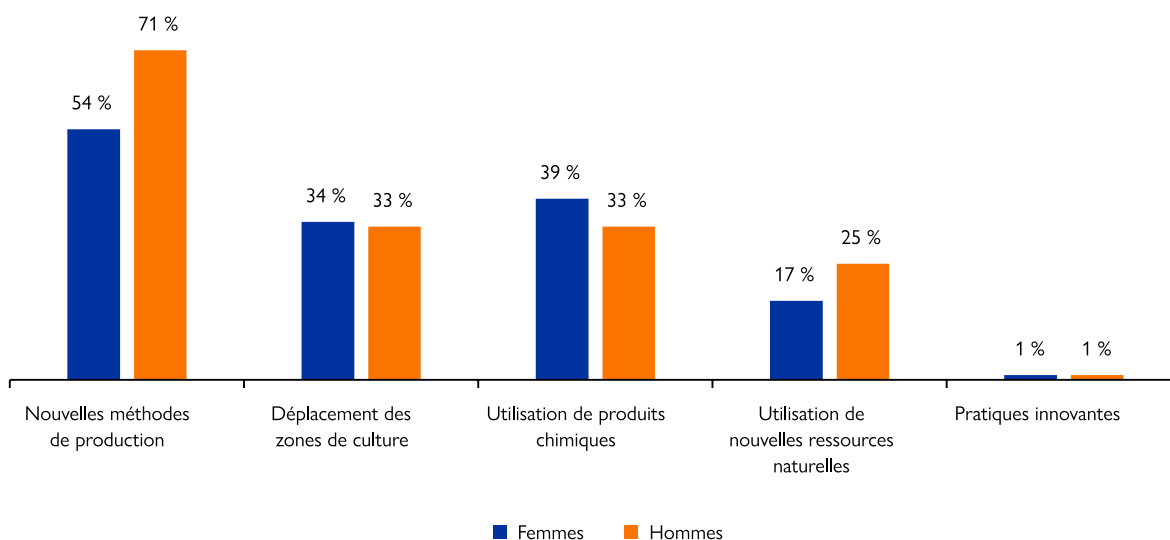
Les échanges avec les femmes migrantes au cours du FG mené à Adiopodoumé montrent que la gestion des ressources naturelles est affectée par ces risques climatiques et environnementaux venant perturber le mode de travail des migrantes et les obligeant à se reconvertir dans une autre activité. Cette situation n'a pas occasionné de conflits avec les autochtones. Bien au contraire, c'est à ces périodes que les travailleuses migrantes vont aider les femmes autochtones dans la production de l'attiéké et autres tâches, créant ainsi une bonne cohésion sociale et facilitant leur intégration.

Les participants au FG des hommes à Adiopodoumé expliquent que les plantes se développent peu à cause de la sécheresse et l'inondation des parcelles à cause des fortes pluies. En outre, les pluies seraient irrégulières, ce qui entraînerait la non-maîtrise des saisons depuis plusieurs années. Selon eux, la gestion des terres est devenue difficile avec le changement climatique. Lorsque les inondations surviennent, les agriculteurs sont obligés de se déplacer vers d'autres zones plus en hauteur ou d'arrêter complètement leurs activités le temps que les eaux des inondations s'assèchent.

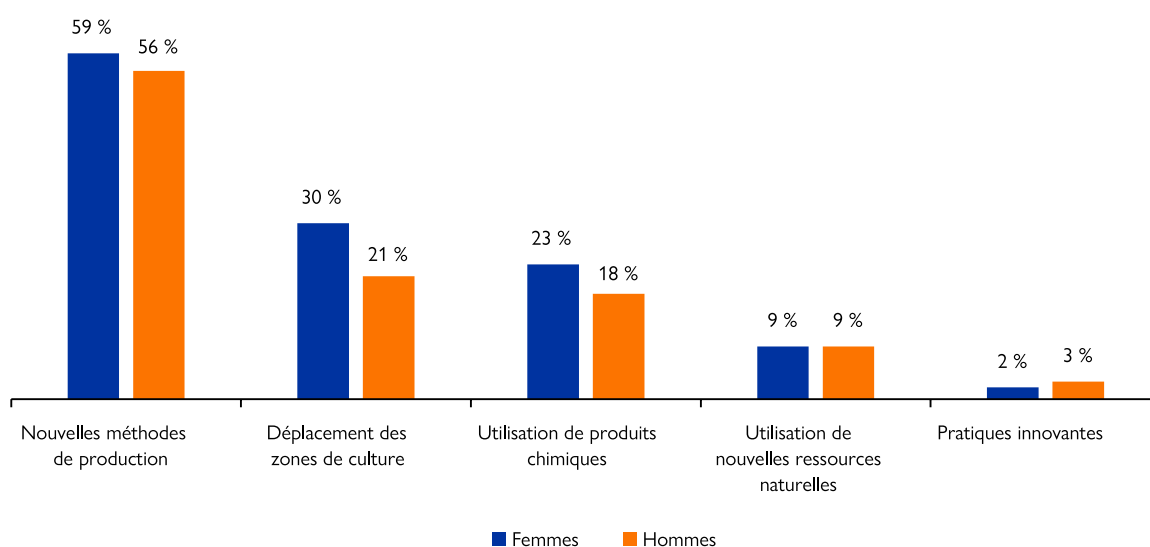
« Actuellement, l'harmattan survient dans le mois de décembre, alors qu'on devrait le ressentir en janvier, cela détruit les fleurs des plantes ».

(FGD avec les hommes migrants à Adiopodoumé)

Graphique 28 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internationaux pour faire face aux aléas climatiques à Adiopodoumé



Graphique 29 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internes pour faire face aux aléas climatiques à Adiopodoumé



Les nouvelles méthodes de production, le déplacement des zones de culture (dans un contexte d'urbanisation et de forte pression démographique) ainsi que l'utilisation de produits chimiques (causant d'autres problèmes environnementaux et sanitaires) sont les trois principales pratiques mises en place par les travailleurs migrants pour faire face aux vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées à Adiopodoumé.

Les discussions menées avec les travailleurs migrants et autochtones montrent que la prise de conscience des vulnérabilités climatiques que peuvent rencontrer les travailleurs de l'AUP mais aussi de l'impact sur leurs activités économiques est assez faible, mettant en évidence les besoins d'information et de sensibilisation sur ces questions.

Selon les hommes migrants ayant participé au FG à Adiopodoumé, les agriculteurs n'auraient aucune solution durable pour faire face au changement climatique. Par conséquent, les champs doivent être abandonnés pendant plusieurs mois ou alors il faut se déplacer pour aller créer d'autres champs.

Le FG mené avec les femmes autochtones vient confirmer ces propos : « *L'urbanisation est l'un des gros problèmes qui affecte nos activités dans la zone. Les terres cultivables sont en voie de disparition. Aucune solution n'est encore envisagée.* »

1.3. Le processus de décision et les motivations à la migration

Raison du départ du pays d'origine

Le départ de leur pays d'origine des travailleurs migrants internationaux est principalement motivé par le rapprochement familial dans 51% des cas (73% des femmes et 29% des hommes) ainsi que la recherche d'un emploi dans 42% des cas (21% des femmes et 63% des hommes). Dès lors, la raison du départ diffère en fonction du sexe de la personne enquêtée : les femmes migrent davantage dans le cadre d'un projet familial, notamment pour accompagner leur mari, faire des enfants et gérer le foyer alors que la migration des hommes est économique, s'inscrivant dans une volonté d'amélioration des conditions de vie de sa famille.¹⁸

Seuls 6% des travailleurs migrants ont déclaré avoir rencontré des vulnérabilités climatiques dans leur pays ou région d'origine. Cependant, 100% d'entre eux ont affirmé qu'ils avaient quitté leur lieu de résidence habituel du fait de ces vulnérabilités climatiques et de l'impact sur leurs activités professionnelles. En effet, ceci fait preuve de la multicausalité du phénomène migratoire, impliquant des facteurs au niveau macro (environnementaux, sociaux, économiques, démographiques, politiques), micro (âge, genre, éducation, préférences, langage, ethnie) et d'autres facteurs intermédiaires (cadre légal, coûts de la migration, réseaux sociaux, liens avec la diaspora).¹⁹

Selon les FG organisés avec les hommes migrants à Adiopodoumé, la grande majorité des migrants internationaux seraient arrivés dans la zone en tant qu'ouvriers dans les usines ou manœuvres agricoles. Pour eux, il s'agissait d'aller à l'aventure en Côte d'Ivoire pour faire fortune et rentrer dans leurs pays d'origine, comme l'affirme cet agriculteur burkinabé présent en Côte d'Ivoire avant les Indépendances :

« Moi, tout ce que je voulais, c'était venir en Côte d'Ivoire pour gagner de l'argent parce qu'à l'époque, au Burkina, c'était le rêve de tous les jeunes. J'ai quitté le Burkina avec juste le transport pour passer la frontière en train, puis je travaillais de ville en ville pour obtenir les frais de transport pour mes prochaines étapes de voyage jusqu'à ce que j'arrive à Abidjan. »

(FG avec les hommes migrants à Adiopodoumé)

Les migrants internes, quant à eux, pourraient être classés en deux groupes : ceux qui seraient venus dans la zone pour pratiquer essentiellement l'agriculture par manque de moyens pour continuer leurs études et ceux qui sont issus d'école de formation en agriculture qui ont choisi la zone du fait de la présence de terres cultivables.

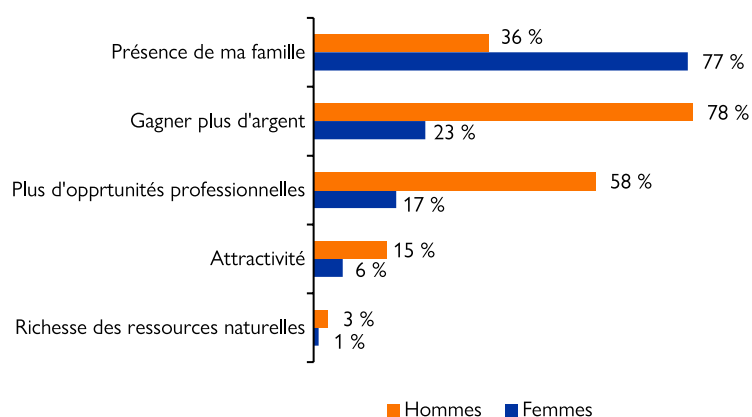
¹⁸ L'insécurité n'a été citée comme motif de départ du pays d'origine que dans 4% des cas pour les hommes ; alors que les raisons climatiques n'ont été citées par aucun des répondants.

¹⁹ Drivers of international migration | EMM2 (iom.int)

Raison du choix de la zone d'installation

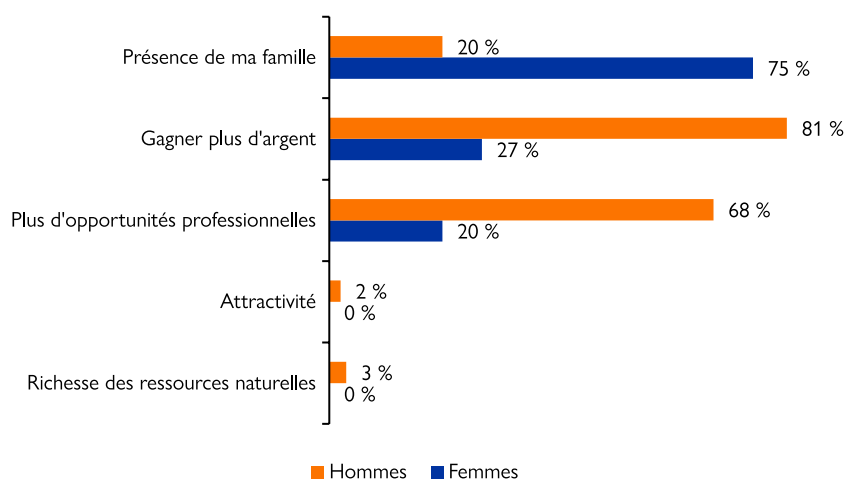
Les raisons du choix d'installation varient en fonction de la catégorie et du sexe des enquêtés. En effet, pour les travailleurs migrants internationaux, le principal moteur du choix du départ en Côte d'Ivoire et de cette localité plus précisément reste la présence de la famille alors que pour les migrants internes, les motivations professionnelles et financières sont les plus fréquemment citées.

Graphique 30 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Il existe un écart important entre les motivations des femmes et des hommes : 3 femmes sur 4 indiquent la présence de la famille comme principale raison du choix de la localité d'installation, dans un contexte où la femme tant à suivre son mari ou l'homme qu'elle accompagne. Pour 4 hommes sur 5, ils ont migré pour gagner plus d'argent et offrir de meilleures de conditions de vie à leur famille.

Graphique 31 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Le FG mené avec les femmes à Adiopodoumé montre que le mariage est le premier motif qui explique la venue des femmes migrantes à Adiopodoumé. Le choix de cette zone s'explique par le fait que leurs époux y étaient déjà installés.

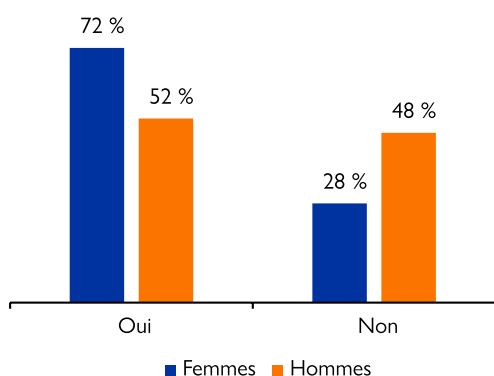
Durée de préparation du projet migratoire

Pour plus de la moitié des hommes, le projet de partir s'est construit dans l'année qui a précédé le départ. Près de 90 % des femmes n'ont pas répondu à la question « Depuis combien de temps pensiez-vous à quitter votre pays ou région d'origine avant votre départ ? » dans la mesure où elles ne sont pas à l'initiative de la migration et s'inscrivent davantage dans une migration d'accompagnement d'un membre de la famille, principalement leur mari ou leur conjoint.

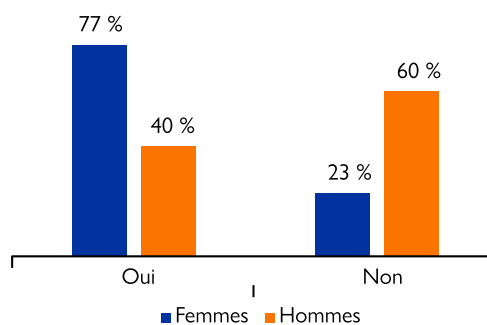
Influence dans la prise de décision de migrer et aide dans la préparation du départ

Il ressort des données collectées auprès des travailleurs migrants que les femmes et les hommes n'ont pas été influencés de la même manière dans leur projet migratoire. En effet, 51 % des hommes migrants internationaux et 48 % des hommes migrants internes ont pris seuls la décision de partir contre 13 % des femmes migrantes internationales et 7 % des femmes migrantes internes. Dans la grande majorité des cas, les femmes sont parties sur conseil de la famille voire suite à une obligation/pression familiale que les hommes ne connaissent pas. Elles ne sont donc pas à l'initiative de leur migration.

Graphique 32 : Aide reçue par les travailleurs migrants internationaux pour quitter leur pays d'origine



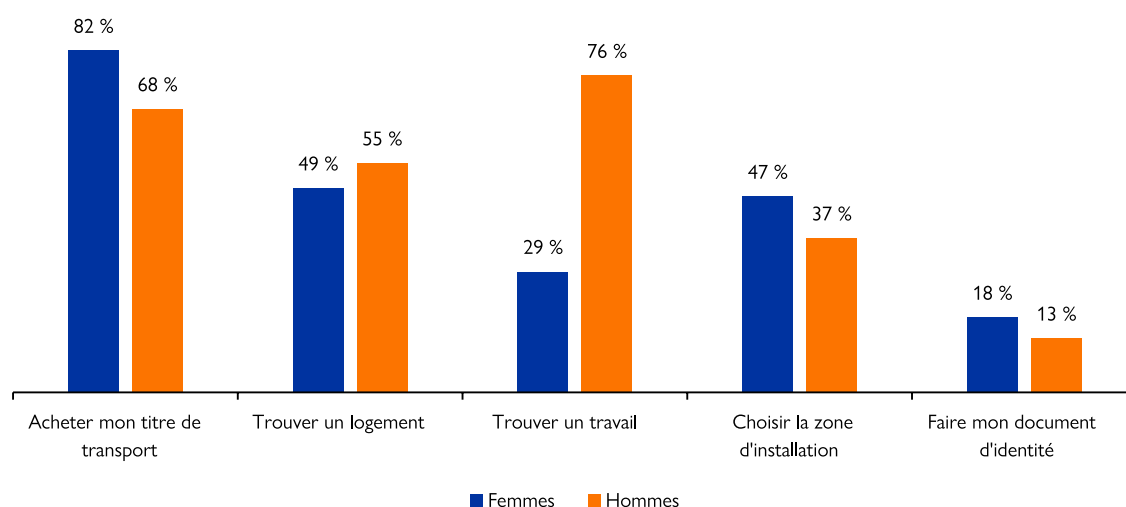
Graphique 33 : Aide reçue par les travailleurs migrants internes pour quitter leur région d'origine



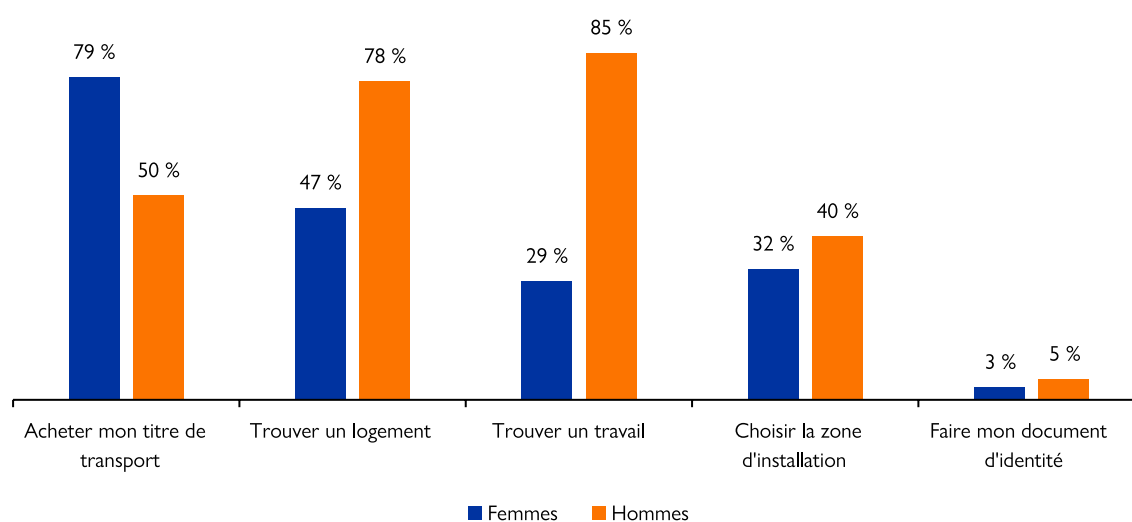
Les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les travailleurs migrants internes à avoir reçu de l'aide dans la préparation de leur départ pour Adiopodoumé (62 % contre 51 %), ce qui pourrait s'expliquer par le fait du changement de pays que n'ont pas à réaliser les migrants internes. De plus, les femmes ont davantage été aidées que les hommes (72 % des migrantes internationales et 77 % des migrantes internes).

Parmi les enquêtés ayant reçu une aide, cette dernière est venue, dans la plupart des cas, d'un membre de leur famille (94 % des migrantes internationales et 100 % des migrantes internes contre 71 % des migrants internationaux et 58 % des migrants internes). Les hommes sont plus nombreux à avoir été aidés par un ami (32 % des migrants internationaux contre 4 % des migrantes internationales et 43 % des migrants internes contre 0 % des migrantes internes). Ainsi, les femmes sont plus aidées par la famille que les hommes ; les hommes sont plus aidés que les femmes par un ami ; et les migrants internes sont plus aidés par un ami que les migrants internationaux.

Graphique 34 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internationaux avant leur départ pour Adiopodoumé



Graphique 35 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internes avant leur départ pour Adiopodoumé



Les femmes sont plus nombreuses à avoir été aidées à acheter leur titre de transport alors que les hommes sont plus nombreux à avoir été aidés à trouver du travail et un logement, ce qui relèverait de leur rôle en tant que principal soutien de la famille.

Les migrants internes sont moins nombreux que les migrants internationaux à avoir reçu de l'aide pour la réalisation d'un document d'identité leur permettant de voyager, n'ayant pas à traverser de frontière pour se rendre à Adiopodoumé.

Près de 90 % des enquêtés ont déclaré que rien ne leur avait été demandé en échange de cette aide. Cependant, les FG montrent qu'une certaine contrepartie a pu être demandée une fois arrivés sur place, comme le fait de travailler gratuitement pour la personne qui les aurait aidés à voyager. Le recrutement par abus de vulnérabilité et l'incapacité d'avoir un salaire sont des indicateurs d'exploitation laborale. Ils mettent le travailleur migrant dans une situation de servitude, en péril de pires formes d'exploitation laborale et sexuelle et d'enfreinte de ses droits humains.

Par ailleurs, les femmes sont moins fréquemment arrivées seules à Adiopodoumé que les hommes (15 % des migrantes internationales contre 70 % des migrants internationaux et 32 % des migrantes internes contre 72 % des hommes internes). Les femmes ont plus souvent voyagé avec leur conjoint, que ce soit avec ou sans les enfants.

« Les hommes sont les premiers à venir s'installer avec l'appui d'un proche déjà présent sur les lieux et font venir les femmes par la suite. »

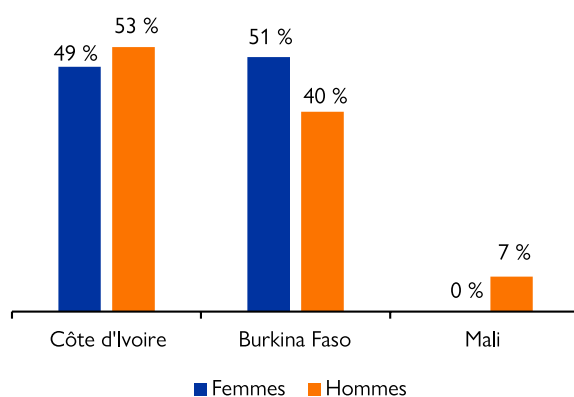
(FGD avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Dans près de 80 % des cas, femmes comme hommes et migrants internationaux comme internes avaient prévenu leur entourage de leur projet de quitter leur pays/région d'origine pour se rendre à Adiopodoumé. Dans aucun cas ils ne semblent avoir été découragés par leur entourage de partir.

1.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution

Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant de s'installer à Adiopodoumé

Graphique 36 : Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant installation à Adiopodoumé



Pour 48 % des travailleurs migrants internationaux enquêtés, Adiopodoumé représente le premier lieu de résidence après avoir quitté leur pays d'origine, le Burkina Faso ou le Mali.

Pour les autres, il s'agit de travailleurs migrants internationaux nés sur le territoire ivoirien ou qui ont résidé dans une autre région de la Côte d'Ivoire avant de s'installer à Adiopodoumé.

Lorsque les enquêtés ont déclaré résider en Côte d'Ivoire avant de s'installer à Adiopodoumé, dans près de la moitié des cas, ils résidaient déjà dans le District Autonome d'Abidjan et dans environ 20 % des cas dans la région d'Iffou, les deux principales régions de naissance des travailleurs migrants internationaux enquêtés nés en Côte d'Ivoire.

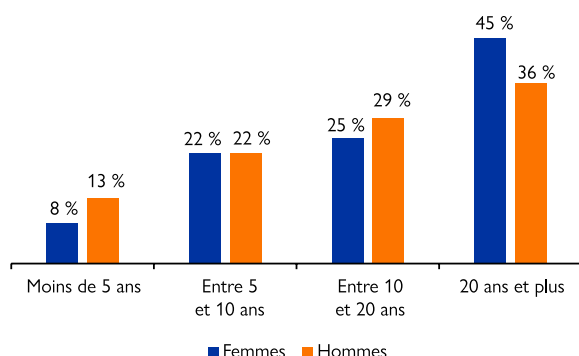
Région de résidence des travailleurs migrants internes avant de s'installer à Adiopodoumé

Avant de s'installer à Adiopodoumé, les migrants internes résidaient principalement dans les régions suivantes : le District autonome d'Abidjan (15 % dont 5 % des femmes et 19 % des hommes) ; le Gbêké (10 % dont 7 % des femmes et 11 % des hommes) ; le Bafing (8 % dont 11 % des femmes et 6 % des hommes) ; le Bounkani (6 % dont 14 % des femmes et 3 % des hommes) et le Gôh (6 % dont 5 % des femmes et 7 % des hommes).

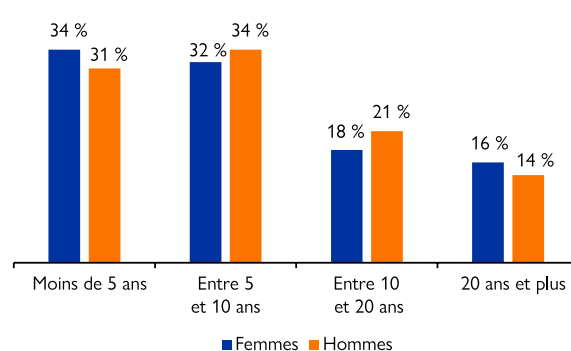
En comparant les principales régions de naissance des travailleurs migrants internes et leurs régions de résidence avant l'installation à Adiopodoumé, on note qu'il s'agit des cinq mêmes régions. Ainsi, Adiopodoumé semblerait représenter pour la majorité des migrants internes, la première destination suite à leur départ de leur région de naissance, avec une proportion plus importante d'hommes enquêtés ayant mentionné le District autonome d'Abidjan comme précédent lieu de résidence, indiquant qu'environ 10 % des hommes ont d'abord migré vers une autre localité du District autonome d'Abidjan avant de s'installer à Adiopodoumé.

Durée de résidence à Adiopodoumé et intention d'y rester

Graphique 37 : Durée de résidence des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 38 : Durée de résidence des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Plus de deux travailleurs migrants internationaux sur trois enquêtés résident à Adiopodoumé depuis au moins 10 années (70 % des femmes et 65 % des hommes). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à résider à Adiopodoumé depuis au moins 20 années (45 % contre 36 %). Quant aux travailleurs migrants internes, deux sur trois résident à Adiopodoumé depuis moins de 10 ans. Ainsi, les travailleurs migrants internationaux enquêtés sont installés à Adiopodoumé depuis plus longtemps que les migrants internes : 40 % des migrants internationaux y sont installés depuis au moins 20 ans contre 15 % des migrants internes.

Au cours du FGD mené avec les femmes à Adiopodoumé, il ressort que la durée de résidence et de travail dans la zone varie entre 3 ans et 30 ans et la majorité a au moins 15 ans d'activités dans la zone.

Pour les deux catégories de travailleurs migrants enquêtés, au moment de leur arrivée à Adiopodoumé, la grande majorité ne savait pas combien de temps ils allaient y rester : 70 % des migrants internationaux (dont 76 % des femmes et 64 % des hommes) et 69 % des migrants internes (84 % des femmes et 62 % des hommes). Les femmes sont donc plus nombreuses à connaître leur durée d'installation à Adiopodoumé, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'elles sont davantage dans une dynamique migratoire d'accompagnement dans laquelle elles peuvent être moins décisionnaires. La deuxième réponse la plus fréquemment citée par les enquêtés est qu'ils avaient pour intention de s'y installer de manière permanente : 11 % des migrants internationaux et 10 % des migrants internes.

Enfin, au cours des focus groups organisés à Adiopodoumé avec les travailleurs migrants internationaux et internes, ces derniers n'ont exprimé aucune intention de retour dans leur pays ou région d'origine à court terme, ceci est surtout vrai pour les migrants internationaux travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé qui seraient prêts à migrer vers une autre région de la Côte d'Ivoire si leur situation économique le demande mais pas à rentrer dans leur pays d'origine. Initialement, avant de quitter le pays d'origine, le projet était de venir « faire fortune » en Côte d'Ivoire puis de rentrer au pays. Cependant, n'ayant jamais réussi à accumuler le capital nécessaire, les migrants internationaux préfèrent rester en Côte d'Ivoire, pays dans lequel leur situation économique reste meilleure que celle offerte par leur pays d'origine. Concernant les migrants internes, certains d'entre eux au cours des FG ont exprimé l'intention à moyen ou long terme de rentrer dans leur région d'origine, une fois que leur situation économique le permettra.

« Nous sommes nés ici, et on a duré ici , on ne peut plus retourner au pays. Le retour au pays ou la région d'origine est envisagé pour certains d'entre nous lorsqu'ils auront les moyens et atteint leurs objectifs. Mais c'est impossible pour d'autres puisqu'on nous considère comme des étrangers dans nos pays d'origine. »

(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Enfin, en ce qui concerne les femmes, il semblerait que la décision de repartir ne leur appartienne pas et revienne davantage à l'homme pour celles qui sont mariées, c'est-à-dire la grande majorité d'entre elles, ce qui pourrait avoir tendance à renforcer leur vulnérabilité face à certaines situations ne possédant pas réellement de pouvoir de décision.

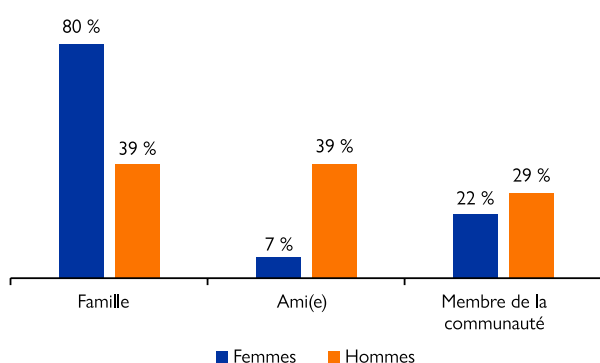
1.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales

Aide dans la recherche de travail dans l'AUP à Adiopodoumé

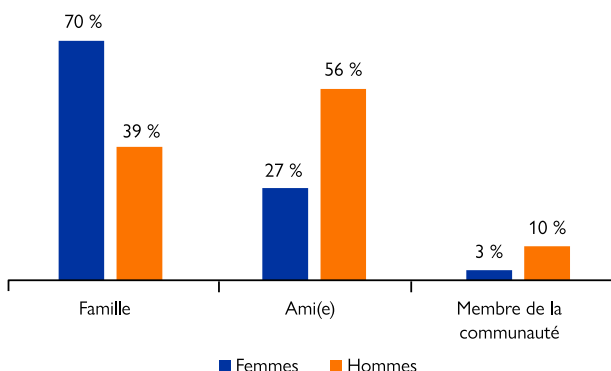
83%

des travailleurs migrants ont été aidés dans le processus de recherche de travail dans l'AUP à Adiopodoumé, sans distinction entre les sexes, ni entre les catégories de migrants.

Graphique 39 : Personnes ayant aidé les migrants internationaux à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé

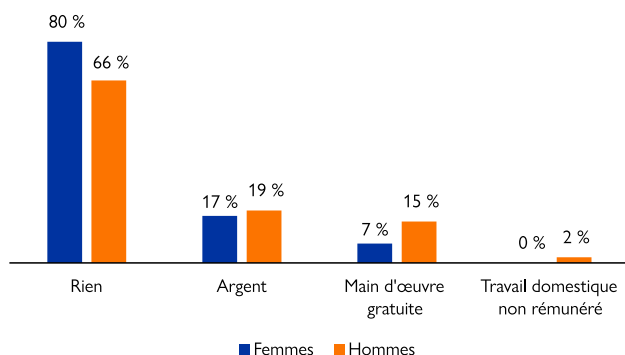


Graphique 40 : Personnes ayant aidé les migrants internes à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé

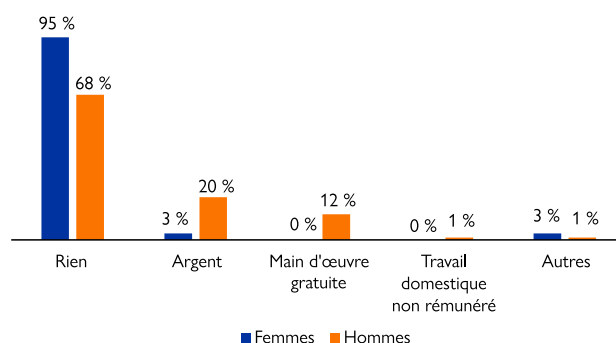


Les femmes sont davantage soutenues que les hommes par leur famille dans leur recherche de travail dans l'AUP, la migration des femmes s'inscrivant dans le cadre d'un projet familial. Les hommes se tournent davantage vers des amis, surtout pour les migrants internationaux, ou des membres de la communauté pour les migrants internationaux.

Graphique 41 : Contrepartie fournie par les migrants internationaux en échange de l'aide à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé



Graphique 42 : Contrepartie fournie par les migrants internes en échange de l'aide à trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé

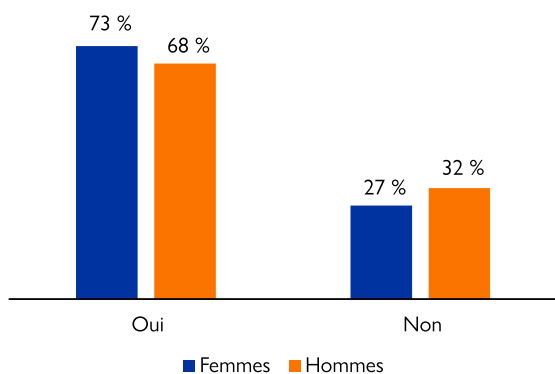


La majorité des migrants enquêtés ont déclaré ne rien avoir eu à donner en échange de l'aide fournie par un de leurs proches ou un membre de leur communauté pour trouver du travail dans l'AUP à Adiopodoumé. Ceci est surtout présent chez les femmes (80 % des migrantes internationales et 95 % des migrantes internes) qui ont davantage été aidées par la famille.

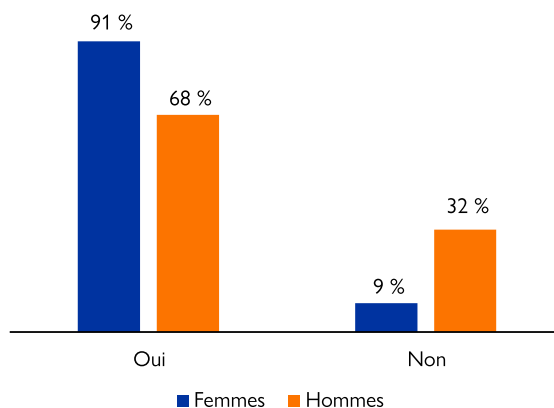
Par ailleurs, suite aux échanges avec les travailleurs migrants, notamment internationaux, la perception de la contrepartie à fournir en échange de cette aide à trouver un emploi peut être influencée par le fait que certaines pratiques ont été complètement intégrées dans les habitudes des migrants de la sous-région souhaitant migrer en Côte d'Ivoire pour y trouver un emploi. En effet, les FG montrent que nombreux sont les migrants internationaux à avoir été recrutés directement dans leur village d'origine, notamment au Burkina Faso, par des compatriotes déjà installés en Côte d'Ivoire. Ces nouveaux migrants seront pris en charge par ceux déjà présents en Côte d'Ivoire, leur transport, leur nourriture et leur logement seront payés et ils travailleront gratuitement sur une période d'un an maximum pour la personne qui les a fait venir en Côte d'Ivoire et qui exploite lui-même une terre qu'il loue aux autochtones. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ces nouveaux travailleurs se voient également octroyer une petite parcelle pour produire à leur propre compte.

Connaissance de la zone d'installation avant le départ du pays/de la région d'origine

Graphique 43 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine



Graphique 44 : Connaissance des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine



La majorité (plus de 70 %) des travailleurs migrants enquêtés savaient dans quelle zone de la Côte d'Ivoire ils allaient s'installer au moment de leur départ de leur lieu de résidence habituelle. Ce constat est plus fort chez les femmes, puisqu'il concerne 91 % des migrantes internes et 73 % des migrantes internationales dans un contexte de migration d'accompagnement où les femmes ne choisiraient pas nécessairement la destination. Les hommes, notamment le plus jeunes, pourraient également s'engager dans la migration comme une aventure, en quête d'opportunités.

Connaissance de la perspective de travailler dans l'agriculture urbaine et périurbaine avant le départ du pays/de la région d'origine

Ce taux assez élevé pourrait signifier le départ pour une localité dans une optique de recherche de travail et d'amélioration de ses conditions de vie, sans nécessairement connaître les opportunités professionnelles qui pourraient se présenter. La présence de membres de l'entourage ou de la communauté d'origine dans la zone pourrait également influencer le choix de la zone et suffire pour choisir la destination de la migration.

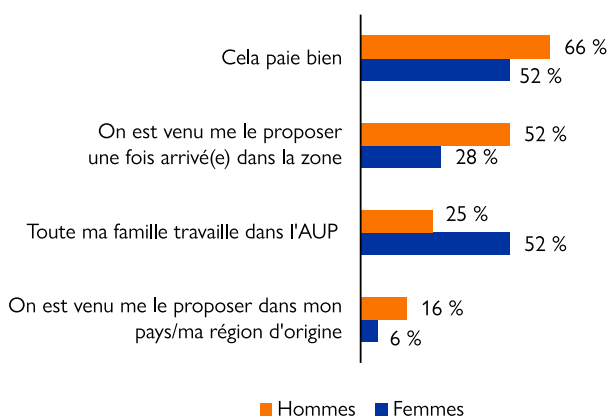
51 %
des travailleurs migrants ne savaient pas qu'ils allaient travailler dans l'AUP au moment de leur départ de leur pays/région d'origine pour s'installer à Adiopodoumé.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à savoir qu'elles allaient travailler dans l'AUP au moment de leur départ de leur lieu de résidence habituelle, ce qui pourrait indiquer un projet professionnel moins construit que celui des hommes ainsi que le fait de rejoindre son mari et d'identifier le secteur d'activités une fois sur place. De plus, les participantes au FG ont indiqué que l'ensemble de la famille travaille sur la même parcelle exploitée par l'homme, au sein de laquelle existe une division sexuée des tâches. Ainsi, la femme suit l'homme dans sa migration et dans son projet professionnel. Cependant, elle bénéficie également d'une parcelle qu'elle exploite pour son propre compte.

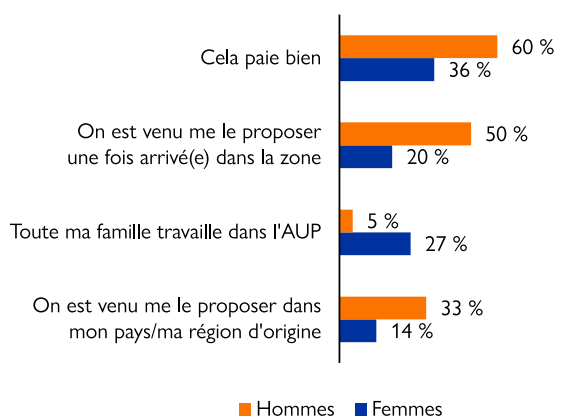
Principales raisons du choix de l'agriculture urbaine et périurbaine comme secteur d'activités à Adiopodoumé

Au cours du FG avec les hommes migrants, les participants ont évoqué comme raison du choix de venir travailler à Adiopodoumé dans l'AUP, la proximité de la clientèle et donc des marchés plus accessibles par rapport à l'agriculture rurale. En outre, il existerait moins de problèmes de transport pour acheminer les produits vers les marchés et enfin, les productions pourraient être écoulées à des prix plus élevés qu'en milieu rural.

Graphique 45 : Principales raisons du choix de l'agriculture urbaine et périurbaine comme secteur d'activités par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 46 : Principales raisons du choix de l'agriculture urbaine et périurbaine comme secteur d'activités par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Adiopodoumé sont trois fois plus nombreux que les travailleurs migrants internes à avoir été motivés par le choix de l'AUP du fait que toute leur famille travaille déjà dans ce secteur d'activités (38 % des migrants internationaux contre 12 % des migrants internes), avec une proportion plus importante de femmes qui vont être influencées par la famille. Ainsi, pour les travailleurs migrants internes, l'AUP serait plus un choix lié à une opportunité qui se présenterait qu'un projet familial construit. Par ailleurs, les migrants internes ont été plus nombreux que les migrants internationaux à déclarer que l'AUP était plus rentable que l'agriculture rurale (11 % contre 4 %). Enfin, un travailleur migrant sur deux, s'est vu proposer de travailler dans l'AUP une fois arrivé sur place.

Type de contrat d'exploitation

Pour le reste, 11 % des travailleurs migrants internationaux ont déclaré être des salariés agricoles, travaillant pour un exploitant (dont 3 % des femmes et 19 % des hommes) contre 28 % des migrants internes (dont 14 % des femmes et 34 % des hommes), c'est-à-dire qu'ils louent la terre aux autochtones pour l'exploitation, dans un contexte de l'AUP dans ces localités où seuls les autochtones peuvent posséder la terre. La proportion de propriétaires terriens au sein de l'échantillon est très faible, 1 % pour chacune des deux catégories de migrants.

88 %

des travailleurs migrants internationaux déclarent être des exploitants (dont 94 % des femmes et 81 % des hommes) contre

69 %

des travailleurs migrants internes (dont 86 % des femmes et 65 % des hommes).

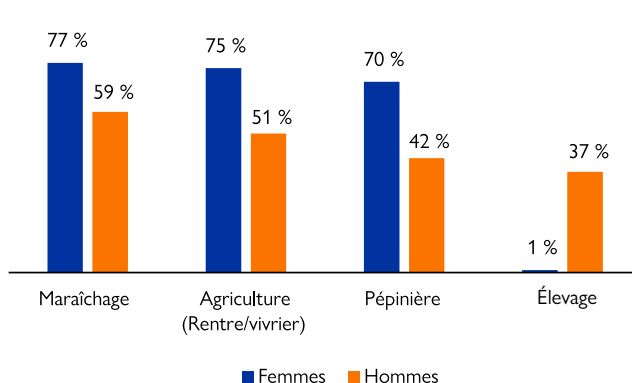
Ainsi, les migrants internationaux travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé sont plus nombreux à être des exploitants que les migrants internes, dans une proportion plus importantes pour les femmes.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que les migrants internationaux sont installés depuis plus longtemps dans la zone avec un projet familial de travailler dans l'AUP plus structuré.

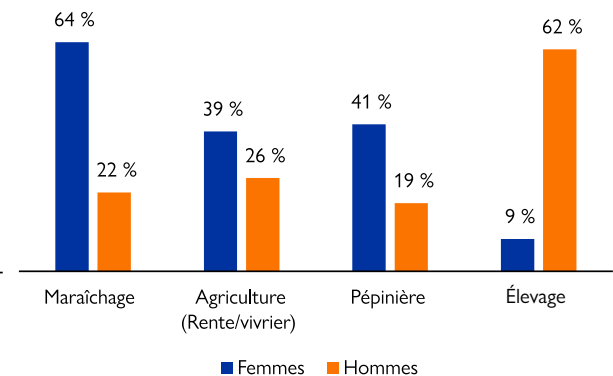
Activités réalisées dans l'agriculture urbaine et périurbaine à adiopodoumé

Les branches de l'agriculture dans lesquelles les travailleurs migrants enquêtés à Adiopodoumé se sont investies diffèrent de manière significative en fonction de la catégorie de migrants et du sexe du travailleur.

Graphique 47 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 48 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Au cours des FGD, les participants ont déclaré que les femmes et les hommes se répartiraient les tâches en fonction de l'effort physique qu'elles demandent, les tâches les plus difficiles physiquement seraient a priori dédiées aux hommes.

Les migrants internationaux sont fortement présents dans le maraîchage (68 % contre 35 % pour les migrants internes) ; l'agriculture (63 % contre 30 % pour les migrants internes) et la pépinière (56 % contre 26 % pour les migrants internes). Les migrants internes, quant à eux, investissent plus massivement l'élevage (46 % contre 19 % pour les migrants internes).

Toutes catégories de migrants confondues, les femmes travaillent davantage que les hommes dans le maraîchage, l'agriculture et la pépinière, alors que les hommes se tournent plus vers l'élevage. Le FG mené avec les femmes migrantes à Adiopodoumé montre qu'elles ont pour activité principale les cultures maraîchères (gombo, klouala, feuilles de patate, sorgho ou encore la tomate). Les migrantes internes héritent de l'activité de leurs mères qui l'ont pratiquée sur plusieurs années et se sont généralement les époux qui leur trouvent l'espace sur lequel cultiver.

« Nous pratiquons l'AUP car il n'y a plus d'espace cultivable à cause de l'urbanisation. La culture maraîchère est une activité dans laquelle nous avons de l'expérience parce que nous l'avons pratiquée au pays. Et comme nous n'avons pas une bonne connaissance pour les autres cultures, nous préférons faire celle que nous connaissons le mieux. (...) Nous louons les terres aux autochtones Ebriés, et ce sont nos maris qui nous ont trouvé ces terres. Ces parcelles de terre étaient par le passé des plantations de bananes qui ont été abandonnées à cause de l'inondation. C'est par la suite que la communauté villageoise les ont confiées au doyen de la communauté Burkinabé qui nous facilite la location. »

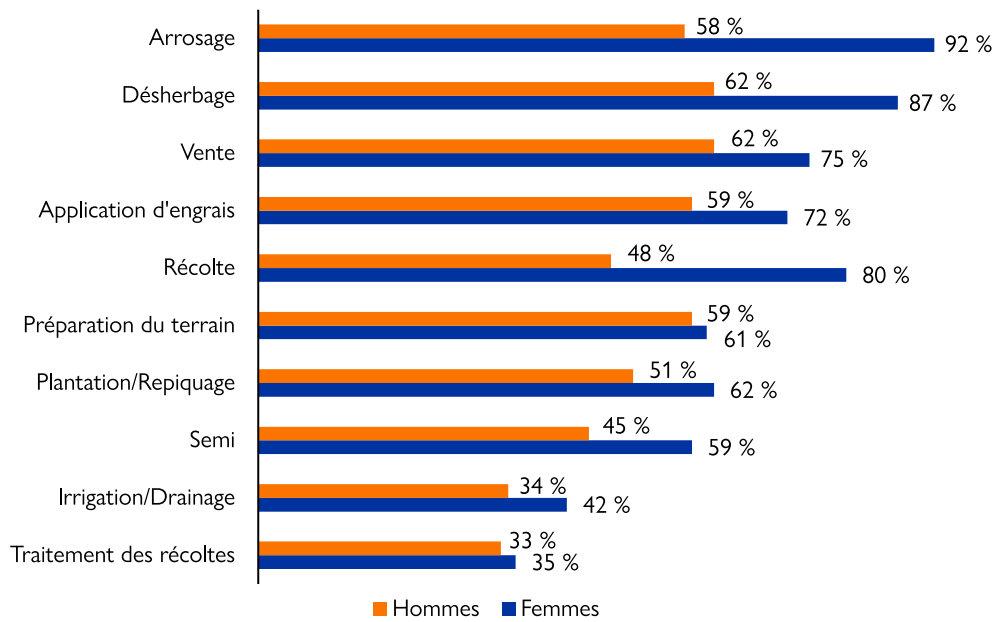
(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Les taux observés mettent en évidence le fait que les travailleurs migrants tendent à s'investir dans plusieurs branches, soit de manière simultanée, soit à différents moments de leur parcours, sachant que les travaux sont également répartis sur toute l'année et également pour ne pas rester sans activité en fonction des saisons. Cela semble être moins le cas chez les autochtones, comme le montre cette citation d'une femme autochtone ayant participé au FGD à Adiopodoumé : « *Nous préparons l'attiéké et le commercialisons. En dehors de l'attiéké, nous ne faisons rien d'autre.* »

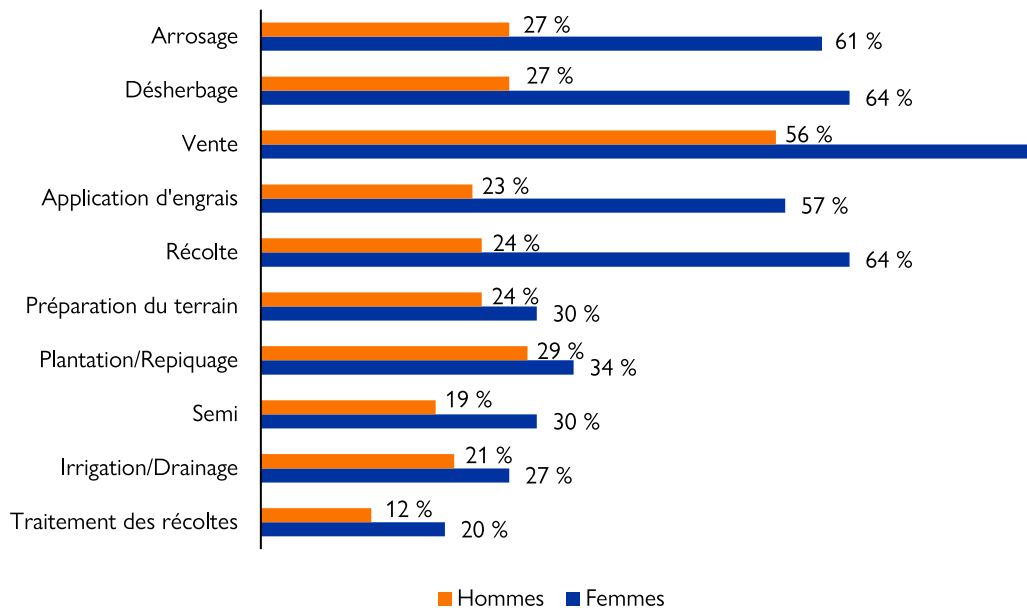
Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs migrants enquêtés réalisent des activités à deux niveaux de la chaîne de valeur de l'AUP à Adiopodoumé : la production (98 % des migrants internationaux contre 81 % des migrants internes) et la vente (94 % des migrants internationaux et 98 % des migrants internes). Ainsi, la majorité des enquêtés vendraient ce qu'ils produisent. Ils ne sont par contre pas du tout investis dans la transformation de ce qu'ils produisent²⁰.

²⁰ À titre d'exemple, l'attiéké est entièrement produit, transformé et vendu par les femmes autochtones.

Graphique 49 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internationaux dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Adiopodoumé



Graphique 50 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internes dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Adiopodoumé



« Les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes activités. En effet, les hommes font les buttes pour eux et pour les femmes tandis que les femmes et les enfants (10 à 15 ans) désherbent, coupent les feuilles de patates ; les attachent pour la commercialisation. La culture de la salade est pénible pour les femmes, elle est donc réservée aux hommes. Dans leurs activités il leur arrive de recruter de la main d'œuvre migrante que sont les Mossis et les Dioulas. »

(FGD avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

De plus, les tâches réalisées au sein de chacune d'entre elles ne sont pas les mêmes en fonction du sexe et de la catégorie de migrant à laquelle la personne appartient.

En effet, les travailleurs migrants internes semblent être moins nombreux que les internationaux à réaliser l'ensemble de ces tâches avec des taux allant du simple au double, sauf pour la vente. De plus, toute catégorie de migrant confondue, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se voir confier les tâches telles que l'arrosage, la récolte, le désherbage ou encore l'application des engrais. La grande majorité des femmes réalisent donc une grande diversité de tâches dans la branche de l'AUP dans laquelle elles travaillent à Adiopodoumé.

Dans près de 90% des cas, les enquêtés ont déclaré que ces tâches réalisées ont toujours été les mêmes depuis leur arrivée dans la zone, même si les femmes migrantes ont précisé au cours du FGD que certaines tâches ont pu évoluer avec l'usage des herbicides et autres produits chimiques.

En outre, environ la moitié des travailleurs migrants enquêtés estiment que les travailleurs migrants et les travailleurs autochtones ne réalisent pas les mêmes tâches au sein de l'AUP à Adiopodoumé (46% contre 38%). La principale raison avancée par les enquêtés est que les travailleurs autochtones possèdent la terre à l'inverse des travailleurs migrants qui la louent pour l'exploiter.

« Les femmes Ebriés fabriquent de l'attiéké tandis que les migrants pratiquent l'agriculture (le maraîchage (principalement les feuilles de patate pour les femmes et la salade pour les hommes), la culture de manioc, de maïs) et ils participent à toutes les activités économiques de notre communauté (le commerce, les aides à domicile, le transport). (...) En général les femmes font la culture de produits maraichers sauf la salade qui est réservée aux hommes. Les hommes en plus de la salade cultivent le manioc. »

(FG avec les femmes autochtones à Adiopodoumé)

Conditions de travail

Ainsi, les travailleurs migrants internes sont plus nombreux que les migrants internationaux à avoir connaissance des conditions de travail qui les attendent dans la localité de destination avant de quitter leur lieu de résidence habituelle.

La proportion des femmes pour les deux catégories de migrants ayant connaissance des conditions de travail est deux fois moins importante que celle des hommes, montrant un manque d'information avant le départ du pays d'origine et une dépendance plus importante des femmes ainsi qu'un potentiel renforcement de leurs vulnérabilités face aux conditions de travail. Lorsque ces conditions de travail étaient connues, elles ont été respectées dans la grande majorité des cas.

31 %
des travailleurs migrants internationaux enquêtés connaissaient les conditions de travail à Adiopodoumé avant de quitter leur pays d'origine (dont 20 % des femmes et 42 % des hommes) contre

40 %
des travailleurs migrants internes (dont 25 % des femmes et 46 % des hommes)

« Pour certains, les familles sont installées depuis plusieurs générations. Et pour d'autres, il s'agit d'un proche déjà sur place qui facilite ton arrivée. Le salaire n'est toutefois pas défini mais l'accès facile à un emploi et une surface cultivable restent la première motivation. »

(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Femmes comme hommes ont déclaré dans la quasi-totalité des cas être satisfaits de leurs conditions de travail. En effet, les échanges avec les travailleurs migrants montrent un engagement des ces derniers dans leur travail et une appréciation de la flexibilité offerte par les activités menées dans l'AUP, notamment pour les femmes qui ont également, en majorité, à leur charge la gestion du foyer.

Au regard du chiffre présenté ci-contre, il semblerait que l'objectif de migration de travail consistant à l'amélioration des conditions de travail et de vie soit atteint par les travailleurs migrants enquêtés.

85 %

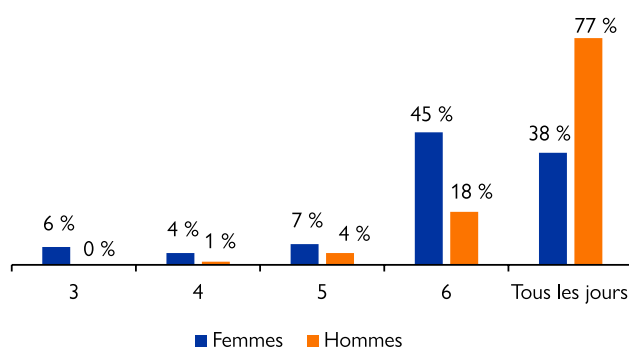
des travailleurs migrants internationaux et internes enquêtés déclarent que leurs conditions de travail actuelles dans l'AUP à Adiopodoumé sont meilleures que celles qu'ils avaient avant de quitter leur pays/région d'origine.

« Les conditions de vie sont meilleures que dans nos pays d'origine. Il faut bien travailler pour vivre or là-bas nous manquons de terre et l'activité dans l'AUP est difficile à cause des conditions climatiques. (...) Parmi les difficultés qui existent dans nos pays/régions d'origine, on peut citer entre autres l'aridité des sols et le manque d'opportunité pour obtenir un emploi. »

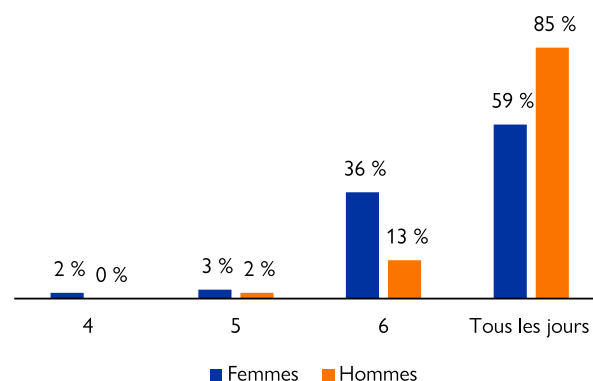
(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Le FG avec les hommes à Adiopodoumé montre que ces derniers considèrent comme bonnes leurs conditions de travail et de vie. La plus grande partie d'entre eux sont à leur propre compte. En outre, ils ne rencontreraient pas de difficultés pour se loger convenablement au même titre que les populations autochtones.

Graphique 51 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internationaux à Adiopodoumé



Graphique 52 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internes à Adiopodoumé

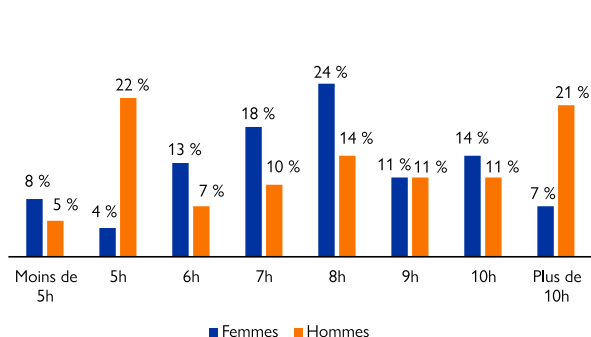


La majorité des migrants enquêtés travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé ont déclaré travailler tous les jours. Parmi les travailleurs migrants enquêtés, les internes sont plus nombreux que les internationaux à travailler tous les jours : 77 % (dont 59 % des femmes et 85 % des hommes) contre 58 % (dont 38 % des femmes et 77 % des hommes). Le taux de femmes, surtout migrantes internationales, ayant déclaré ne pas travailler tous les jours est plus important que celui des hommes, même si elles travaillent dans la quasi-totalité des cas au moins 6 jours. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait qu'elles sont majoritairement en charge de la gestion du foyer et des tâches afférentes.

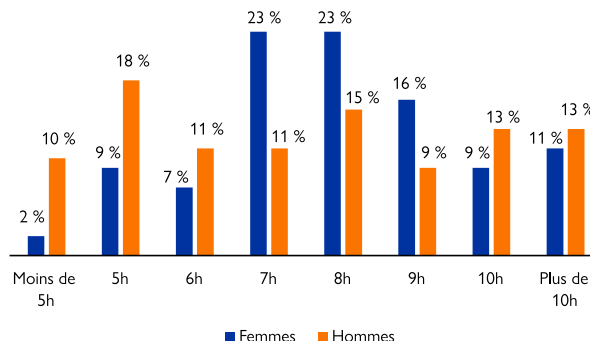
Le nombre d'heures travaillées par semaine par les enquêtés est assez disparate, dépendamment des tâches réalisées par chacun et les besoins liés à la saison.

Sur la base des déclarations des enquêtés, plus de la moitié d'entre eux travaillent entre 8h et plus de 10h par jour, avec une proportion plus importante d'hommes travaillant plus de 10h par jour (21 % des migrants internationaux et 13 % des internes pour respectivement 7 % et 11 % chez les femmes).

Graphique 53 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé

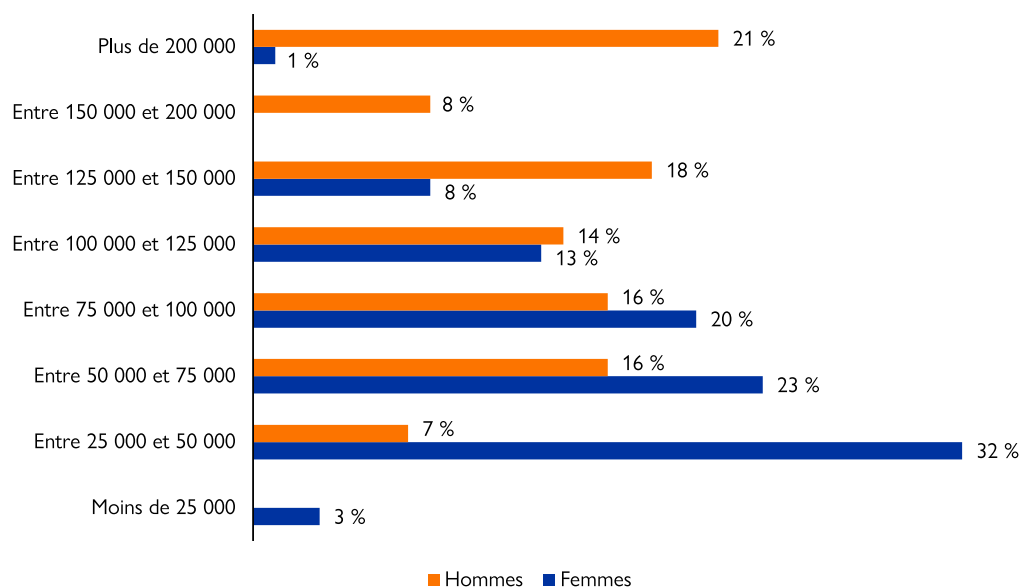


Graphique 54 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé

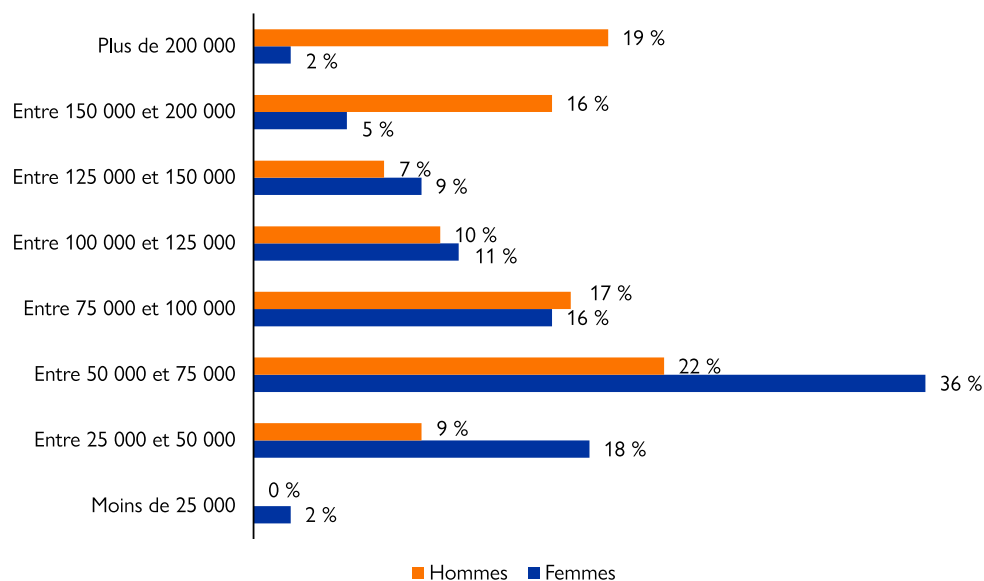


Conditions salariales

Graphique 55 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé (en FCFA)



Graphique 56 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé (en FCFA)



Il existe un écart important de revenu mensuel issu de l'AUP entre les sexes, avec des femmes recevant un revenu mensuel plus faible que celui des hommes. En effet, plus de la moitié des femmes déclarent un revenu mensuel actuel issu de l'AUP inférieur à 75 000 FCFA (58 % des migrantes internationales contre 23 % des migrants internationaux et 56 % des migrantes internes contre 31 % des migrants internes). La majorité des hommes déclarent un revenu mensuel égal ou supérieur à 100 000 FCFA : 61 % des migrants internationaux contre 22 % des migrantes internationales et 52 % des migrants internes contre 27 % des migrantes internes. De plus, un homme sur cinq annonce un revenu supérieur à 200 000 FCFA par mois.

Par ailleurs, en comparant les revenus mensuels des enquêtés avant le départ de leur lieu de résidence habituelle et les revenus mensuels actuels issus de l'AUP, on observe une augmentation avec une majorité d'enquêtés rémunérés au dessus du SMIG, même si les inégalités demeurent entre les femmes et les hommes. Cette augmentation des revenus entre la période du départ du lieu de résidence habituelle et la période actuelle peut justifier ce taux élevé de satisfaction lié aux conditions de travail et salariales.

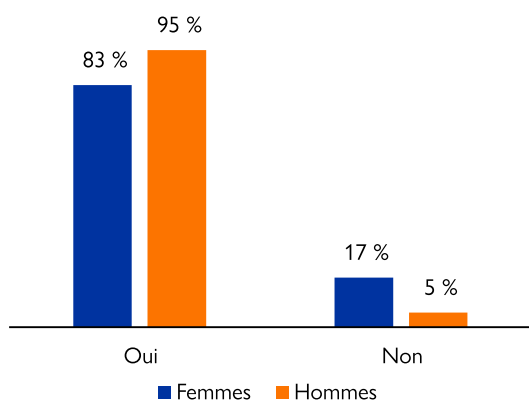
De la même manière que pour la connaissance des conditions de travail, la proportion de travailleurs migrants connaissant les conditions salariales de leur travail dans l'AUP à Adiopodoumé avant de quitter leur pays ou région d'origine est assez faible : un migrant international sur cinq et un migrant interne sur trois. Les migrants internes étaient donc plus informés des conditions salariales que les migrants internationaux avant de prendre la route. Ce taux est plus bas encore chez les femmes, puisque seules 7 % des migrantes internationales et 16 % des migrantes internes avaient connaissance des conditions salariales avant de quitter leur lieu de résidence habituelle.

Lorsque ces conditions salariales étaient connues, elles ont été respectées dans la grande majorité des cas.

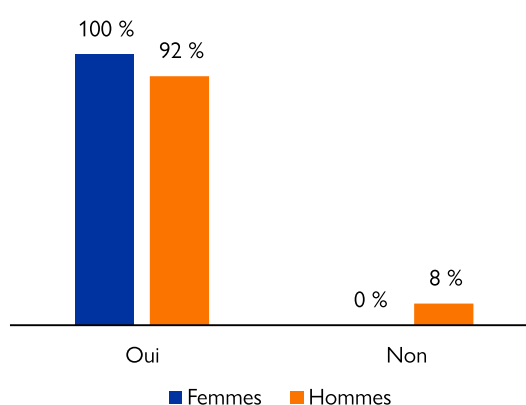
20 %
des travailleurs migrants internationaux connaissaient les conditions salariales de leur travail à Adiopodoumé avant de quitter leur pays d'origine (dont 7 % des femmes et 33 % des hommes) contre

33 %
des travailleurs migrants internes (dont 16 % des femmes et 40 % des hommes)

Graphique 57 : Satisfaction des travailleurs migrants internationaux concernant leur revenu à Adiopodoumé



Graphique 58 : Satisfaction des travailleurs migrants internes concernant leur revenu à Adiopodoumé



La très grande majorité des travailleurs migrants enquêtés sont satisfaits de leur revenu même si une proportion plus importante de femmes internationales a exprimé son insatisfaction, ce qui pourrait s'expliquer par leurs revenus mensuels plus faibles que celui des hommes migrants internationaux et des femmes migrantes internes comme indiqué ci-dessus.

Plus de 90 % des enquêtés déclarent que ce revenu issu de l'AUP est supérieur au revenu perçu dans leur pays ou région d'origine, ce qui pourrait justifier leur niveau de satisfaction élevé dans une perspective de migration économique et d'amélioration de leurs conditions de vie.

À la question relative à l'évolution de leur revenu mensuel issu de l'AUP à Adiopodoumé, les travailleurs migrants internationaux ont répondu à 49 % qu'il avait évolué entre leur arrivée dans la zone contre 61 % des migrants internes (66 % des femmes et 59 % des hommes). De manière générale, il a eu davantage tendance à augmenter pour les migrants internes que pour les migrants internationaux.

Envoi de fonds à la famille et investissement dans le pays ou la région d'origine

Cette proportion est légèrement plus importante chez les hommes que chez les femmes (90 % des migrants internationaux contre 80 % des migrantes internationales et 86 % des migrants internes contre 82 % des migrantes internes).

85 %

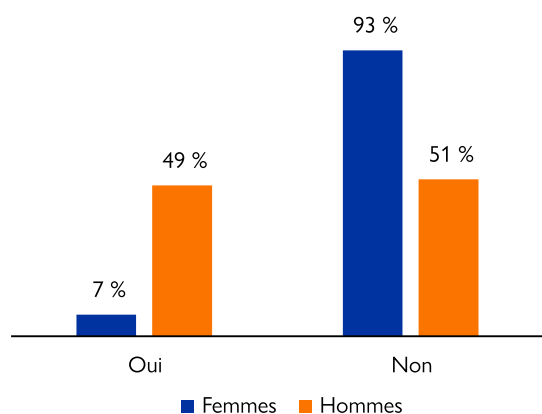
des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé déclarent envoyer de l'argent à leur famille restée dans leur pays/région d'origine.

« Nous envoyons de l'argent en fonction des sollicitations de la famille, nous envoyons également des cadeaux en nature comme des pagnes, des boubous. Les montants varient entre 15 000 et 30 000 FCFA. C'est notre propre argent que nous envoyons à nos parents, nos maris ne contribuent pas. »

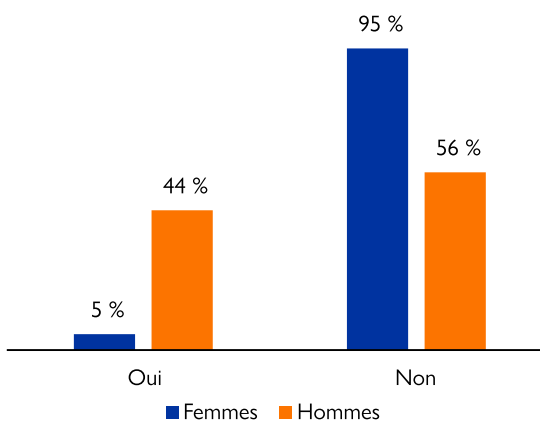
(FG avec les femmes migrantes à Adiopodoumé)

Les femmes envoient également des montants moins élevés à leur famille, notamment dû au fait que leurs revenus mensuels issus de l'AUP sont plus faibles que ceux des hommes : la grande majorité des femmes envoient moins de 25 000 FCFA par mois (ce qui représenterait déjà environ un tiers de leur revenu) alors que la majorité des hommes envoient entre 25 000 et 75 000 FCFA par mois. Le moyen privilégié pour envoyer cet argent reste le transfert d'argent par téléphone auquel vient s'ajouter l'argent apportée par les travailleurs migrants lorsqu'ils rentrent dans leur pays/région d'origine pour visiter leur famille.

Graphique 59 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



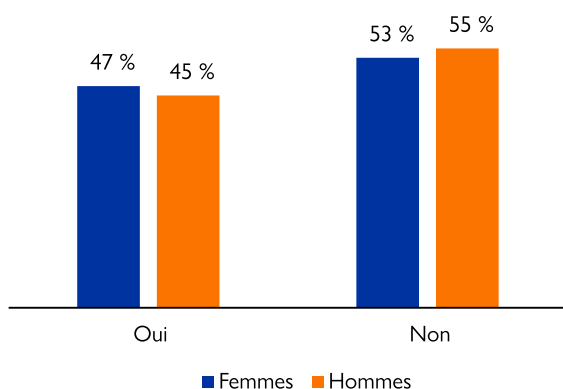
Graphique 60 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



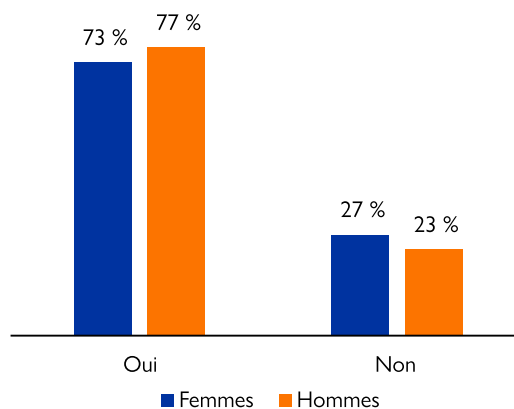
Les investissements réalisés par les travailleurs migrants dans leur pays ou région d'origine sont très inégaux entre les femmes et les hommes. En effet, 49 % des migrants internationaux et 44% des migrants internes investissent dans leur pays ou région d'origine contre 7 % des migrantes internationales et 5 % des migrantes internes. Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait que dans certaines localités, les femmes n'ont pas accès au foncier. Dans la grande majorité des cas, cet investissement consiste en la construction d'une habitation (89 % des migrants internationaux et 77 % des migrants internes qui investissent) et l'achat d'un terrain (50 % des migrants internationaux déclarant investir et 66 % des migrantes internes).

Lorsqu'elles investissent, les femmes le font dans l'achat d'un commerce ou d'une ferme pour réaliser de l'élevage.

Graphique 61 : Intention des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé d'investir dans leur pays d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait



Graphique 62 : Intention des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé d'investir dans leur région d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait



Parmi les personnes enquêtées, les migrants internes semblent être plus nombreux que les migrants internationaux à avoir l'intention d'investir dans leur région d'origine.

1.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base et leurs vulnérabilités

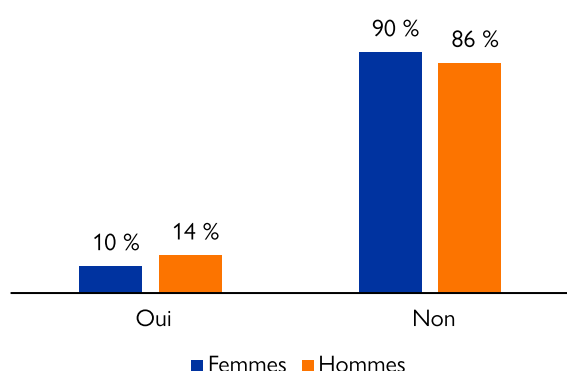
Accès à l'éducation

Seuls 3 % des travailleurs migrants internationaux et 1 % des travailleurs migrants internes ont déclaré ne pas scolariser leurs enfants âgés de 6 à 16 ans (tranche d'âge pendant laquelle l'école est obligatoire), montrant un taux élevé de scolarisation de ces derniers.

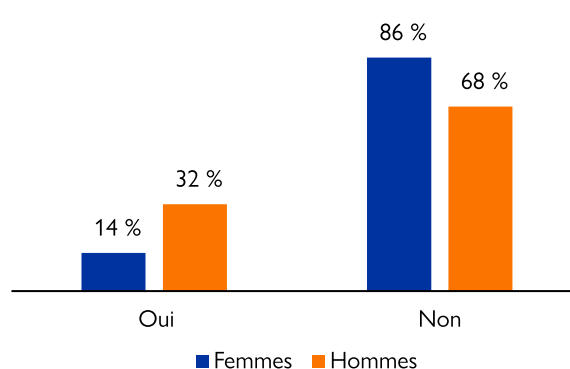
Accès à la santé

Parmi les enquêtés, 98 % des travailleurs migrants internationaux et 100 % des travailleurs migrants internes ont déclaré avoir accès à un centre de santé fonctionnel.

Graphique 63 : Souscription à la Couverture Maladie Universelle des travailleurs migrants internationaux à Adiopodoumé



Graphique 64 : Souscription à la Couverture Maladie Universelle des travailleurs migrants internes à Adiopodoumé



Les travailleurs migrants internes sont plus nombreux que les travailleurs migrants internationaux à avoir souscrit à la Couverture maladie universelle (CMU) : 26 % contre 12 %.

Accès à l'eau et à l'assainissement

La quasi-totalité des enquêtés ont accès à de l'eau potable et à des latrines/des toilettes, soit respectivement 99 % et 95 % des travailleurs migrants internationaux ; 97 % et 94 % des travailleurs migrants internes.

Accès aux services administratifs

Les enquêtés ont déclaré avoir accès aux services d'une mairie dans 97 % des cas pour les travailleurs migrants internationaux et 99 % des cas pour les travailleurs migrants internes.

Pour ce qui est des migrants internationaux, 99 % disent avoir accès à une représentation diplomatique. Plus de 90 % d'entre eux ont déclaré les naissances de leurs enfants biologiques, auprès de la mairie et d'une représentation diplomatique pour les migrants internationaux et auprès de la mairie pour les migrants internes et la totalité y ont déclaré les décès survenus au sein de leur famille.

Accès à un centre social

La très grande majorité des personnes enquêtées ont accès à un centre social²¹ (91 % des migrants internationaux et 99 % des migrants internes).

²¹ Parmi ses fonctions, le centre social accueille et oriente les femmes victimes de violences basées sur le genre (VBG) ; informe sur les questions de santé maternelle et infantile ou encore intervient pour la médiation notamment en cas de conflit conjugal.

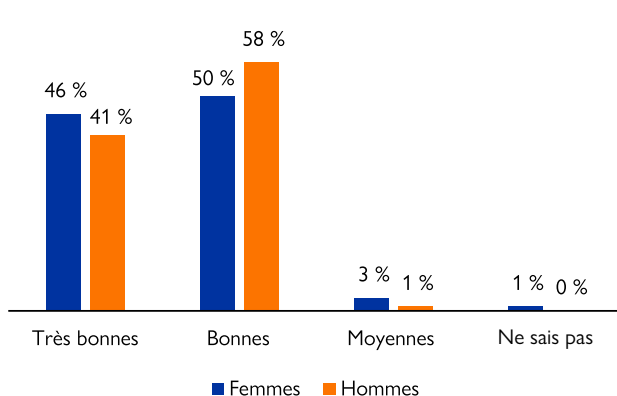
Accès à l'électricité

Tous les travailleurs migrants ont déclaré avoir accès à l'électricité.

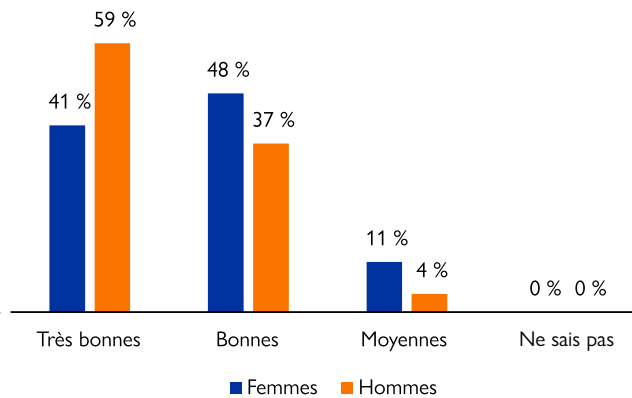
1.7. Le niveau de cohésion sociale et les capacités d'organisation des travailleurs migrants

Qualité des relations entre travailleurs migrants et travailleurs autochtones

Graphique 65 : Perception des travailleurs migrants internationaux de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Adiopodoumé



Graphique 66 : Perception des travailleurs migrants internes de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Adiopodoumé



Les deux graphiques ci-dessus mettent en évidence un bon, voire très bon niveau de cohésion sociale entre migrants et autochtones. Ce sentiment est également partagé par les populations autochtones rencontrées au cours du FG avec les femmes.

« Nous vivons en parfaite harmonie avec les migrants. Nous vivons depuis longtemps avec eux, depuis notre naissance, leurs parents vivaient déjà avec nos parents. »

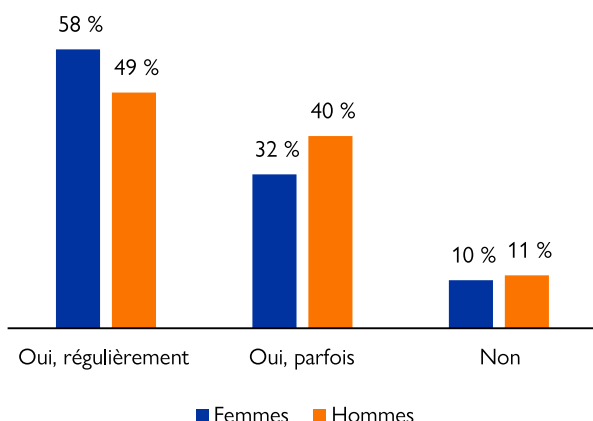
(FG avec les femmes autochtones à Adiopodoumé)

Les FG avec les femmes et hommes migrants à Adiopodoumé confirment les informations collectées auprès des travailleurs migrants enquêtés. La cohésion sociale serait très bonne non seulement entre les différentes catégories de migrants, mais aussi avec les populations autochtones. Le débroussaillage des champs se fait de façon collective avec l'aide de tous les travailleurs migrants à chaque fois qu'un besoin se présente. Il existerait donc entre les différentes catégories de migrants un fort esprit d'entraide aussi bien pour les tâches liées aux activités agricoles que lors des événements communautaires tels que les mariages, les décès, les naissances ou les fêtes. En outre, les migrants expriment un respect des coutumes et des traditions des autochtones.

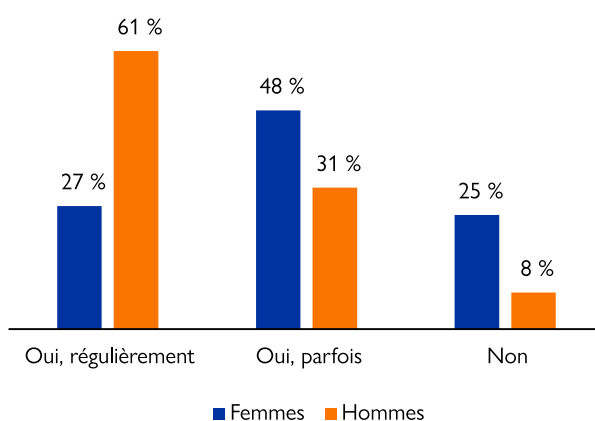
« Avec la saison des pluies, la principale voie d'accès à nos champs était très dégradée. Nous avons donc entamé une cotisation à laquelle tous les travailleurs migrants ont participé et les autochtones ont également participé car ils trouvaient l'initiative louable. C'est ainsi que nous avons pu louer un engin de terrassement qui a reprofilé la route et à présent nous pouvons nous déplacer tranquillement. »

(FG avec les hommes migrants à Adiopodoumé)

Graphique 67 : Participation des travailleurs migrants internationaux aux événements communautaires avec les autochtones à Adiopodoumé



Graphique 68 : Participation des travailleurs migrants internes aux événements communautaires avec les autochtones à Adiopodoumé



« Jusqu'à présent nous n'avons pas noté de conflit mais en cas de conflit, les différends sont gérés par la chefferie traditionnelle. »

(FG avec les femmes autochtones à Adiopodoumé)

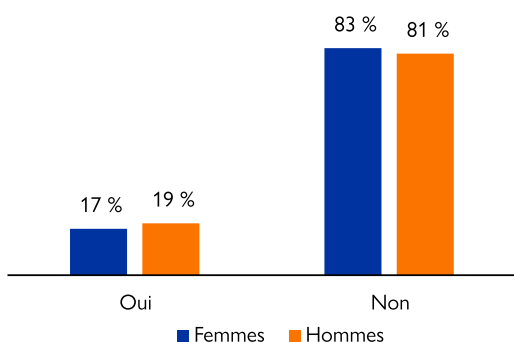
99 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé déclarent qu'il n'existe pas de conflits, ni de tensions entre migrants et autochtones dans la zone.

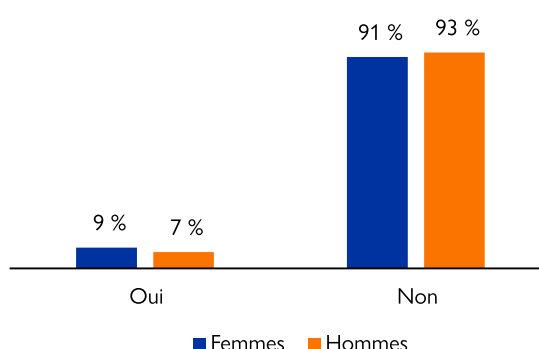
Les données collectées auprès des travailleurs migrants internationaux comme internes montrent un bon niveau d'intégration, au regard de leur fréquence de participation aux événements communautaires organisés par les autochtones. En effet, seuls 10 % des migrants internationaux et 13 % des migrants internes ne participent jamais à ces événements, majoritairement car ils ne sont pas intéressés et non parce qu'ils ne sont pas inclus.

Violences subies par les travailleurs migrants dans le cadre de leurs activités dans l'agriculture urbaine et périurbaine

Graphique 69 : Perception des travailleurs migrants internationaux des violences qu'ils subissent dans le cadre de leurs activités dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Adiopodoumé



Graphique 70 : Perception des travailleurs migrants internes des violences subies par les travailleurs migrants internationaux dans le cadre de leurs activités dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Adiopodoumé



Les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les travailleurs migrants internes à déclarer que les travailleurs migrants internationaux subissent des violences dans le cadre de leurs activités dans l'AUP à Adiopodoumé (18 % contre 8 %).

Près d'un travailleur migrant international sur cinq

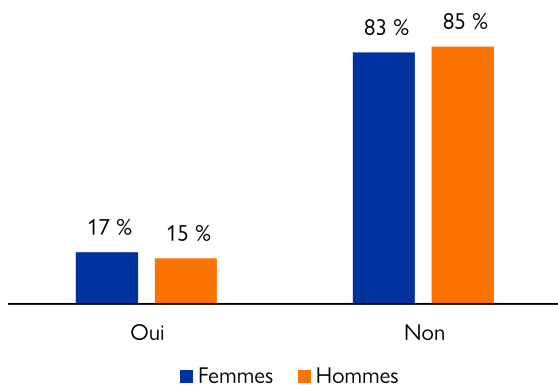
déclare que les travailleurs migrants internationaux subissent des violences dans le cadre de leurs activités dans l'AUP à Adiopodoumé contre 1 sur 10 pour les travailleurs migrants internes.

Dans la quasi-totalité des cas, il s'agirait de violences physiques, mais aussi d'exploitation (27 % des réponses données par les migrants internationaux dont 43 % des hommes et 8 % des femmes et 18 % des migrants internes dont 29 % des hommes) et de violences psychologiques (7 % des hommes migrants internationaux contre 9 % des hommes migrants internes). Ainsi, les hommes ont davantage tendance que les femmes à mettre en avant les possibles situations d'exploitation et de violences psychologiques subies par les migrants internationaux dans le cadre de leur travail.

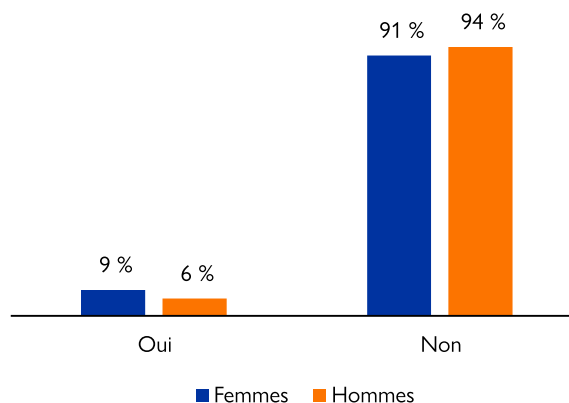
Les hommes migrants ayant participé au FGD à Adiopodoumé n'ont pas connaissance de trafic ou de traite de migrants dans la zone. Cependant, il existerait des formes d'exploitation des migrants travaillant dans les fermes d'élevage de volailles, surtout en cas de pertes. En effet, les propriétaires accuseraient souvent les éleveurs de poulets en cas de pertes et les priveraient de salaire.

Dans la totalité des cas de violence subies par les travailleurs migrants internationaux et signalées par les répondants, les enquêtés déclarent que les principales personnes à l'origine de ces violences sont les autochtones ainsi que d'autres migrants internationaux (67 % des migrants internationaux et 10 % des migrants internes ayant déclaré que les migrants internationaux subissaient des violences).

Graphique 71 : Perception des travailleurs migrants internationaux des violences subies par les travailleurs migrants internes dans le cadre de leurs activités dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé



Graphique 72 : Perception des travailleurs migrants internes des violences qu'ils subissent dans le cadre de leurs activités dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Adiopodoumé



Les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les migrants internes à estimer que les migrants internes subissent des violences dans le cadre de leurs activités dans l'AUP à Adiopodoumé. En cas de violences, il s'agit principalement de violences physiques (96 % des migrants internationaux et 90 % des migrants internes ayant répondu que les migrants internes subissaient des violences) et d'exploitation (22 % des migrants internationaux et 10 % des migrants internes) dont les autochtones seraient les principaux responsables.

Ainsi, si, sur la base des déclarations des enquêtés, la cohésion sociale entre migrants et autochtones semble être bonne voire très bonne et si l'intégration des migrants à Adiopodoumé se fait sans difficulté, un certain nombre de migrants sont victimes de violences de la part d'autochtones.

Représentation des travailleurs migrants par une organisation/un comité

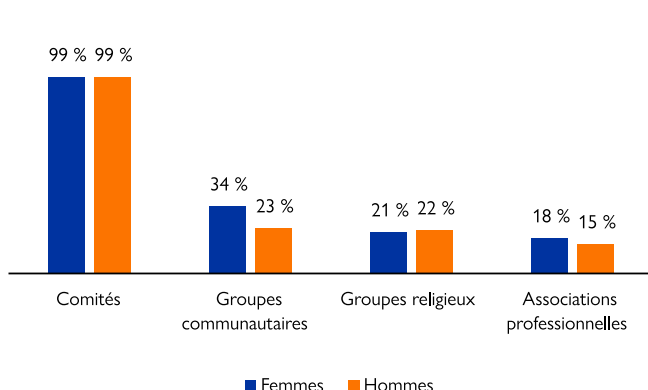
« Les migrants sont organisés dans leurs activités, ils sont organisés en association tandis que nous les femmes productrices d'attiéké nous n'avons pas d'association ce qui rend difficile notre visibilité et reconnaissance par les autorités. »

(FG avec les femmes autochtones à Adiopodoumé)

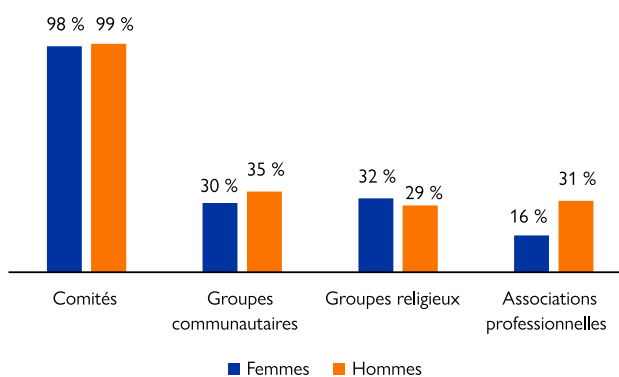
99 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP déclarent qu'il existe une organisation/un comité qui les représente et leur communauté à Adiopodoumé.

Graphique 73 : Perception par les travailleurs migrants internationaux des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Adiopodoumé

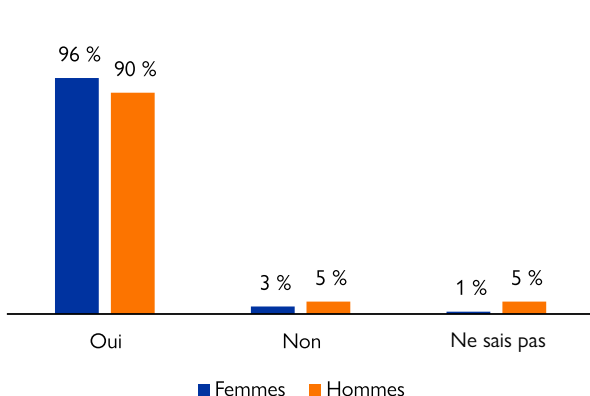


Graphique 74 : Perception par les travailleurs migrants internes des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Adiopodoumé

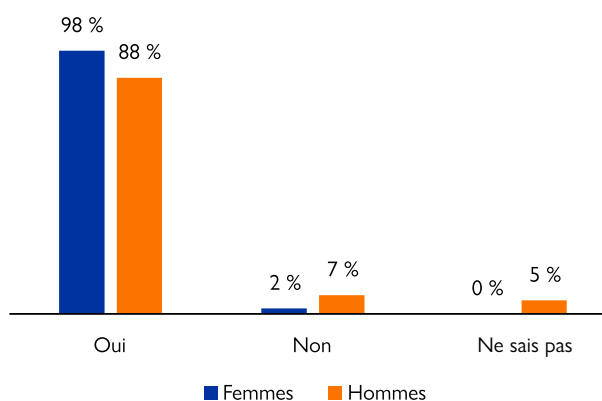


Les comités représentent les principaux mécanismes au niveau communautaire cités par les enquêtés comme structures leur permettant d'exprimer librement leurs préoccupations et opinions. Les associations professionnelles semblent être plus souvent sollicitées par les hommes travailleurs migrants internes.

Graphique 75 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Adiopodoumé



Graphique 76 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Adiopodoumé



La majorité des enquêtés déclarent qu'il existe des structures de gestion des conflits entre autochtones et migrants à Adiopodoumé au sein desquelles sont principalement impliqués la chefferie traditionnelle (98 % des réponses des migrants internationaux et 97 % des migrants internes) ; les autorités locales (80 % des migrants internationaux et 88 % des migrants internes) ; les associations de migrants (68 % des migrants internationaux et 64 % des migrants internes) ; les groupements agricoles (46 % des migrants internationaux et 54 % des migrants internes) ; les associations de femmes (30 % des migrants internationaux dont 35 % des femmes et 32 % des migrants internes dont 42 % des femmes) ; les associations de jeunes (21 % des migrants internationaux et 26 % des migrants internes) et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) (21 % des migrants internationaux et 24 % des migrants internes).



Echange sur les pratiques agricoles innovantes au cours d'une formation par l'ONG JVE, Anyama. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

2. Profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama

Cette deuxième section présente le profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'AUP à Anyama, deuxième zone identifiée comme pertinente pour la réalisation de l'étude suite à l'analyse satellitaire.

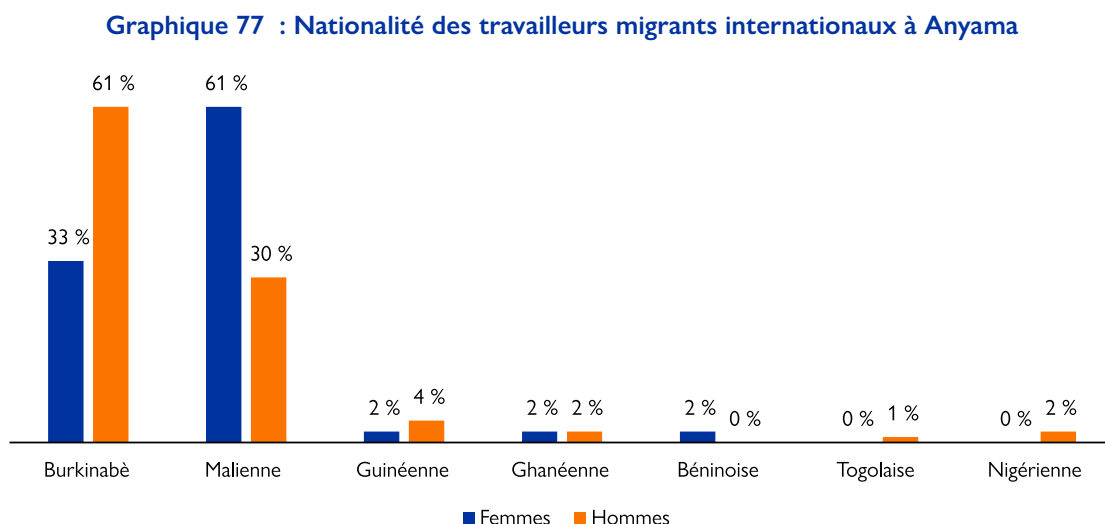
Les hommes participants au FGD ont indiqué que les migrants internationaux auraient commencé à s'installer dans la zone pour pratiquer l'agriculture dans les années 1970-1980. On y trouvait essentiellement des migrants internes venus du nord de la Côte d'Ivoire (Sénoufos) et les Maliens qui ont été progressivement remplacés par les Burkinabè autour des années 1990 et des migrants internes des régions de l'ouest et de l'est de la Côte d'Ivoire.

« Nous venons de diverses régions de la Côte d'Ivoire et différents pays de la sous-région. L'agriculture urbaine et périurbaine est une activité pratiquée par le passé par la communauté malienne. Ensuite d'autres ethnies et nationalités telles que les : Yacoubas ; Gouros ; Baoulés ; Senoufos ; Koyakas et les Burkinabè ont commencé à la pratiquer. Pour la plupart, les Burkinabè sont installés dans la zone depuis de nombreuses générations tandis que certains sont arrivés après la crise post-électorale. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

2.1. Les caractéristiques des travailleurs migrants

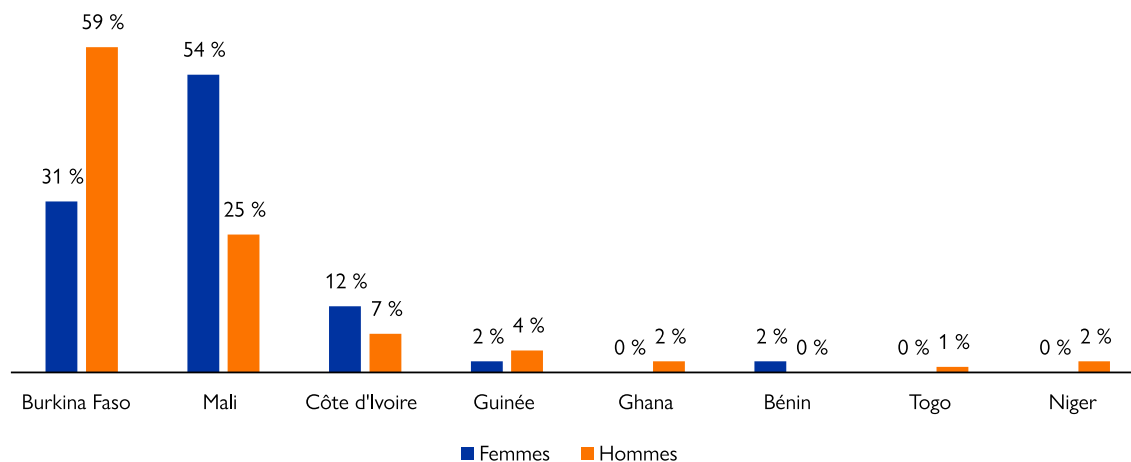
Nationalité et pays de naissance des travailleurs migrants internationaux



Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Anyama sont principalement de nationalité burkinabè et malienne. La majorité des femmes enquêtées sont maliennes alors que la majorité des hommes sont burkinabè.

Seuls 9 % des migrants internationaux enquêtés sont nés en Côte d'Ivoire, majoritairement dans le District autonome d'Abidjan (46 % dont 50 % des hommes et 43 % des femmes).

Graphique 78 : Pays de naissance des travailleurs migrants internationaux à Anyama



Pour les migrants internes résidant à Anyama, la totalité d'entre eux sont nés en Côte d'Ivoire principalement dans les régions suivantes : le District autonome d'Abidjan (9 % dont 11 % des femmes et 5 % des hommes) ; le Bagoué (7 % dont 11 % des femmes et 5 % des hommes) ; le Marahoué (4 %) ; le Béré (4 % des hommes) et le Moronou (4 % des hommes).

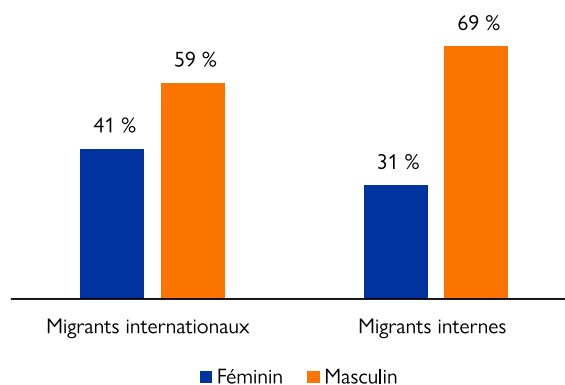
Milieu de naissance

Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Anyama sont principalement nés en milieu urbain (69 % dont 71 % des femmes et 67 % des hommes) alors que les travailleurs internes sont majoritairement nés en milieu rural (70 % dont 78 % des femmes et 67 % des hommes). Pour les deux catégories de migrants enquêtés, les femmes restent plus nombreuses à être nées en milieu rural.

Âge

En moyenne, les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Anyama ont 41 ans (42 ans pour les femmes et 40 ans pour les hommes). Les travailleurs migrants internes sont plus jeunes de quelques années avec une moyenne d'âge de 36 ans (39 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes).

Graphique 79 : Sexe des travailleurs migrants enquêtés à Anyama



Sexe

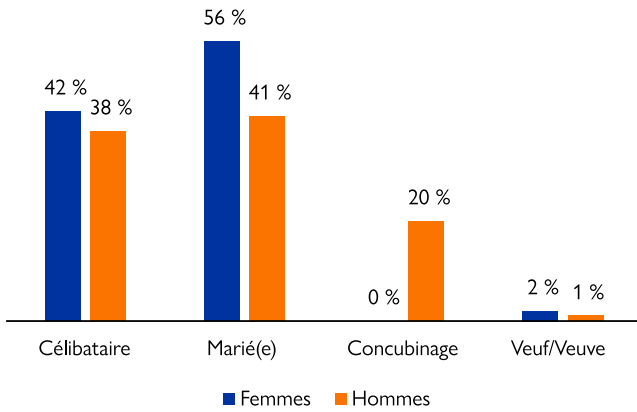
Davantage d'hommes que de femmes ont été enquêtés à Anyama, autant chez les migrants internationaux qu'internes, même si la proportion de migrantes internationales enquêtées est plus importante que celle de migrantes internes.

Situation matrimoniale au moment du départ du lieu de résidence habituelle et actuel

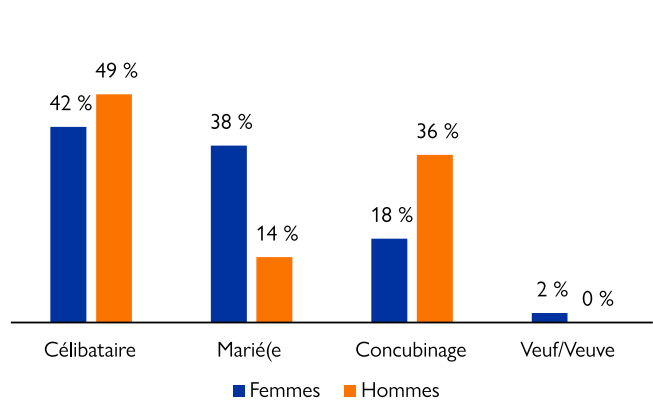
Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Anyama étaient plus nombreux à être mariés que les migrants internes au moment du départ du lieu de résidence (47 % contre 22 %), ce qui pourrait signifier que pour les migrants internationaux, le projet migratoire est davantage familial que pour les migrants internes. Par ailleurs, pour les deux catégories de migrants, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir quitté leur lieu de résidence mariées (56 % des femmes contre 41 % des hommes pour les migrants internationaux et 38 % des femmes pour 14 % des hommes

pour les migrants internes), mettant en lumière la possibilité d'une migration d'accompagnement pour les femmes. De plus, les hommes enquêtés sont plus nombreux à vivre dans le concubinage que les femmes.

Graphique 80 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internationaux à Anyama au moment du départ du lieu de résidence habituelle

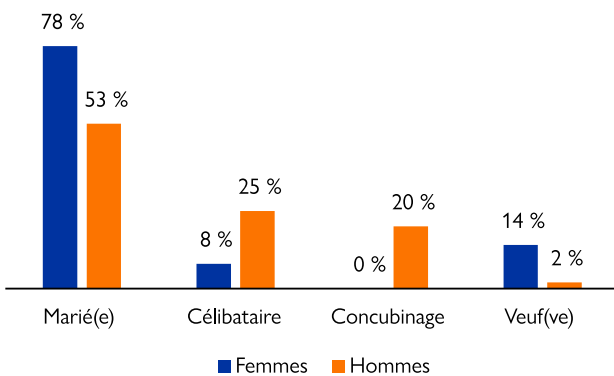


Graphique 81 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internes à Anyama au moment du départ du lieu de résidence habituelle

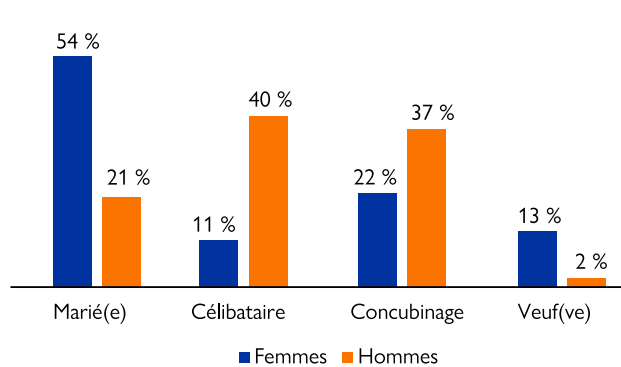


Le taux de travailleurs migrants mariés est passé de 47 % au moment du départ du lieu de résidence à 68 % (dont 78 % des femmes et 53 % des hommes) pour les internationaux et de 22 % à 31 % (53 % des femmes et 21 % des hommes) pour les internes. Les femmes restent plus nombreuses que les hommes à être mariées.

Graphique 82 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internationaux à Anyama



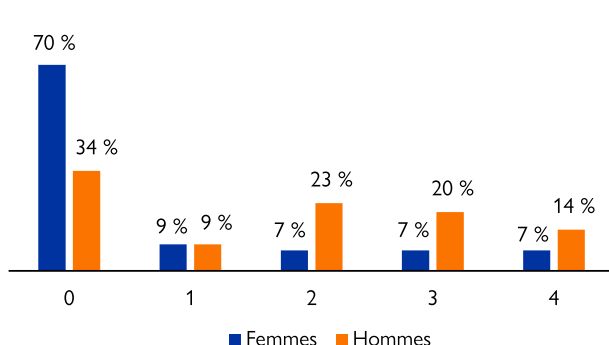
Graphique 83 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internes à Anyama



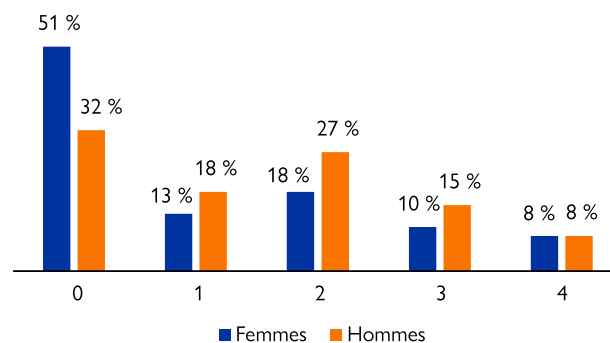
Les propos des participants au FG réalisé avec les hommes migrants à Anyama viennent illustrer les taux indiqués dans les graphiques ci-dessus. En effet, en ce qui concerne le statut matrimonial, presque toutes les femmes sont mariées. Les hommes qui ne sont pas mariés ou qui ne vivent pas avec une femme sont très jeunes (25 ans en moyenne) et sont très souvent des migrants internes des régions de l'ouest de la Côte d'Ivoire. En dehors d'eux, tous les autres vivent avec leurs femmes et leurs enfants. Par ailleurs, les participants estiment que le profil des migrants arrivant dans la zone a changé ces dix dernières années, avec des hommes de plus en plus jeunes venant s'installer.

Nombre d'enfants à charge au moment du départ du lieu de résidence habituelle et actuel

Graphique 84 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internationaux à Anyama au moment du départ du lieu de résidence

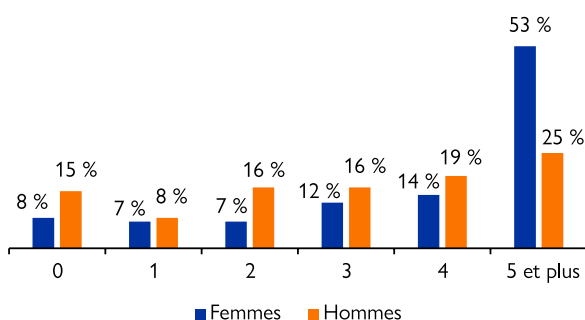


Graphique 85 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internes à Anyama au moment du départ du lieu de résidence

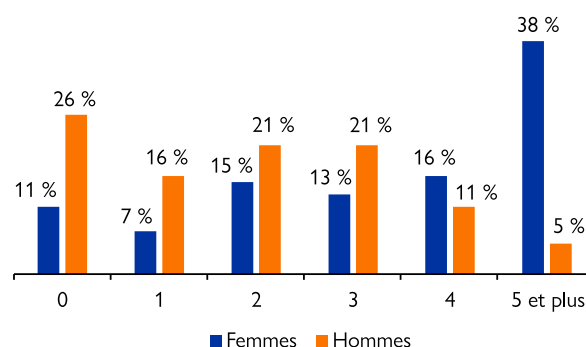


Parmi les travailleurs migrants enquêtés à Anyama, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à avoir des enfants à charge au moment de leur départ du lieu de résidence.

Graphique 86 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 87 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internes à Anyama



Au moment de l'enquête à Anyama, les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les internes à avoir des enfants à charge : 71 % des travailleurs internationaux ont au moins 3 enfants à charge contre 48% des internes. Les femmes travailleuses internationales sont 53 % à avoir 5 ou plus enfants à charge contre 38% des femmes internes. De plus, quand les internationaux ont des enfants à charge, leur nombre est plus élevé. Ainsi, les migrants internationaux, notamment les femmes, ont en grande majorité eu leurs enfants après s'être installés à Adiopodoumé dans le cadre d'un projet familial où elles auraient suivi leur conjoint.

Ainsi, au regard de leur situation matrimoniale et du nombre d'enfants à charge, il semblerait que les travailleurs migrants internationaux migrent pour s'installer par la suite en famille dans leur nouveau lieu de résidence, ce qui peut indiquer un projet migratoire assez long sans réelle intention de retour à court ou moyen terme dans le pays de résidence habituelle.

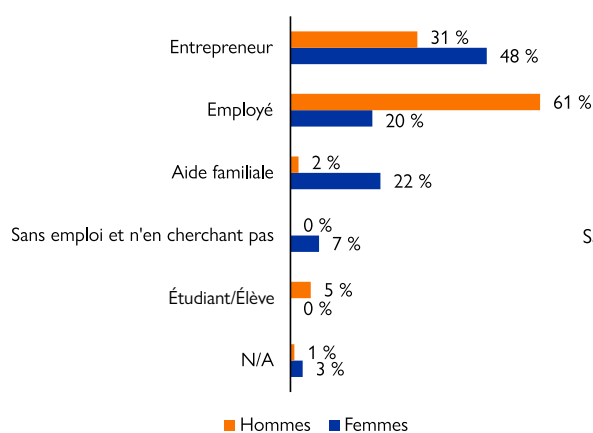
Niveau d'instruction ²²

Les travailleurs migrants internes, particulièrement les hommes, ont un niveau d'instruction plus élevé que les migrants internationaux. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir reçu aucune instruction : 59 % des migrantes internationales et 53 % des migrantes internes.

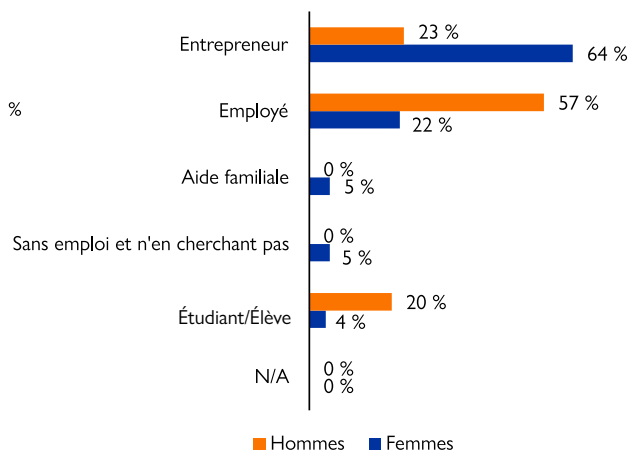
²² Concernant la formation professionnelle, elle doit être d'une durée minimum d'un an.

Statut professionnel au moment du départ du lieu de résidence habituelle

Graphique 90 : Statut professionnel des travailleurs migrants internationaux à Anyama au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle



Graphique 91 : Statut professionnel des travailleurs migrants internes à Anyama au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle

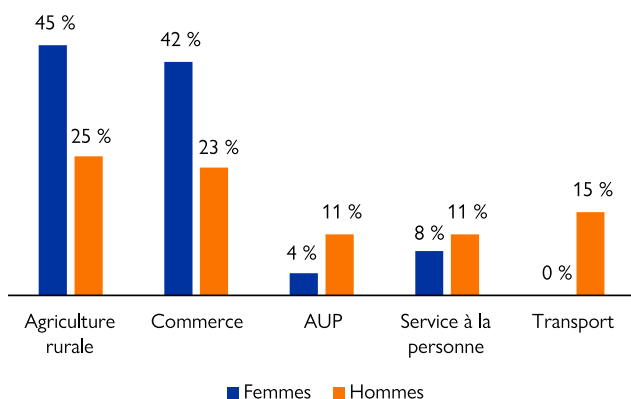


Au moment du départ de leur lieu de résidence habituelle, les femmes étaient majoritairement entrepreneuses et les hommes, employés.

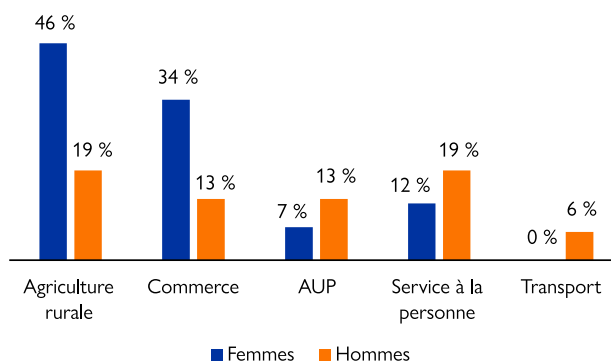
Par ailleurs, 20 % des hommes migrants internes étaient étudiants ou élèves avant de venir s'installer à Anyama, ce qui vient confirmer leur niveau d'études supérieur à celui des migrants internationaux. Pour ces hommes migrants internes qui étaient élèves ou étudiants avant de migrer, ils ont a priori dû arrêter leurs études du fait de manque de moyens.

Principaux secteurs d'activités au moment du départ du lieu de résidence habituelle

Graphique 92 : Principaux secteurs d'activité des travailleurs migrants internationaux avant le départ de leur pays d'origine



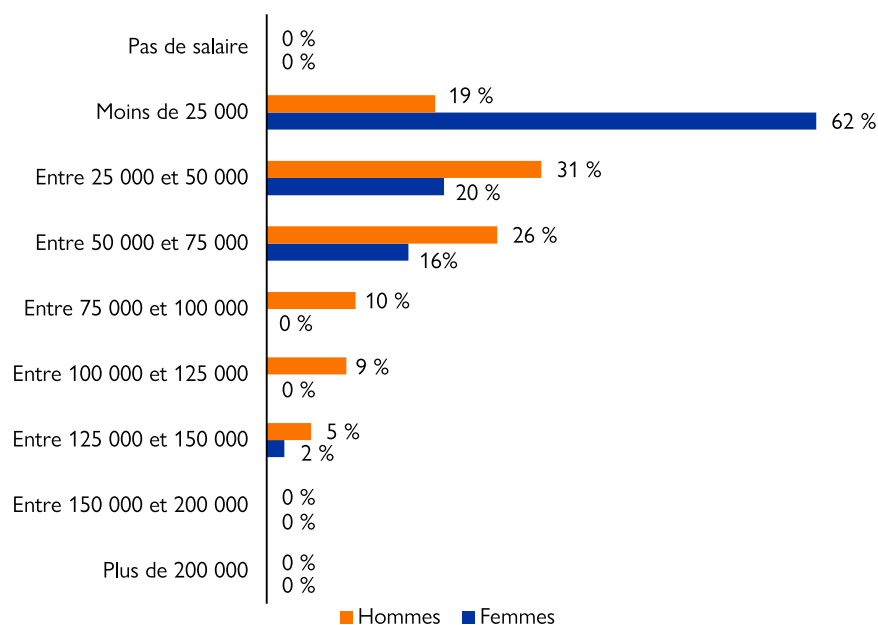
Graphique 93 : Principaux secteurs d'activité des travailleurs migrants internes avant le départ de leur pays d'origine



Les deux principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants enquêtés à Anyama sont l'agriculture (principalement rurale) et le commerce.

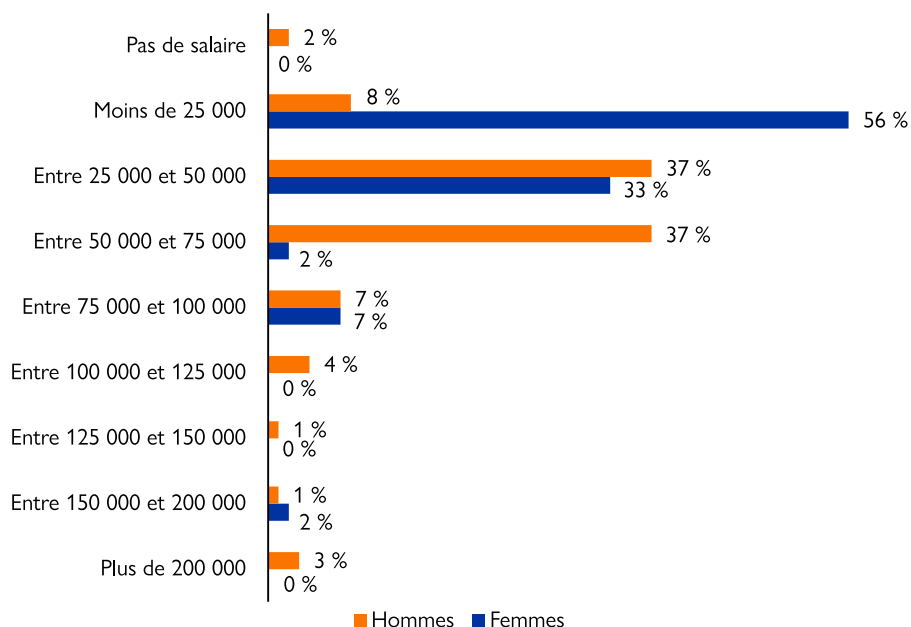
Revenu mensuel avant l'installation à Anyama

Graphique 94 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internationaux avant le départ du pays d'origine (en FCFA)



Avant le départ, la majorité des enquêtés avaient un revenu mensuel égal ou inférieur à 50 000 FCFA, ce qui est inférieur au SMIG fixé à 60 000 FCFA par mois depuis 2013²³ et montre un certain niveau de précarité des travailleurs migrants enquêtés à Anyama. Les femmes ont déclaré des revenus nettement inférieurs à ceux des hommes : 62 % des migrantes internationales et 56 % des migrantes internes avaient un revenu inférieur à 25 000 FCFA avant de quitter leur lieu d'habitation habituelle.

Graphique 95 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internes avant le départ de la région d'origine (en FCFA)



²³ CONSEIL DES MINISTRES: LE SMIG REVALORISE A 60 000FCFA (www.gouv.ci)

2.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales

Vulnérabilités climatiques et environnementales dans le pays ou la région d'origine

Parmi les travailleurs migrants internationaux, 15 % dont 3 % des femmes et 22 % des hommes (contre 1 % des travailleurs migrants internes) ont déclaré avoir rencontré des vulnérabilités climatiques dans leur pays ou région d'origine. Pour les migrants internationaux il s'agit principalement de la sécheresse (95 % des cas), mais aussi de la dégradation/destruction des terres (50 % des hommes), de l'urbanisation (25 % des hommes) et des inondations (19 % des hommes).

Un homme travailleur migrant international sur cinq

déclare avoir connu des vulnérabilités climatiques/environnementales dans son pays d'origine qui ont dans 80% des cas impacté ses activités professionnelles et qui dans 75% des cas ont influencé le départ du pays d'origine.

De plus, 80 % des travailleurs migrants internationaux ayant répondu positivement à cette question déclarent que ces vulnérabilités climatiques ont eu un impact négatif sur leurs activités professionnelles dans leur lieu de résidence habituelle avant installation à Anyama, occasionnant une baisse de rendement (100 % des cas) ; une diminution des revenus (77 % des hommes) ; une impossibilité de continuer à pratiquer leur activité (69 % des hommes) et l'abandon de certaines cultures (38 % des cas). Enfin, 75 % des hommes travailleurs internationaux ont déclaré que ces vulnérabilités climatiques les ont poussés à quitter leur pays d'origine.

Au cours du FG avec les hommes, les migrants internes ont indiqué que les impacts du changement climatique se ressentent très fortement dans leur région d'origine : les terres seraient devenues plus sèches au cours des dix dernières années surtout pour ceux qui viennent des zones de Oumé, Daoukro, Prikro et Duékoué) : « *On devrait même changer les cours de géographie qui nous ont été enseignés à l'école primaire, car les saisons et la végétation a beaucoup changé du nord au sud du pays.* »

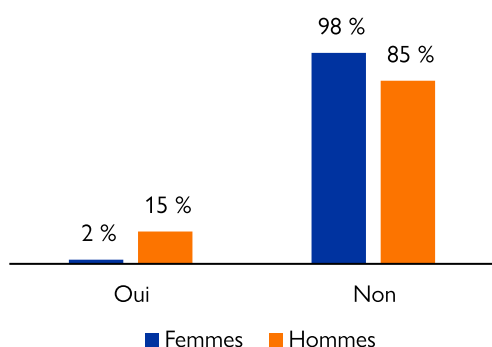
« Chez moi, à Prikro à l'est de la Côte d'Ivoire, les cultures que l'on pratiquait avant ne produisent plus assez à cause des quantités trop faibles ou trop abondantes des pluies. Donc nos parents qui sont restés au village sont obligés de se rabattre sur la culture du palmier à huile uniquement, car c'est lui qui résiste le plus. »

(FG avec les hommes migrants à Anyama)

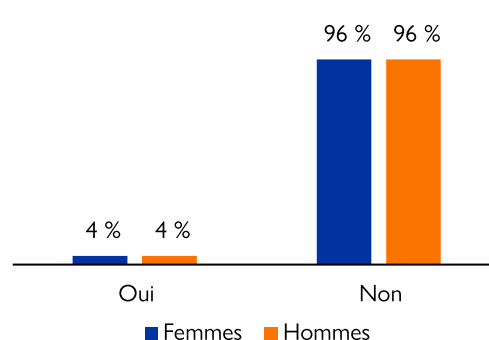
Les migrants internationaux, quant à eux, affirment que les effets du changement climatique dans leur pays d'origine notamment le Mali se ressentent très fortement. Les terres seraient devenues plus dures et moins productives à cause des saisons sèches qui sont devenues plus longues, comme l'affirme ce travailleur migrant venu du Mali : « *La dernière fois que je suis allé rendre visite à ma famille au Mali, je n'ai trouvé que la poussière partout, tellement le sol est devenu dur.* »

Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques et environnementales

Graphique 96 : Choix d'Anyama comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internationaux



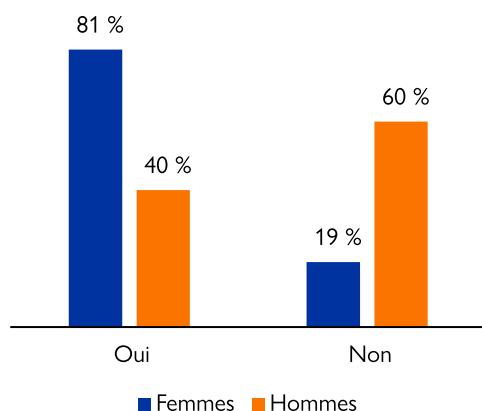
Graphique 97 : Choix d'Anyama comme zone d'installation pour des raisons climatiques/environnementales par les travailleurs migrants internes



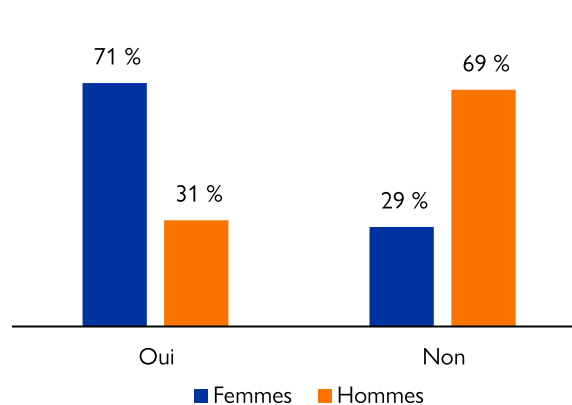
Les travailleurs migrants internationaux sont plus nombreux que les migrants internes à déclarer avoir choisi de s'installer à Anyama pour des raisons climatiques ou environnementales même si le taux reste relativement faible notamment chez les femmes. Les raisons avancées sont la perception de risques d'inondations et de sécheresse moins élevés mais aussi la richesse des ressources naturelles que la zone peut offrir.

Vulnérabilités climatiques et environnementales dans votre zone de travail actuel

Graphique 98 : Vulnérabilités climatiques/ environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux dans le cadre de leurs activités à Anyama



Graphique 99 : Vulnérabilités climatiques/ environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes dans le cadre de leurs activités à Anyama



Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail à Anyama. Ceci pourrait s'expliquer par le type d'activités pratiquées par les femmes au sein de l'AUP.

En outre, les travailleurs migrants internationaux ont plus fréquemment répondu positivement à cette question que les travailleurs migrants internes.

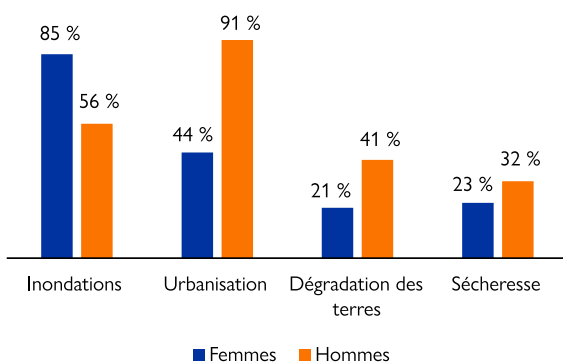
81 %
des femmes migrantes internationales et

71 %
des femmes migrantes internes à Anyama déclarent rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail.

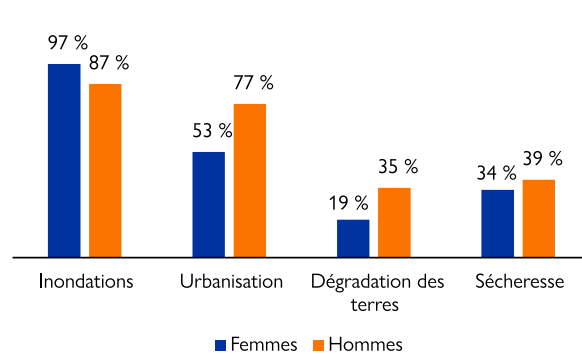
« Les femmes sont confrontées à l'appauvrissement de leurs sols, aux effets de l'inondation, à la sécheresse, à l'afflux d'insectes. En saison pluvieuse, l'eau occupe une partie des terres cultivables et la rétention d'eau détruit les plans de patates, on est obligé de reprendre tout le processus à zero. (...) L'activité de l'AUP était très rentable par le passé car les terres étaient riches, ce qui favorisait une grande production contrairement à aujourd'hui. Nous avons de plus en plus recours à l'utilisation des engrais, des pesticides et autres produits. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Graphique 100 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 101 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes à Anyama



Les deux principales vulnérabilités climatiques et environnementales auxquelles les enquêtés sont confrontés sont : les inondations et l'urbanisation. De manière générale, les femmes semblent être plus touchées par les inondations, cela peut s'expliquer par les activités menées, notamment le maraîchage dont les parcelles se situent le plus souvent dans les bas-fonds ; et les hommes davantage impactés par l'urbanisation et la dégradation des terres.

En ce qui concerne les effets du changement climatique dans la zone d'Anyama, les travailleurs migrants affirment que d'années en années, les saisons varient beaucoup et ne sont pas totalement maîtrisables. Les saisons sèches seraient devenues plus longues et ils tenteraient de compenser le manque d'eau avec la création de puits pour l'arrosage des cultures. Cependant, les pluies seraient trop abondantes au cours des saisons pluvieuses, détruisant ainsi leurs productions et rendant les champs inaccessibles au moins quatre mois durant l'année. Enfin, selon eux les terres seraient devenues plus pauvres qu'à leur arrivée.

« Nous sommes confrontées aux inondations, à l'écoulement de la boue sur nos terres à cause des travaux de création des routes, à la multiplication des insectes et à la chaleur. (...) Dans notre cas, nous travaillons dans des bas-fonds, ce qui nous préserve du problème de l'urbanisation pour le moment. Construire sur ces sites demande un remblayage nécessaire qui va engendrer des coûts supplémentaires à l'acquéreur. Du coup, il est difficile pour le propriétaire de vendre le site pour l'heure. Peut-être qu'il le fera à la longue avec l'arrivée de nouvelles méthodes de construction. Et si cela arrive il faudra trouver un autre espace. »

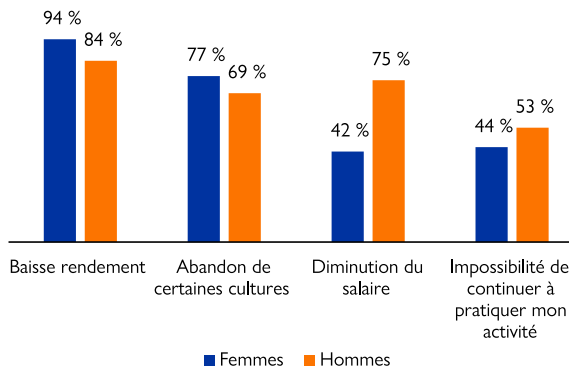
(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

La baisse de rendement, l'abandon de certaines cultures et la diminution du salaire sont les trois principaux impacts des vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées par les travailleurs migrants enquêtés. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir déclaré une diminution de leurs revenus.

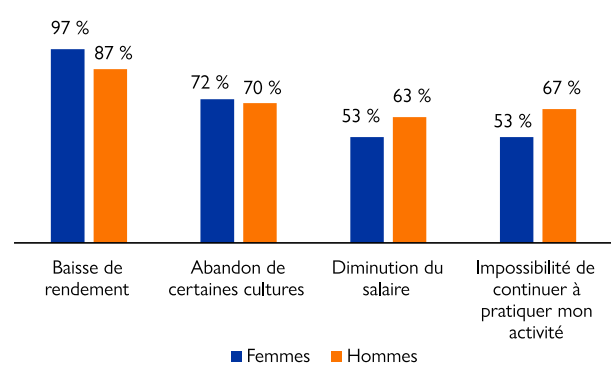
98 %

des travailleurs migrants enquêtés déclarent que les vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées affectent leur travail dans l'AUP à Anyama.

Graphique 102 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internationaux à Anyama



Graphique 103 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internes à Anyama



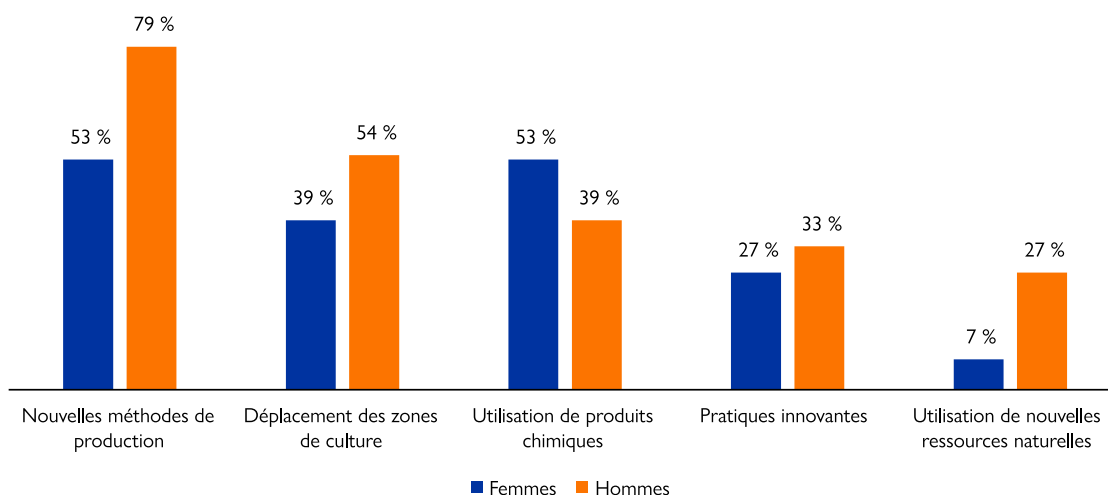
Le FG avec les femmes migrantes à Anyama illustre la manière dont ces vulnérabilités climatiques impactent leur mode de travail et l'adoption de stratégies d'adaptations telles que : le changement d'espace de cultures, la reconversion en lavandières ou en travailleuses dans les unités de production de l'attiéké. Cette situation ne créerait pas de conflits avec les autochtones et serait au contraire une opportunité pour que les travailleuses migrantes aillent aider les femmes autochtones dans la production de l'attiéké et autres tâches à certaines périodes de l'année, favorisant ainsi une bonne cohésion sociale.

Les problèmes climatiques affecteraient surtout les agriculteurs. En cas d'évènement climatique extrême tel qu'une inondation, ils n'auraient d'autres solutions que de réduire les espaces cultivables ou abandonner complètement les champs pendant plusieurs mois le temps que l'eau des inondations s'assèche.

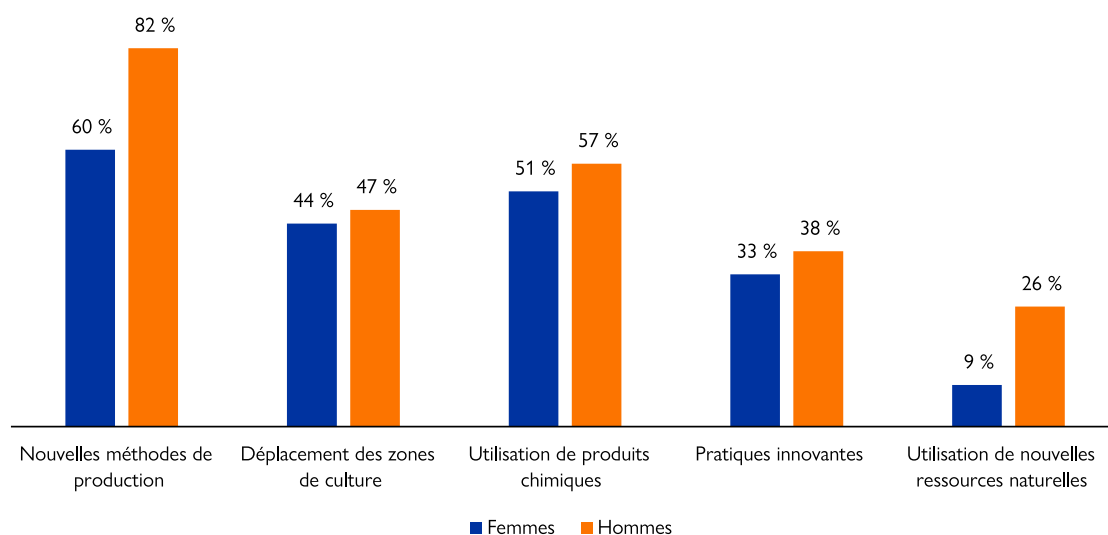
« Les problèmes climatiques affectent principalement la fourniture en eau pour l'arrosage des champs. En saison sèche, les terres deviennent arides et il faut puiser l'eau des puits pour arroser les champs, alors qu'en saison des pluies, les champs sont inondés et on se retrouve sans travail pendant plusieurs mois. »

(FG avec les hommes migrants à Anyama)

Graphique 104 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internationaux pour faire face aux aléas climatiques à Anyama



Graphique 105 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internes pour faire face aux aléas climatiques à Anyama



Les nouvelles méthodes de production, le déplacement des zones de culture (dans un contexte d'urbanisation et de forte pression démographique) ainsi que l'utilisation de produits chimiques sont les trois principales pratiques mises en places par les travailleurs migrants pour faire face aux vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées à Anyama rencontrées dans le cadre de leurs activités dans l'AUP. L'utilisation de pesticides, engrais et autres produits chimiques pose question dans la mesure où elle peut également causer d'autres problèmes environnementaux et sanitaires, surtout si elle n'est pas régulée.

Selon les hommes ayant participé au FG à Anyama, l'urbanisation affecterait également les activités agricoles principalement. La seule solution dont disposeraient les travailleurs migrants serait de déplacer les champs vers des zones pas encore loties à mesure que l'urbanisation avance. Aucune solution endogène n'a été développée face au phénomène de l'urbanisation.

En outre, certains migrants enquêtés à Anyama déclarent avoir recours à des pratiques innovantes pour faire face aux aléas climatiques, telles que la méthode hors-sol. Cependant, celle-ci reste encore peu développée et très expérimentale.

« On s'adapte aux saisons. Quand on est ? en attente de la récolte ou que nous sommes incapables de travailler dans notre champ à cause des inondations, on se reconvertit en lavandières ou travailleuses dans les unités de productions d'attiéké. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

2.3. Le processus de décision et les motivations à la migration

Raison du départ du pays d'origine

Le départ de leur pays d'origine des travailleurs migrants enquêtés à Anyama est principalement motivé par le fait de **gagner plus d'argent**, notamment chez les hommes : 69 % des migrants internationaux (dont 34 % des femmes et 93 % des hommes) et 78 % des migrants internes (dont 53 % des femmes et 89 % des hommes).

Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à citer la présence de la famille comme raison ayant influencé le départ : 42 % des migrantes internationales (contre 20 % des migrants internationaux) et 44 % des migrantes internes (contre 7 % des migrants internes), ce qui vient confirmer le fait que leur migration d'accompagnement s'inscrit davantage que les hommes dans un projet familial.

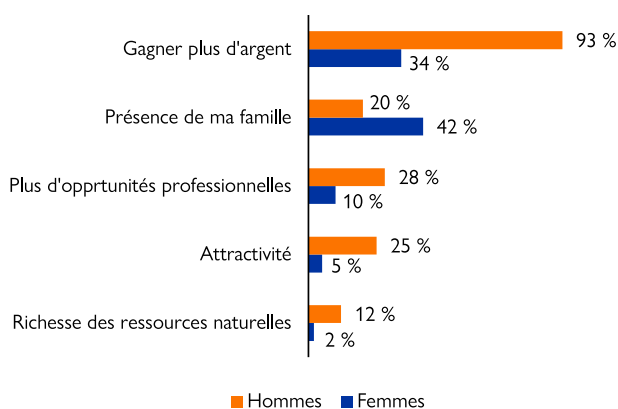
Raison du choix de la zone d'installation

Les raisons du choix d'installation à Anyama sont similaires à celles qui ont motivé le départ et varient en fonction du sexe des enquêtés.

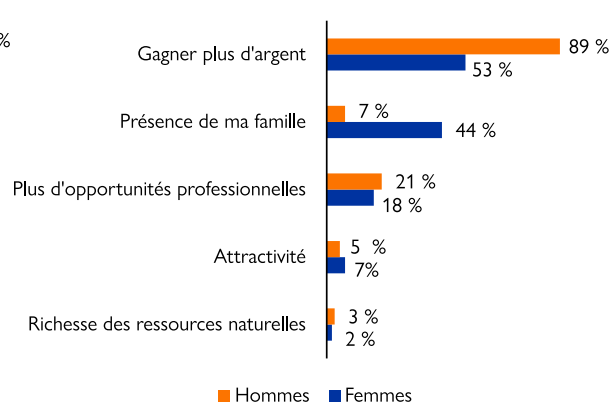
En effet, pour la quasi-totalité des hommes, le choix d'Anyama comme zone d'installatoin est principalement motivé par le fait de gagner plus d'argent. Si cette raison a également été fréquemment citée par les femmes, la présence de leur famille constitue un moteur plus important pour elles que pour les hommes.

De plus, l'attractivité de cette zone de la Côte d'Ivoire est plus forte chez les migrants internationaux que chez les migrants internes.

Graphique 106 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 107 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Anyama



« Au départ la grand-mère cultivait les feuilles de patate avec son mari en zone rurale et cet espace était loin de la ville. Par la suite, à cause de la distance, notre grand père a trouvé cette zone qui est proche de notre maison pour qu'elle puisse continuer sa culture tout en étant proche de notre lieu d'habitation. Cette zone est un bas-fond qui est propice à la culture de feuilles de patates. (...) Nos parents pour la plupart se sont installés dans la zone depuis les années de l'Indépendance. Et ils ont fait le choix de rester à cause de la terre qui est propice à l'agriculture contrairement à nos régions d'origine. Certains sont arrivés par le biais d'un proche qui vivaient déjà dans la zone et d'autres encore après la crise post-électorale. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

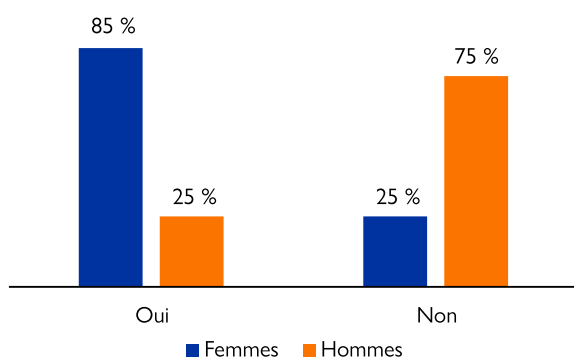
Durée de préparation du projet migratoire

Pour la majorité des hommes enquêtés à Anyama, le projet de quitter leur pays/région d'origine datait de plus de trois ans, ce qui pourrait indiquer que les enquêtés étaient à la recherche d'opportunités professionnelles en dehors de leur lieu de résidence habituelle depuis un temps assez long. En ce qui concerne les femmes, elles sont plus nombreuses à ne pas avoir répondu à la question dans le cadre d'une migration d'accompagnement dont elles n'auraient pas l'initiative, notamment pour les migrantes internationales.

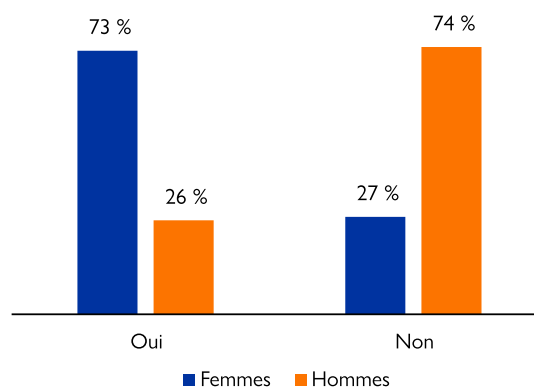
Influence dans la prise de décision de migrer et aide dans la préparation du départ

Les femmes et les hommes n'ont pas été influencés de la même manière dans leur projet migratoire. En effet, la grande majorité des hommes, c'est-à-dire 62 % des migrants internationaux et 72 % des migrants internes, ont pris seuls la décision de partir contre 8 % des femmes migrantes internationales et 27 % des femmes migrantes internes. Dans la grande majorité des cas, les femmes sont parties sur conseil de la famille ou parce qu'elles suivaient leur conjoint dans le cadre d'un projet familial.

Graphique 108 : Aide reçue par les travailleurs migrants internationaux pour quitter leur pays d'origine



Graphique 109 : Aide reçue par les travailleurs migrants internes pour quitter leur région d'origine

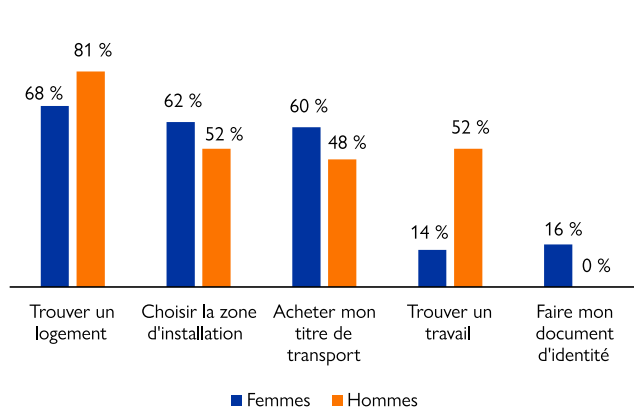


Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir reçu de l'aide dans la préparation de leur départ pour Anyama (62 % contre 51 %).

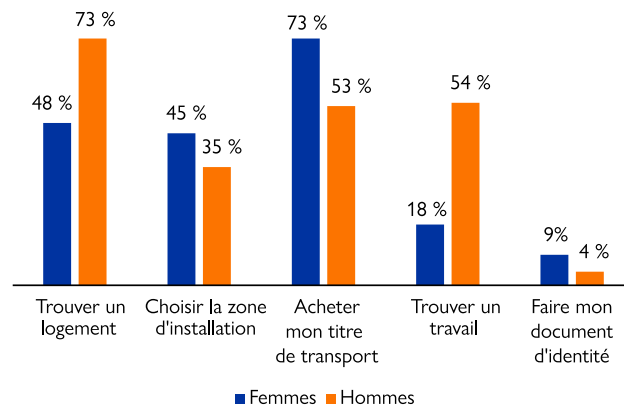
Pour la plupart des enquêtés ayant reçu une aide, cette dernière est venue d'un membre de leur famille (100 % des femmes contre 57 % des hommes migrants internationaux et 46 % des migrants internes). Les hommes sont plus nombreux à avoir été aidés par un ami (38% des migrants internationaux et 46 % des migrants internes).

Les femmes sont plus nombreuses à avoir été aidées à acheter leur titre de transport alors que les hommes sont plus nombreux à avoir été aidés à trouver du travail et un logement, ce qui relèverait de leur rôle en tant que principal soutien de la famille.

Graphique 110 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internationaux avant leur départ pour Anyama



Graphique 111 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internes avant leur départ pour Anyama



Plus de 90 % des enquêtés à Anyama ont déclaré n'avoir rien donné en contrepartie de cette aide apportée dans leur projet migratoire avant leur départ. Cette contrepartie a pu être fournie une fois installés dans la zone, notamment en devenant ouvrier agricole pour un exploitant louant la terre à un autochtone et qui a pu faciliter le départ et l'arrivée du candidat à la migration.

Par ailleurs, les femmes sont moins fréquemment arrivées seules à Anyama que les hommes (7 % des migrantes internationales contre 47 % des migrants internationaux et 24 % des migrantes internes contre 44 % des migrants internes). Les femmes ont plus souvent voyagé avec leur conjoint, que ce soit avec ou sans les enfants. Dans près de 40 % des cas, peu importe le sexe ou la catégorie de migrant, les enquêtés ont déclaré être arrivés à Anyama avec toute leur famille, conjoint et enfant(s).

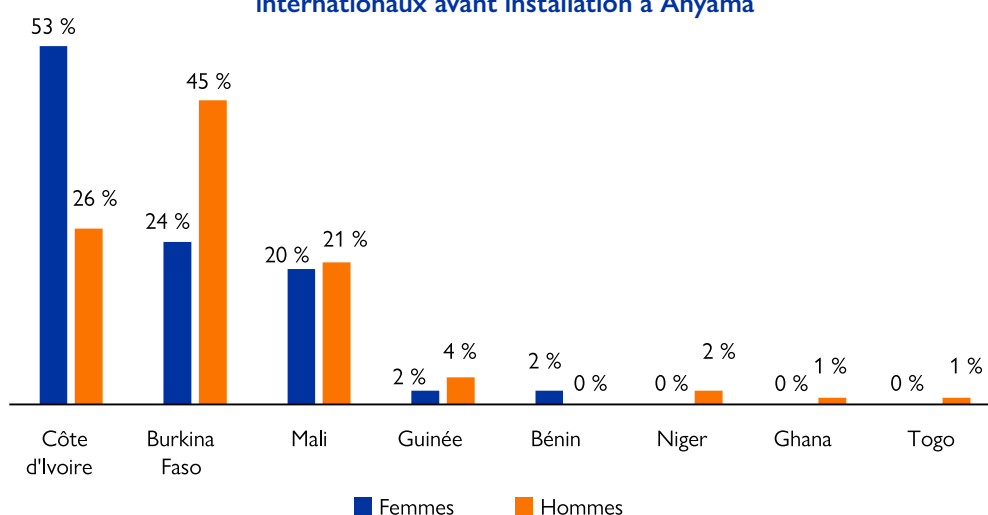
Les femmes enquêtées à Anyama sont plus nombreuses que les hommes à avoir prévenu leur entourage de leur projet de quitter leur lieu de résidence habituelle : 88 % des migrantes internationales contre 58 % des migrants internationaux et 84 % des migrantes internes contre 54 % des migrants internes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la migration féminine observée dans le cadre de cette étude s'inscrit rarement dans le cadre d'une migration autonome, pour laquelle elles seraient seules décisionnaires. Lorsque l'entourage était informé, dans la quasi-totalité il connaissait également la destination et il a encouragé le départ. Aucune tentative de dissuasion n'a été notifiée par les enquêtés.

2.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution

Selon les travailleurs migrants enquêtés, des personnes venant d'autres pays de la région ou d'autres régions de l'intérieur du pays seraient venues s'installer depuis de nombreuses années à Anyama pour y travailler dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie que celles connues dans la zone de résidence habituelle. La majeure partie du temps, ce sont les hommes qui s'installeraient d'abord pour ensuite faire venir leurs femmes. Les hommes et femmes n'exercent pas dans le même secteur d'activité, « pour que le respect règne entre conjoints » précise un travailleur migrant ayant participé au FGD. Ainsi, les hommes sont dans le commerce de la colas, la culture d'hévéa, de cacao et les femmes dans le maraîcher et les « petits métiers. »

Pays et région de résidence des travailleurs migrants avant de s'installer à Adiopodoumé

Graphique 112 : Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant installation à Anyama



Avant de s'installer à Anyama, plus de la moitié des femmes migrantes résidaient déjà en Côte d'Ivoire alors que près de la moitié des hommes résidaient au Burkina Faso.

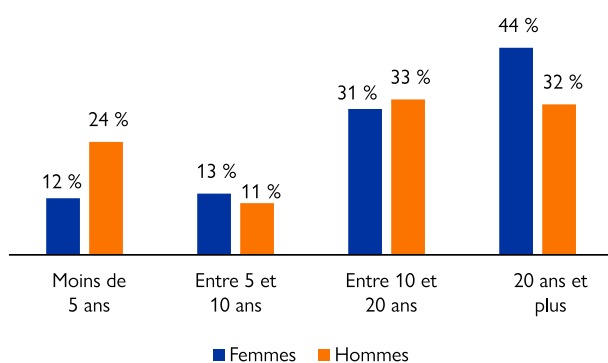
Le FG avec les hommes migrants à Anyama semble indiquer que les migrants internationaux venant du Mali exerçaient déjà l'agriculture en tant qu'employés agricoles dans le nord de la Côte d'Ivoire alors que les Burkinabè et les migrants internes seraient arrivés directement de leurs régions/pays d'origine.

Lorsque les enquêtés ont déclaré résider en Côte d'Ivoire avant de s'installer à Anyama, dans la majorité des cas, ils résidaient déjà dans le District autonome d'Abidjan.

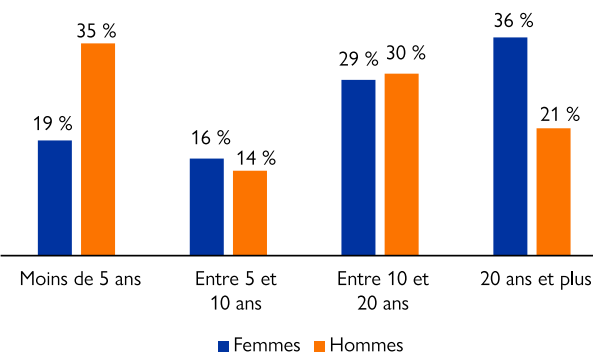
Pour les migrants internes, avant de s'installer à Anyama, ils résidaient principalement dans les régions suivantes : le District autonome d'Abidjan ; le Poro ; le Béliér ; le Gôh ; le Gbêké et le Marahoué.

Durée de résidence à Anyama et intention d'y rester

Graphique 113 : Durée de résidence des travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 114 : Durée de résidence des travailleurs migrants internes à Anyama



Les travailleurs migrants internationaux enquêtés sont installés depuis plus longtemps à Anyama que les travailleurs migrants internes : 75 % des migrantes internationales et 65 % des migrants internationaux contre 65 % des migrantes internes et 51 % des migrants internes. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à résider à Anyama depuis au moins 20 années.

Pour les deux catégories de travailleurs migrants enquêtés, au moment de leur arrivée à Anyama, la grande majorité ne savait pas combien de temps ils allaient y rester : 58 % des migrants internationaux et 56 % des migrants internes. Pour 37 % des migrants internationaux et 35 % des migrants internes, ils savaient déjà qu'ils voulaient s'installer à Anyama de manière permanente, notamment en cas de présence de la famille sur place.

De plus, sur la base des déclarations des enquêtés, la présence de migrants internationaux et internes travaillant dans l'AUP n'est pas un phénomène récent, ils y seraient installés depuis plusieurs dizaines d'années au regard des richesses naturelles offertes par la zone.

Enfin, au cours des focus groups organisés à Anyama avec les travailleurs migrants internationaux et internes, ces derniers n'ont exprimé aucune intention de retour à court ou moyen terme dans leur pays ou région d'origine.

« Nous sommes installés depuis longtemps, nous sommes nés ici et nous n'avons pas l'intention de nous déplacer ailleurs, il nous arrive de nous déplacer pour aller à Ebimpé pour rechercher des petits boulots comme aide-ménagère ou lavandière lorsque nous ne pouvons pas cultiver à cause de l'inondation de notre espace de culture. (...) Nous n'avons pas l'intention de retourner chez nous « nous sommes là jusqu'à la mort. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

« Là où tu gagnes ta vie, c'est là-bas que tu restes. »

(FG avec les hommes migrants à Anyama)

2.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales

Aide dans la recherche de travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama

95 %

des travailleuses migrantes internationales
enquêtées ont été aidées dans leur recherche
de travail à Anyama contre

87 %

des travailleuses migrantes internes
enquêtées ont été aidées dans leur recherche
de travail à Anyama contre

49 %

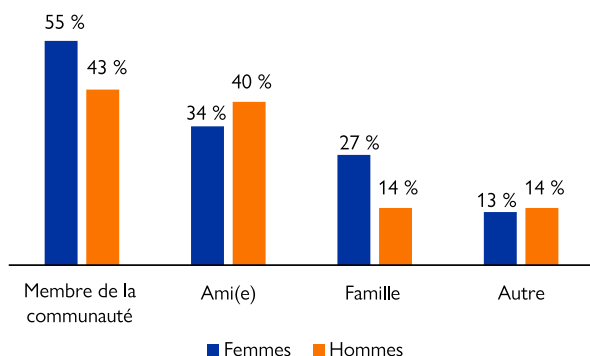
des travailleurs migrants internationaux.

49 %

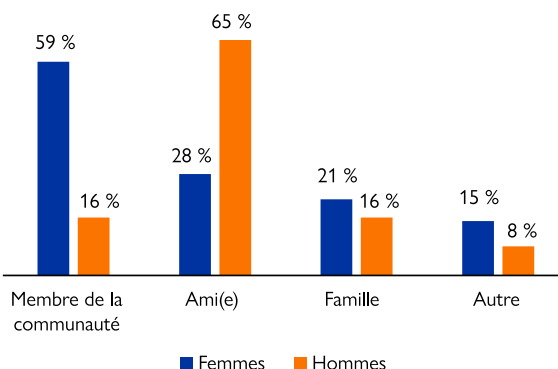
des travailleurs migrants internes.

Les femmes enquêtées à Anyama sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir été aidées dans leur recherche de travail une fois arrivées à Anyama. Les hommes ont davantage reçu cette aide avant le départ du pays ou de la région d'origine.

Graphique 115 : Personnes ayant aidé les migrants internationaux à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama

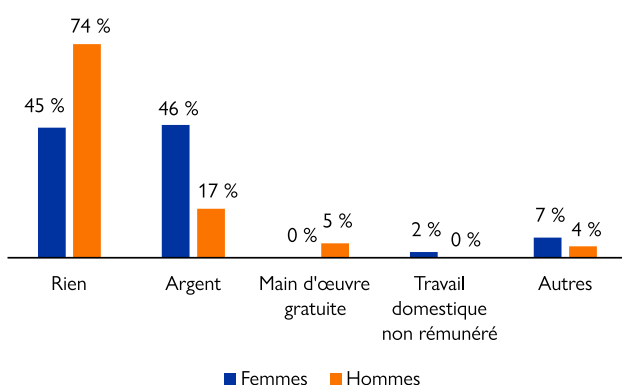


Graphique 116 : Personnes ayant aidé les migrants internes à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama

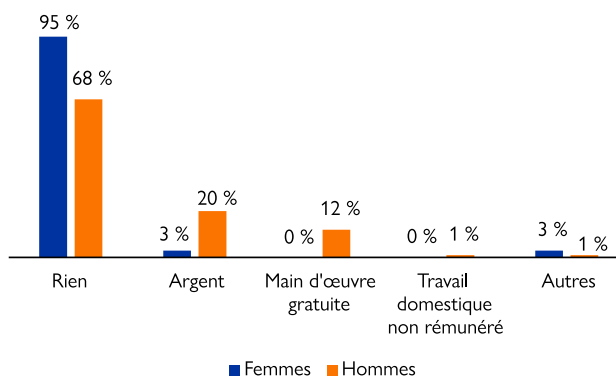


Les femmes sont davantage soutenues par les membres de leur communauté et de leur village dans leur recherche de travail dans l'AUP. Les hommes, quant à eux, sont plus nombreux à être aidés par des amis.

Graphique 117 : Contrepartie fournie par les migrants internationaux en échange de l'aide à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama



Graphique 118 : Contrepartie fournie par les migrants internes en échange de l'aide à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Anyama



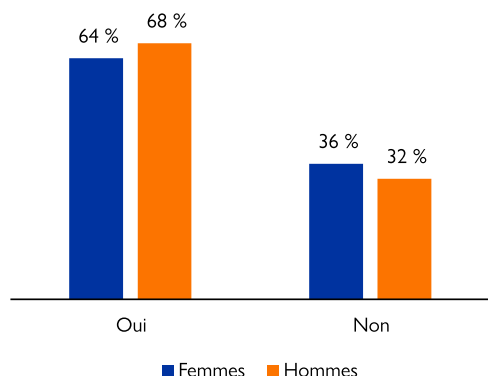
La grande majorité des travailleurs migrants internes enquêtés n'ont donné aucune contrepartie à la personne qui leur a fourni de l'aide dans leur recherche de travail. Cependant, 20 % des hommes ont déclaré avoir donné de l'argent et 12 % d'entre eux ont travaillé gratuitement.

46 %
des femmes migrantes internationales enquêtées ont donné de l'argent à la personne qui les a aidées à trouver du travail dans l'AUP à Anyama contre

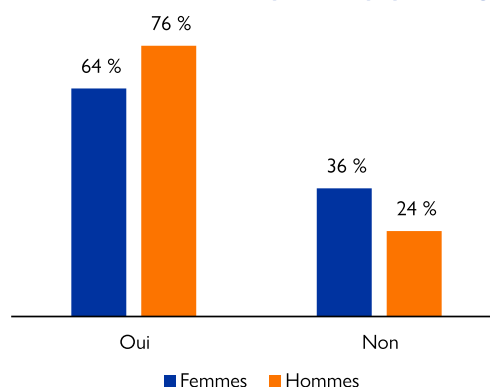
17 %
des hommes migrants internationaux.

Connaissance de la zone d'installation avant le départ du pays/de la région d'origine

Graphique 119 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux d'Anyama de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine



Graphique 120 : Connaissance des travailleurs migrants internes d'Anyama de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine



La majorité des travailleurs migrants enquêtés savaient dans quelle zone de la Côte d'Ivoire ils allaient s'installer au moment de leur départ de leur lieu de résidence habituelle.

Connaissance de la perspective de travailler dans l'agriculture urbaine et périurbaine avant le départ du pays/de la région d'origine

15 %

des femmes migrantes internationales enquêtées savaient qu'elles allaient travailler dans l'AUP avant le départ de leur pays d'origine contre

18 %

des femmes migrantes internes enquêtées savaient qu'elles allaient travailler dans l'AUP avant le départ de leur région d'origine contre

49 %

des hommes migrants internationaux.

69 %

des hommes migrants internes.

Moins d'une femme sur cinq enquêtée savait qu'elle allait travailler dans l'AUP avant le départ de son pays ou de sa région d'origine.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à savoir qu'elles allaient travailler dans l'AUP au moment de leur départ de leur lieu de résidence habituelle, ce qui pourrait indiquer un projet professionnel moins construit que celui des hommes ainsi que le fait de rejoindre son mari et d'identifier le secteur d'activités une fois sur place.

Principales raisons du choix de l'AUP comme secteur d'activités à Anyama

Sur la base des déclarations des travailleurs migrants enquêtés, les principales raisons du choix de l'AUP sont que ce secteur offre des revenus intéressants (près de 70 % des enquêtés), mais aussi que c'est un secteur qui offre des opportunités professionnelles (25 % des migrants internationaux et 31 % des migrants internes) que les enquêtés perçoivent comme étant plus rentable que l'agriculture rurale.

« L'agriculture rurale de cultures pérennes est exclusivement réservée aux hommes, nos maris et c'est eux qui contrôlent les ressources qui découlent de ces cultures. Nous les femmes, l'AUP nous permet de subvenir à nos besoins. Aussi, nos zones de cultures sont proches de nos habitations. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Au cours du FG avec les hommes à Anyama, les migrants internationaux ont indiqué que l'agriculture en général est le seul domaine d'activités où ils peuvent s'engager sans avoir à fournir de moyens financiers au début de l'activité. Ils auraient travaillé en milieu rural dans l'agriculture de rente mais ont trouvé cette activité trop fastidieuse avec une faible fréquence de revenus. Ils ont ajouté qu'ils travaillent dans l'AUP depuis leur arrivée dans la zone.

« L'agriculture urbaine n'est pas compliquée à pratiquer. Il te suffit de te trouver au moins une daba et une machette. En plus, tu n'auras pas à marcher trop longtemps pour atteindre ton champ puisqu'il est situé tout près de ta maison ».

(FG avec les hommes migrants à Anyama)

Quant aux migrants internes qui pratiquent le maraîchage, l'AUP serait une seconde activité en plus de leur activité principale. La plupart d'entre eux travailleraient déjà dans le domaine du transport en tant que chauffeur ou dans les activités liées au domaine de la construction de bâtiments (chauffeurs, peintre bâtiment, électricien, etc.). Ceux-ci exerceraient l'AUP pour obtenir un revenu supplémentaire en plus de celui que leur procure leurs activités principales : « *Je pratique l'agriculture en ville près de chez moi pour arrondir mes fins de mois. Lorsque je ne conduis pas mon véhicule ou durant mes jours de repos, j'entretien mon champ de salade. Sinon je ne peux pas m'occuper de ma famille avec l'argent de la conduite seulement.* »

En outre, les migrants internes qui pratiquent l'élevage de volailles se seraient formés dans des écoles d'élevage. Ces derniers exerceraient l'agriculture urbaine et périurbaine en raison de la proximité des potentiels marchés et du fait que le niveau de consommation de protéines animal dans les grandes villes est plus élevé.

Type de contrat d'exploitation

Pour le reste, 21 % des travailleurs migrants internationaux ont déclaré être des salariés agricoles, travaillant pour un exploitant (dont 5 % des femmes et 32 % des hommes) contre 35 % des migrants internes (dont 20 % des femmes et 41 % des hommes).

Ainsi, les migrants internationaux travaillant dans l'AUP à Anyama sont plus nombreux à être des exploitants que les migrants internes, dans une proportion plus importantes pour les femmes.

78 %

des travailleurs migrants internationaux sont des exploitants (dont 95 % des femmes et 66 % des hommes) contre

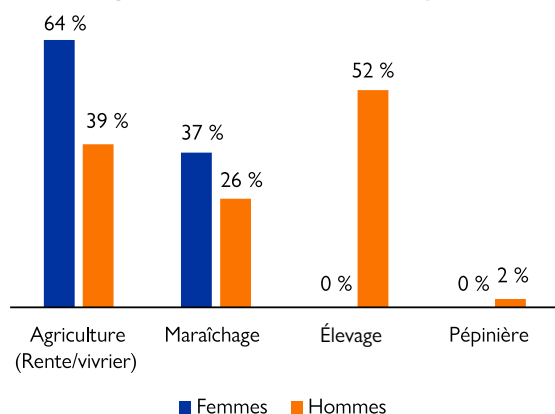
65 %

des travailleurs migrants internes (dont 80 % des femmes et 59% des hommes)

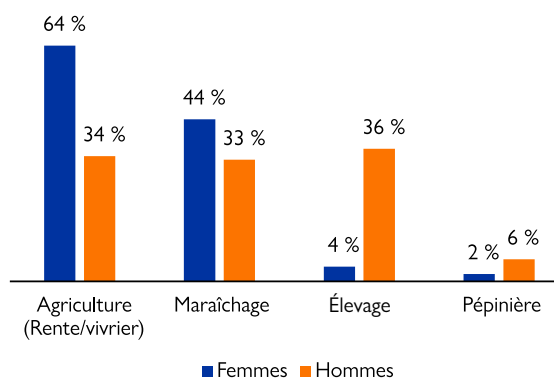
Pour ceux ayant déclaré être des exploitants, avant de pouvoir louer une terre à un autochtone, la grande majorité d'entre eux ont appris le métier en tant qu'ouvrier agricole.

Activités réalisées dans l'AUP à Anyama

Graphique 121 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 122 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internes à Anyama



Les branches de l'agriculture dans lesquelles les travailleurs migrants enquêtés à Anyama se sont investis diffèrent de manière significative en fonction du sexe du travailleur.

Les femmes travaillent davantage dans l'agriculture et les hommes investissent quasi exclusivement dans l'élevage.

Par ailleurs, la quasi totalité des travailleurs migrants enquêtés réalisent des activités à deux niveaux de la chaîne de valeur de l'AUP à Anyama : la production (98 % des migrants internationaux contre 100 % des migrants internes) et la commercialisation de ce qu'ils produisent (96 % des migrants internationaux et 98 % des migrants internes). Ils ne sont, par contre, pas du tout investis dans la transformation de ce qu'ils produisent²⁴.

Le FG mené avec les travailleurs hommes migrants à Anyama indique que la plupart des migrants internationaux et des migrants internes provenant du nord et du centre de la Côte d'Ivoire exerceraient dans la production de cultures maraîchères, les arbres fruitiers (papaye) et la canne à sucre. Les migrants internes provenant des régions de l'est et de l'ouest de la Côte d'Ivoire sont plus nombreux à pratiquer l'élevage. Les femmes travaillent principalement dans la production de feuilles de patate.

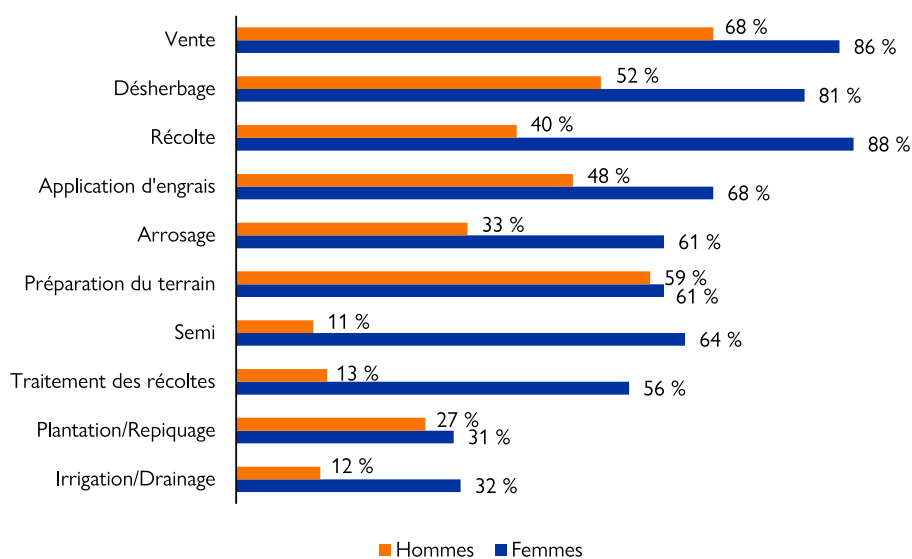
« Ici, les activités que nous faisons dépendent de nos origines. Les Malinkés et les Baoulés savent bien manier la daba car c'est ce qu'ils font chez eux, donc eux ils font essentiellement le maraîchage, la canne à sucre et le manioc. »

(FG avec les hommes migrants à Anyama)

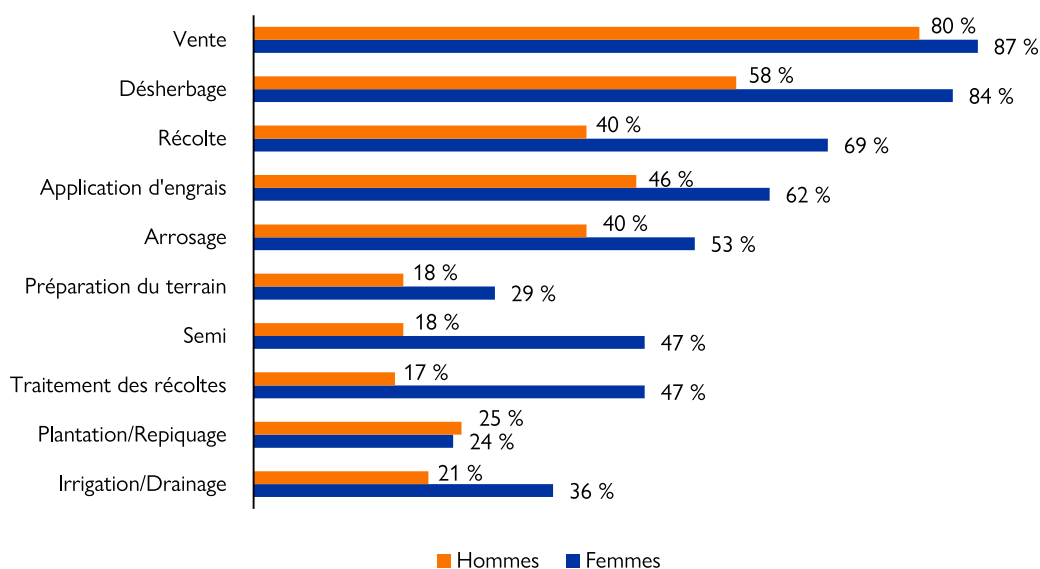
Tous les migrants confirment que les populations autochtones ne pratiquent pas les mêmes activités agricoles qu'eux. Selon eux, les populations autochtones vivent dans des villages situés loin d'Anyama où ils pratiqueraient des cultures de rente telles que le cacao, le café et l'hévéa ainsi que l'élevage d'escargots.

²⁴ À titre d'exemple, l'attiéké est entièrement produit, transformé et vendu par les femmes autochtones.

Graphique 123 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internationaux dans l'AUP à Anyama



Graphique 124 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internes dans l'AUP à Anyama



La grande majorité des femmes enquêtées à Anyama réalisent une plus grande diversité de tâches dans la branche de l'AUP dans laquelle elles travaillent que les hommes. Par ailleurs, aucune tâche ne semble être investie que par un seul des deux sexes, même si les femmes sont les plus nombreuses à réaliser toutes les tâches citées.

Dans plus de 90 % des cas, les enquêtés ont déclaré que ces tâches réalisées ont toujours été les mêmes depuis leur arrivée à Anyama, avec une utilisation accrue de produits chimiques causées par l'appauvrissement des sols.

« Nous menons les mêmes activités avec les mêmes outils mais il faut dire qu'à cause des sols qui sont pauvres, nous utilisons de l'engrais pour fertiliser la terre. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

De plus, l'élevage de volailles ce se serait développé au cours des dix dernières années avec la construction de nombreux poulaillers dans la zone d'Anyama.

Le FG avec les migrantes travaillant dans l'AUP à Anyama montre que les femmes autochtones ont leurs propres activités telles que la culture du manioc, la fabrication et la commercialisation de l'attiéké. Les femmes migrantes en plus du maraîchage arrivent à mener d'autres activités comme : aider à la production de l'attiéké (épluchage, broyage, granulation, séchage, préparation, emballage, etc.), être lavandière ou encore pratiquer le commerce.

« Nos tâches ont évolué. Avant, on assurait la préparation de l'attiéké avec du bois de chauffe, mais maintenant il n'y a plus de bois, donc nous utilisons du gaz qui nous revient cher, de plus le manioc est également devenu cher ce sont les Togolais qui dictent les prix. »

(FG avec les femmes autochtones à Bingerville)

En outre, les femmes ont déclaré que les enfants venaient les aider pendant leur temps libre dans leurs activités maraîchères, participant au désherbage et au piquetage, le plus souvent à partir de l'âge de 5 ans jusqu'à 10 ans.

Environ deux travailleurs migrants estiment que les travailleurs migrants et les travailleurs autochtones ne réalisent pas les mêmes tâches au sein de l'AUP à Anyama. La principale raison avancée par les enquêtés est que les travailleurs autochtones possèdent la terre à l'inverse des travailleurs migrants qui ont uniquement la possibilité de l'exploiter en la louant aux autochtones.

« L'AUP est notre activité principale à côté de cela pour certaines elles ne font rien d'autre, pour les autres femmes, s'ajoute la vente de charbon. Les jeunes femmes arrivent à mener d'autres activités en dehors du maraîcher : aider les femmes dans la production de l'attiéké (épluchage, broyage, granulation, séchage, préparation, emballage, etc.), lavandières, la vente, le commerce. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Conditions de travail

Ainsi, les travailleurs migrants internes sont plus nombreux que les migrants internationaux à avoir connaissance des conditions de travail qui seront les leurs dans la localité de destination avant de quitter leur lieu de résidence habituelle.

La proportion des femmes pour les deux catégories de migrants ayant connaissance des conditions de travail est deux fois moins importante que celle hommes, mettant potentiellement en évidence une migration moins informée dans un contexte où la femme tend à suivre son mari. Lorsque ces conditions de travail étaient connues, elles ont été respectées dans la quasi totalité des cas.

26 %
des travailleurs migrants internationaux
connaissaient les conditions de travail
à Anyama avant de quitter leur pays
d'origine (dont 15 % des femmes et
33 % des hommes) contre

41 %
des travailleurs migrants internes (dont
24 % des femmes et 48 % des hommes)

Plus de 90 %

des travailleurs migrants enquêtés déclarent être satisfaits de leurs conditions de travail dans l'AUP à Anyama (95 % des migrants internationaux et 92 % des migrants internes) et que ces conditions sont meilleures que celles qu'ils avaient avant de quitter leur pays/région d'origine (92 % des migrants internationaux dont 83 % des femmes et 98 % des hommes ; et 94 % des migrants internes dont 84 % des femmes et 94 % des hommes).

Les femmes ayant participé aux FG considèrent que les conditions de travail des migrants sont les mêmes que celles des autochtones et qu'il n'existe pas de discrimination liée à l'origine ethnique ou à la nationalité dans la zone d'Anyama.

Les hommes, quant à eux, sont tous d'avis que les conditions à Anyama sont meilleures que dans leur région ou pays d'origine. En effet, dans la zone d'Anyama, ils peuvent produire et accéder à un marché qui est plus proche d'eux et sont sûrs de pouvoir écouler toute leur production : « *Ici, je peux produire et avoir de l'argent* » (...) *Il y a des bas-fonds chez moi, je pouvais aussi cultiver la papaye. Mais si je le fais là-bas, ce ne serait pas acheté comme je le veux.* ».

« Moi je produis la canne à sucre et la récolte est chaque six mois. Mais à côté, je peux semer des feuilles de patate pour ne pas manquer de ressources financières au cours de l'année. Mais si c'était chez moi, la plupart du temps, c'est une seule production qu'on fait pendant 6 mois. Les 6 autres mois de l'année, on ne produit pas, on consomme cette production sans avoir d'autres sources de revenus ou d'alimentation. Mais ici je suis sûr d'avoir l'argent et la nourriture toute l'année, du coup c'est ici qui est mieux. »

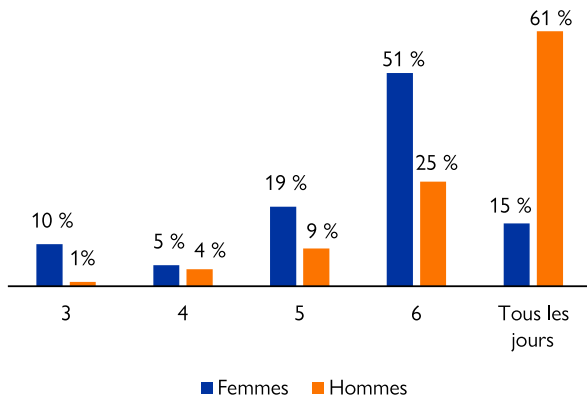
(FG avec les hommes migrants à Anyama)

Dès lors, les enquêtés ont atteint l'objectif de leur migration économique qui visait l'augmentation de leurs moyens de subsistance. Le propos peut être nuancé en ajoutant que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à considérer que leurs conditions de travail actuelles sont meilleures que celles expérimentées avant de venir s'installer à Anyama.

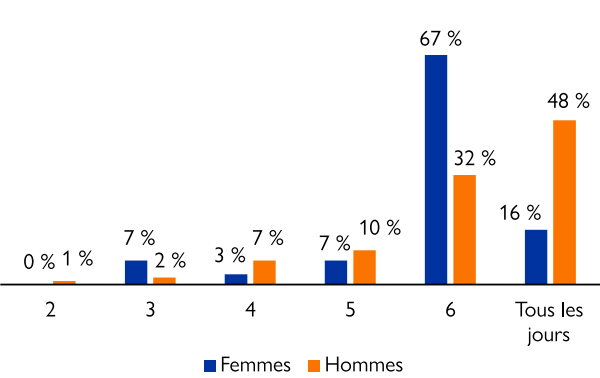
« Les conditions ici sont meilleures qu'avant. Comme on le dit « Nous sommes arrivées ici pour nous chercher et on peut dire que ça va. (...) Parmi les difficultés qui existent dans nos pays/régions d'origine, il y a l'aridité des sols et le manque d'opportunité pour obtenir un emploi. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Graphique 125 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internationaux à Anyama

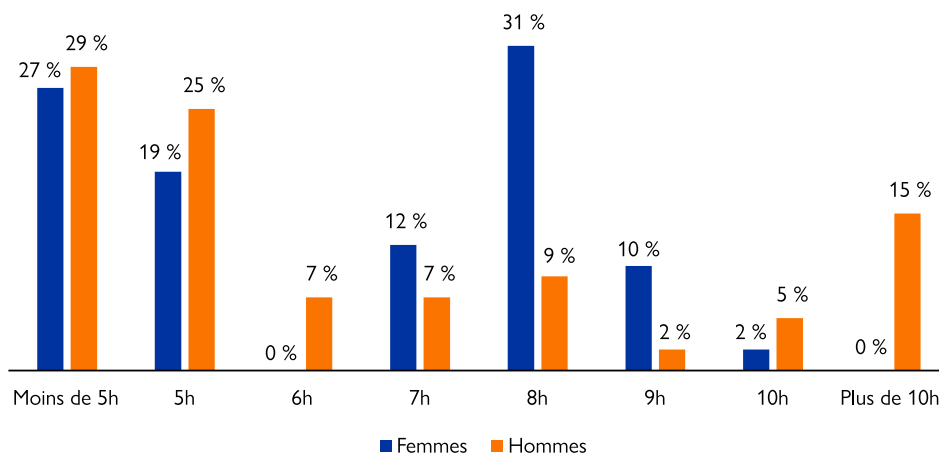


Graphique 126 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internes à Anyama

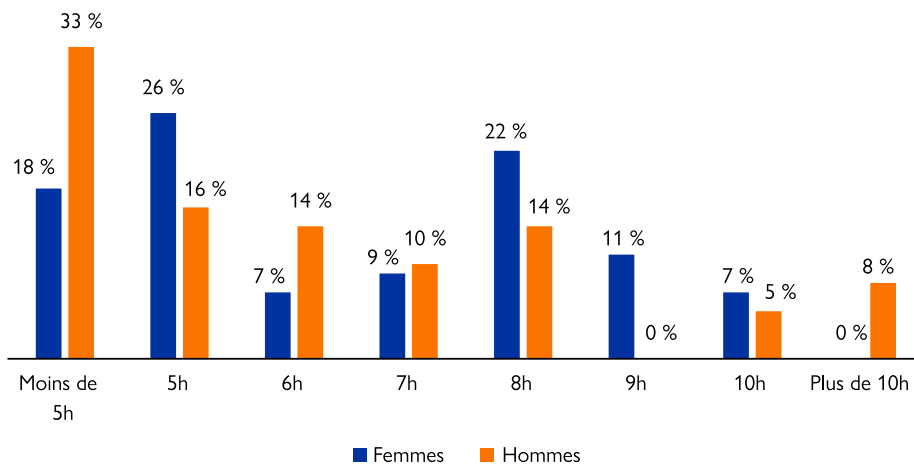


Les hommes enquêtés sont nettement plus nombreux que les femmes à indiquer travailler tous les jours de la semaine, ce qui pourrait aussi s'expliquer par les tâches du foyer attribuées aux femmes. Les femmes, quant à elles, ont déclaré dans plus de la moitié des cas travailler 6 jours dans la semaine.

Graphique 127 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 128 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internes à Anyama



Il n'existe pas de différence majeure entre le nombre d'heures travaillées par jour par les migrants internationaux et internes. Cependant, les femmes semblent travailler un nombre d'heures par jour plus important que les hommes : 43 % des migrantes internationales déclarent travailler 8h et plus par jour contre 31 % des migrants internationaux ; 40 % des migrantes internes contre 27 % des migrants internes.

Le FG organisé avec les hommes à Anyama apporte des éclairages concernant leurs conditions de travail dans l'AUP à Anyama. Les participants indiquent, notamment les migrants internes, que les activités qu'ils mènent dans l'AUP demandent de grands efforts physiques.

« On peut dire que notre travail est archaïque, nous n'avons aucune machine à part la daba et la machette. De même, en saison sèche, nous devons nous procurer de l'eau pour irriguer les champs ou abreuver la volaille dans des puits. Il faut faire d'incessants aller et retours au puits pour chercher de l'eau et c'est très épuisant. »

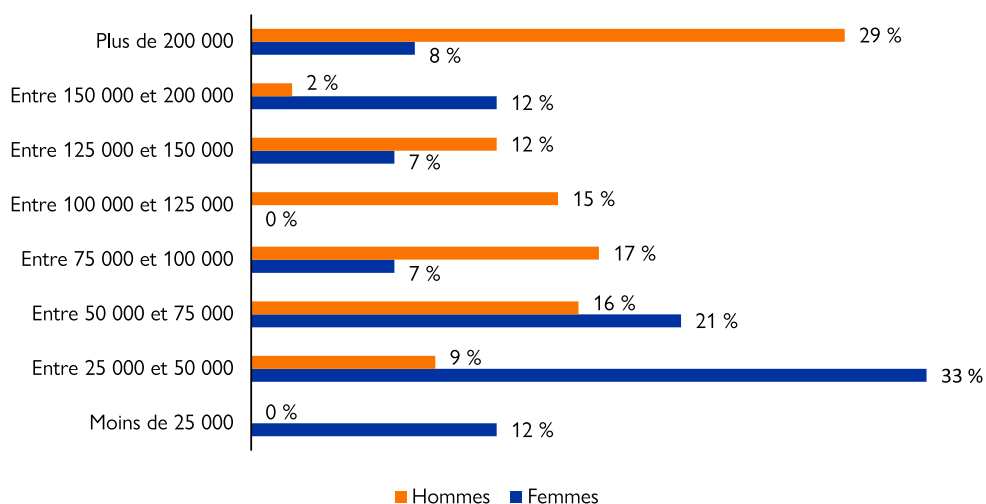
(FG avec les hommes migrants à Anyama)

En ce qui concerne l'habitat, les migrants qui sont installés dans la zone depuis au moins 10 ans affirment être bien logés au même titre que les autres habitants de la localité. Par contre, ceux qui travaillent dans les fermes d'élevage de volailles sont logés très souvent sur le site de la ferme dans des pièces exiguës, assumant à la fois les fonctions d'éleveurs la journée et de gardien la nuit.

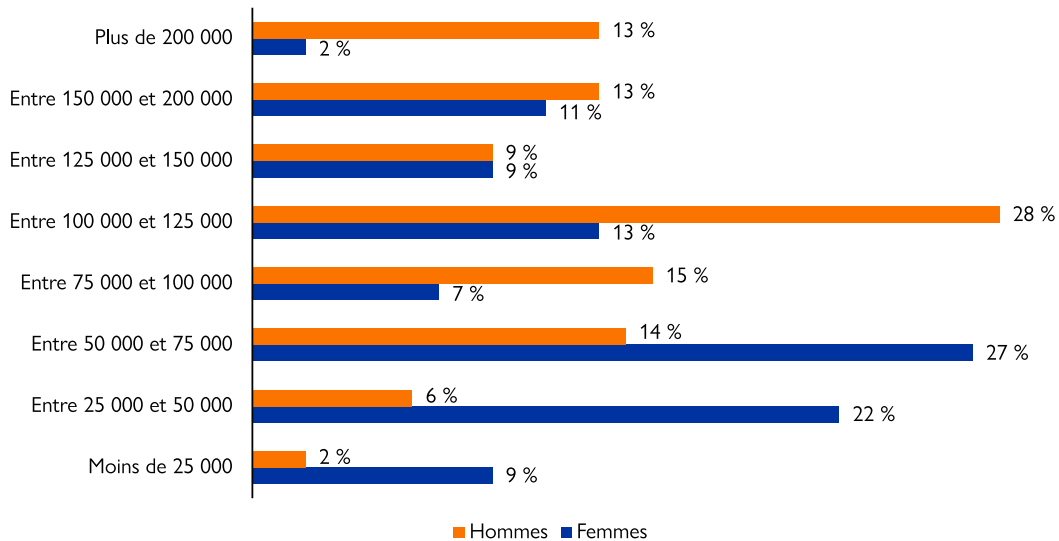
La difficulté majeure qui est partagée par tous les migrants est l'augmentation importante des prix des intrants agricoles (semence, engrais, etc.), des aliments de la volaille et des produits de soins.

Conditions salariales

Graphique 129 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internationaux à Anyama (en FCFA)



Graphique 130 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internes à Anyama (en FCFA)



Il existe un écart important de revenu mensuel issu de l'AUP entre les sexes, avec des femmes recevant un revenu mensuel plus faible que celui des hommes. En effet, plus de la moitié des femmes déclarent un revenu inférieur à 75 000 FCFA (66 % des migrantes internationales contre 23 % des migrants internationaux et 58 % des migrantes internes contre 22 % des migrants internes). La majorité des hommes déclare un revenu mensuel égal ou supérieur à 100 000 FCFA : 67 % des migrants internationaux contre 27 % des migrantes internationales et 63 % des migrants internes contre 35 % des migrantes internes. De plus, les hommes migrants internationaux sont 29 % à annoncer un revenu supérieur à 200 000 FCFA par mois contre 13 % des hommes migrants internes.

Par ailleurs, en comparant les revenus mensuels des enquêtés avant le départ de leur lieu de résidence habituelle et les revenus mensuels actuels issus de l'AUP à Anyama, on observe une augmentation avec une majorité d'enquêtés rémunérés au dessus du SMIG, même si les inégalités demeurent entre les femmes et les hommes. Cette augmentation de revenus vient justifier le taux élevé de satisfaction exprimé par les enquêtés concernant leurs conditions de travail et salariales.

De la même manière que pour la connaissance des conditions de travail, la proportion de travailleurs migrants connaissant les conditions salariales de leur travail dans l'AUP à Anyama avant de quitter leur pays ou région d'origine est assez faible, elle l'est encore plus chez les migrants internationaux et chez les femmes pour les deux catégories de migrants.

Lorsque ces conditions salariales étaient connues par les enquêtés avant leur départ, elles ont été respectées dans la quasi totalité des cas.

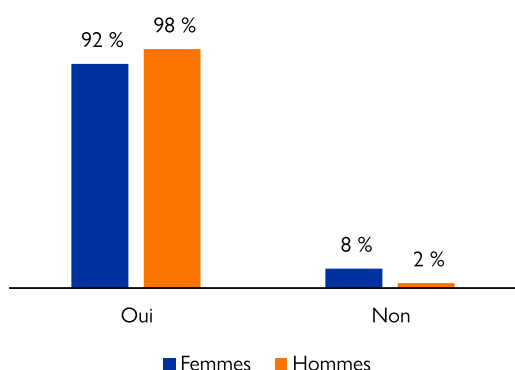
13 %
des travailleurs migrants internationaux connaissaient les conditions salariales de leur travail à Anyama avant de quitter leur pays d'origine (dont 7 % des femmes et 16 % des hommes) contre

28 %
des travailleurs migrants internes (dont 9 % des femmes et 36 % des hommes)

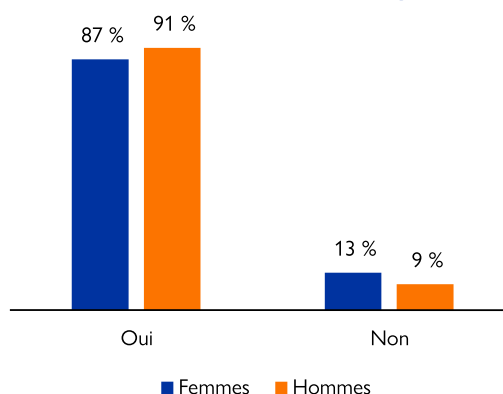
« Pour certains d'entre nous, les familles sont installées à Anyama depuis plusieurs générations. Et pour d'autres, il s'agit d'un proche déjà sur place qui facilite ton arrivée. Le salaire n'est pas défini mais l'accès facile à un emploi et une surface cultivable est notre première motivation. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Graphique 131 : Satisfaction des travailleurs migrants internationaux concernant leur revenu à Anyama



Graphique 132 : Satisfaction des travailleurs migrants internes concernant leur revenu à Anyama



La très grande majorité des travailleurs migrants enquêtés sont satisfaits de leur revenu issu de l'AUP à Anyama. En effet, plus de 90 % des enquêtés déclarent que ce revenu issu de l'AUP est supérieur au revenu perçu dans leur pays ou région d'origine.

Plus de la moitié des enquêtés ont déclaré que leur revenu mensuel issu de l'AUP à Anyama avait évolué depuis leur arrivée dans la zone : 62 % des migrants internationaux (78 % des femmes et 51 % des hommes) contre 51 % des migrants internes (73 % des femmes et 40% des hommes). De manière générale, ce revenu a eu tendance à augmenter pour 92 % des migrants internationaux (93 % des femmes et 91 % des hommes) et 84 % des migrants internes (91 % des femmes et 78 % des hommes). Les femmes sont donc nettement plus nombreuses à avoir vu leur revenu augmenter entre le moment de leur arrivée à Anyama et la période de l'enquête, principalement du fait de la faiblesse voire de l'absence de revenus dans le pays ou la région d'origine.

Concernant le salaire, les participants au FG avec les hommes à Anyama ont indiqué que les conditions évoluent en fonction du statut de l'agriculture, à savoir s'il est exploitant et travaille pour son propre compte ou s'il est salarié agricole travaillant pour un exploitant. En ce qui concerne l'agriculture, la grande majorité des travailleurs seraient à leur propre compte et le salaire serait fonction de l'effort fourni dans la production. Par contre, ceux qui pratiquent l'élevage travailleraient majoritairement pour d'autres personnes qui elles ne travaillent pas dans l'agriculture et mettraient à disposition des travailleurs migrants les fermes avec les animaux à élever. Un salaire serait fixé, à payer après la vente des volailles. Cependant, s'il survient des problèmes dans le processus d'élevage engendrant des pertes, cela se répercute directement sur le salaire fixé au départ, qui peut dans certains cas même ne pas être payé.

Envoi de fonds à la famille et investissement dans le pays ou la région d'origine

Plus de 80 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Anyama déclarent envoyer de l'argent à leur famille restée dans leur pays/région d'origine. (82 % des migrants internationaux et 85 % des migrants internes).

Si plus de deux femmes enquêtées sur trois envoient de l'argent à leur famille dans leur pays ou région d'origine, elles sont cependant moins nombreuses que les hommes à être en capacité de le faire, notamment en raison de leurs revenus plus faibles (71 % des migrantes internationales contre 89 % des migrants internationaux et 69 % des migrantes internes contre 93 % des migrants internes).

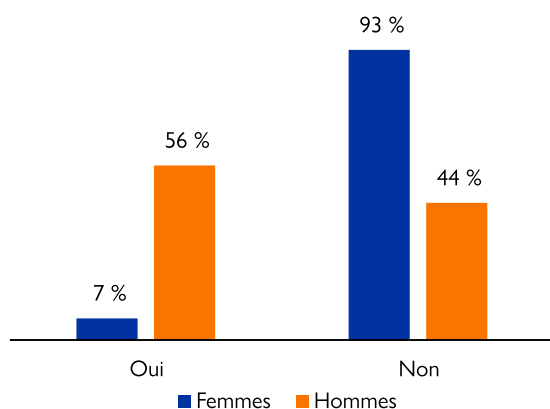
Les femmes envoient également des montants moins élevés à leur famille. Parmi les hommes, les migrants internationaux ont déclaré envoyer des sommes plus importantes que les migrants internes.

« Nous arrivons à envoyer de l'argent dans notre région, pays d'origine et ce en fonctions des fêtes religieuses (tabaski) où en fonction des sollicitations de la famille. Les montants varient entre 10 000 et 45 000 FCFA. »

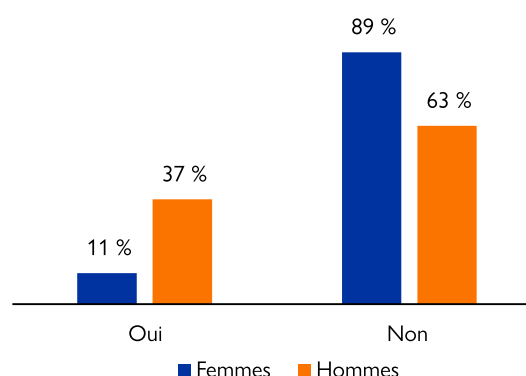
(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Le moyen privilégié pour envoyer cet argent reste le transfert d'argent par téléphone dans plus de 90 % des cas, auquel vient s'ajouter l'argent apporté par les travailleurs migrants lorsqu'ils rentrent dans leur pays/région d'origine pour visiter leur famille (48 % des migrants internationaux et 61 % des migrants internes). Les femmes sont plus nombreuses à confier leur argent à une personne qui rentre dans leur pays/région d'origine (pour les internationaux : 26 % des femmes contre 9 % des hommes ; pour les internes : 13 % des femmes et 3 % des hommes).

Graphique 133 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internationaux à Anyama



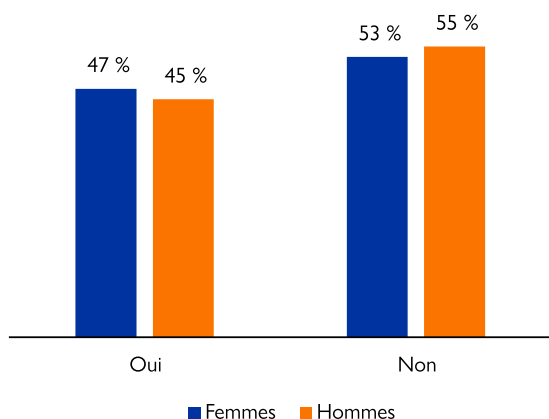
Graphique 134 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internes à Anyama



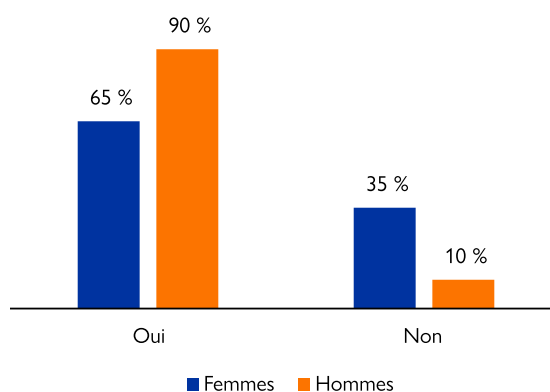
Les investissements réalisés par les travailleurs migrants sont très inégaux entre les femmes et les hommes mais aussi entre les deux catégories de migrants. En effet, parmi les migrants internationaux, 56 % des hommes ont réalisé des investissements dans leur localité d'origine contre 7 % des femmes ; et parmi les migrants internes, 37 % des hommes ont investi dans leur région d'origine contre 11 % des femmes. Les hommes migrants internationaux sont donc ceux qui investissent le plus dans leur localité d'origine parmi les migrants enquêtés travaillant dans l'AUP à Anyama. Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait que dans certaines localités, les femmes n'ont pas accès au foncier. Dans la grande majorité des cas, cet investissement consiste en la construction d'une habitation (75 % des migrants internationaux et 57 % des migrants internes qui investissent), l'achat d'un terrain (73 % des migrants internationaux déclarant investir et 79 % des migrantes internes) ou d'une ferme/ d'un élevage (27 % des migrants internationaux et 19% des migrants internes qui investissent).

Le FG réalisé avec les femmes migrantes internationales et internes à Anyama montre que lorsqu'elles investissent, elles ont davantage tendance à le faire à Anyama ou en Côte d'Ivoire de manière générale que dans leur pays d'origine pour ce qui est des migrantes internationales.

Graphique 135 : Intention des travailleurs migrants internationaux à Anyama d'investir dans leur pays d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait



Graphique 136 : Intention des travailleurs migrants internes à Anyama d'investir dans leur pays d'origine pour ceux ne l'ayant pas encore fait



Parmi les personnes enquêtées n'ayant pas encore investi dans leur pays ou région d'origine, 65 % des migrants internationaux ont l'intention de le faire (55 % des femmes contre 45 % des hommes) contre 80 % des migrants internes (65 % des femmes contre 90 % des hommes). Les hommes sont non seulement plus nombreux à avoir déjà investi mais aussi plus nombreux à avoir l'intention de leur faire dans les années à venir.

2.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base et leurs vulnérabilités

« Pour la santé, l'éducation, les autres services, nous sommes sur le même pied d'égalité que nos sœurs originaires d'Anyama. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Accès à l'éducation

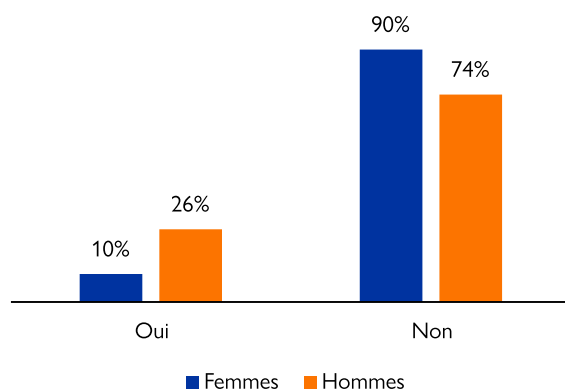
Plus de 95 % des travailleurs migrants ont déclaré scolariser leurs enfants âgés de 6 à 16 ans (tranche d'âge pendant laquelle l'école est obligatoire), montrant un taux élevé de scolarisation de ces derniers.

Dans plus de 90 % des cas, les enfants inscrits fréquentent un établissement public, notamment du fait de la faible présence d'établissements privés.

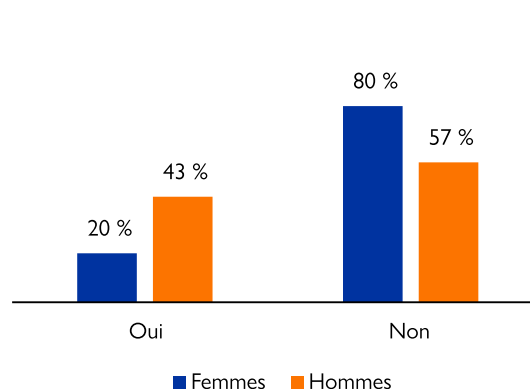
Accès à la santé

La totalité des travailleurs migrants enquêtés à Anyama ont déclaré avoir accès à un centre de santé fonctionnel et à un dépôt de médicaments/une pharmacie.

Graphique 137 : Souscription à la CMU des travailleurs migrants internationaux à Anyama



Graphique 138 : Souscription à la CMU des travailleurs migrants internes à Anyama



Les travailleurs migrants internes sont plus nombreux que les travailleurs migrants internationaux à avoir souscrit à la Couverture maladie universelle (CMU) : 36 % contre 19 %. De plus, pour les deux catégories de travailleurs migrants à Anyama, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à avoir souscrit à la CMU.

Accès à l'eau et à l'assainissement

La quasi-totalité des enquêtés (99 % des répondants) ont accès à l'eau potable et à des latrines/des toilettes.

Accès aux services administratifs

Les enquêtés ont déclaré avoir accès aux services d'une mairie dans 100 % des cas.

Pour ce qui est des migrants internationaux, 99 % disent avoir accès à une représentation diplomatique.

Plus de 80 % d'entre eux y ont déclaré les naissances de leurs enfants biologiques, auprès de la mairie et d'une représentation diplomatique pour les migrants internationaux et auprès de la mairie pour les migrants internes et la totalité y ont déclaré les décès survenus au sein de leur famille.

Accès à un centre social

La totalité des personnes enquêtées déclarent avoir accès à un centre social.

Accès à l'électricité

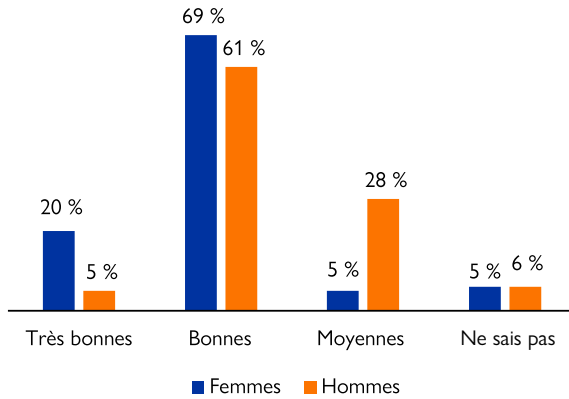
Tous les travailleurs migrants indiquent avoir accès à l'électricité.

Ainsi, en conclusion de cette section, les participants aux FG, femmes comme hommes, affirment avoir accès à tous les services sociaux de base au même titre que les autres habitants de la zone, sans aucune forme de discrimination.

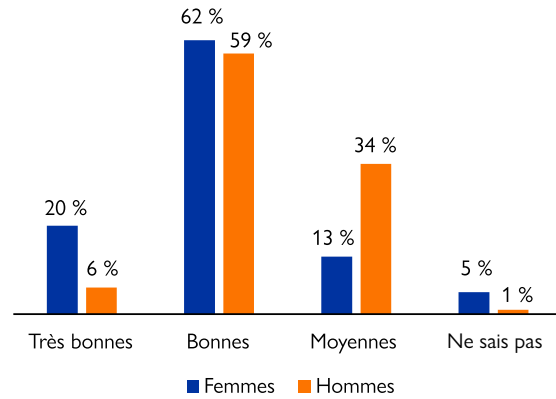
2.7. Les capacités d'organisation des travailleurs migrants

Qualité des relations entre travailleurs migrants et travailleurs autochtones

Graphique 139 : Perception des travailleurs migrants internationaux de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Anyama



Graphique 140 : Perception des travailleurs migrants internes de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Anyama



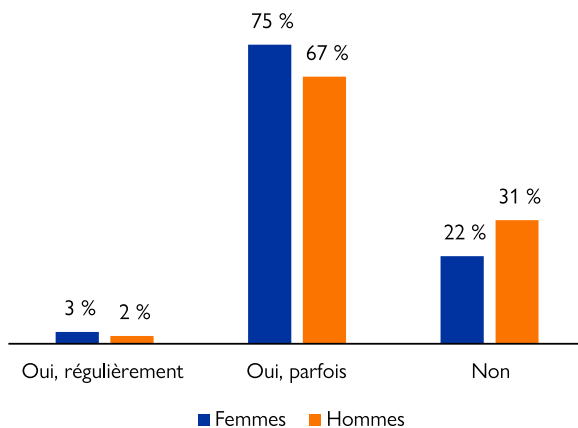
Les deux graphiques ci-dessus mettent en évidence un bon niveau de cohésion sociale entre migrants et autochtones dans la zone d'Anyama.

85 %
des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Anyama déclarent qu'il n'existe pas de conflits, ni de tensions entre migrants et autochtones dans la zone.

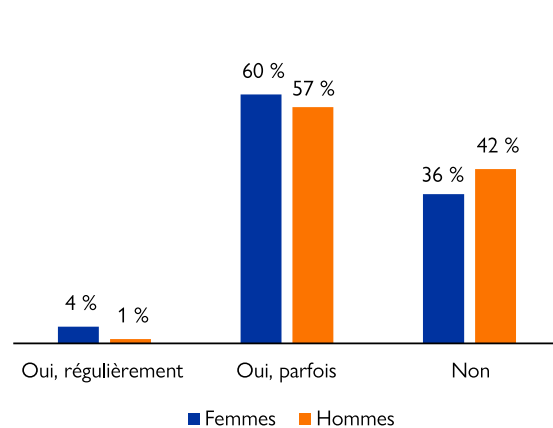
« Nous vivons en parfaite symbiose avec les autochtones et les autres travailleurs migrants internationaux. Il existe des associations ethniques, religieuses et en fonction du travail effectué. Nous avons une association de productrices de feuilles de patates dénommée « wossobrou » ce qui signifie « productrice de feuille de patate ». (...) En cas de conflits, le règlement se fait par les aînées du groupe, et si les aînés n'arrivent pas à le faire le règlement se fait par la chefferie traditionnelle. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

Graphique 141 : Participation des travailleurs migrants internationaux aux événements communautaires avec les autochtones à Anyama



Graphique 142 : Participation des travailleurs migrants internes aux événements communautaires avec les autochtones à Anyama



Les données collectées auprès des travailleurs migrants internationaux comme internes montrent un bon niveau d'intégration, au regard de leur fréquence de participation aux événements communautaires organisés par les autochtones. Par ailleurs, les migrants internes sont plus nombreux que les migrants internationaux à ne pas participer aux événements communautaires organisés par les autochtones, soit parce qu'ils considèrent qu'il n'existe pas d'activités reliant migrants et autochtones, soit parce qu'ils ne sont pas intéressés.

Violences subies par les travailleurs migrants dans le cadre de leurs activités dans l'AUP

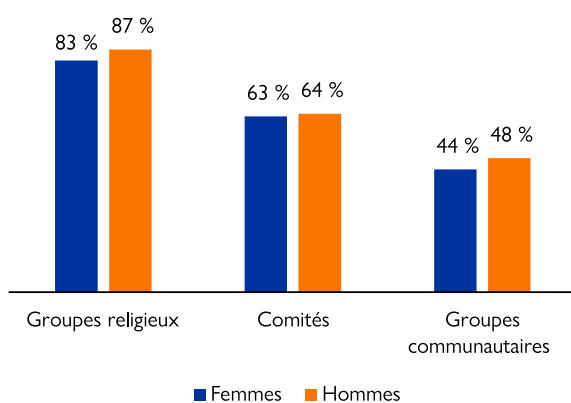
99 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant déclarent que les travailleurs migrants ne subissent pas de violences dans leur cadre de leur activités dans l'AUP à Anyama.

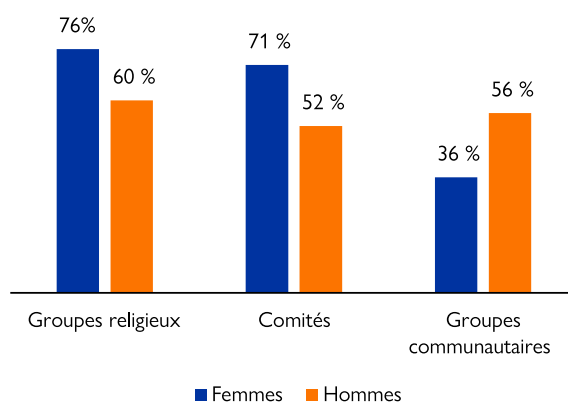
Le FGD avec les femmes migrantes à Anyama vient confirmer ce taux, en effet elles précisent n'avoir jamais été victime ou témoin d'aucune situation d'exploitation dans l'AUP à Anyama.

Représentation des travailleurs migrants par une organisation/un comité

Graphique 143 : Perception par les travailleurs migrants internationaux des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Anyama

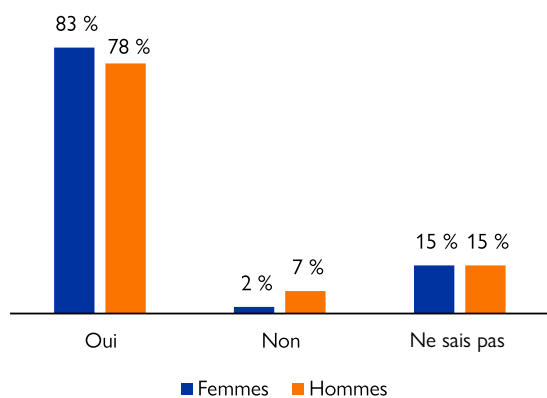


Graphique 144 : Perception par les travailleurs migrants internes des mécanismes pour exprimer librement ses préoccupations à Anyama

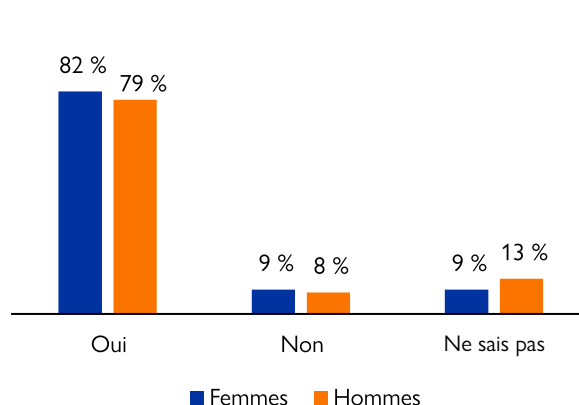


Les groupes religieux suivi des comités représentent les principaux mécanismes au niveau communautaire cités par les enquêtés comme structures leur permettant d'exprimer librement leurs préoccupations et opinions.

Graphique 145 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Anyama



Graphique 146 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Anyama



Parmi les migrants travaillant dans l'AUP à Anyama, 80 % déclarent qu'il existe des structures de gestion des conflits entre autochtones et migrants à Anyama au sein desquelles sont principalement impliquées selon les enquêtés, les FDS (76 % des migrants internationaux et 83 % des migrants internes) ; les autorités locales (68 % des migrants internationaux et 77 % des migrants internes) et la chefferie traditionnelle (53 % des migrants internationaux et 35 % des migrants internes).



La gestion et l'accès à l'eau est un élément clé du projet-pilote de Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ



Arrosage des cultures de salade par les bénéficiaires, Bingerville.
© OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

3. Profil migratoire des migrants internationaux et internes travaillant dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville

Selon les femmes migrantes ayant participé au FG à Bingerville, une forte communauté venant des pays de la sous-région est représentée dans la zone, parmi laquelle se trouvent des Burkinabè, Maliens, Togolais, Ghanéens et Béninois ; ainsi que d'autres populations originaires de la Côte d'Ivoire (au centre, à l'est et à l'ouest). Il semblerait que l'AUP était beaucoup pratiquée par la communauté malienne par le passé avant de s'étendre vers d'autres peuples notamment les Gouros ; Yacoubas ; Baoulés, Senoufos et Burkinabè. Les migrants internationaux et internes, pour la plupart à la recherche de meilleures conditions de vie se sont installés dans la zone de Bingerville pour « se chercher ». La majorité des personnes rencontrées confirment que les migrants internationaux sont arrivés dans la zone depuis plus de 30 ans et les migrants internes au cours des 15 dernières années. Actuellement, l'afflux des travailleurs migrants à Bingerville continue à un rythme assez élevé comme le confirme cet agriculteur burkinabè : « *Actuellement, nos frères qui étaient dans les zones de Mpouto et autour de l'aéroport viennent s'installer ici avec nous car ils ont été déguerpis de leurs champs.* »

Les hommes autochtones ajoutent au cours du FG que les travailleurs migrants sont présents dans la zone depuis longtemps. Ils étaient déjà présents au moment des Indépendances : « *Nous sommes nés pour les trouver ici* ». La plupart se seraient mariés dans la localité et ont maintenant des enfants et seraient de ce fait présents dans la localité depuis plusieurs générations.

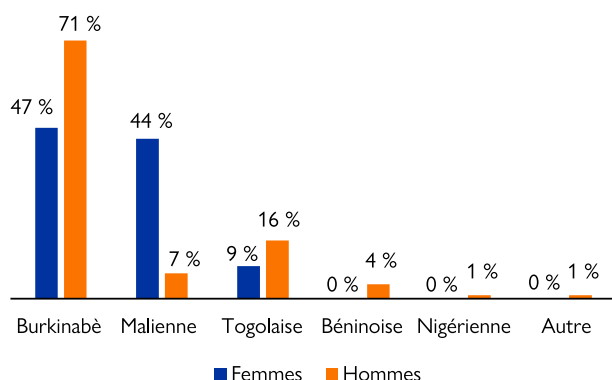
Au cours du FG avec les hommes migrants à Bingerville, ces derniers indiquent que les premiers Burkinabè seraient arrivés autour des années 1980 puis auraient fait venir des compatriotes du fait de la richesse des ressources naturelles, étant pour la plupart des agriculteurs. Un certain nombre d'entre eux auraient exercé plusieurs métiers (ouvriers d'usine, gardiennage, personnel de maison, etc.) dans différentes parties du pays avant d'arriver à Bingerville pour y pratiquer l'agriculture. Les Togolais seraient venus en Côte d'Ivoire pour exercer des métiers liés au Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les zones de Cocody et Bingerville étant en pleine construction à leur arrivée dans le pays. Après avoir réalisé qu'il existait de nombreuses terres cultivables dont l'accès auprès des autochtones étaient relativement aisé, ils se seraient reconvertis en agriculteurs.

Actuellement, les travailleurs migrants dans la zone seraient : les Togolais qui interviennent dans la fabrication de liqueur, dans la culture de manioc et le transport du manioc ; les Maliens qui pratiquent la pêche, l'élevage de poulets et des porc et le maraîchage ; les Béninois qui privilégient l'élevage de poulets et de porcs et le commerce ; les Burkinabè qui pratiquent le maraîchage, le commerce et l'horticulture (culture des plantes d'ornement, des jardins, maraîchage). Les femmes burkinabè et maliennes aident leurs maris dans l'AUP et dans la vente au marché. Quant aux migrantes internes, elle se concentrent dans le maraîchage et le commerce (les Wôbês, Guérés et Yacoubas).

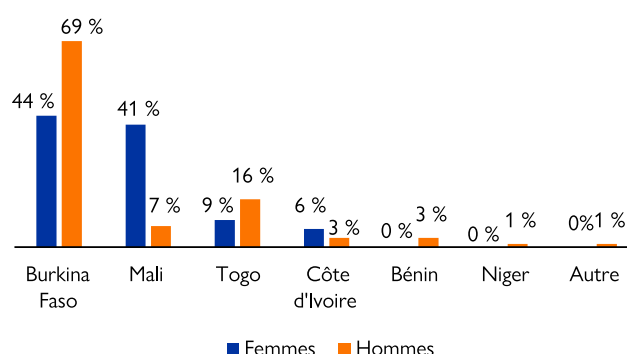
3.1. Les caractéristiques des travailleurs migrants

Nationalité et pays de naissance des travailleurs migrants internationaux

Graphique 147 : Nationalité des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 148 : Pays de naissance des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



La nationalité des travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville tend à évoluer en fonction du sexe de la personne. En effet, les hommes sont majoritairement burkinabè alors que les femmes se répartissent entre les nationalités burkinabè et maliennne. Une part plus importante d'hommes que de femmes est de nationalité togolaise.

Lorsqu'ils sont nés en Côte d'Ivoire, les travailleurs migrants internationaux sont dans la totalité des cas nés dans le District autonome d'Abidjan.

Pour les migrants internes enquêtés résidant à Bingerville, les principales régions de naissance sont : le Béliér (13 % dont 7 % des femmes et 14 % des hommes) ; le Tonkpi (12 % dont 14 % des femmes et 12 % des hommes) ; le District autonome d'Abidjan (11 % dont 19 % des femmes et 9 % des hommes) ; le Gbêké (11 % dont 3 % des femmes et 13 % des hommes) ; le Guémon (6% dont 7 % des femmes et 6 % des hommes) et le Poro (6 % dont 10 % des femmes et 4 % des hommes).

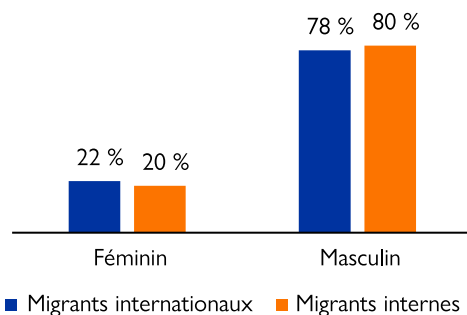
Milieu de naissance

Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville ont tous déclaré être nés en milieu urbain contre 67 % des migrants internes. Les enquêtés sont donc majoritairement nés en milieu urbain.

Âge

En moyenne, les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville ont 32 ans (36 ans pour les femmes et 31 ans pour les hommes) et les travailleurs migrants internes 31 ans (33 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes). Les femmes enquêtées sont donc plus âgées de quelques années que les hommes.

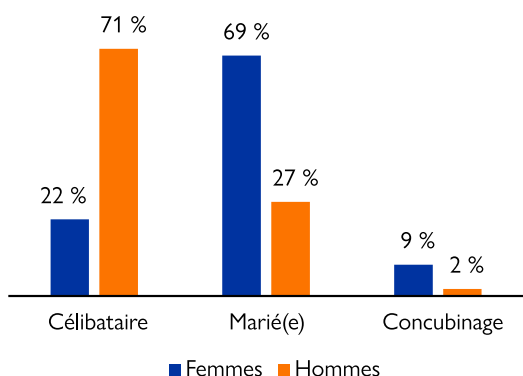
Graphique 149 : Répartition par sexe des travailleurs migrants internationaux et internes enquêtés à Bingerville



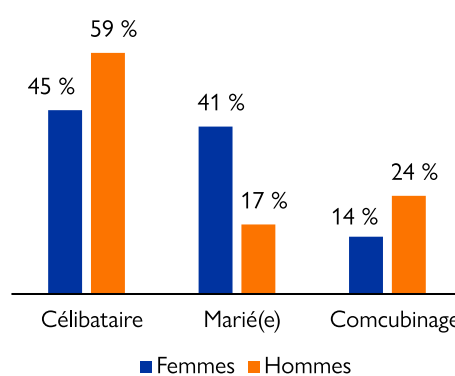
Parmi les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir été enquêtés.

Situation matrimoniale au moment du départ du lieu de résidence habituelle et actuel

Graphique 150 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internationaux à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence habituelle

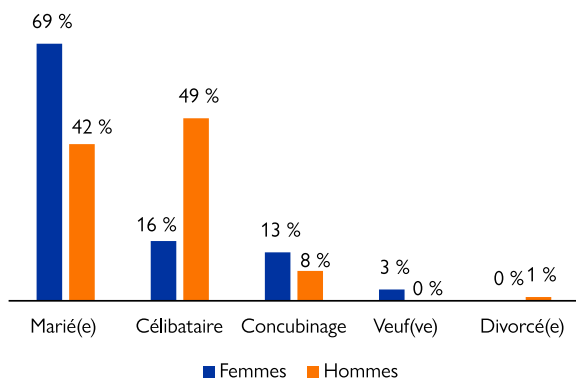


Graphique 151 : Situation matrimoniale des travailleurs migrants internes à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence habituelle

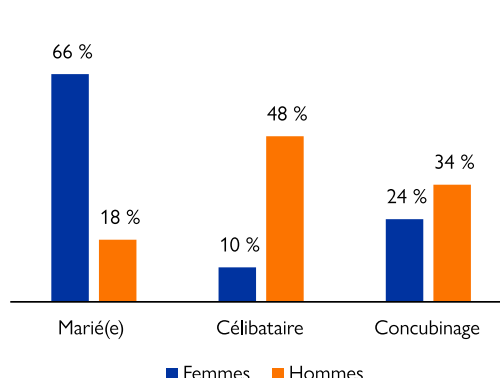


Les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville étaient plus nombreux à être mariés que les migrants internes au moment du départ du lieu de résidence (36 % contre 22 %). Par ailleurs, pour les deux catégories de migrants, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir quitté leur lieu de résidence mariées, mettant en lumière la possibilité d'une migration d'accompagnement pour les femmes. Les hommes sont, quant à eux, majoritairement célibataires.

Graphique 152 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



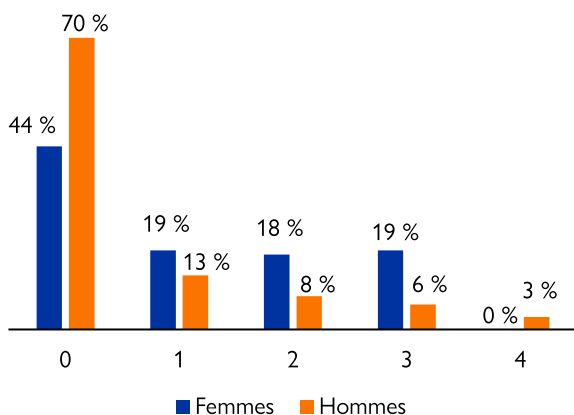
Graphique 153 : Situation matrimoniale actuelle des travailleurs migrants internes à Bingerville



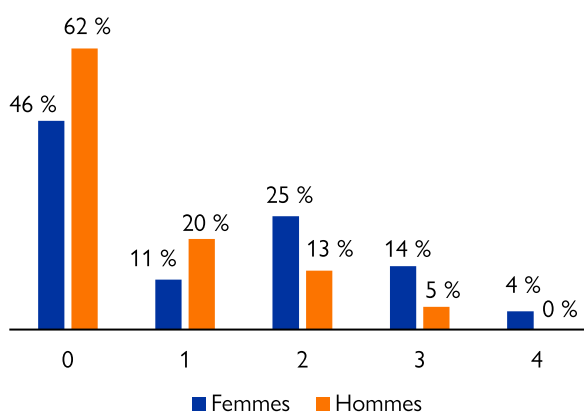
Le taux de travailleurs migrants mariés est passé de 36 % au moment du départ du lieu de résidence à 48 % pour les internationaux et de 22 % à 28 % pour les internes. Les femmes migrantes internes et les hommes migrants internationaux constituent les deux catégories qui se sont les plus mariées entre le moment du départ du lieu de résidence et le moment de l'enquête.

Nombre d'enfants à charge au moment du départ du lieu de résidence habituelle et actuel

Graphique 154 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internationaux à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence

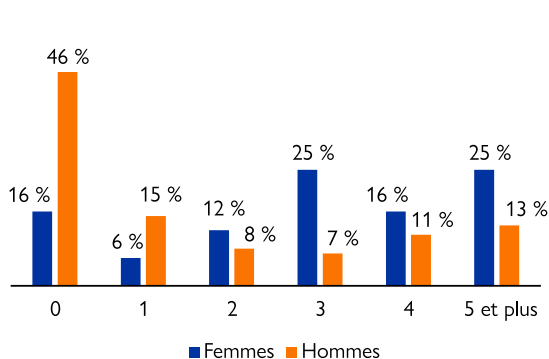


Graphique 155 : Nombre d'enfants à charge des travailleurs migrants internes à Bingerville au moment du départ du lieu de résidence

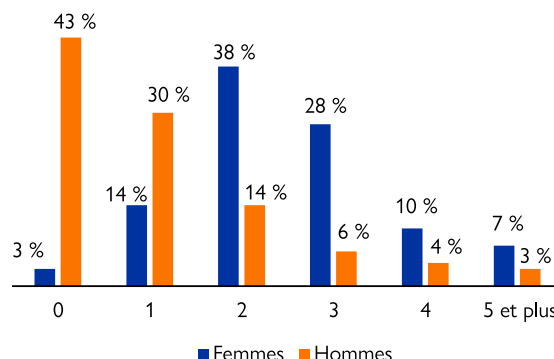


Parmi les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à ne pas avoir d'enfant à charge au moment de leur départ du lieu de résidence. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les femmes ont tendance à rejoindre leur mari/conjoint une fois que ce dernier est installé dans la nouvelle localité de résidence pour y installer leur famille.

Graphique 156 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



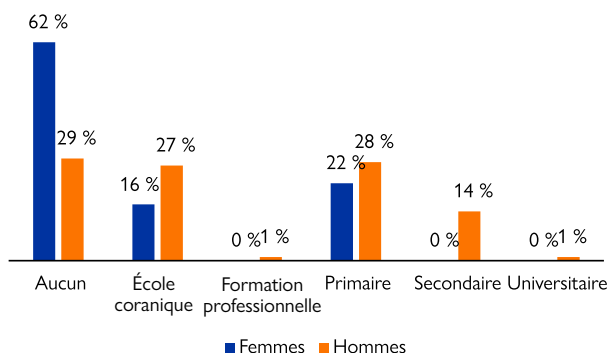
Graphique 157 : Nombre d'enfants à charge actuel des travailleurs migrants internes à Bingerville



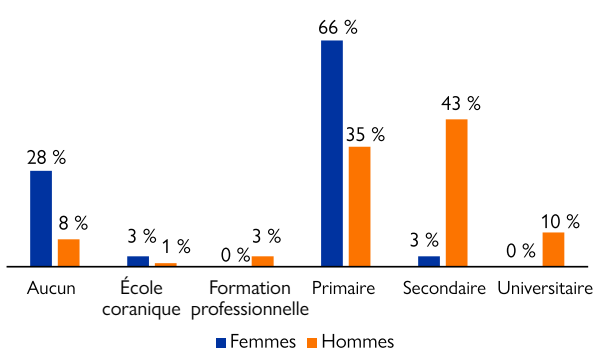
La comparaison entre le nombre d'enfants à charge avant le départ du lieu de résidence habituelle et le nombre d'enfants à charge actuel montre qu'un nombre important de travailleurs enquêtés ont eu des enfants depuis leur installation à Bingerville : avant le départ, les migrants internationaux étaient 39 % à ne pas avoir d'enfants pour 64 % au moment de l'enquête et les migrants internes étaient 35 % au moment du départ et 59 % actuellement.

Niveau d'instruction²⁵

Graphique 158 : Niveau d'instruction des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 159 : Niveau d'instruction des travailleurs migrants internes à Bingerville

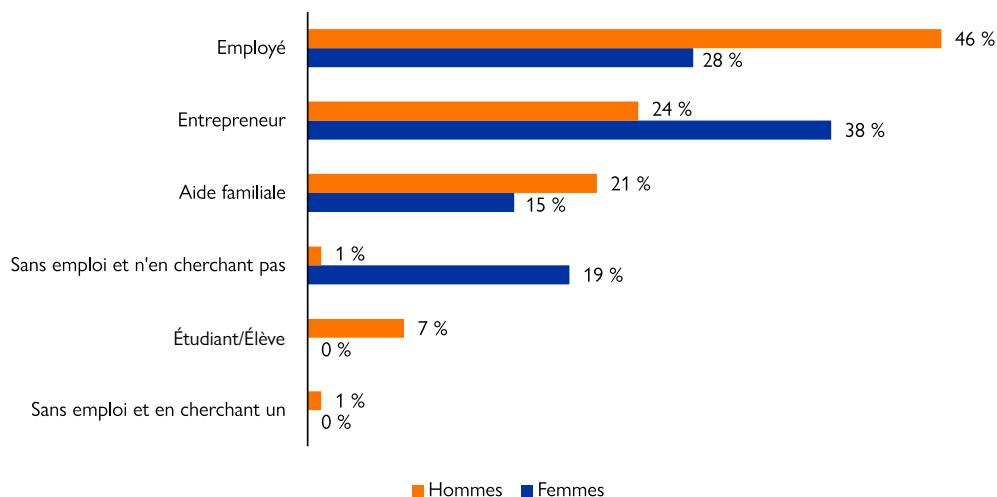


L'enquête menée à Bingerville montre que les travailleurs migrants internes, particulièrement les hommes, ont un niveau d'instruction plus élevé que les migrants internationaux. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir reçu aucune instruction, avec près de deux femmes migrantes internationales sur trois ayant déclaré n'avoir reçu aucune instruction.

Au cours du FG avec les hommes à Bingerville, des migrants internes ont mis en avant le fait que certains d'entre eux ont fréquenté l'école d'agriculture et d'élevage de Bingerville. Après leur formation, ils ont décidé de rester dans la zone pour y exercer leurs activités.

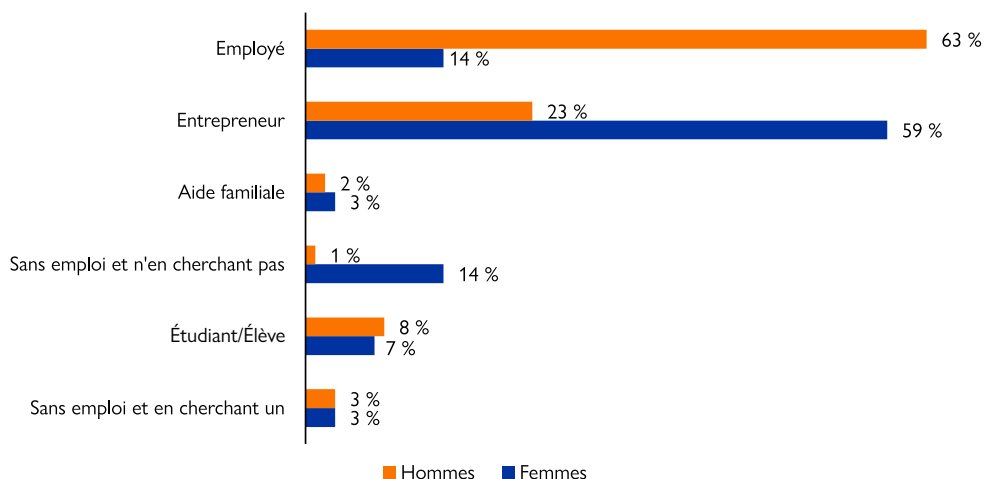
Statut professionnel au moment du départ du lieu de résidence habituelle

Graphique 160 : Statut professionnel des travailleurs migrants internationaux à Bingerville au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle



²⁵ Concernant la formation professionnelle, elle doit être d'une durée minimum d'un an.

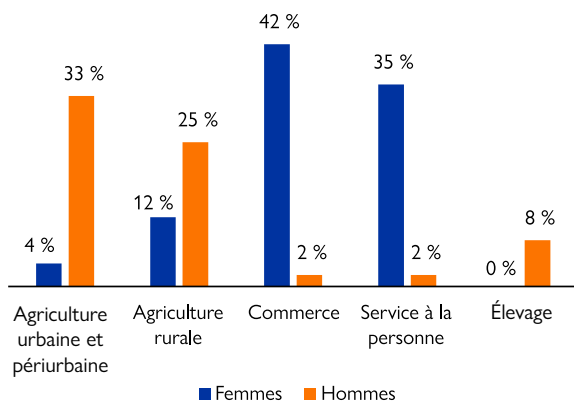
Graphique 161 : Statut professionnel des travailleurs migrants internes à Bingerville au moment de leur départ du lieu de résidence habituelle



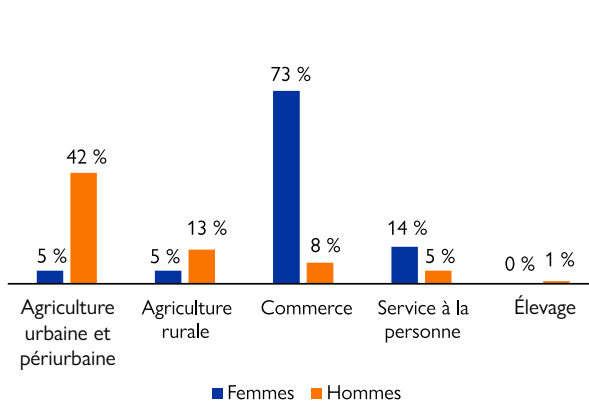
Au moment de leur départ de leur lieu de résidence habituelle, la majorité des hommes travailleurs migrants sont employés alors que les femmes ont principalement déclaré être entrepreneuses.

Principaux secteurs d'activités au moment du départ du lieu de résidence habituelle

Graphique 162 : Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internationaux à Bingerville avant le départ de leur pays d'origine



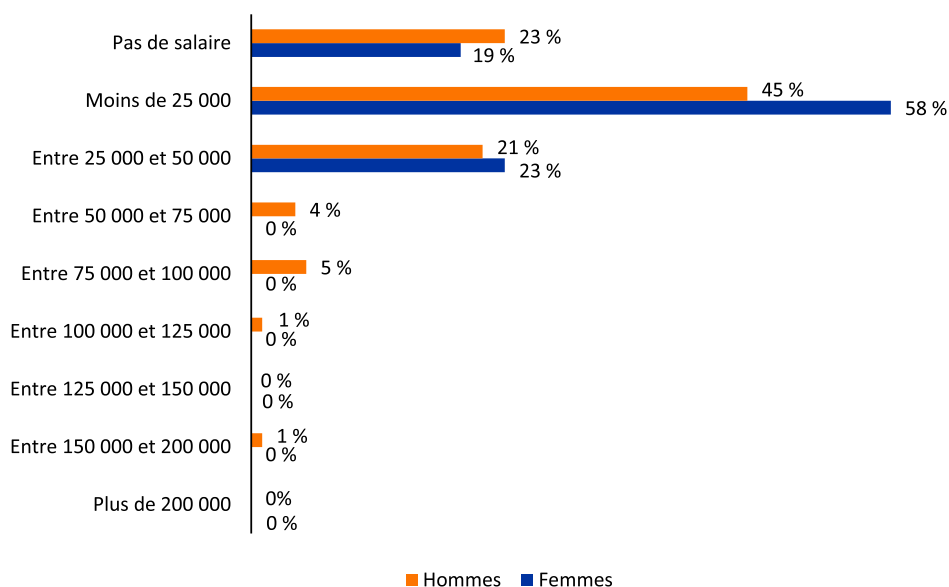
Graphique 163 : Principaux secteurs d'activités des travailleurs migrants internes à Bingerville avant le départ de leur pays d'origine



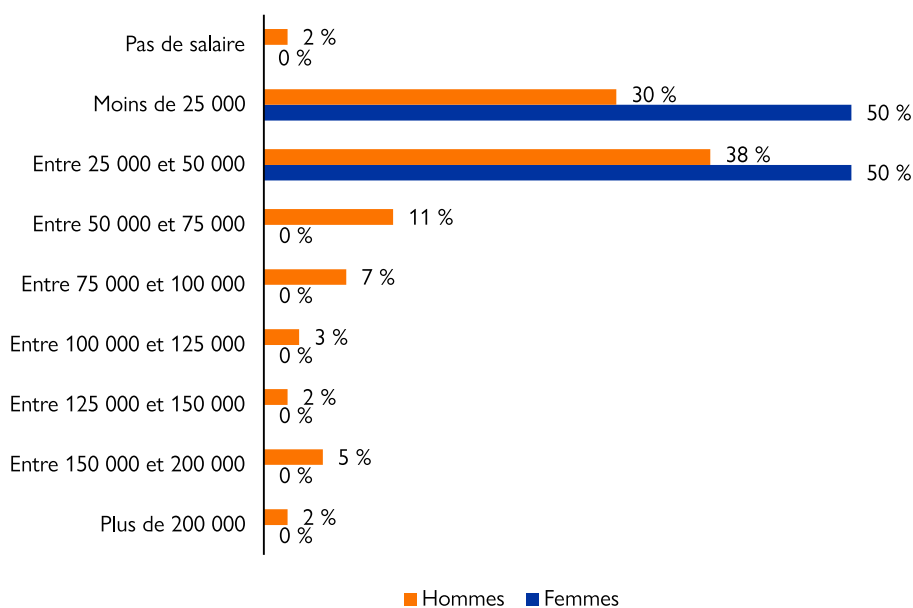
Avant le départ du lieu de résidence habituelle, plus de la moitié des hommes travaillaient déjà dans le secteur de l'agriculture, principalement urbaine et périurbaine, ce qui n'est pas le cas des femmes. Ainsi, avant de s'installer à Bingerville, les hommes avaient déjà une expérience et des connaissances agricoles. Les femmes, quant à elles, investissaient majoritairement les secteurs du commerce et du service à la personne.

Revenu mensuel avant l'installation à Bingerville

Graphique 164 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internationaux avant le départ du pays d'origine (en FCFA)



Graphique 165 : Revenu mensuel des travailleurs migrants internes avant le départ de la région d'origine (en FCFA)



Avant départ, la majorité des travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville avaient un revenu mensuel égal ou inférieur à 25 000 FCFA et la majorité des migrants internes un revenu mensuel égal ou inférieur à 50 000 FCFA ce qui est inférieur au SMIG fixé à 60 000 FCFA par mois en Côte d'Ivoire depuis 2013²⁶ et montre un certain niveau de précarité des travailleurs migrants enquêtés, encore plus marqué chez les migrants internationaux que chez les migrants internes et chez les femmes que chez les hommes.

²⁶ CONSEIL DES MINISTRES: LE SMIG REVALORISE A 60 000FCFA (www.gouv.ci)

3.2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales

« Toutes les surfaces cultivables sont devenues des routes et des habitations. »

(FG avec les femmes autochtones à Bingerville)

Vulnérabilités climatiques et environnementales dans le pays ou la région d'origine

Parmi les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville, 15 % des hommes internationaux et 10 % des hommes internes déclarent qu'ils ont connu des vulnérabilités climatiques/environnementales dans leur pays ou région d'origine. Aucune femme n'a répondu positivement à cette question. Les types de vulnérabilités les plus fréquemment citées sont la sécheresse (47 % des internationaux et 18 % des internes) et l'urbanisation (41 % des internationaux et 55 % des internes).

Dans la totalité des cas, ces vulnérabilités environnementales ont eu un impact négatif sur leurs activités professionnelles, notamment une baisse de rendement pour la grande majorité des répondants impliquant une diminution de leurs revenus ou encore l'impossibilité de continuer à pratiquer leur activité. Dans plus de 80 % des cas, ces problèmes les ont incités à quitter leur pays ou région d'origine.

« Au départ, nous étions au Burkina, nous y pratiquions la culture maraîchère, mais à cause des conditions climatiques (le manque de pluie) il nous était difficile de rester au pays, mon mari est donc venu rejoindre son grand frère qui était déjà installé ici à Bingerville. C'est donc son oncle qui lui a trouvé un endroit où cultiver les produits maraichers. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques et environnementales

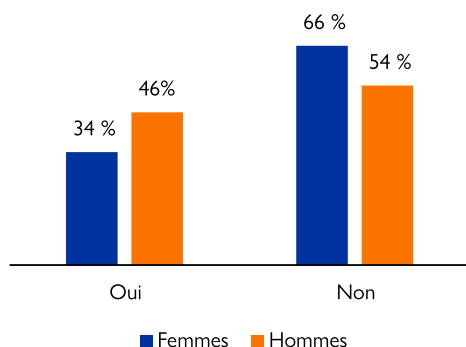
Seuls 6 % des travailleurs migrants enquêtés ont déclaré avoir choisi de s'installer à Bingerville pour des raisons climatiques et environnementales, en l'occurrence la richesse des ressources naturelles et les risques de sécheresse plus faibles.

Vulnérabilités climatiques et environnementales dans votre zone de travail actuel

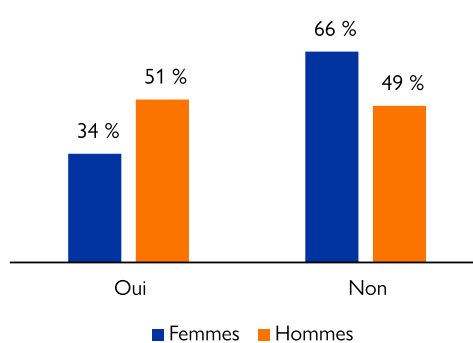
« Les principaux problèmes climatiques que nous avons à Bingerville sont la perturbation des saisons de pluies avec de fortes pluies quand les agriculteurs s'y attendent le moins ou de faibles pluies au moment où la grande saison des pluies est attendue. Les pluies sont plus fortes maintenant et détruisent facilement les plants de salade. »

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

Graphique 166 : Vulnérabilités climatiques/ environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux dans le cadre de leurs activités à Bingerville



Graphique 167 : Vulnérabilités climatiques/ environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes dans le cadre de leurs activités à Bingerville

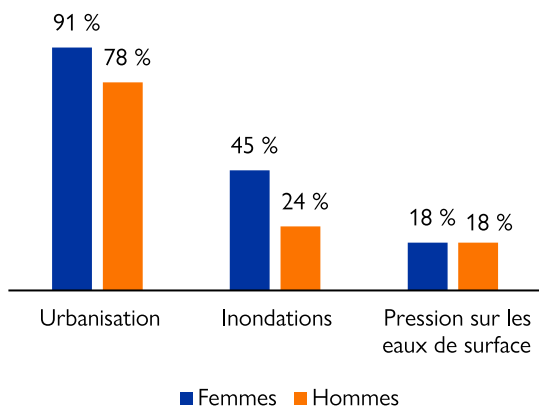


Les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail à Bingerville. Ceci pourrait s'expliquer par le type d'activités pratiquées par les hommes au sein de l'AUP.

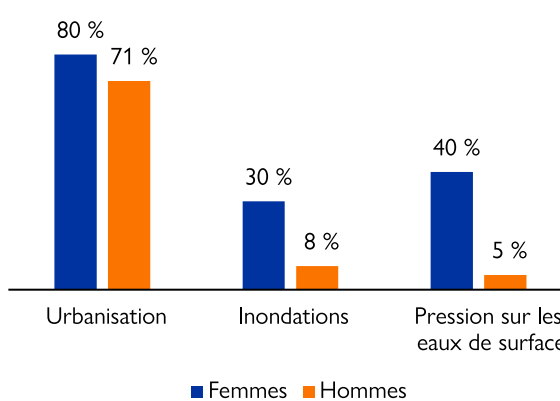
46 %
des hommes migrants internationaux et

51 %
des hommes migrants internes à Bingerville déclarent rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail.

Graphique 168 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 169 : Principales vulnérabilités climatiques/environnementales rencontrées par les travailleurs migrants internes à Bingerville



Les trois principales vulnérabilités climatiques et environnementales auxquelles les enquêtés sont confrontés sont : l'urbanisation, les inondations et la pression des eaux de surface. De manière générale, les femmes déclarent être davantage touchées par les inondations, cela peut s'expliquer par les activités menées, notamment le maraîchage, et les hommes davantage impactés par l'urbanisation et la dégradation des terres.

100 %
des travailleurs migrants enquêtés déclarent que les vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées affectent leur travail dans l'AUP à Bingerville.

L'urbanisation, vulnérabilité climatique le plus souvent citée par les enquêtés, est devenue un véritable problème pour les agriculteurs urbains de Bingerville depuis les années 2000, affectant leur production et pouvant être à tout moment forcés par les propriétaires de quitter leurs champs pour des constructions immobilières.

« L'urbanisation arrive. Nous n'avons plus de solution. Si on nous déguerpit, on sera obligé de repartir à la recherche de nouveaux sites. La meilleure solution qu'on a consisterait à acheter les terres mais nous n'en avons pas les moyens. La seule solution qui nous reste peut-être est de quitter Abidjan pour d'autres zones de la Côte d'Ivoire. »

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

Les migrantes ayant participé au FG à Bingerville mettent en évidence plusieurs changements qu'elles ont pu observer au cours des dernières années tels que l'urbanisation (qui s'est renforcée à partir des années 2000 avec notamment de nouvelles constructions immobilières) ; la réduction des surfaces cultivables ; l'appauvrissement des sols ; l'afflux d'insectes nuisibles aux cultures maraîchères ; la baisse de la production due aux effets climatiques tels que les inondations et la sécheresse.

« La gestion des ressources est très affectée par ces risques climatiques. Nous sommes obligés d'abandonner nos terres pour d'autres activités moins rentables et tout reprendre à zéro lorsque nous revenons sur nos terres après les inondations. (...) Lorsque nos champs sont inondés, nous allons acheter les produits maraîchers ailleurs pour les commercialiser. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les principaux changements évoqués par les hommes agriculteurs au cours du FG sont la diminution des surfaces de production qui sont de plus en plus difficile à trouver à cause de l'urbanisation et de l'arrivée incessante d'autres agriculteurs qui ont été déguerpis d'autres sites ; et la baisse des revenus issus des ventes de leurs productions à cause de l'augmentation des prix des intrants (semence, engrais) et le maintien des prix de vente des produits malgré cette augmentation des coûts de production.

Aux hommes migrants d'ajouter que le niveau de la lagune serait monté dans la zone, ce qui aurait entraîné la disparition de nombreux champs sous les eaux. La gestion de l'eau est également devenue problématique pendant la saison sèche, les puits servant à arroser les cultures s'assèchent. La montée des eaux de la lagune rendrait, par ailleurs, la lagune dangereuse, la profondeur n'en étant pas bien maîtrisée.

« On ne connaît plus la profondeur des eaux et cela empêche les bonnes pêches au bord de l'eau. Aussi, les eaux sont devenues très pauvres en poisson. Nous n'avons pas le choix. Nous remettons seulement nos filets et s'il n'y a pas de poisson, on n'y peut rien. »

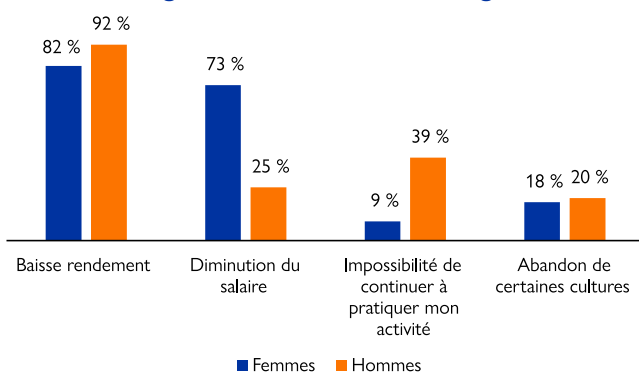
(FG avec les hommes autochtones à Bingerville)

En ce qui concerne les éleveurs de volaille, ils évoquent de nombreuses pertes de leurs animaux à cause des saisons sèches plus longues qui favoriseraient les risques de contamination par des maladies véhiculées par l'air.

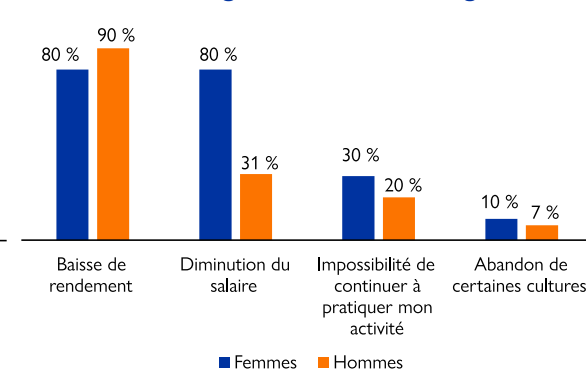
« Nous sommes obligés de vendre même à bas prix parce que sans quoi, ta production risque de se gâter. En plus tous les acheteurs s'entendent pour nous fixer les mêmes prix toujours plus bas et il est impossible de refuser car si tu décides de ne pas vendre à l'un, d'autres ne te proposeront pas un meilleur prix. (...) Le manioc que nous produisons à Bingerville est de très bonne qualité et notre plus grande clientèle pour ce manioc, ce sont les femmes Ebrié qui font l'attiéké. Mais elles préfèrent aller acheter le manioc à Bonoua car elles disent que nous sommes trop chers alors que ce n'est pas de notre faute. Il n'y a pas assez de place pour cultiver et les produits coûtent chers. Donc nous sommes obligés de vendre chers. »

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

Graphique 170 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internationaux à Bingerville



Graphique 171 : Manière dont les vulnérabilités climatiques/environnementales affectent le travail des migrants internes à Bingerville



La baisse de rendement et la diminution du salaire sont les deux principaux impacts des vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées par les travailleurs migrants enquêtés. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré une diminution de leurs revenus du fait des vulnérabilités climatiques subies.

« L'activité dans l'AUP était très rentable par le passé car les terres étaient riches ce qui favorisait une grande production contrairement à aujourd'hui. Nous avons de plus en plus recours à l'utilisation des engrais, des pesticides et autres produits. Nos produits sont vendus à des prix plus élevés que par le passé mais nous faisons malgré cela peu de bénéfices : le coût des intrants et des semences a augmenté ; le prix de vente de certains produits varie très peu ; le pouvoir d'achat a baissé et les surfaces cultivables sont devenues rares. Avant nous étions vers le troisième pont à la riviera Golf, mais à cause de l'urbanisation, nous avons été obligés de déménager ici à Bingerville pour trouver un espace pour la culture de maraîchers. »

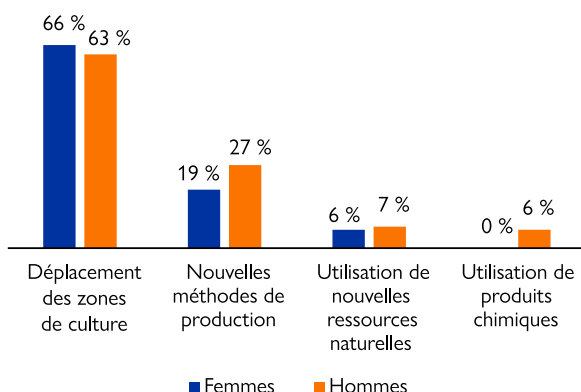
(FG avec les femmes à Bingerville)

Les hommes migrants ont indiqué au cours du FG à Bingerville que les principales conséquences du changement climatique seraient dans un premier temps l'arrêt total des activités en cas d'évènement climatiques extrêmes, notamment les inondations en saison des pluies. En outre, même si les agriculteurs arrêtent de travailler en cas d'inondation, ils seraient obligés de continuer de verser le coût mensuel de la location des terres. Lorsqu'il s'agit de la saison sèche, les champs doivent être irrigués avec de l'eau des puits et des forages, ce qui nécessite d'acheter des dizaines de mètres de tuyaux d'arrosage, augmentant ainsi les coûts de production.

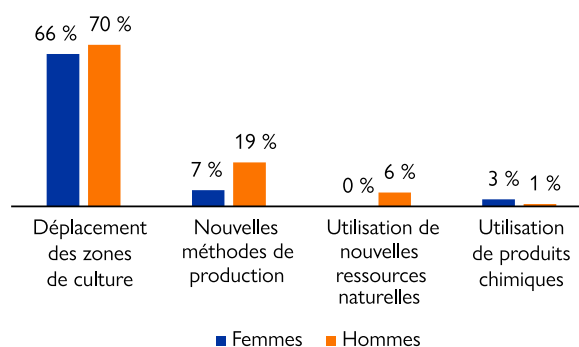
Le FG organisé avec les hommes autochtones à Bingerville vient renforcer l'idée que la gestion des ressources naturelles est affectée par les risques climatiques. Cependant, selon eux, cela ne perturberait pas le travail des migrants qui utiliseraient pour compenser des produits chimiques, ce qui est également problématique. Ainsi, les autochtones se sentent plus affectés par ce problème que les migrants : « Ils utilisent des produits chimiques pour pêcher. Le conflit est potentiel et à prendre au sérieux. »

Solutions et pratiques envisagées et/ou mises en place pour faire face aux catastrophes dues aux aléas climatiques par les travailleurs migrants à Bingerville

Graphique 172 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internationaux pour faire face aux aléas climatiques à Bingerville



Graphique 173 : Solutions/pratiques envisagées par les migrants internes pour faire face aux aléas climatiques à Bingerville



Le déplacement des zones de culture (dans un contexte d'urbanisation et de forte pression démographique) est la principale pratique mise en place par les travailleurs migrants pour faire face aux vulnérabilités climatiques et environnementales rencontrées dans le cadre de leurs activités liées à l'AUP à Bingerville.

Les participantes au FG à Bingerville ont ajouté que les aléas climatiques qu'elles rencontrent les poussent à l'arrêt des activités, la reconversion et le changement d'espace. Ainsi, si leur activité principale reste l'AUP, elles sont cependant obligées de se reconvertir dans d'autres secteurs pendant la saison pluvieuse à cause de l'inondation des champs. Certaines investissent dans des activités commerciales et d'autres offrent des services de lavandières ou aident les femmes autochtones dans la production de l'attiéké. Cela les occupe sur cette période et leur permet de subvenir aux besoins primaires. À ce sujet, les femmes autochtones rencontrées à Bingerville dans le cadre du FG ajoutent : « Les femmes migrantes viennent directement vers nous pour rechercher des emplois ou des contrats. Nous avons aussi leurs contacts, donc au besoin nous les appelons. (...) Le contrat est clairement défini au départ, le coût de leur prestation a augmenté ces derniers temps. Avant on les rémunérait à 1 000 FCFA la journée, mais aujourd'hui nous les rémunérons à 2 500 FCFA la journée. »

« L'urbanisation est l'un des gros problèmes qui affecte l'agriculture urbaine et périurbaine dans la zone de Bingerville. Les terres cultivables sont en voie de disparition. Aucune solution n'est envisagée. (...) L'urbanisation réduit nos possibilités d'avoir des espaces cultivables nous sommes obligés d'aller plus loin pour trouver des opportunités de terres cultivables. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Enfin, elles ont indiqué avoir reçu différents produits de la part de l'État de Côte d'Ivoire, tels des pesticide, engrais et semences.

Enfin, elles ont indiqué avoir reçu différents produits de la part de l'État de Côte d'Ivoire, tels des pesticide, engrais et semences.

3.3. Le processus de décision et les motivations à la migration

Raison du départ du pays d'origine

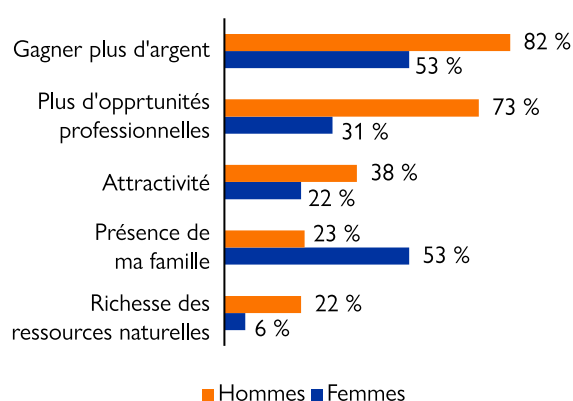
La raison du départ du pays d'origine évolue en fonction du sexe de l'enquêté. En effet, les femmes migrantes internationales enquêtées à Bingerville sont principalement motivées par le rapprochement familial, le fait de rejoindre son époux déjà installé et les hommes par le fait de trouver un emploi, mais aussi la quête d'aventure, une forme de curiosité qui les pousseraient à partir à l'aventure et à quitter leur pays/région d'origine.

Raison du choix de la zone d'installation

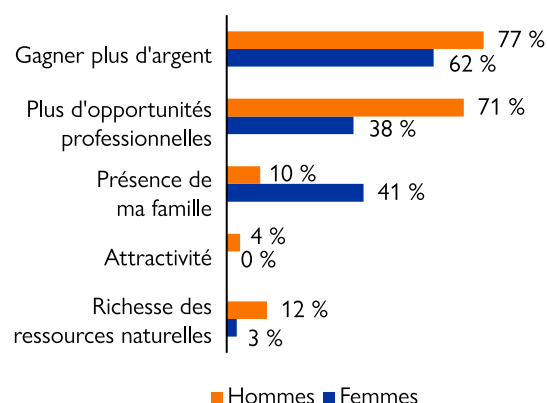
Les raisons du choix d'installation à Bingerville varient en fonction du sexe des enquêtés.

En effet, les hommes, ont principalement choisi Bingerville pour gagner plus d'argent, y trouver plus d'opportunités professionnelles, du fait de la richesse de la terre, propice à l'agriculture contrairement à leurs pays/régions d'origine ainsi que de la proximité avec Abidjan.

Graphique 174 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 175 : Principales raisons du choix d'installation des travailleurs migrants internes à Bingerville



Les travailleurs autochtones confirment que la richesse des terres et ressources halieutiques de Bingerville auraient attiré les travailleurs migrants.

Si cette raison a également été fréquemment citée par les femmes, la présence de leur famille constitue un moteur plus important pour elles que pour les hommes, notamment pour les femmes migrantes internationales. Le FG organisé avec les migrantes à Bingerville montre que la majorité d'entre elles ont suivi leurs époux, installés dans la zone par le canal d'un proche vivant déjà sur place.

« Le mariage est surtout la principale raison pour laquelle les femmes vivent dans cette zone. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

De plus, l'attractivité de cette zone de la Côte d'Ivoire est plus forte chez les migrants internationaux que chez les migrants internes, ce qui peut s'expliquer par le fait que les migrants internes, en tant qu'Ivoiriens, ont moins la perception d'un Eldorado que pourrait être cette zone de la Côte d'Ivoire, que les migrants internationaux.

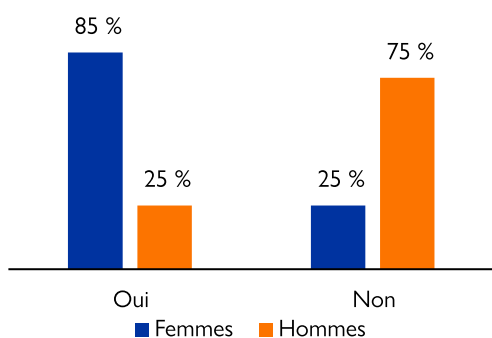
Durée de préparation du projet migratoire

Pour près de la moitié des travailleurs migrants enquêtés à Bingerville, la durée de préparation du projet migratoire est de moins de 3 mois ; et dans plus de 80 % des cas de moins de 12 mois, ce qui semble indiquer un temps de préparation assez court avant le départ.

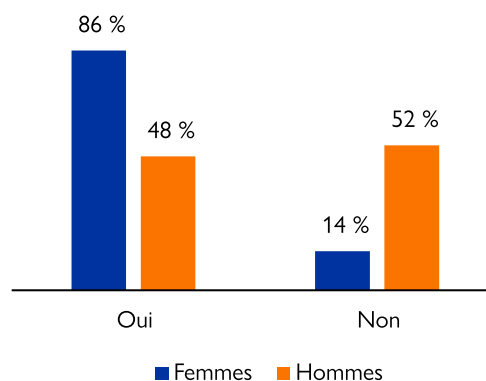
Influence dans la prise de décision de migrer et aide dans la préparation du départ

Les femmes et les hommes n'ont pas été influencés de la même manière dans leur projet migratoire. En effet, les hommes ont principalement pris seuls la décision de partir. Dans la grande majorité des cas, les femmes sont parties sur conseil de la famille ou parce qu'elles suivaient leur conjoint dans le cadre d'un projet familial.

Graphique 176 : Aide reçue par les travailleurs migrants internationaux pour quitter leur pays d'origine



Graphique 177 : Aide reçue par les travailleurs migrants internes pour quitter leur région d'origine



Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir reçu de l'aide dans la préparation de leur départ pour Bingerville.

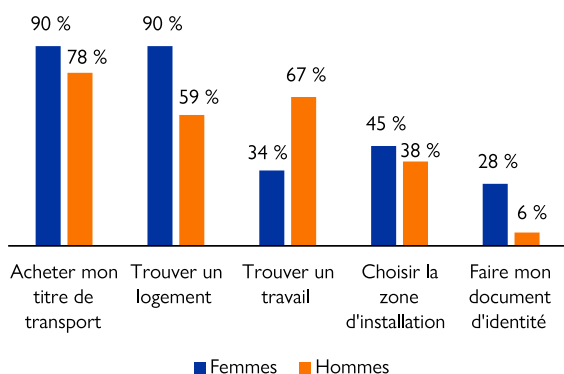
Dans la plupart des cas, les enquêtés ayant déclaré avoir été aidés, l'ont été par un membre de leur famille (63 % des migrants internationaux et 45 % des migrants internes). Les hommes sont plus nombreux à avoir été aidés par un ami (32 % des migrants internationaux et 49 % des migrants internes). Les femmes dans la majorité des cas ne considèrent pas nécessairement recevoir une aide mais plutôt accompagner leur conjoint dans leur projet migratoire, dont elles ne sont majoritairement pas décisionnaires.

Les hommes enquêtés à Bingerville, migrants internationaux comme internes, sont plus nombreux que les femmes à déclarer avoir été aidés dans leur recherche de travail.

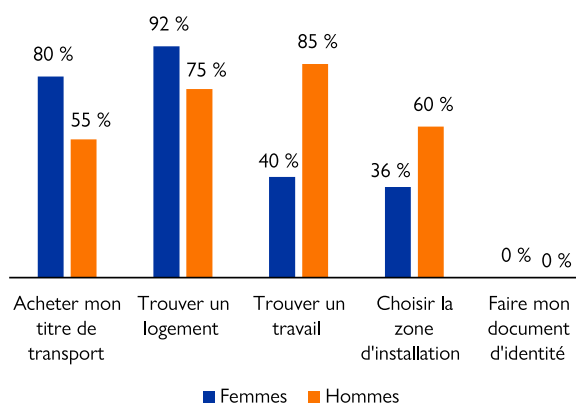
La majorité des enquêtés ont été aidés pour l'achat de leur titre de transport, dans une proportion plus importante pour les femmes.

Les migrants internationaux sont plus nombreux que les migrants internes à avoir été aidés à faire leur document d'identité, les migrants internes n'ayant pas de frontière à traverser pour atteindre leur zone d'installation.

Graphique 178 : Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internationaux avant leur départ pour Bingerville



Graphique 179: Type d'aide apportée aux travailleurs migrants internes avant leur départ pour Bingerville



Aussi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer avoir donné une contrepartie en échange de cette aide avant le départ, sous forme de service en nature, d'argent ou d'absence de salaire pour le travail réalisé par la suite.

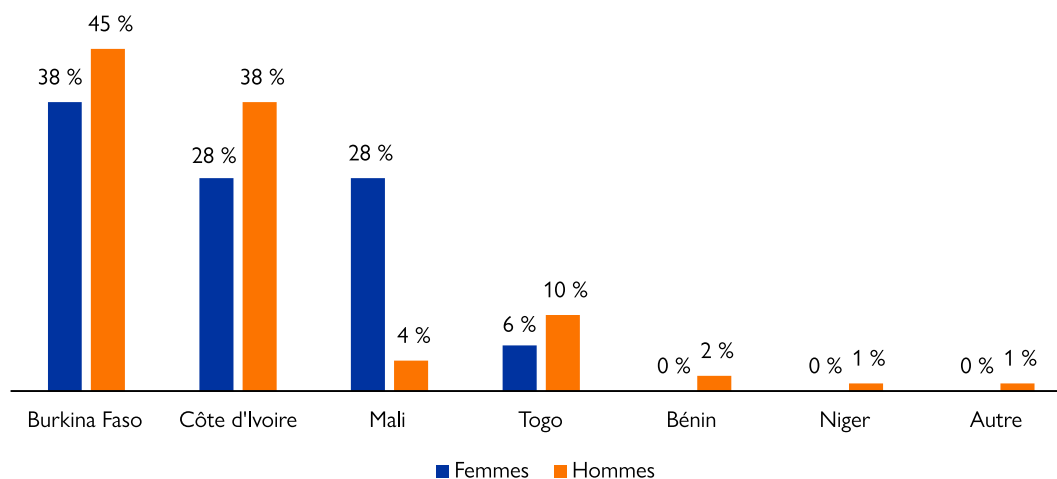
Par ailleurs, les femmes sont nettement moins fréquemment arrivées seules à Bingerville que les hommes (16 % des migrantes internationales contre 64 % des migrants internationaux et 7 % des migrantes internes contre 73 % des hommes internes). Les femmes ont plus souvent voyagé avec leur conjoint, que ce soit avec ou sans les enfants. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer être arrivés avec un ou des amis (chez les internationaux, 6% des femmes et 21 % des hommes ; chez les internes, 3 % des femmes et 17 % des hommes).

Dans la grande majorité des cas (95 %), les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville ont déclaré avoir prévenu leur entourage de leur projet de quitter leur lieu de résidence habituelle et de la destination envisagée. Après les avoir informé, ces derniers les ont encouragés à partir dans l'optique de meilleures conditions de vie et d'un impact économique positif sur la famille restée dans le pays ou la région d'origine.

3.4. La dynamique de la migration de travail et son évolution

Pays et région de résidence des travailleurs migrants avant de s'installer à Bingerville

Graphique 180 : Pays de résidence des travailleurs migrants internationaux avant installation à Bingerville



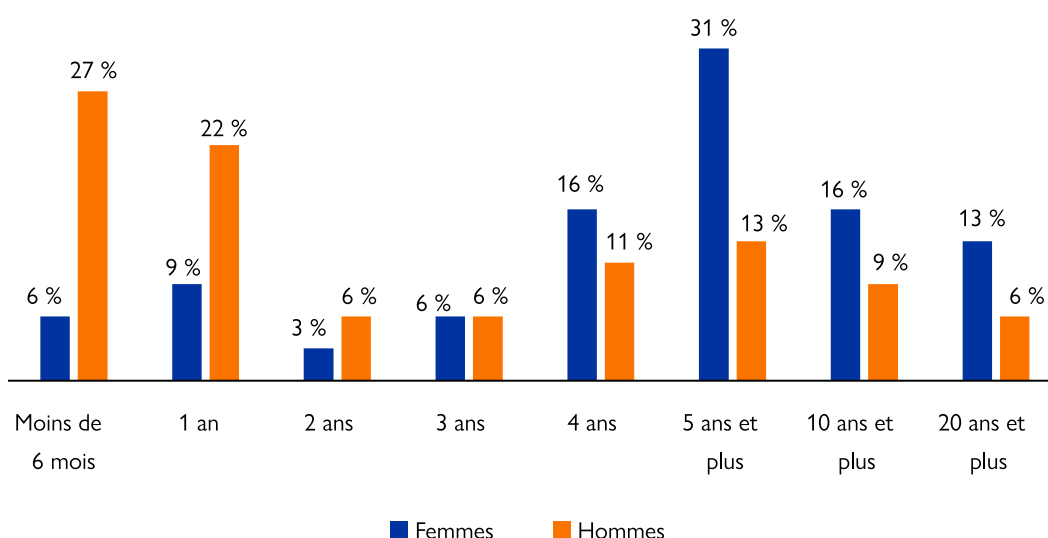
Avant de s'installer à Bingerville, les travailleurs migrants internationaux enquêtés résidaient principalement au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à résider déjà en Côte d'Ivoire avant de s'installer à Bingerville, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les hommes ont pu tester une ou plusieurs autres zones de travail avant de s'installer à Bingerville et de faire venir leur famille. Par ailleurs, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré résider au Mali avant de s'installer dans la zone.

Lorsque les enquêtés ont déclaré résider en Côte d'Ivoire avant de s'installer à Bingerville, dans la majorité des cas, ils résidaient déjà dans le District Autonome d'Abidjan.

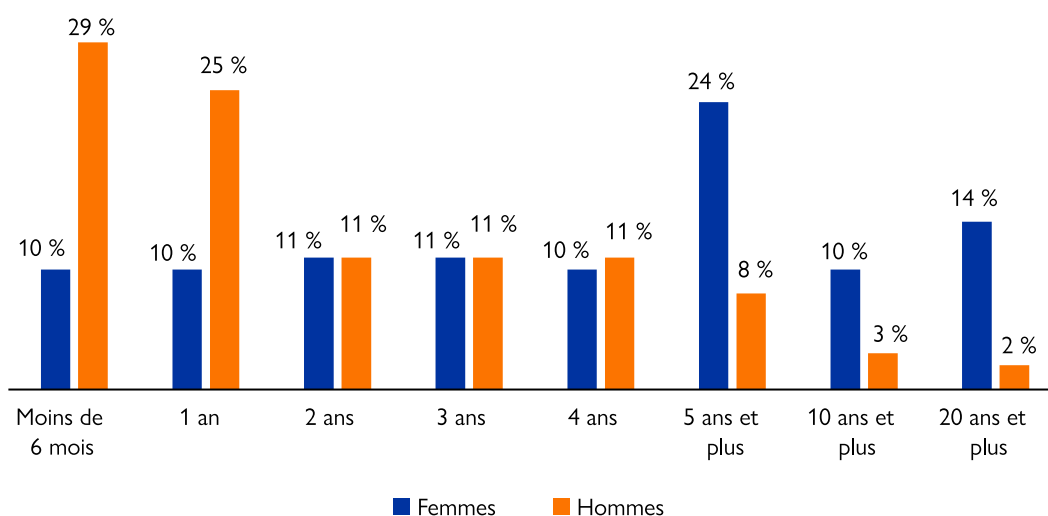
Pour les migrants internes, avant de s'installer à Bingerville, ils résidaient principalement dans les régions suivantes : le District autonome d'Abidjan ; le Béliér ; le Tonkpi et le Guémon. Ces régions correspondent aux principales régions de naissance citées par les migrants internes enquêtés.

Durée de résidence à Bingerville et intention d'y rester

Graphique 181 : Durée de résidence des travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 182 : Durée de résidence des travailleurs migrants internes à Bingerville



Les travailleurs migrants enquêtés sont installés depuis 5 ans et moins à Bingerville dans 65 % des cas pour les internationaux et dans 79 % des cas pour les internes ; depuis 1 an et moins dans 41 % des cas pour les internationaux et dans 47 % des cas pour les migrants internes, ce qui indique une arrivée assez récente dans la zone. Les autochtones à Bingerville ont commencé à louer leurs terres plus récemment que dans d'autres localités et Bingerville semble être le dernier lieu d'accueil des migrants travaillant dans l'AUP déguerpis des autres localités.

Pour les deux catégories de travailleurs migrants enquêtés, au moment de leur arrivée à Bingerville, la grande majorité ne savait pas combien de temps ils allaient y rester : 86 % des migrants internationaux (97 % des femmes et 83 % des hommes) et 83 % des migrants internes (86 % des femmes et 82 % des hommes).

Les FG organisés à Bingerville ont mis en évidence le fait que les travailleurs migrants, internationaux comme internes, n'ont aucune intention de retour à court et moyen terme dans leur pays ou région d'origine.

« Nous sommes installés dans la zone depuis longtemps et nous avons été bien accueillis par les autochtones. La zone nous convient et nous ne souhaitons pas pour l'heure nous déplacer. On peut envisager de rentrer chez nous mais lorsque nous aurons les moyens et atteint nos objectifs. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les femmes précisent également la décision de repartir ne leur appartient pas mais revient plutôt à l'homme pour celles qui sont mariées.

« Particulièrement à Bingerville, nous nous sommes installés pour une longue période. La seule chose qui change souvent c'est notre lieu d'activité à cause de l'urbanisation. Il faut en permanence chercher un nouveau site pour l'agriculture. »

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

Au cours du FG avec les hommes migrants à Bingerville, certains d'entre eux auraient déclaré ne pas être venus s'installer dans la localité de façon définitive. Pour eux, le plus important serait de disposer de moyens suffisants à travers leurs activités pour aller s'installer dans leurs régions d'origine puisqu'ils auraient la possibilité de pratiquer les mêmes activités sans être inquiétés par une quelconque menace d'urbanisation.

3.5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales

Aide dans la recherche de travail dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine à Bingerville

Les femmes sont davantage soutenues par les membres de leur communauté d'origine dans leur recherche de travail dans l'AUP. Les hommes, quant à eux, sont plus nombreux à être aidés par des amis.

Le FG avec les femmes migrantes à Bingerville montre que de manière générale, les femmes sont venues rejoindre leurs conjoints qui avaient été aidés dans leur installation par un parent, notamment un frère, un oncle, un père, déjà

86 %

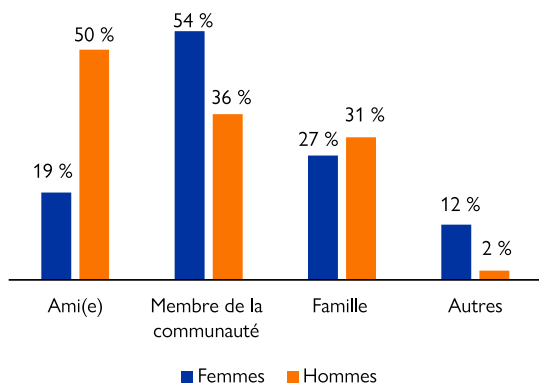
des travailleurs migrants internationaux (dont 81 % des femmes et 88 % des hommes) enquêtés ont été aidés dans leur recherche de travail à Bingerville contre

72 %

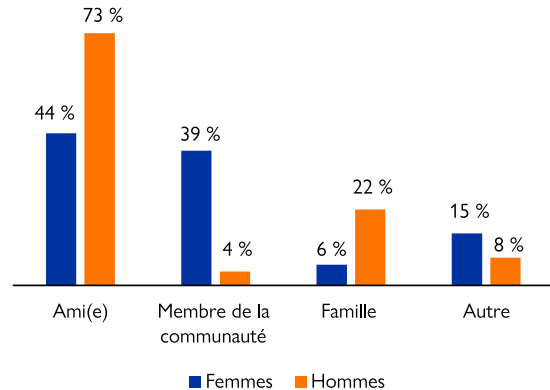
des travailleurs migrants internes (dont 62 % des femmes et 74 % des hommes).

sur place à Bingerville. C'est le parent déjà installé en Côte d'Ivoire qui leur envoie leur titre de transport au pays pour venir en Côte d'Ivoire et qui facilite leur installation une fois en Côte d'Ivoire (transport, hébergement, parcelle à cultiver). Ensuite, une fois sur place, ils doivent travailler dans le champ de ce parent pour rembourser leur transport. Enfin, une fois le transport remboursé, le parent leur donne une parcelle pour être à leur propre compte.

Graphique 183 : Personnes ayant aidé les migrants internationaux à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville

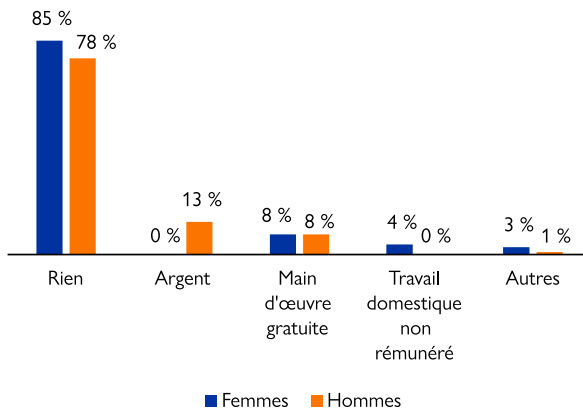


Graphique 184 : Personnes ayant aidé les migrants internes à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville

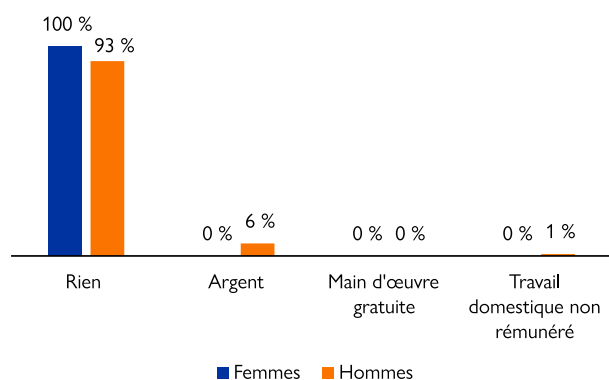


Ainsi, la présence de la diaspora sur place tend à faciliter l'intégration socioéconomiques des nouveaux arrivants.

Graphique 185 : Contrepartie fournie par les migrants internationaux en échange de l'aide à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville



Graphique 186 : Contrepartie fournie par les migrants internes en échange de l'aide à trouver du travail dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville

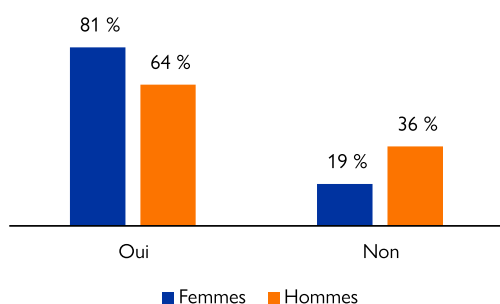


La grande majorité des travailleurs migrants enquêtés n'ont donné aucune contrepartie à la personne qui leur a fourni de l'aide dans leur recherche de travail, c'est à dire 79 % des migrants internationaux et 93 % des migrants internes.

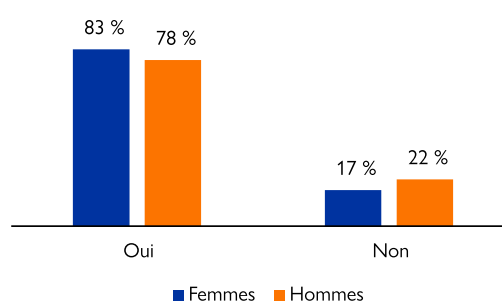
Les informations partagées par les hommes autochtones au cours du FGD semblent indiquer qu'à partir de l'arrivée des migrants jusqu'aux années 1980 environ, les recrutements des travailleurs migrants étaient effectués par les autochtones. Il n'existait pas d'intermédiaire et à leur arrivée, les migrants se signalaient auprès des chefferies qui les confiaient à des familles pour travailler en tant qu'employés agricoles. Leur rôle consistait à mettre la terre en valeur sous la supervision du propriétaire et à la récolte, celui-ci devrait le payer en nature avec une partie de cette récolte. Mais actuellement, il semble que tout le système de recrutement soit géré par les migrants eux-mêmes.

Connaissance de la zone d'installation avant le départ du pays/de la région d'origine

Graphique 187 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux à Bingerville de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine



Graphique 188 : Connaissance des travailleurs migrants internes à Bingerville de la zone d'installation avant le départ du pays d'origine



La majorité des travailleurs migrants enquêtés, surtout les femmes, savaient dans quelle zone de la Côte d'Ivoire ils allaient s'installer au moment du départ de leur lieu de résidence habituelle (68 % des migrants internationaux dont 81 % des femmes et 64 % des hommes ; et 79 % des migrants internes dont 83 % des femmes et 78 % des hommes).

Connaissance de la perspective de travailler dans l'agriculture urbaine et périurbaine avant le départ du pays/de la région d'origine

34 %

des travailleuses migrantes internationales enquêtées à Bingerville savaient qu'elles allaient travailler dans l'AUP avant le départ de leur pays d'origine contre

41 %

des travailleuses migrantes internes enquêtées à Bingerville savaient qu'elles allaient travailler dans l'AUP avant le départ de leur région d'origine contre

55 %

des travailleurs migrants internationaux.

70 %

des travailleurs migrants internes.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à savoir qu'elles allaient travailler dans l'AUP au moment du départ de leur lieu de résidence habituelle, ce qui pourrait indiquer un manque d'accès à l'information ; une faible participation à la prise de décision du départ ; ou encore un projet professionnel moins construit que celui des hommes.

Principales raisons du choix de l'agriculture urbaine et périurbaine comme secteur d'activités à Bingerville

Sur la base des déclarations des travailleurs migrants enquêtés, les principales raisons du choix de l'AUP à Bingerville sont que ce secteur présente des opportunités professionnelles (54 % des migrants internationaux et 38 % des migrants internes) dont les travailleurs migrants peuvent tirer des revenus intéressants (45 % des migrants internationaux et 49 % des migrants internes). En outre, un travailleur migrant enquêté sur quatre a répondu avoir choisi l'AUP car il exerçait déjà dans ce domaine avant son arrivée dans la zone.

Au moment du FG organisé avec les femmes migrantes à Bingerville, certaines migrantes internes indiquent qu'elles ont hérité de l'activité de leurs mères qui l'ont pratiquée sur plusieurs années : ce sont généralement les époux qui leur trouvent l'espace à cultiver. De plus, elles déclarent ne connaître personne dans les zones rurales, ce qui ne les aurait pas incité à s'y installer. Le fait de connaître une personne sur place est toujours un incitatif important.

« La culture maraîchère est une activité dans laquelle nous avons de l'expérience parce que nous l'avons pratiqué au pays. Et comme nous n'avons pas une bonne connaissance des autres cultures, nous préférons faire celle que nous connaissons le mieux. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les hommes migrants ont ajouté que, pour eux, la principale motivation à exercer dans l'AUP serait la proximité de la grande ville d'Abidjan qui constitue un vaste marché où ils peuvent facilement écouler leurs productions et surtout à prix plus élevé que ceux pratiqués en milieu rural. En outre, pour certains, l'AUP seraient une source de revenu supplémentaire en plus de leurs activités principales.

Type de contrat d'exploitation

56 %

des travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville sont des exploitants (dont 88 % des femmes et 46 % des hommes) contre

44 %

des travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville sont des salariés agricoles (dont 13 % des femmes et 54 % des hommes) contre

48 %

des travailleurs migrants internes (dont 76 % des femmes et 41 % des hommes).

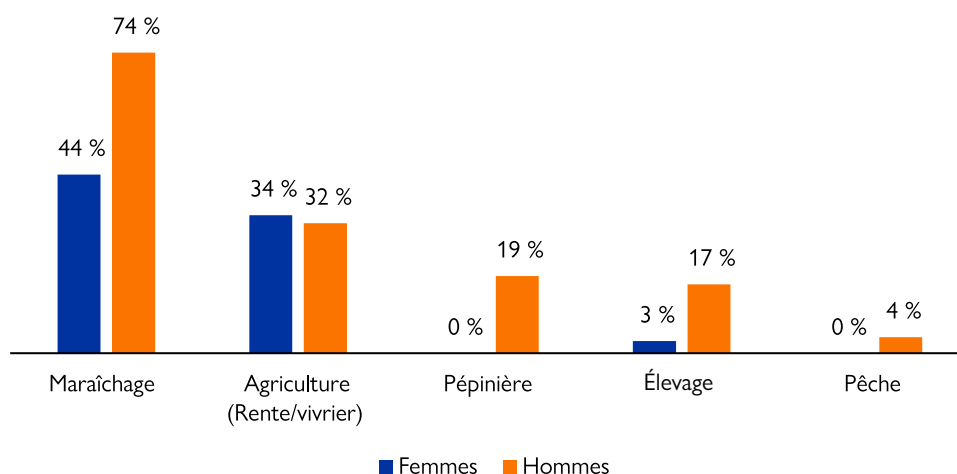
51 %

des travailleurs migrants internes (dont 21 % des femmes et 59 % des hommes)

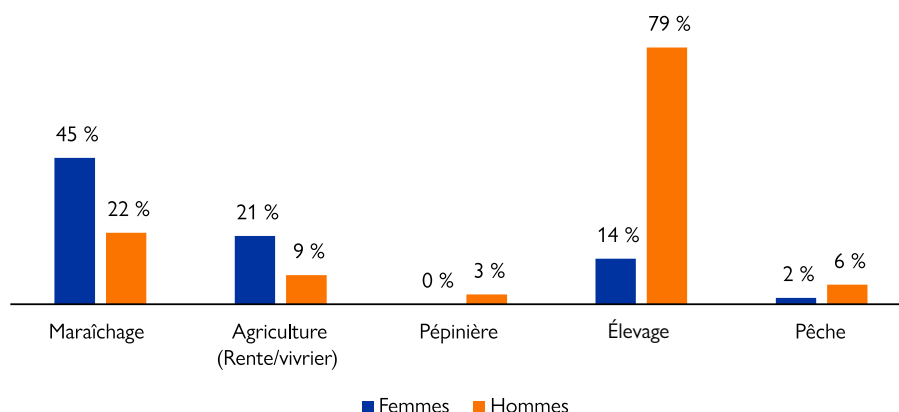
Ainsi, les migrants internationaux travaillant dans l'AUP à Bingerville sont plus nombreux à être des exploitants que les migrants internes. De plus les femmes, internationales comme internes, ont plus fréquemment un statut d'exploitant que les hommes.

Activités réalisées dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville

Graphique 189 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 190 : Principales branches de l'agriculture privilégiées par les travailleurs migrants internes à Bingerville



Sur la base des informations collectées auprès des migrantes pendant le FG, les Togolais cultiveraient et transporteraient le manioc. La main d'œuvre recrutée par les Togolais pour les aider dans leur champ serait essentiellement togolaise : « *les Togolais travaillent entre eux, ils refusent de prendre nos frères ivoiriens /ébriés pour travailler dans leur champs* ». Les Yacoubas et les dioulas, les Gouros sont dans l'élevage.

Les branches de l'agriculture dans lesquelles les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville se sont investis diffèrent de manière significative en fonction de la catégorie de migrants et du sexe. Ainsi, l'élevage est investi quasi exclusivement par les hommes migrants internes alors que les hommes migrants internationaux ont déclaré majoritairement pratiquer le maraîchage.

Par ailleurs, la quasi totalité des travailleurs migrants enquêtés réalisent des activités à deux niveaux de la chaîne de valeur de l'AUP à Anyama : la production (85 % des migrants internationaux contre 80 % des migrants internes) et la commercialisation de ce qu'ils produisent (67 % des migrants internationaux et 78 % des migrants internes). Les femmes sont plus investies dans la vente que les hommes.

Hommes comme femmes ne sont, par contre, pas du tout investis dans la transformation de ce qu'ils produisent²⁷.

Au cours du FGD avec les hommes migrants à Bingerville, les participants ont précisé que l'élevage (volailles et porcs) et la pêche seraient pratiqués exclusivement par les hommes migrants. Ainsi, les activités pratiquées par les travailleurs migrants diffèrent de celles pratiquées par les autochtones, ces derniers n'ayant pas pour habitude de pratiquer l'agriculture. En effet, les autochtones ayant participé au FG à Bingerville expliquent qu'ils ne pratiquent plus l'agriculture ni l'élevage depuis plus de 10 ans. Il n'existerait que quelques villages où ils produisent encore du manioc. Ils se sont davantage tournés vers la pêche.

« Les autochtones ne travaillent presque pas dans l'agriculture. Ils pratiquaient l'agriculture et la pêche jusqu'entour de 1984 mais maintenant, il ne leur reste que la pêche qui est également pratiquée par les Maliens qui ont vraiment le dessus dans ce domaine si bien que les autochtones semblent leur avoir cédé ce domaine ».

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

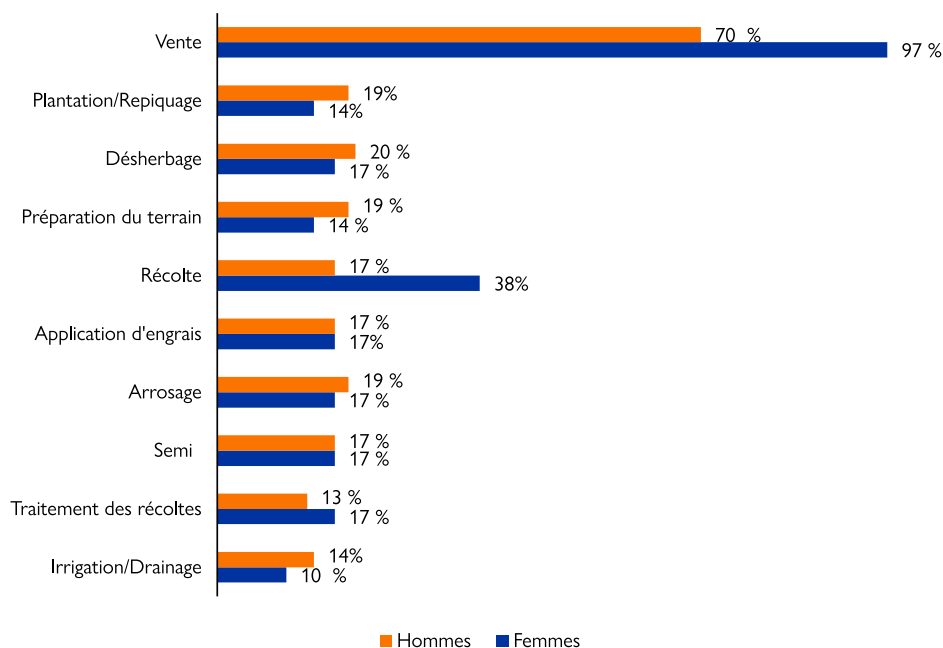
²⁷ À titre d'exemple, l'attiéké est entièrement produit, transformé et vendu par les femmes autochtones.

Les hommes et les femmes pratiquent les mêmes activités agricoles, à savoir le maraîchage (salade, tomate, concombre, production de feuilles de patate) et de vivriers (gombo, manioc). La commercialisation des produits maraichers est généralement pratiquée par les femmes qui viennent s'approvisionner directement dans les lieux de production.

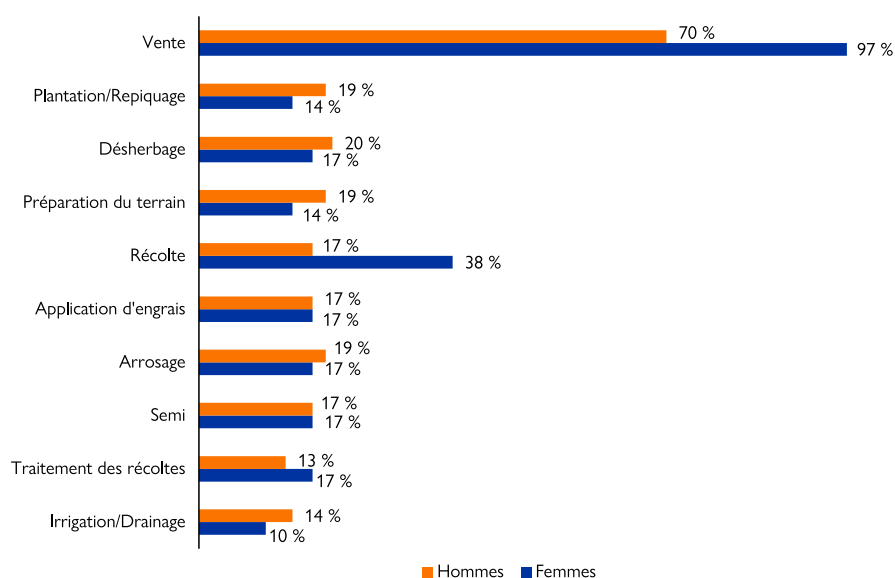
Par ailleurs, en plus de leurs activités dans la zone de Bingerville, un certain nombre de travailleurs migrants, principalement des éleveurs, possèderaient des terres dans d'autres régions du pays et sur lesquelles sont produites des cultures de rente comme le cacao, le café et l'hévéa. Les superficies de ces terres varieraient entre 5 et 7 hectares.

De plus, les migrants qui auraient des activités génératrices de revenus (kiosques à café ou de petites boutiques, etc.) sont pour la plupart des Burkinabè.

Graphique 191 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internationaux dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville



Graphique 192 : Principales tâches réalisées par les travailleurs migrants internes dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Bingerville



Les tâches réalisées par les travailleurs migrants dans l'AUP à Bingerville divergent en fonction du sexe et de la catégorie de migrant : les femmes se consacrent davantage à la vente ainsi qu'à la récolte alors que les hommes internationaux réalisent une grande diversité de tâches et que les migrants internes sont investis dans la vente mais moins dans les activités de travail de la terre, du fait notamment qu'ils pratiquent majoritairement l'élevage. Le FG avec les femmes migrantes indique que les migrantes internes font du commerce, notamment d'attiéké, placali, pâte de manioc, etc., produits par les autochtones.

Dans plus de 95 % des cas, les enquêtés ont déclaré que ces tâches réalisées ont toujours été les mêmes depuis leur arrivée à Bingerville. Les hommes ayant participé au FGD ont ajouté que le seul domaine dans lequel leurs tâches auraient évolué serait celui de l'élevage, avec notamment l'évolution de la science, les poulets qui étaient consommables au bout de 40 jours d'élevage peuvent l'être maintenant au bout de 28 jours.

« Au niveau de l'agriculture, les tâches n'ont pas vraiment changé avec les années. On peut seulement dire que ce sont les productions qui ont changé puisque dans les années 1975, le cacao et le palmier à huile étaient produits dans la zone par ces mêmes travailleurs migrants. Mais comme ces cultures mettaient généralement du temps avant de produire, elles ont été abandonnées au profit d'autres cultures. »

(FG avec les hommes autochtones à Bingerville)

En outre, les travailleurs migrants enquêtés sont plus nombreux à estimer que les migrants internationaux ne réalisent pas les mêmes tâches dans l'AUP à Bingerville que les travailleurs autochtones en comparaison des migrants internes (83 % des migrants internationaux et 75 % des migrants internes pour la comparaison entre migrants internationaux et autochtones ; et 74 % des migrants internationaux et 58 % des migrants internes pour la comparaison entre migrants internes et autochtones).

Enfin, les femmes migrantes indiquent au cours du FG organisé à Bingerville que leurs enfants âgés de 12 à 17 ans les aident pour le désherbage, l'arrosage des plantes pendant les congés et sont rémunérés. Les femmes autochtones ayant participé au FGD apportent des précisions quant au contexte et revenu perçu par les enfants lors de ces activités.

« Ce sont nos enfants et les enfants des femmes migrantes qui viennent nous aider dans nos activités de préparation de l'attiéké. Ces enfants le font comme un job de vacances. Ils sont rémunérés par jour soit 2 500 par jour. Quand ce sont nos propres enfants, ils ne sont pas rémunérés. »

(FG avec les femmes autochtones à Bingerville)

Conditions de travail

Ainsi, les travailleurs migrants internes sont plus nombreux que les migrants internationaux à avoir connaissance des conditions de travail qui les attendent dans la localité de destination avant de quitter leur lieu de résidence habituelle.

34 %

des travailleurs migrants internationaux connaissaient les conditions de travail à Bingerville avant de quitter leur pays d'origine (dont 19% des femmes et 38% des hommes) contre

51 %

des travailleurs migrants internes (dont 24% des femmes et 58% des hommes) avant de quitter leur région d'origine.

La proportion des femmes pour les deux catégories de migrants ayant connaissance des conditions de travail est deux fois moins importante que celle des hommes, mettant potentiellement en évidence une migration moins informée dans un contexte de migration d'accompagnement.

Lorsque ces conditions de travail étaient connues, elles ont été respectées dans la quasi totalité des cas.

Au cours du FG avec les hommes migrants à Bingerville, ces derniers ont déclaré qu'ils ne connaissaient pas exactement les conditions de travail avant d'arriver dans la localité. C'est une fois dans la localité que les premiers migrants arrivés dans les années 80 ont connu les conditions de travail et de salaire. Il s'agissait essentiellement de contrat de location des terres (métayage) que les autochtones mettaient à disposition des migrants pour y pratiquer l'agriculture. Une fois les parcelles en production, elles étaient divisées en deux parties égales entre le propriétaire et le métayer. Cependant, avec l'augmentation des prix des intrants, les termes de tels contrats n'ont pu être respectés car considérés comme peu rentables pour les migrants. C'est ainsi que de nouveaux contrats ont été établis avec un partage des parcelles dans une proportion de 1/3 pour le propriétaire et 2/3 pour le métayer. Cependant autour des années 2000, la zone de Bingerville a connu une accélération de l'urbanisation qui aurait contribué fortement à l'augmentation des prix des parcelles de terres. Les autochtones ont préféré alors vendre les terres plutôt que de les mettre en location pour l'agriculture, rompant ainsi les contrats de location avec les agriculteurs malgré les terres déjà mises en valeur, et sans qu'ils n'aient de moyens de pression pour faire respecter ces contrats. En définitive, les agriculteurs ont dû prendre contact avec les nouveaux propriétaires des parcelles de terre afin d'utiliser l'espace pour leur production le temps que les constructions ne débutent. Actuellement, les jeunes migrants qui arrivent dans la localité sont employés pour servir de manœuvres agricoles ou pour travailler dans les fermes d'élevage de volaille. Les salaires mensuels seraient fixés entre 50 000 et 70 000 FCA.

Plus de 70 %

des travailleurs migrants enquêtés déclarent être satisfaits de leurs conditions de travail dans l'AUP à Bingerville (74 % des migrants internationaux et 73 % des migrants internes).

Les enquêtés ayant répondu ne pas être satisfaits de leurs conditions de travail ont principalement mis en avant la pénibilité du travail ainsi que les horaires de travail trop importants.

« Les migrants arrivés les premiers dans ces zones ont eu la chance d'avoir accès à des terres, ce qui est rare de nos jours à cause de l'urbanisation. Les salaires ont légèrement augmenté ces dernières années et les conditions de vie et de travail sont exactement les mêmes pour tous les travailleurs migrants et pour les travailleurs autochtones. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Par ailleurs, plus de deux travailleurs migrants enquêtés sur trois estiment que leurs conditions de travail sont meilleures que dans leur pays ou région d'origine (69 % des migrants internationaux et 67 % des migrants internes), atteignant donc, dans leur majorité, leur objectif d'amélioration de leurs moyens de subsistance.

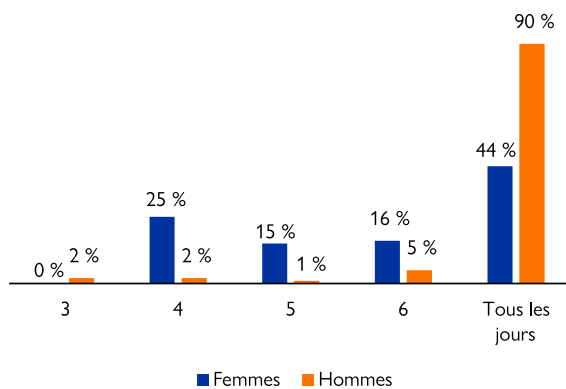
Les hommes autochtones rencontrés dans le cadre du FG à Bingerville considèrent que les conditions de travail et salariales sont bonnes puisque tout le système de recrutement est géré par les migrants eux-mêmes sans intervention de la part des autochtones.

Ces derniers ajoutent que les conditions de vie et de travail des travailleurs migrants pourraient même être meilleures que les leurs. En effet, les autochtones estiment ne pas pouvoir vivre décemment, n'ayant plus de source de revenus, contrairement aux migrants qui auraient des sources de revenus durant toute l'année grâce non seulement à l'agriculture, la pêche et d'autres activités génératrices de revenus (AGR).

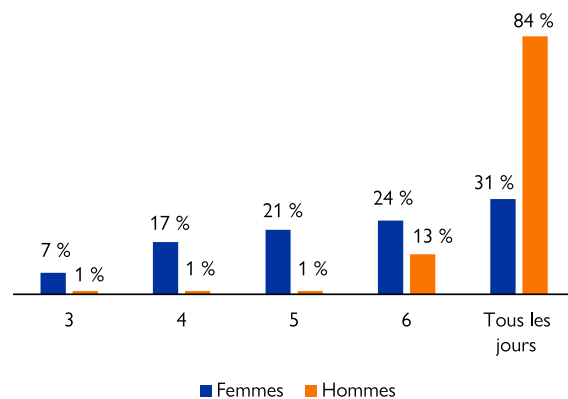
« Nous n'avons rien à faire, les jeunes de chez nous se promènent à longueur de journée et beaucoup sont obligés de se livrer à des actes pas très bien pour pouvoir trouver de quoi manger. Si tu fais AGR, c'est que l'argent provient d'une autre activité, mais on n'a même plus d'activité. La seule pêche qui nous restait nous a été arrachée par les Maliens. »

(FG avec les hommes autochtones à Bingerville)

Graphique 193: Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internationaux à Bingerville

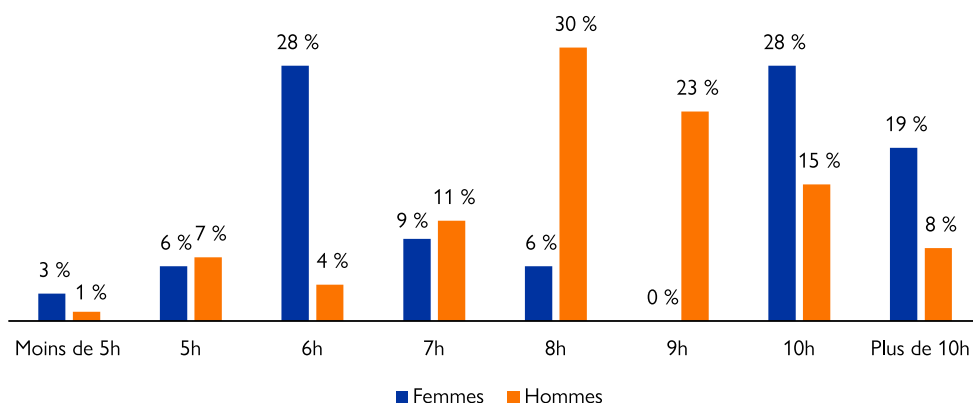


Graphique 194 : Nombre de jours travaillés par semaine par les travailleurs internes à Bingerville

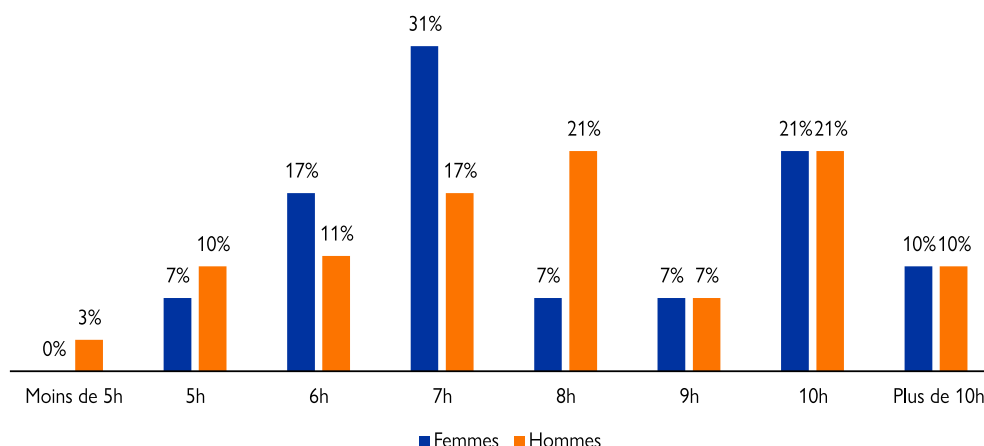


Les hommes enquêtés sont plus nombreux que les femmes à indiquer travailler tous les jours de la semaine, ce qui pourrait aussi s'expliquer par les tâches du foyer attribuées aux femmes. Les femmes, quant à elles, ont déclaré dans plus de la moitié des cas travailler entre 6 et 7 jours dans la semaine.

Graphique 195 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville



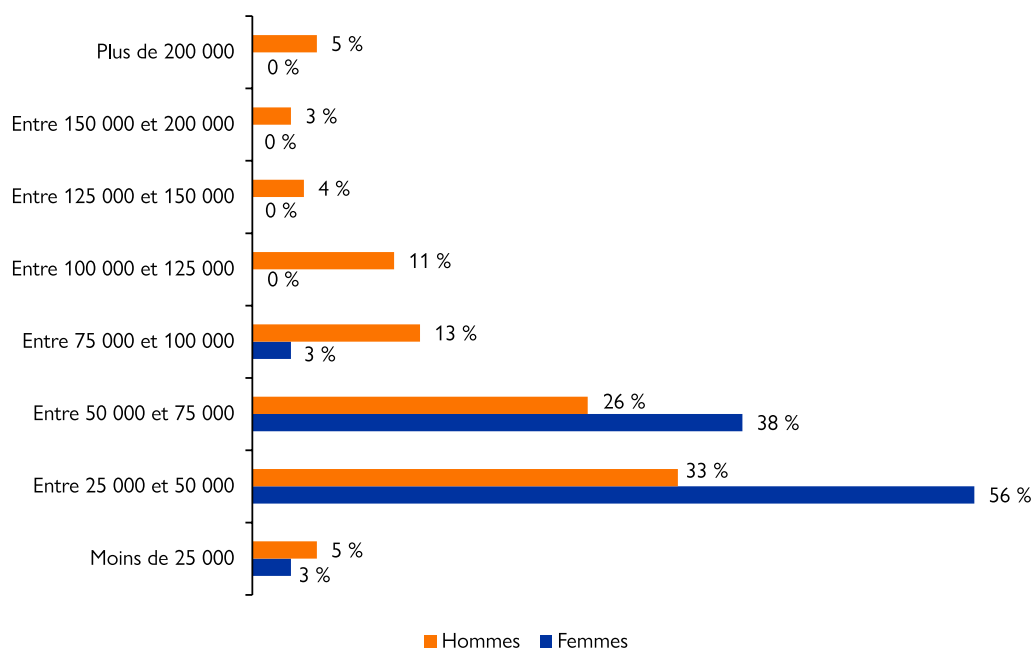
Graphique 196 : Nombre d'heures travaillées par jour par les travailleurs migrants internes à Bingerville



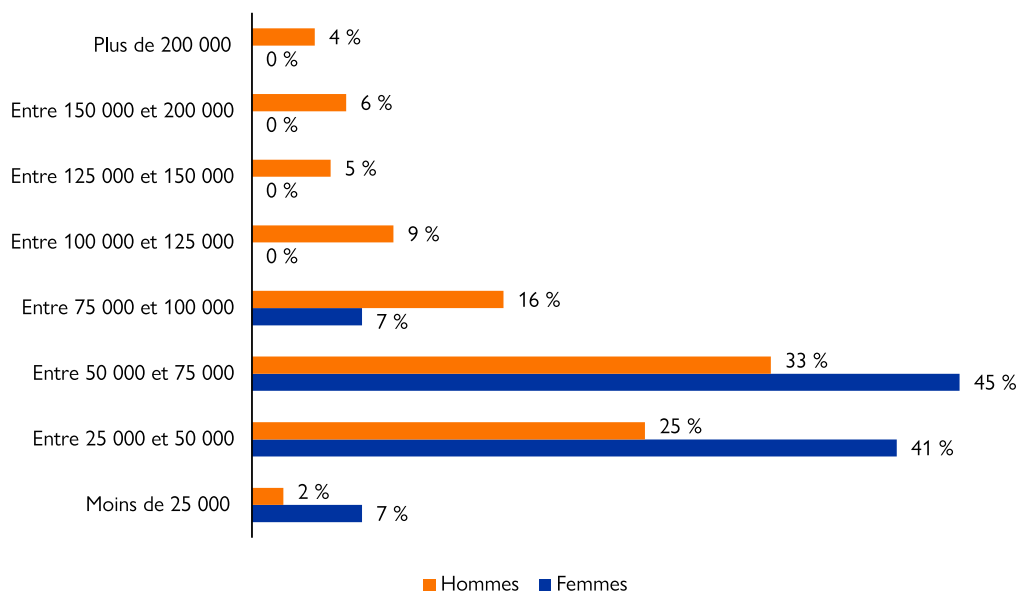
Près de la moitié des travailleuses migrantes internationales travaillent au minimum 10h par jour alors que la majorité des hommes internationaux déclarent travailler entre 8 et 9h par jour, ce qui pourrait indiquer que les migrantes internationales travaillent plus que les hommes. Chez les migrants internes, les hommes travaillent plus d'heures par jour que les femmes, même si près d'un migrant interne sur trois, femme comme homme, a déclaré travailler au minimum 10h par jour. Dans ce contexte, on pourrait assister à une forme de normalisation de l'exploitation laborale par méconnaissance, nécessité ou proximité avec l'employeur (exemple : ami, membre de la famille, de la communauté d'origine, etc.).

Conditions salariales

Graphique 197 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internationaux à Bingerville (en FCFA)



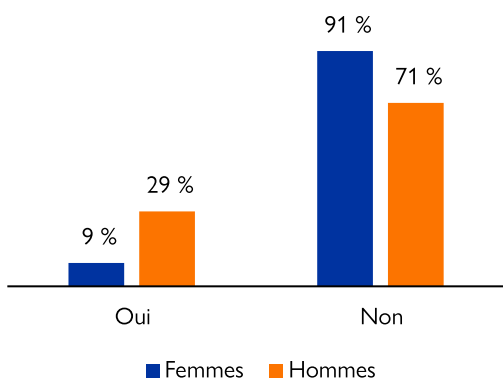
Graphique 198 : Revenu mensuel actuel des travailleurs migrants internes à Bingerville (en FCFA)



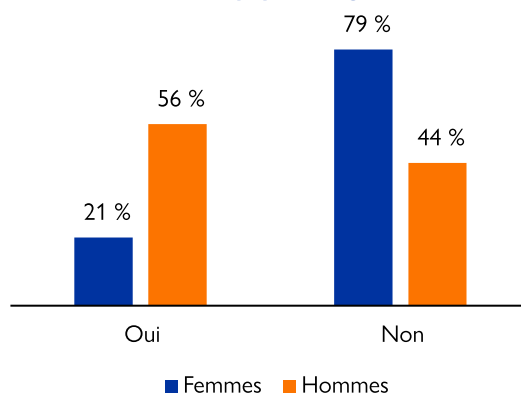
Les femmes ont déclaré un revenu mensuel plus faible que celui des hommes. En effet, 59 % des femmes migrantes internationales déclarent un salaire mensuel égal ou inférieur à 50 000 FCFA contre 38 % des hommes migrants internationaux ; et 48 % des femmes migrantes internes contre 32 % des hommes migrants internes.

Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir déclaré que leur salaire avait évolué depuis leur arrivée à Bingerville. Pour la quasi-totalité des enquêtés ayant répondu que leur salaire avait évolué, il a connu une augmentation. Les femmes sont donc plus nombreuses à avoir vu leur revenu augmenter entre le moment de leur arrivée à Bingerville et la période de l'enquête.

Graphique 199 : Connaissance des travailleurs migrants internationaux de leurs conditions salariales à Bingerville avant leur départ de leur pays d'origine

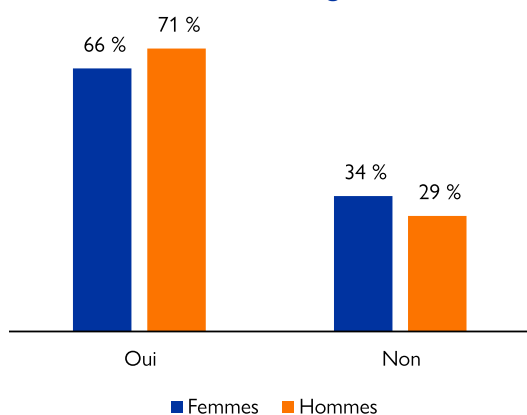


Graphique 200 : Connaissance des travailleurs migrants internes de leurs conditions salariales à Bingerville avant leur départ de leur pays d'origine

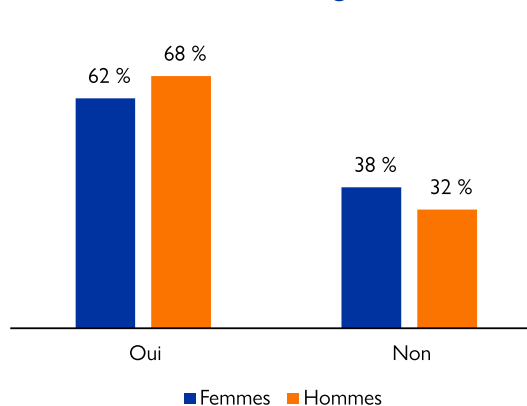


Les femmes sont nettement moins nombreuses que les hommes à avoir eu connaissance de leurs conditions salariales à Bingerville avant leur départ de leur pays ou région d'origine. De manière générale, les migrants internes étaient davantage informés de ces conditions salariales avant départ que les migrants internationaux. Lorsque ces conditions étaient connues, elles ont été respectées dans la quasi-totalité des cas.

Graphique 201 : Satisfaction des travailleurs migrants internationaux concernant leur revenu à Bingerville



Graphique 202 : Satisfaction des travailleurs migrants internes concernant leur revenu à Bingerville



Plus de deux travailleurs migrants enquêtés à Bingerville sont satisfaits de leur revenu issu de l'AUP à Bingerville car supérieur à celui perçu dans leur pays ou région d'origine, correspondant également à la proportion de migrants satisfaits de leurs conditions de travail et déclarant que leurs conditions actuelles sont meilleures que celles connues avant le départ de la zone de résidence habituelle. Pour les enquêtés ayant répondu que ce revenu n'était pas satisfaisant, il ne leur permet pas de subvenir aux besoins de leur famille, ce qui pourrait s'expliquer par la durée de présence dans la zone d'installation assez courte pour certains d'entre eux.

La principale difficulté dans les zones d'origine des migrants enquêtés serait le manque de possibilité de diversifier les sources de revenus, surtout celles qui proviennent de l'agriculture, comme l'affirme ce travailleur migrant de nationalité togolaise : « *On a beaucoup plus d'argent ici. Au pays, on n'avait qu'une seule récolte de maïs ou d'igname par an, alors qu'ici, on fait plusieurs cultures à la fois et on peut vendre toute l'année.* » De même, ceux qui pratiquent l'élevage estiment que la proximité avec la ville d'Abidjan leur permet d'écouler leurs poulets plus rapidement.

« Les conditions de vie sont meilleures que dans nos pays d'origine. Il faut bien travailler pour vivre or là-bas nous manquons de terre et l'activité dans l'AUP est difficile à cause des conditions climatiques. Dans nos pays, on a des difficultés comme l'aridité des sols et le manque d'opportunité pour obtenir un emploi. Nous avons les mêmes conditions de vie que les autochtones. (...) Au Burkina c'était devenu difficile à cause de la sécheresse. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les agriculteurs ayant participé au FG à Bingerville estiment que leurs conditions de vie sont meilleures que celles des autochtones, notamment en ce qui concerne les sources de revenus : « Les autochtones n'ont donc pas de sources de revenus en dehors de l'argent de location des terres qu'ils doivent encore se partager avec les membres de leurs familles. » En outre, selon les migrants, le seul avantage que les autochtones auraient sur eux est la possession de maison bien bâties, alors qu'eux, surtout ceux qui sont nouveaux dans la localité, vivraient dans des baraques construites en bois.

Envoi de fonds à la famille et investissement dans le pays ou la région d'origine

La majorité des enquêtés déclarent envoyer des montants inférieurs à 25 000 FCFA par mois, avec une proportion plus importante d'hommes que de femmes envoyant des sommes qui se situent entre 25 000 et 50 000 FCFA, ce qui se justifie par les revenus plus faibles déclarés par les femmes.

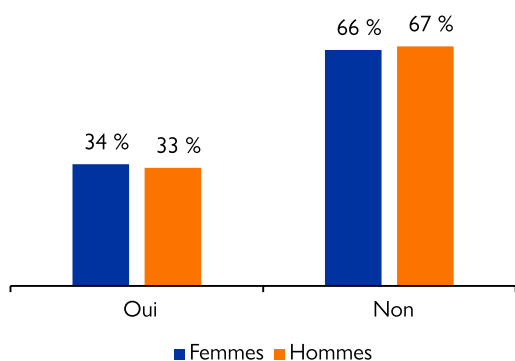
Plus de 70 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Bingerville déclarent envoyer de l'argent à leur famille restée dans leur pays/région d'origine (72 % des migrants internationaux dont 63 % de femmes et 75 % d'hommes ; et 79 % des migrants internes dont 86 % de femmes et 77 % d'hommes).

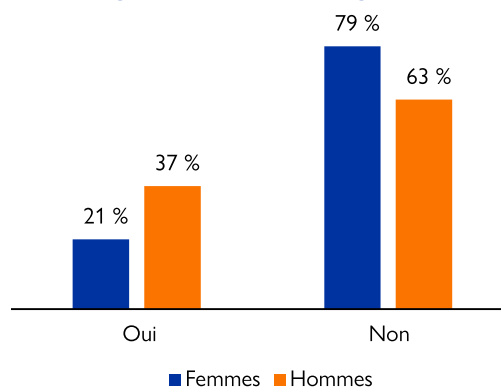
« Lorsque nous en avons la possibilité, nous envoyons de l'argent à nos parents restés au pays en fonction de leurs sollicitations et à des occasions, les fêtes religieuses, par exemple la Tabaski et le Ramadan. Les montants varient en fonction de nos moyens, entre 20 000 et 25 000 via mobile money. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Graphique 203 : Investissements dans leur pays d'origine réalisés par les travailleurs migrants internationaux à Bingerville



Graphique 204 : Investissements dans leur région d'origine réalisés par les travailleurs migrants internes à Bingerville



Chez les travailleurs migrants internationaux enquêtés à Bingerville, les femmes et les hommes ont été aussi nombreux à déclarer réaliser des investissements dans leur pays d'origine. Chez les travailleurs migrants internes, les hommes ont été plus nombreux que les femmes à répondre favorablement à cette question. Le fait que la proportion d'enquêtés investissant dans leur pays ou région d'origine ne soit pas très élevée peut être justifié par le fait que les enquêtés ne sont pas installés dans la zone depuis une longue période, période parfois nécessaire pour faire prospérer une activité, surtout s'ils ne perçoivent pas de salaire dès leur arrivée.

Au cours du FG avec les hommes à Bingerville, ces derniers ont précisé que concernant les investissements dans le lieu d'origine, les migrants internationaux construisent plus des habitations. Les migrants internes, quant à eux, auraient déjà des habitations dans leurs lieux d'origine, ainsi leur principal investissement serait la création et l'entretien de cultures de rente en fonction de ce qui est cultivé dans leur région (café et cacao pour l'ouest, anacarde pour le nord).

Enfin, plus de 95 % des travailleurs migrants enquêtés ont exprimé leur intention d'investir dans leur pays ou région d'origine.

3.6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base et leurs vulnérabilités

Accès à l'éducation

Parmi les enquêtés, 99 % ont répondu scolarier leurs enfants âgés de 6 à 16 ans (tranche d'âge pendant laquelle l'école est obligatoire), montrant un taux élevé de scolarisation de ces derniers.

Dans plus de 95 % des cas, les enfants inscrits fréquentent un établissement public.

Au cours du FG avec les agriculteurs migrants, ces derniers ont affirmé avoir accès à tous les services sociaux de base. Cependant au niveau de l'éducation, dans certains villages, les parents des enfants de migrants doivent déboursier 10 000 FCFA pour l'inscription de leurs enfants à l'école primaire.

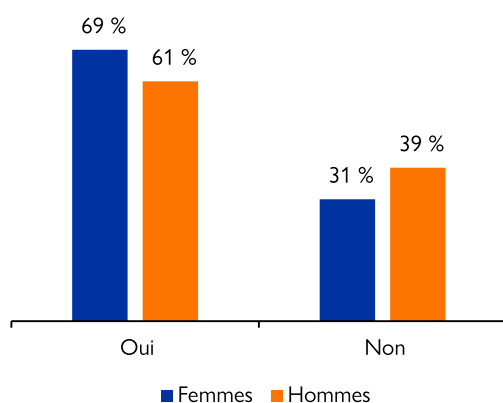
Accès à la santé

Dans la quasi-totalité des cas, les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville ont déclaré avoir accès à un centre de santé fonctionnel et à un dépôt de médicaments/une pharmacie (94 % des migrants internationaux contre 100 % des migrants internes).

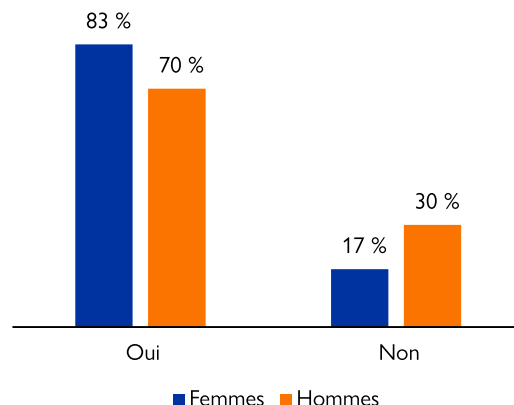
Seuls 1 % des travailleurs migrants internationaux et 5 % des travailleurs migrants internes ont déclaré avoir souscrit à la Couverture maladie universelle (CMU), la majeure partie des migrants internationaux déclarant n'avoir jamais entendu parler de la CMU (83 %) et les migrants internes ajoutant ne pas être intéressé (47 %) ou ne pas en avoir eu connaissance (42 %).

Accès à l'eau et à l'assainissement

Graphique 205 : Accès des travailleurs migrants internationaux à des latrines/toilettes à Bingerville

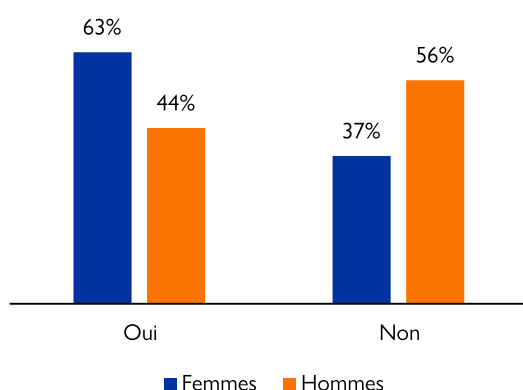


Graphique 206 : Accès des travailleurs migrants internes à des latrines/toilettes à Bingerville

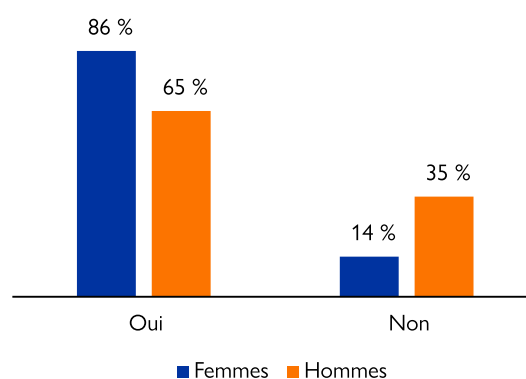


Parmi les enquêtés, les migrants internationaux sont moins nombreux que les migrants internes à déclarer avoir accès à des latrines/toilettes, ce qui pourrait questionner leurs conditions de vie.

Graphique 207 : Accès des travailleurs migrants internationaux à l'eau potable à Bingerville



Graphique 208 : Accès des travailleurs migrants internes à l'eau potable à Bingerville



Les hommes enquêtés à Bingerville sont plus nombreux que les femmes à déclarer ne pas avoir accès à l'eau potable. Les enquêtés ayant déclaré ne pas y avoir accès indique une absence d'eau potable dans leur localité, vivant dans les zones les moins urbanisées de Bingerville ; et des distances importantes à parcourir pour y accéder.

Accès aux services administratifs

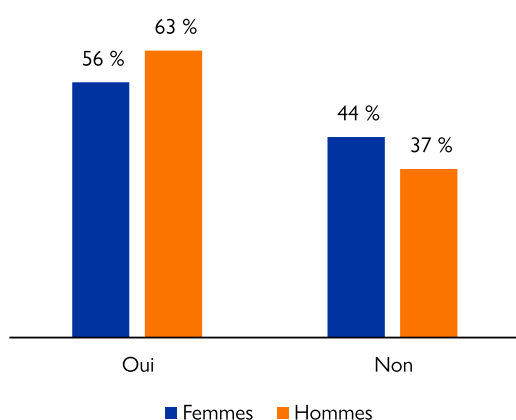
Les enquêtés ont déclaré avoir accès aux services d'une Mairie dans 90 % des cas pour les migrants internationaux et dans 100 % des cas pour les migrants internes.

Pour ce qui est des migrants internationaux, 82 % (dont 94 % des femmes et 79 % des hommes) disent avoir accès à une représentation diplomatique. Ceux qui n'y ont pas accès expliquent qu'il s'agit davantage d'un choix de ne pas s'y rendre.

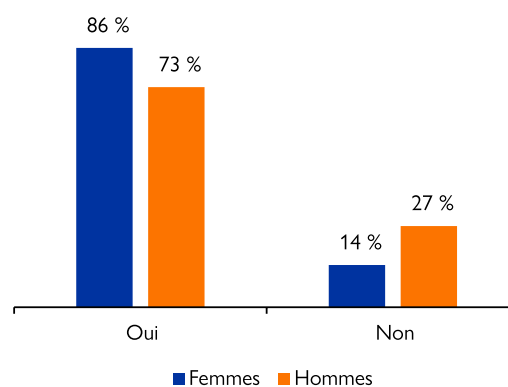
Plus de 95 % d'entre eux y ont déclaré les naissances de leurs enfants biologiques, auprès de la Mairie, d'une représentation diplomatique ou de la Sous-préfecture pour les migrants internationaux et auprès de la Mairie pour les migrants internes. Ils y ont également déclaré les décès survenus au sein de leur famille dans les mêmes proportions.

Accès à un centre social

Graphique 209 : Accès des travailleurs migrants internationaux à un centre social à Bingerville



Graphique 210 : Accès des travailleurs migrants internationaux à un centre social à Bingerville



Les travailleurs migrants internes enquêtés à Bingerville sont plus nombreux que les travailleurs migrants internationaux à avoir accès à un centre social, notamment les femmes : 56 % des migrantes internationales contre 86 % des migrantes internes. La majorité des femmes déclarant ne pas y avoir accès expliquent qu'il n'existe pas de structure dans leur localité.

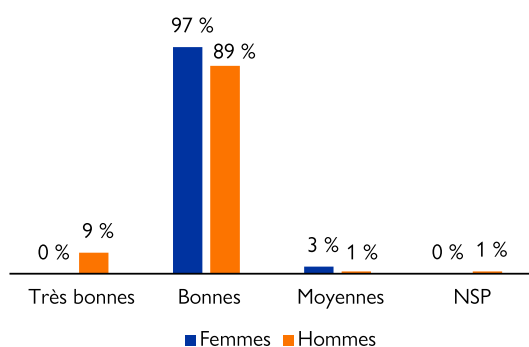
Accès à l'électricité

Parmi les travailleurs migrants enquêtés à Bingerville, 84 % des internationaux et 92 % des internes déclarent avoir accès à l'électricité. Pour ceux déclarant ne pas y avoir accès, leur zone d'habitation ne serait pas couverte.

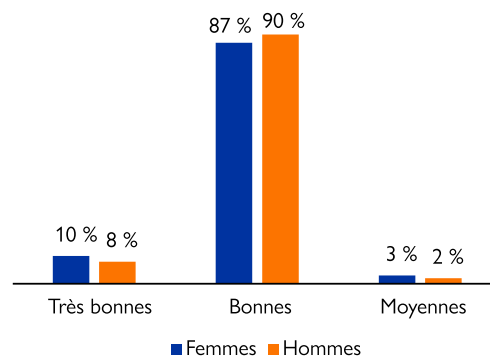
3.7. La cohésion sociale et les capacités d'organisation des travailleurs migrants

Qualité des relations entre travailleurs migrants et travailleurs autochtones

Graphique 211 : Perception des travailleurs migrants internationaux de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Bingerville



Graphique 212 : Perception des travailleurs migrants internes de la qualité des relations entre travailleurs migrants et autochtones à Bingerville



Les deux graphiques ci-dessus mettent en évidence un bon niveau de cohésion sociale entre migrants et autochtones perçus par les travailleurs migrants dans la zone de Bingerville.

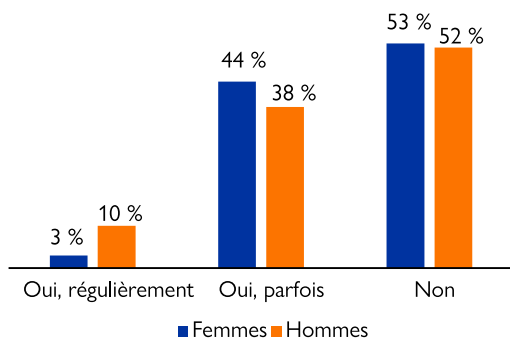
Un migrant international de nationalité togolaise participant au FG des hommes à Bingerville a ajouté : « Je peux même dire que ce sont mes parents car j'ai marié une femme ebré. »

En outre, les hommes autochtones évoquent le bon accueil fait aux étrangers depuis leur arrivée dans la zone. Les premiers migrants qui seraient arrivés dans la zone au moment de l'Indépendance auraient été très bien accueillis par les autochtones, incitant les travailleurs migrants à faire venir leurs parents. C'est ainsi que les communautés de travailleurs migrants se seraient constituées à Bingerville : « Au début, les migrants venaient dans la zone selon les saisons. Ils venaient travailler durant environ 6 mois pour les agriculteurs et en fonction des saisons de pêche pour les pêcheurs. Mais avec l'hospitalité des autochtones, ils sont restés et auraient fait venir d'autres membres de leur famille. »

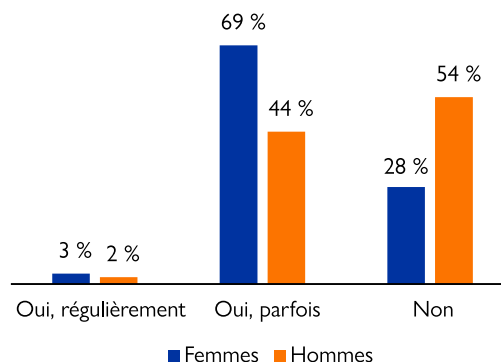
« Nous faisons l'effort pour toujours respecter leurs lois et coutumes. Ils nous ont bien prévenus qu'on ne verse pas le sang sur leurs terres ce qui signifie que nous devons éviter les palabres et les bagarres. Nous nous entendons entre nous il n'y a pas de problèmes. Au début nous faisons partie d'une association de productrices de produits maraîchers mais les membres du groupe n'ont pas respecté leurs engagements. Nous nous sommes retirées. (...) Nous on connaît notre place, nous sommes venus nous chercher et nous faisons le maximum pour éviter les problèmes avec eux. En cas de conflit, notre priorité c'est le règlement à l'amiable. Mais si ce n'est pas possible on se rend chez le chef traditionnel. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Graphique 213 : Participation des travailleurs migrants internationaux aux événements communautaires avec les autochtones à Bingerville



Graphique 214 : Participation des travailleurs migrants internes aux événements communautaires avec les autochtones à Bingerville



Les travailleurs migrants internes participent plus fréquemment aux événements communautaires avec les autochtones que les migrants internationaux, ce qui pourrait indiquer une meilleure intégration des migrants internes dans leur zone d'installation.

Pour les personnes ayant répondu ne pas participer à ces événements, dans plus de 80 % des cas, la raison avancée est qu'ils ne sont pas intéressés.

99 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Bingerville déclarent qu'il n'existe pas de conflits, ni de tensions entre migrants et autochtones dans la zone.

« Les cas de conflits sont rares, presque inexistants, mais si cela arrivait, nous allons nous référer aux chefs de nos communautés et si cela dépasse sa compétence, nous irons auprès du chef du village. (...) Il existe plusieurs associations ethniques, religieuses et par activité. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les hommes migrants ont ajouté au cours du FG que les déaccords consisteraient la plupart du temps en des querelles liées à la délimitation des parcelles de terre agricoles. Il arrive parfois que les limites des terres soient dépassées. Mais ce sont des problèmes mineurs qui se règlent généralement entre la chefferie autochtone et les membres les plus âgés des communautés de migrants. Les hommes autochtones viennent confirmer ce propos. En cas de conflits, la plupart du temps mineurs, ces derniers se règlent facilement avec l'intervention des chefs de communauté et seraient principalement dûs à des accrocs entre agriculteurs migrants lorsque ceux-ci dépassent les limites de leurs parcelles ou en cas de refus d'appliquer certaines consignes données dans les villages (par exemples, l'arrêt du travail en cas de funérailles ou l'interdiction de la violence en cas de disputes). Aussi, si un migrant est interpellé plusieurs fois de suite pour raison de conflit et qu'il ne semble pas vouloir arrêter, il risque d'être exclu définitivement de la communauté par les autochtones.

Les hommes autochtones rencontrés dans le cadre du FG à Bingerville semblent avoir une perception différente du niveau de cohésion sociale dans la zone. En effet, ils précisent que le bon niveau de cohésion sociale ne serait qu'une apparence. Les travailleurs autochtones se sentiraient frustrés : « le silence apparent n'est pas signe de quiétude. » Ces frustrations seraient dues en premier lieu au mode de gestion de la lagune par les pêcheurs migrants (Maliens). Les autochtones les accusent de pratiquer la pêche avec des produits chimiques qui polluent la lagune. La seconde raison serait que les migrants qui pratiquent la culture du manioc auraient augmenté le prix habituel du sac de manioc de 25 kgs, passant ainsi de 2 500 à 5 000 FCFA : « Ils ne sont pas gentils. C'est nous qui leur avons permis d'avoir

des terres pour cultiver le manioc et maintenant, c'est à nous qu'ils vendent chers. C'est pourquoi dans certains villages, nous ne leur louons plus nos terres. » En outre, cette situation entrainerait l'achat du manioc à Aboisso et Bonoua par les autochtones et non aux producteurs migrants de Bingerville.

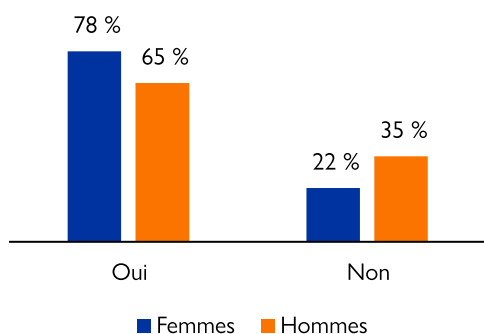
Violences subies par les travailleurs migrants dans le cadre de leurs activités dans l'AUP

99 %

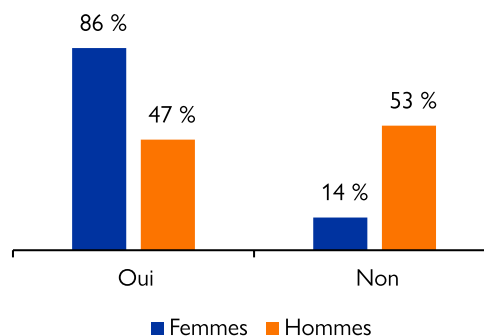
des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant déclarent que les travailleurs migrants ne subissent pas de violences dans leur cadre de leur activités dans l'AUP à Bingerville.

Représentation des travailleurs migrants par une organisation/un comité

Graphique 215 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence d'une organisation les représentant à Bingerville



Graphique 216 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence d'une organisation les représentant à Bingerville



Les femmes sont plus nombreuses à déclarer qu'il existe une organisation les représentant ainsi que les autres personnes de leur communauté dans leur zone d'installation à Bingerville. L'écart est notamment important entre les femmes et les hommes migrants internes.

Selon les migrants enquêtés, les principaux mécanismes au sein desquels ils peuvent exprimer librement leurs préoccupations sont les groupements communautaires (41 % des migrants internationaux contre 28 % des migrants internes) et les comités (33 % de l'ensemble des enquêtés).

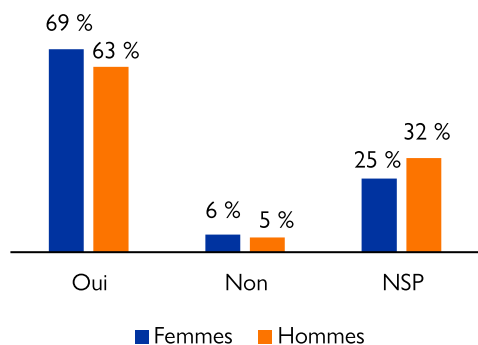
99 %

des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Bingerville déclarent qu'il n'existe pas de conflits, ni de tensions entre migrants et autochtones dans la zone.

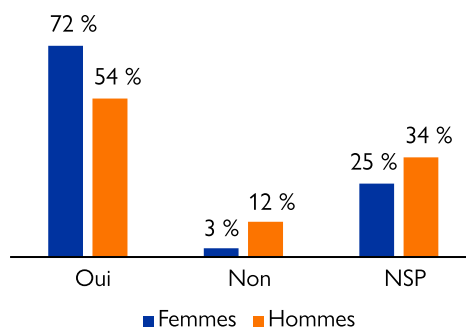
« Il existe des associations dans la zone, mais toutes sont informelles. Il y a des communautés musulmanes, des associations regroupant des personnes de même nationalité, des associations de maraîchers et des coopératives d'éleveurs. »

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

Graphique 217 : Perception des travailleurs migrants internationaux de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Bingerville



Graphique 218 : Perception des travailleurs migrants internes de l'existence de structures de gestion de conflits entre autochtones et migrants à Bingerville



Parmi les migrants travaillant dans l'AUP à Bingerville, 64 % des migrants internationaux et 58 % des migrants internes déclarent qu'il existe des structures de gestion des conflits entre autochtones et migrants au sein desquelles sont principalement impliquées selon les enquêtés, la chefferie traditionnelle (95 % des migrants internationaux et 98 % des migrants internes) ; les autorités locales (59 % des migrants internationaux et 58 % des migrants internes) et les associations de migrants (43 % des migrants internationaux et 18 % des migrants internes). Ainsi, pour les migrants internationaux, les associations de migrants semblent donc jouer un rôle important auprès des autorités traditionnelles et locales dans la gestion des conflits

De plus, plus de 30 % des répondants ont déclaré qu'elles ne connaissaient pas l'existence de structures de gestion des conflits entre autochtones et migrants.



Plantation des plants de tomate dans la pépinière, Anyama.
© OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ



Arrosage et entretien des cultures par les bénéficiaires, Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Analyse comparative du profil migratoire des migrants travaillant dans l'Agriculture Urbaine et Périurbaine dans les trois localités

1. Les caractéristiques de travailleurs migrants

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Nationalité	F : 96 % Burkina Faso H : 84 % Burkina Faso	CIV	F : 33 % BF / 61 % Mali H : 61 % BF / 30 % Mali	CIV	F : 47 % BF / 44 % Mali H : 71 % BF / 7 % Mali	CIV
Pays de naissance	F : 55 % BF / 45 % CIV H : 56 % BF / 33 % CIV	CIV	F : 31 % BF / 54 % Mali H : 59 % BF / 25 % Mali CIV : F (12 %) / H (7 %)	CIV	F : 44 % BF / 41 % Mali H : 69 % BF / 7 % Mali CIV : F(6 %) : H (3 %)	CIV
Milieu de naissance	Urbain (77 % dont F : 69 % / H : 88 %)	Rural (56 % dont F : 73 % / H : 49 %)	Urbain (69 % dont F : 71 % / H : 67 %)	Rural (70 % dont F : 78 % / H : 67 %)	Urbain : 100 %	Urbain : 67 %
Âge	41 ans	37 ans	41 ans	36 ans	32 ans	33 ans
Sexe	F : 49 % / M : 51 %	F : 31 % / M : 69 %	F : 41 % / M : 59 %	F : 31 % / M : 69 %	F : 22 % / M : 78 %	F : 20 % / M : 80 %
Situation matrimoniale avant départ	F : Mariées (66 %) H : Célibat. (70 %)	F : Célibat. (59 %) H : Célibat. (77 %)	F : Mariées (56 %) H : Mariés (41 %)	F : Célibat. (42 %) H : Célibat. (49 %)	F : Mariées (69 %) H : Célibat. (71 %)	F : Célibat. (45 %) H : Célibat. (59 %)
Situation matrimoniale actuelle	F : Mariées (89 %) H : Mariés (81 %)	F : Mariées (73 %) H : Mariés (39 %)	F : Mariées (78 %) H : Mariés (53 %)	F : Mariées (54 %) H : Célibat. (40 %)	F : Mariées (69 %) H : Célibat. (49 %)	F : Mariées (66 %) H : Célibat. (48 %)
Nombre d'enfants à charge avant départ	F : 0 (83 %) H : 0 (78 %)	F : 0 (79 %) H : 0 : (76 %)	F : 0 (70 %) H : 0 (34 %)	F : 0 (51 %) H : 0 (32 %)	F : 0 (44 %) H : 0 (70 %)	F : 0 (46 %) H : 0 (62 %)
Nombre d'enfants actuel	F : 5 et + (48 %) H : 5 et + (29 %)	F : 3 ou 4 (20 %) H : 0 (24 %)	F : 5 et + (53 %) H : 5 et + (25 %)	F : 5 et + (38 %) H : 0 (26 %)	F : 5 et + (25 %) H : 0 (46 %)	F : 2 (38 %) H : 0 (43 %)
Niveau d'instruction	F : Aucun (69 %) H : Aucun (51 %)	F : Aucun (43 %) H : Primaire (32 %)	F : Aucun (59 %) / H : Ec. coranique (40 %)	F : Aucun (53 %) H : Secondaire(49 %)	F : Aucun (62 %) H : Aucun (29 %)	F : Primaire (66 %) H : Secondaire (43 %)
Statut professionnel avant départ	F : Entrepreneur (37 %) / H : Employé (45 %)	F : Entrepreneur (30 %) / H : Entrep.(32 %)	F : Entrepr. (48 %) H : Employé (61 %)	F : Entrepr. (64 %) H : Employé (57 %)	F : Entrepr.(38 %) / H : Employé (46 %)	F : Entrepr.(59 %) / H : Employé (63 %)
Secteur professionnel avant départ	F : Commerce (40 %)/ Agri. Rur. (37 %) H : Agr.rur. (25 %)	F : Commerce (57 %) H : Agri. Rur. (31 %)	Agri. Rur. : F (45 %) / H (25 %) - Commerce : F (42 %) / H (23 %)	Agri. Rur. : F (46 %) / H (19 %) - Commerce : F(34 %) / H (13 %)	F : Commerce (42 %) H : AUP (33 %)	F : Commerce (73 %) H : AUP (42 %)
Revenu mensuel avant installation dans la localité (en FCFA)	F : 25 000 à 50 000 (33 %) / H : 25 000 à 50 000 (40 %)	F : 25 000 à 50 000 (50 %) / H : 25 000 à 50 000 (34 %)	F : 25 000 (62 %) H : 25 000 à 75 000 (57 %)	F : - 25 000 (56 %) H : 25 000 à 75 000 (74 %)	F : - 25 000 (58 %) H : - 25 000 (45 %)	F : - 25 000 (50 %) H : H : 25 000 à 50 000 (38 %)

Le tableau ci-dessus reprend les principales caractéristiques des migrants internationaux et internes enquêtés travaillant dans l'AUP à Adiopodoumé, Anyama et Bingerville.

Concernant la nationalité des migrants internationaux, ils sont principalement burkinabè et maliens (plus particulièrement les femmes) et nés dans leur pays d'origine. À Adiopodoumé, la part de migrants internationaux nés en Côte d'Ivoire est nettement plus élevée que dans les deux autres sous-préfecture, avec des enquêtés installés dans le pays depuis une plus longue période. Les migrants internationaux sont également plus nombreux à être nés en milieu urbain que les migrants internes qui ont déclaré à Adiopodoumé et Anyama être majoritairement nés en milieu rural.

Les travailleurs migrants enquêtés sont âgés en moyenne entre 32 et 41 ans, les internationaux sont en moyenne plus âgés que les migrants internes, notamment les femmes. Concernant la situation matrimoniale, les femmes migrantes internationales étaient les plus nombreuses à être mariées avant leur départ de leur lieu de résidence habituelle pour suivre leur conjoint dans le cadre d'une migration d'accompagnement dont elles ne seraient pas décisionnaires. Les hommes, migrants internationaux et surtout internes sont les plus nombreux à être célibataires avant leur départ. Au moment de l'enquête, la grande majorité des migrants internationaux sont mariés, mettant en évidence une migration s'inscrivant dans le cadre d'un projet familial. Avant le départ pour la zone d'installation, la majorité des enquêtés n'avaient pas d'enfants à charge. Les enfants ont été conçus une fois installés, excepté pour les hommes migrants internes qui sont les plus nombreux à ne pas avoir d'enfants. De manière générale, les femmes ont un niveau d'instruction inférieure à celui des hommes. De plus, les migrants internes (surtout les hommes) ont un niveau d'instruction supérieur à celui des migrants internationaux.

Avant le départ du lieu de résidence habituelle, la majorité des femmes étaient entrepreneurs dans le commerce alors que les hommes étaient davantage employés dans l'agriculture, avec un revenu inférieur pour les femmes et inférieur au SMIG en Côte d'Ivoire.

2. Les vulnérabilités climatiques et environnementales

Adiopodoumé

	Migrants internationaux	Migrants internes
Vulnérabilités climatiques dans le pays/région d'origine d'origine	6 % (inondations, sécheresse et urbanisation) avec impact négatif sur les activités professionnelles (100 % des femmes)	
Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques	Oui : F (27 %) / H (38 %)	Oui : F (14 %) / H (27 %)
	Richesse des ressources + risques de sécheresse et d'inondations plus faibles	
Vulnérabilités climatiques dans la zone de travail actuelle	Oui : 88 % dont F : 96 % et H : 81 %	Oui : 69 % dont F : 86 % et H : 62 %
Vulnérabilités climatiques actuelles	Inondations : F (96 %) / H (85 %) Urbanisation : F (40 %) / H (51 %) Dégradation terres : F (19 %) / H (36 %)	Inondations : F (76 %) / H (47 %) Urbanisation : F (55 %) / H (56 %) Dégradation terres : F (26 %) / H (11 %)
Impact négatif des vulnérabilités climatiques sur le travail	Oui : 88 % dont 96 % des femmes et 81 % des hommes	Oui : 69 % dont 84 % des femmes et 62 % des hommes
Type d'impact des vulnérabilités climatiques sur le travail	Baisse rendement : F (88 %) / H (92 %) Abandon cultures : F (96 %) / H (73 %) Disparition ressources : F (57 %) / H (63 %) Arrêt activité : F (37 %) / H (29 %)	Baisse rendement : F (97 %) / H (85 %) Abandon cultures : F (76 %) / H (48 %) Disparition ressources : F (54 %) / H (37 %) Arrêt activité : F (35 %) / H (37 %)
Solutions pour faire face aux aléas climatiques	Nouvelles méthodes de production : F (54 %) / H (71 %) Utilisation de produits chimiques : F (39 %) / H (33 %) Déplacement des zones de culture : F (34 %) / H (33 %) Pratiques innovantes : F (1 %) / H (1 %)	Nouvelles méthodes de production : F (59 %) / H (56 %) Utilisation de produits chimiques : F (23 %) / H (18 %) Déplacement des zones de culture : F (30 %) / H (21 %) Pratiques innovantes : F (2 %) / H (3 %)

Anyama

	Migrants internationaux	Migrants internes
Vulnérabilités climatiques dans le pays/région d'origine d'origine	15 % dont F : 3 % et H : 22 % (sécheresse, dégradation des terres, urbanisation et inondations) avec baisse de rendement et des revenus	1 %
Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques	Oui : F (2 %) / H (15 %) Richesse des ressources + risques de sécheresse et d'inondations plus faibles	Oui : 4 %
Vulnérabilités climatiques dans la zone de travail actuelle	Oui : F (81 %) / H (40 %)	Oui : F (71 %) / H (31 %)
Vulnérabilités climatiques actuelles	Inondations : F (85 %) / H (56 %) Urbanisation : F (44 %) / H (91 %) Dégrad. des terres : F (21 %) / H (41 %)	Inondations : F (97 %) / H (87 %) Urbanisation : F (53 %) / H (77 %) Dégrad. des terres : F (19 %) / H (35 %)
Impact négatif des vulnérabilités climatiques sur le travail	Oui : 98 %	
Type d'impact des vulnérabilités climatiques sur le travail	Baisse rendement : F (94 %) / H (84 %) Abandon cultures : F (77 %) / H (69 %) Baisse salaire : F (42 %) / H (75 %) Arrêt activité : F (44 %) / H (53 %)	Baisse rendement : F (97 %) / H (87 %) Abandon cultures : F (72 %) / H (70 %) Baisse salaire : F (53 %) / H (63 %) Arrêt activité : F (53 %) / H (37 %)
Solutions pour faire face aux aléas climatiques	Nouvelles méthodes de production : F (53 %) / H (79 %) Déplacement des zones de culture : F (39 %) / H (54 %) Utilisation de produits chimiques : F (53 %) / H (39 %) Pratiques innovantes : F (27 %) / H (33 %)	Nouvelles méthodes de production : F (60 %) / H (82 %) Déplacement des zones de culture : F (44 %) / H (47 %) Utilisation de produits chimiques : F (51 %) / H (57 %) Pratiques innovantes : F (33 %) / H (38 %)

Bingerville

	Migrants internationaux	Migrants internes
Vulnérabilités climatiques dans le pays/région d'origine d'origine	F : 0 % / H : 15 % (Sécheresse et urbanisation) Impact négatif sur les activités (baisse de rendement) et sur la décision de partir	F : 0 % / H : 10 % ((Sécheresse et urbanisation)
Choix de la zone d'installation pour des raisons climatiques	6 % (Richesse des ressources naturelles + risques de sécheresse plus faibles)	
Vulnérabilités climatiques dans la zone de travail actuelle	Oui : F (34 %) / H (46 %)	Oui : F (34 %) / H (51 %)
Vulnérabilités climatiques actuelles	Urbanisation : F (91 %) / H (78 %) Inondations : F (45 %) / H (24 %) Pression sur les eaux de surface : 18 %	Urbanisation : F (80 %) / H (71 %) Inondations : F (30 %) / H (8 %) Pression sur les eaux de surface : F (40 %) / H (5 %)
Impact négatif des vulnérabilités climatiques sur le travail	Oui : 100 %	
Type d'impact des vulnérabilités climatiques sur le travail	Baisse rendement : F (82 %) / H (92 %) Baisse salaire : F (73 %) / H (25 %) Arrêt activité : F (9 %) / H (39 %) Abandon cultures : F (18 %) / H (20 %)	Baisse rendement : F (80 %) / H (90 %) Baisse salaire : F (80 %) / H (31 %) Arrêt activité : F (30 %) / H (20 %) Abandon cultures : F (10 %) / H (7 %)
Solutions pour faire face aux aléas climatiques	Déplacement des zones de culture : F (66 %) / H (63 %) Nouvelles méthodes de production : F (19 %) / H (27 %)	Déplacement des zones de culture : F (66 %) / H (70 %) Nouvelles méthodes de production : F (7 %) / H (19 %)

Encadré 1 : Perception de l'impact du changement climatique sur les individus et les communautés

Sur la base des données collectées, il semblerait que les vulnérabilités climatiques n'aient pas été perçues par les enquêtés ou participants aux groupes de discussion comme une cause de leur départ mais comme une conséquence sur leur travail qui les aurait incités à partir du fait d'une baisse de rendement et/ou de revenus. Dès lors, si les enquêtés observent une augmentation de la sécheresse ou des inondations dans leur localité d'origine, ils ne font pas nécessairement le lien avec le changement climatique et vont développer des stratégies d'adaptation pour continuer à travailler sans prendre conscience de l'impact des changements climatiques sur leurs activités agricoles.

À titre d'exemple, les migrants internes sont seulement 1% à déclarer avoir connu des vulnérabilités climatiques dans leur région d'origine. Pourtant, au cours des échanges, ces derniers ont indiqué que les terres sont devenues de plus en plus sèches au cours de ces dix dernières années (notamment dans les zones de Oumé, Daoukro, Prikro et Duékoué) : « *On devrait même changer les cours de géographie qui nous ont été enseignés à l'école primaire, car les saisons et la végétation ont beaucoup changé du nord au sud du pays (...)* » « *Chez moi, à Prikro à l'est de la Côte d'Ivoire, les cultures que l'on pratiquait avant ne produisent plus assez à cause des quantités trop faibles ou trop abondantes des pluies. Donc nos parents qui sont restés au village sont obligés de se rabattre sur la culture du palmier à huile uniquement, car c'est lui qui résiste le plus* ».

Ainsi, les enquêtés peuvent avoir conscience que le manque de pluie a eu un impact sur eux et leurs activités mais sans l'associer nécessairement au changement climatique, mettant en évidence les besoins d'information et de sensibilisation sur ces questions qui pourraient notamment leur être utiles afin de choisir une zone d'installation moins sujettes aux vulnérabilités climatiques mais aussi de réduire l'impact environnemental de certaines de leurs pratiques de compensations mises en place telles que l'utilisation de produits chimiques.

Une très grande majorité de migrants enquêtés, avec une proportion plus importante de migrants internationaux, déclarent connaître des vulnérabilités climatiques et environnementales dans leur zone de travail. Les plus fréquemment citées sont les inondations, l'urbanisation, la dégradation des terres ou encore la pression sur les eaux de surface.

Les femmes sont plus nombreuses à rencontrer des vulnérabilités climatiques et environnementales dans le cadre de leurs activités dans l'AUP, du fait des activités pratiquées telles que le marâchage. La gestion des ressources naturelles est affectée par ces risques climatiques et environnementaux venant perturber le mode de travail des migrants et les obligeant à se reconverter dans une autre activité.

Par ailleurs, pour compenser les baisses de rendement induites par le changement climatique, les travailleurs migrants enquêtés ont déclaré avoir recours à des produits chimiques, ce qui constitue également un problème majeur au niveau sanitaire et peut également être source de conflit, notamment dans le cadre de leur utilisation pour faciliter la pêche.

En outre, la pression démographique et l'urbanisation galopante sont citées comme des facteurs impactant grandement les activités des migrants travaillant dans l'AUP, réduisant les surfaces cultivables, appauvrissant les sols et renforçant l'afflux d'insectes nuisibles aux cultures maraîchères, notamment dans la sous-préfecture de Bingerville : « *Toutes les surfaces cultivables sont devenues des routes et des habitations.* »

Encadré 2 : Accès à l'eau, inondations, sécheresse, élévation du niveau de la lagune, etc. : l'eau au cœur des questions liées au changement climatique

La question de l'eau est au cœur des discussions menées avec les migrants internationaux et internes travaillant dans l'AUP dans les trois sous-préfectures sélectionnées que sont Adiopodoumé, Anyama et Bingerville.

Il ressort des échanges que le changement climatique affecte principalement la fourniture en eau pour l'arrosage des champs. En saison sèche, les terres deviennent arides nécessitant de puiser l'eau des puits pour arroser les champs. Les migrants internationaux affirment que les effets du changement climatique dans leur pays d'origine notamment le Mali se ressentent très fortement. Les terres seraient devenues plus dures et moins productives à cause des saisons sèches qui sont devenues plus longues, comme l'affirme ce travailleur migrant venu du Mali: « *La dernière fois que je suis allé rendre visite à ma famille au Mali, je n'ai trouvé que la poussière partout, tellement le sol est devenu dur.* ».

« Les femmes sont confrontées à l'appauvrissement de leurs sols, aux effets de l'inondation, à la sécheresse, à l'afflux d'insectes. En saison pluvieuse, l'eau occupe une partie des terres cultivables et la rétention d'eau détruit les plans de patates, on est obligé de reprendre tout le processus à zéro. (...) L'activité de l'AUP était très rentable par le passé car les terres étaient riches, ce qui favorisait une grande production contrairement à aujourd'hui. Nous avons de plus en plus recours à l'utilisation des engrais, des pesticides et autres produits. »

(FG avec les femmes migrantes à Anyama)

En saison des pluies, les champs sont inondés provoquant l'arrêt total des activités en cas d'événements climatiques extrêmes, telles que de fortes inondations. En outre, même si les agriculteurs arrêtent de travailler en cas d'inondations, ils seraient obligés de continuer de verser le coût mensuel de la location des terres. Lorsqu'il s'agit de la saison sèche, les champs doivent être irrigués avec de l'eau des puits et des forages, ce qui nécessite d'acheter des dizaines de mètres de tuyaux d'arrosage, augmentant ainsi les coûts de production. Les femmes semblent être davantage touchées que les hommes par les inondations.

« Les principaux problèmes climatiques que nous avons à Bingerville sont la perturbation des saisons de pluies avec de fortes pluies quand les agriculteurs s'y attendent le moins ou de faibles pluies au moment où la grande saison des pluies est attendue. Les pluies sont plus fortes maintenant et détruisent facilement les plants de salade. »

(FG avec les hommes migrants à Bingerville)

De plus, dans la sous-préfecture de Bingerville, le niveau de la lagune monte entraînant la disparition de nombreux champs sous les eaux. La gestion de l'eau est également devenue problématique pendant la saison sèche, les puits servant à arroser les cultures s'assèchent. La montée des eaux de la lagune rendrait, par ailleurs, la lagune dangereuse, la profondeur n'en étant pas bien maîtrisée.

3. Le processus de décision et les motivations à la migration

Adiopodoumé

	Migrants internationaux	Migrants internes
Raison du départ du pays / de la région d'origine	F : Rapprochement familial H : Recherche d'un emploi	
Raison du choix d'installation dans la zone	Présence famille : F (77 %) / H (36 %) Argent : F (23 %) / H (78 %) Opportunités pro. : F (17 %) / H (58 %)	Présence famille : F (75 %) / H (20 %) Argent : F (27 %) / H (81 %) Opportunités pro.: F (20 %) / H (68 %)
Influence dans la prise de décision de migrer	F : Conseil / obligation familiale Seuls : F (13 %) / H (51 %)	F : Conseil / obligation familiale Seuls : F (7 %) / H (48 %)
Aide reçue pour migrer	Oui : F (72 %) / H (52 %) Famille : F (94 %) / H (71 %) Amis : F (4 %) / H (32 %)	Oui : F (77 %) / H (40 %) Famille : F (100 %) / H (58 %) Amis : F (0 %) / H (43 %)
Type d'aide apportée avant le départ pour la zone d'installation	Titre transport : F (82 %) / H (68 %) Logement : F (49 %) / H (55 %) Travail : F (29 %) / H (76 %) Choix zone : F (47 %) / H (37 %)	Titre transport : F (79 %) / H (50 %) Logement : F (47 %) / H (78 %) Travail : F (29 %) / H (85 %) Choix zone : F (32 %) / H (40 %)
Voyage et arrivée seul(e)	F : 15 % : H : 70 %	F : 32 % / H : 72 %

Anyama

	Migrants internationaux	Migrants internes
Raison du départ du pays / de la région d'origine	Argent : F (34 %) / H (93 %) Famille : F (42 %) / H (20 %)	Argent : F (53 %) / H (89 %) Famille : F (44 %) / H (7 %)
Raison du choix d'installation dans la zone	Argent : F (34 %) / H (93 %) Présence famille : F (42 %) / H (20 %) Opportunités pro. : F (10 %) / H (28 %)	Argent : F (53 %) / H (89 %) Présence famille : F (44 %) / H (7 %) Opportunités pro. : F (18 %) / H (21 %)
Influence dans la prise de décision de migrer	Seuls : F (8 %) / H (62 %) F : Migration d'accompagnement	Seuls : F (27 %) / H (72 %) F : Conseil de la famille
Aide reçue pour migrer	Oui : F (85 %) / H (25 %) Famille : F (100 %) / H (57 %) Amis : H (38 %)	Oui : F (73 %) / H (26 %) Famille : F (100 %) / H (46 %) Amis : H (46 %)
Type d'aide apportée avant le départ pour la zone d'installation	Logement : F (68 %) / H (81 %) Choix zone : F (62 %) / H (52 %) Titre transport : F (60 %) / H (48 %) Travail : F (14 %) / H (52 %)	Logement : F (48 %) / H (73 %) Choix zone : F (45 %) / H (35 %) Titre transport : F (73 %) / H (53 %) Travail : F (18 %) / H (54 %)
Voyage et arrivée seul(e)	F : 7 % : H : 47 %	F : 24 % : H : 44 %

Bingerville

	Migrants internationaux	Migrants internes
Raison du départ du pays / de la région d'origine	F : Rapprochement familial H : Trouver un emploi + quête d'aventure (migrants internes)	
Raison du choix d'installation dans la zone	Argent : F (53 %) / H (82 %) Opportunités pro. : F (31 %) / H (73 %) Présence famille : F (53 %) / H (23 %)	Argent : F (62 %) / H (77 %) Opportunités pro. : F (38 %) / H (71 %) Présence famille : F (41 %) / H (10 %)
Influence dans la prise de décision de migrer	F : Migration d'accompagnement H : Prise de décision seuls	
Aide reçue pour migrer	Oui : F (85 %) / H (25 %) F : Famille : 63 % / H : Amis	Oui : F (86 %) / H (48 %) F : Famille : 63 % / H : Amis
Type d'aide apportée avant le départ pour la zone d'installation	Titre transport : F (90 %) / H (78 %) Logement : F (90 %) / H (59 %) Travail : F (34 %) / H (67 %) Choix zone : F (45 %) / H (38 %)	Titre transport : F (80 %) / H (55 %) Logement : F (92 %) / H (75 %) Travail : F (40 %) / H (85 %) Choix zone : F (36 %) / H (60 %)
Voyage et arrivée seul(e)	F : 16 % : H : 64 %	F : 7 % : H : 73 %

Les raisons du départ du pays ou de la région d'origine sont genrées. En effet, les femmes partent davantage dans le cadre d'un rapprochement familial, notamment les migrantes internationales, alors que les hommes quittent leur pays à la recherche d'un emploi et pour avoir de meilleures conditions salariales et de vie que dans leur lieu de résidence habituelle. Ainsi, le choix de la zone d'installation a été influencé par les famille pour les femmes et par l'argent et les opportunités professionnelles pour les hommes. Ainsi, la présence de la famille dans la zone d'installation est plus importante pour les migrants internationaux que pour les migrants internes et plus important pour les femmes que pour les hommes.

« Le mariage est surtout la principale raison pour laquelle les femmes vivent dans cette zone. »

(FGD avec les femmes migrantes à Bingerville)

Les hommes ont majoritairement pris seuls la décision de partir alors que les femmes connaissent davantage une pression familiale et suivent leur mari dans le cadre d'une migration d'accompagnement. La majeure partie des hommes ont déclaré avoir voyagé seuls alors que la majorité des femmes ont voyagé en famille.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir reçu une aide pour migrer, principalement de la part de leur famille alors que les hommes ont davantage été aidés par des amis. Les types d'aide reçue les plus fréquemment cités par les travailleurs migrants enquêtés sont : acheter le titre transport ; trouver un logement et un travail ou encore le choix de la zone d'installation.

La quasi-totalité des enquêtés ont déclaré que rien ne leur avait été demandé en échange de cette aide. Cependant, les discussions menées avec les migrants montrent qu'une certaine contrepartie a pu être demandée une fois arrivés sur place, comme le fait de travailler gratuitement pour la personne qui les aurait aidés à voyager.

4. La dynamique de la migration de travail et son évolution

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Pays / région de résidence avant installation dans la zone	CIV : F (49 %) / H (53 %) / BF : F (51 %) / H (40 %)	District autonome d'Abidjan (15 %)	CIV : F (53 %) / H (26 %) / BF : F (24 %) / H (45 %) / Mali : F (20 %) / H (21 %)	District autonome d'Abidjan	BF : F (38 %) / H (45 %) / CIV : F (28 %) / H (38 %) / Mali : F (28 %) / H (4 %)	District autonome d'Abidjan
Durée de résidence dans la zone	20 ans et plus : F (45 %) / H (36 %)	5 à 10 ans : F (32 %) / H (34 %)	20 ans et plus : F (44 %) / H (32 %)	20 ans et plus : F (36 %) / H (21 %) / Moins 5 ans : F (19 %) / H (35 %)	F : 5 à 10 ans (49 %) / H : Moins de 6 mois à 1 an (49 %)	F : 5 à 10 ans (34 %) / H : Moins de 6 mois à 1 an (54 %)
Intention de rester dans la zone au moment du départ	Ne savait pas : F (76 %) / H (64 %)	Ne savait pas : F (84 %) / H (62 %)	Ne savait pas : 58 %	Ne savait pas : 56 %	Ne savait pas : F (97 %) / H (83 %)	Ne savait pas : F (86 %) / H (82 %)
Intention de retour dans le pays/ région d'origine	Aucune		Aucune			

Pour les migrants internationaux, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont les deux principaux pays de résidence avant l'installation à Adiopodoumé, Anyama ou Bingerville. La durée de résidence dans la zone varie en fonction de la localité et des catégories de migrants. En effet, les migrants internationaux enquêtés sont installés depuis plus longtemps dans la zone que les migrants internes. Avant de quitter le pays ou la région d'origine, la majorité des travailleurs migrants enquêtés ne savaient pas combien de temps ils allaient rester dans la nouvelle zone d'installation. Aujourd'hui, la totalité d'entre eux déclarent n'avoir aucune intention de rentrer dans le court et moyen terme.

« Nous sommes installés dans la zone depuis longtemps et nous avons été bien accueillis par les autochtones. La zone nous convient et nous ne souhaitons pas pour l'heure nous déplacer. On peut envisager de rentrer chez nous mais lorsque nous aurons les moyens et atteint nos objectifs. »

(FG avec les femmes migrantes à Bingerville)

Par ailleurs, les femmes précisent également la décision de repartir ne leur appartient pas mais revient plutôt à l'homme pour celles qui sont mariées.

5. Le processus de recrutement des travailleurs migrants, les conditions de travail et salariales

Adiopodoumé

	Migrants internationaux	Migrants internes
Aide dans la recherche de travail	Oui : 83 %	
Personnes ayant facilité la recherche de travail	Famille : F (80 %) / H (39 %) Amis : F (7 %) / H (39 %)	Famille : F (70 %) / H (39 %) Amis : F (27 %) / H (56 %)
Contrepartie pour cette aide	Aucune : F (80 %) / H (66 %)	Aucune : F (95 %) / H (68 %)
Connaissance de la zone d'installation avant départ	Oui : F (73 %) / H (68 %)	Oui : F (91 %) / H (68 %)
Connaissance du travail dans l'AUP	Non : 51 %	Non : 51 %
Raison du choix de l'AUP	Argent : F (52 %) / H (66 %) Opportunité : F (28 %) / H (52 %) Famille dans l'AUP : F (52 %) / H (25 %)	Argent : F (52 %) / H (66 %) Opportunité : F (28 %) / H (52 %) Famille dans l'AUP : F (52 %) / H (25 %)
Type de contrat d'exploitation	Exploitants : F (94 %) / (81 %)	Exploitants : F (86 %) / (65 %)
Activités dans l'AUP	Maraîchage : F (77 %) / H (59 %) Agriculture : F (75 %) / H (51 %) Pépinière : F (70 %) / H (42 %) Elevage : F (1 %) / H (37 %)	Maraîchage : F (64 %) / H (22 %) Agriculture : F (39 %) / H (26 %) Pépinière : F (41 %) / H (19 %) Elevage : F (9 %) / H (62 %)
Principales tâches réalisées dans l'AUP	Arrosage ; Désherbage ; Vente ; Application d'engrais ; Récolte ; Préparation du terrain ; Plantation/Repiquage ; Semi ; Irrigation ; Traitement des récoltes	
Evolution de tâches depuis arrivée	Non (90 %)	
Tâches migrants/autochtones	Différentes : 46 %	Différentes : 38 %
Connaissance des conditions de travail avant départ	Non : F (80 %) / H (58 %)	Non : F (75 %) / H (54 %)
Evaluation conditions de travail	Satisfaisantes : 95 %	
Comparaison conditions de travail avant départ et actuelles	Meilleures : 85 %	
Nombre de jours travaillés/semaine	6 : F (45 %) / H (18 %) Tous les jours : F (38 %) / H (77 %)	6 : F (36 %) / H (13 %) Tous les jours : F (59 %) / H (85 %)
Nombre d'heures travaillées/jour	7 à 8h : F (42 %) / H (24 %) Plus de 10h : F (7 %) / H (21 %)	7 à 8h : F (46 %) / H (26 %)

	Migrants internationaux	Migrants internes
Revenu mensuel actuel (FCFA)	25 000 – 75 000 F (55 %) / H : 23 % 125 000 – 200 000 et plus : F : 9 % / H 47 %)	25 000 – 75 000 H : 31 % : F : 54 % 125 000 – 200 000 et plus F : 16 % / H : 42 %
Connaissance du revenu avant départ	Non : F (93 %) / H (67 %)	Non : F (84 %) / H (60 %)
Evaluation revenu	Satisfaisant : F (83 %) / H (95 %) Evolution depuis arrivée (Oui : 49 %)	Satisfaisant : F (100 %) / H (92 %) Evolution depuis arrivée (Oui : 61 %)
Envoi de fonds dans le pays / la région d'origine + montant mensuel en FCFA	Oui : F (80 %) / H (90 %) Transfert d'argent par téléphone F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000	Oui : F (82 %) / H (86 %) Transfert d'argent par téléphone F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000
Investissement dans le pays / la région d'origine	Oui : F (7 %) / H (49 %) Achat commerce (F) / Construction d'une habitation + achat de terrain (H)	Oui : F (5 %) / H (44 %) Achat commerce (F) / Construction d'une habitation + achat de terrain (H)
Intention d'investir dans le pays d'origine	Oui : F (47 %) / H (45 %)	Oui : F (73 %) / H (77 %)

Anyama

	Migrants internationaux	Migrants internes
Aide dans la recherche de travail	Oui : F (95 %) / H (49 %)	Oui : F (87 %) / H (49 %)
Personnes ayant facilité la recherche de travail	Communauté : F (55 %) / H (43 %) Amis : F (34 %) / H (40 %) Famille : F (27 %) / H (14 %)	Communauté : F (59 %) / H (16 %) Amis : F (28 %) / H (65 %) Famille : F (21 %) / H (16 %)
Contrepartie pour cette aide	Rien : F (45 %) / H (74 %) Argent : F (46 %) / H (17 %)	Rien : F (95 %) / H (68 %) Argent : F (3 %) / H (20 %)
Connaissance de la zone d'installation avant départ	Oui : F (64 %) / H (68 %)	Oui : F (64 %) / H (76 %)
Connaissance du travail dans l'AUP	Oui : F (15 %) / H (49 %)	Oui : F (18 %) / H (69 %)
Raison du choix de l'AUP	Revenus intéressants et plus d'opportunités professionnelles que l'agriculture rurale	
Type de contrat d'exploitation	Exploitants : F (95 %) / H (66 %)	Exploitants : F (80 %) / H (59 %)
Activités dans l'AUP	Agriculture : F (64 %) / H (39 %) Maraîchage : F (37 %) / H (26 %) Élevage : F (0 %) / H (52 %) Pépinière : F (0 %) / H (2 %)	Agriculture : F (64 %) / H (34 %) Maraîchage : F (44 %) / H (33 %) Élevage : F (4 %) / H (36 %) Pépinière : F (2 %) / H (6 %)
Principales tâches réalisées dans l'AUP	Vente ; Désherbage ; Récolte ; Application d'engrais ; Arrosage ; Préparation du terrain ; Semi ; Traitement des récoltes ; Plantation/Repiquage ; Irrigation	
Evolution de tâches depuis arrivée	Non (90 %)	
Tâches migrants/autochtones	Différentes (60 %) car possession de la terre par les autochtones	
Connaissance des conditions de travail avant départ	Non : F (85 %) / H (67 %)	Non : F (76 %) / H (52 %)
Evaluation conditions de travail	Satisfaisantes (95 %)	Satisfaisantes (92 %)
Comparaison conditions de travail avant départ et actuelles	Meilleures : F (83 %) / H (98 %)	Meilleures : F (84 %) / H (94 %)
Nombre de jours travaillés/semaine	6 : F (51 %) / H (25 %) Tous les jours : F (15 %) / H (61 %)	6 : F (67 %) / H (32 %) Tous les jours : F (16 %) / H (48 %)
Nombre d'heures travaillées/jour	5h et moins : F (46 %) / H (54 %)	5h et moins : F (44 %) / H (49 %)
Revenu mensuel actuel (FCFA)	25 000 – 75 000 F (54 %) / H (25 %) 125 000 – 200 000 et plus : F (27 %) / H (43 %)	25 000 – 75 000 F (49 %) / H (20 %) 125 000 – 200 000 et plus : F (22 %) / H (35 %)
Connaissance du revenu avant départ	Non : F (93 %) / H (84 %)	Non : F (89 %) / H (64 %)
Evaluation revenu	Satisfaisant : F (92 %) / H (98 %) Augmentation depuis arrivée (Oui : 62 % dont F (78 %) / H (51 %)	Satisfaisant : F (87 %) / H (91 %) Augmentation depuis arrivée (Oui : 51 % dont F (73 %) / H (40 %)

	Migrants internationaux	Migrants internes
Envoi de fonds dans le pays / la région d'origine	Oui (82 % dont F (71 %) / H (89 %) Transfert par téléphone (90 %) F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000	Oui (85 %) dont F (69 %) / H (93 %) Transfert par téléphone (90 %) F : - 25 000 / H : 25 000 – 75 000
Investissement dans le pays / la région d'origine	Oui : F (8 %) / H (56 %) Construction d'une habitation + achat de terrain +ferme/élevage (H)	Oui : F (11 %) – 25 000 / H (37 %) Construction d'une habitation + achat de terrain +ferme / élevage (H)
Intention d'investir dans le pays d'origine	Oui : F (47 %) / H (45 %)	Oui : F (65 %) / H (90 %)

Bingerville

	Migrants internationaux	Migrants internes
Aide dans la recherche de travail	Oui : F (81 %) / H (88 %)	Oui : F (62 %) / H (74 %)
Personnes ayant facilité la recherche de travail	Amis : F (19 %) / H (50 %) Communauté : F (54 %) / H (36 %) Famille : F (27 %) / H (31 %)	Amis : F (44 %) / H (73 %) Communauté : F (39 %) / H (4 %) Famille : F (6 %) / H (22 %)
Contrepartie pour cette aide	Rien : F (85 %) / H (98 %) Argent : F (0 %) / H (13 %)	Rien : F (100 %) / H (93 %) Argent : F (0 %) / H (6 %)
Connaissance de la zone d'installation avant départ	Oui : F (81 %) / H (64 %)	Oui : F (83 %) / H (78 %)
Connaissance du travail dans l'AUP	Oui : F (34 %) / H (55 %)	Oui : F (41 %) / H (70 %)
Raison du choix de l'AUP	Opportunités professionnelles (54 %) Revenus intéressants (45 %)	Opportunités professionnelles (38 %) Revenus intéressants (49 %)
Type de contrat d'exploitation	Exploitants : F (88 %) / H (46 %)	Exploitants : F (76 %) / H (41 %)
Activités dans l'AUP	Maraîchage : F (44 %) / H (74 %) Agriculture : F (34 %) / H (32 %) Élevage : F (3 %) / H (17 %) Pépinière : F (0 %) / H (19 %)	Maraîchage : F (45 %) / H (22 %) Agriculture : F (21 %) / H (9 %) Élevage : F (14 %) / H (79 %) Pépinière : F (0 %) / H (3 %)
Principales tâches réalisées dans l'AUP	Vente ; Plantation/Repiquage ; Désherbage ; Préparation du terrain ; Récolte ; Application d'engrais ; Arrosage ; Semi ; Traitement des récoltes ; Irrigation	
Evolution de tâches depuis arrivée	Non (95 %)	
Tâches migrants/autochtones	Différentes (70 %)	
Connaissance des conditions de travail avant départ	Non : F (81 %) / H (62 %)	Non : F (76 %) / H (42 %)
Evaluation conditions de travail	Satisfaisantes (74 %)	Satisfaisantes (73 %)
Comparaison conditions de travail avant départ et actuelles	Meilleures : 69 %	Meilleures : 67 %
Nombre de jours travaillés/semaine	Tous les jours : F (44 %) / H (90 %)	Tous les jours : F (31 %) / H (84 %)
Nombre d'heures travaillées/jour	10h et plus : F (47 %) / H (23 %) 8 à 9h : F (6 %) / H (53 %)	6 à 7h : F (48 %) / H (28 %) 10h et plus : F (31 %) / H (31 %)
Revenu mensuel actuel (FCFA)	25 000 – 75 000 F (94 %) / H (59 %) 125 000 – 200 000 et plus : H (12 %)	25 000 – 75 000 F (86 %) / H (58 %) 125 000 – 200 000 et plus : H (15 %)
Connaissance du revenu avant départ	Non : F (91 %) / H (71 %)	Non : F (79 %) / H (44 %)
Evaluation revenu	Satisfaisant : F (66 %) / H (71 %)	Satisfaisant : F (62 %) / H (68 %)
Envoi de fonds dans le pays / la région d'origine	Oui (72 % dont F (63 %) / H (75 %) Moins 25 000 FCFA / mois Transfert par téléphone	Oui (79 % dont F (86 %) / H (77 %) Moins 25 000 FCFA / mois Transfert par téléphone
Investissement dans le pays / la région d'origine	Oui : F (34 %) – 25 000 / H (33 %) 25 000 – 75 000 FCFA / Mois Education / Santé / Famille	Oui : F (21 %) – 25 000 / H (37 %) 25 000 – 75 000 FCFA / Mois Education / Santé / Famille
Intention d'investir dans le pays d'origine	95 %	

La grande majorité des travailleurs migrants ont été aidés dans leur recherche de travail dans la zone d'installation. Les femmes ont davantage été aidées par la famille ou la communauté et les hommes par les amis ou la communauté. La meure partie des enquêtés déclarent ne rien avoir fourni en échange de cette aide, hors cette perception peut sembler biaisée.

Encadré 3 : Perception de la contrepartie donnée en échange de l'aide à trouver du travail

Suite aux échanges avec les travailleurs migrants, notamment internationaux, la perception de la contrepartie à fournir en échange de cette aide à trouver un emploi peut être influencée par le fait que certaines pratiques ont été complètement intégrées dans les habitudes des migrants de la sous-région souhaitant migrer en Côte d'Ivoire pour y trouver un emploi. En effet, les FG montrent que nombreux sont les migrants internationaux à avoir été recrutés directement dans leur village d'origine, notamment au Burkina Faso, par des compatriotes déjà installés en Côte d'Ivoire. Ces nouveaux migrants seront pris en charge par ceux déjà présents en Côte d'Ivoire, leur transport, leur nourriture et leur logement seront payés et ils travailleront gratuitement sur une période d'un an maximum pour la personne qui les a fait venir en Côte d'Ivoire et qui exploite lui-même une terre qu'il loue aux autochtones.

Le recrutement par abus de vulnérabilité et l'incapacité d'avoir un salaire sont des indicateurs d'exploitation laborale. Ils mettent le travailleur migrant dans une situation de servitude, en péril de pires formes d'exploitation laborale et sexuelle et d'enfreinte de ses droits humains.

Par ailleurs, en termes d'intermédiation laborale, la diaspora déjà présente dans la zone d'installation semble jouer un rôle important et influencer la décision de partir et le choix de la zone d'installation.

La plupart des enquêtés avaient connaissance de la zone dans laquelle ils allaient s'installer en Côte d'Ivoire avant leur départ du pays ou de la région d'origine. Dans une migration d'accompagnement, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à savoir qu'elles allaient travailler dans l'AUP. L'AUP a été choisie car elle présenterait de meilleures opportunités professionnelles avec des perspectives de revenus intéressants.

Les migrants internationaux sont plus nombreux à être exploitants que les migrants internes et les femmes plus nombreuses que les hommes.

Les enquêtés étaient peu nombreux à connaître les conditions de travail et salariales avant leur départ. Ils expriment un niveau assez élevé de satisfaction face à ces conditions qui sont meilleures que celles qu'ils pouvaient avoir dans leur pays d'origine, atteignant ainsi leur objectif de migration économique en vue de meilleures conditions de vie. Les femmes déclarent des revenus moins importants que ceux des hommes.

Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs migrants enquêtés réalisent des activités à deux niveaux de la chaîne de valeur de l'AUP : la production et la commercialisation de ce qu'ils produisent. Ils ne sont pas du tout investis dans la transformation de ce qu'ils produisent.²⁸

En outre, les femmes ont déclaré que les enfants venaient les aider pendant leur temps libre dans leurs activités maraîchères, participant au désherbage et au piquetage, le plus souvent à partir de l'âge de 5 ans jusqu'à 10 ans. À Bingerville, les femmes ont précisé que leurs enfants âgés de 12 à 17 ans les aident pour le désherbage, l'arrosage des plantes pendant les congés et sont rémunérés.

²⁸ À titre d'exemple, l'attiéké est entièrement produit, transformé et vendu par les femmes autochtones.

« Ce sont nos enfants et les enfants des femmes migrantes qui viennent nous aider dans nos activités de préparation de l'attiéké. Ces enfants le font comme un job de vacances. Ils sont rémunérés par jour soit 2 500 par jour. Quand ce sont nos propres enfants, ils ne sont pas rémunérés. »

(FG avec les femmes autochtones à Bingerville)

Enfin, la majorité des femmes et des hommes enquêtés envoient de l'argent à leur famille restée dans le pays ou la région d'origine, principalement par transfert téléphonique, avec des montants plus élevés pour les hommes que pour les femmes, du fait notamment de revenus moins importants. De manière générale, les hommes sont plus nombreux que les femmes à pouvoir investir dans leur pays/région d'origine, principalement dans l'achat de terrain et/ou la construction d'habitation. La plupart des enquêtés n'ayant pas encore investi dans leur pays/région d'origine, souhaitent le faire lorsqu'ils en auront les moyens.

6. L'accès des travailleurs migrants aux services sociaux de base

	Adiopodoumé		Anyama		Bingerville	
	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes	Migrants internationaux	Migrants internes
Scolarisation enfants 6-16 ans	Oui : 97 % Public + privé	Oui : 99 % Public + privé	95 % (Établissement public)		99 % (Établissement public (95 %))	
Accès à un centre de santé fonctionnel + Pharmacie/dépôt de médicaments	Oui : 98 %	Oui : 100 %	Oui : 100 %		Oui : 100 % centre de santé Oui : 94 %	Oui : 100 %
Souscription à la CMU	Oui : F (10 %) / H (14 %)	Oui : F (14 %) / H (32 %)	Oui : F (10 %) / H (26 %)	Oui : F (20 %) / H (43 %)	Oui : 1 %	Oui : 5 %
Accès à l'eau potable	Oui : 99 %	Oui : 97 %	Oui : 99 %		Oui : F (69 %) / H (61 %)	Oui : F (83 %) / H (87 %)
Accès à des latrines/ toilettes	Oui : 95 %	Oui : 94 %	Oui : 99 %		Oui : F (63 %) / H (44 %)	Oui : F (86 %) / H (65 %)
Accès aux services d'une Mairie	Oui : 97 %	Oui : 99 %	Oui : 100 %		Oui : 90 %	Oui : 100 %
Accès à une représentation diplomatique	Oui : 99 %		99 %		Oui : F (94 %) / H (79 %)	
Déclaration des naissances de leurs enfants biologiques	Oui : 90 % (Mairie et représentation diplomatique)		Oui : 100 % (Mairie et représentation diplomatique)		Oui : 95 % (Mairie et représentation diplomatique)	
Déclaration des décès survenus dans la zone	Oui : 100 %		Oui : 80 % (Mairie et représentation diplomatique)		Oui : 100 %	
Accès à un centre social	Oui : 91 %	Oui : 99 %	Oui : 100 %		Oui : F (56 %) / H (63 %)	Oui : F (86 %) / H (73 %)
Accès à l'électricité	Oui : 100 %		Oui : 100 %		84 %	92 %

Au sein des trois sous-préfectures enquêtées dans le cadre de ce profil migratoire, femmes comme hommes, affirment avoir un très bon accès aux services sociaux de base au même titre que les autres habitants de la zone, sans aucune forme de discrimination entre autochtones, allochtones et allogènes.

7. Le niveau de cohésion sociale et les capacités d'organisation des travailleurs migrants

Adiopodoumé

	Migrants internationaux	Migrants internes
Qualité des relations entre migrants et autochtones	Très bonnes : F (46 %) / H (41 %) Bonnes : F (50 %) / H (58 %)	Très bonnes : F (41 %) / H (59 %) Bonnes : F (48 %) / H (37 %)
Conflits migrants / autochtones	Non : 99 %	
Participation des migrants aux événements communautaires avec les autochtones	Oui, régulièrement : F (58 %) / H (49 %) Oui, parfois : F (32 %) / H (40 %)	Oui, régulièrement : F (27 %) / H (61 %) Oui, parfois : F (48 %) / H (31 %)
Violences dans le cadre du travail	Oui : F (17 %) / H (19 %) Violence physiques/Exploitation	Oui : F (9 %) / H (7 %)
Représentation par un comité/une organisation	Oui : 99 %	
Mécanismes/lieux d'expression	Comités : 99 % Gr. Communaut. : F (34 %) / H (23 %) Groupes religieux : F (21 %) / H (22 %)	Comités : F (98 %) / H (99 %) Gr. Communaut. : F (30 %) / H (35 %) Groupes religieux : F (32 %) / H (29 %)
Structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones	Oui : F (96 %) / H (89 %) Chefferie traditionnelle/autorités	Oui : F (98 %) / H (88 %) Chefferie traditionnelles/autorités

Anyama

	Migrants internationaux	Migrants internes
Qualité des relations entre migrants et autochtones	Très bonnes : F (20 %) / H (5 %) Bonnes : F (69 %) / H (61 %)	Très bonnes : F (20 %) / H (6 %) Bonnes : F (62 %) / H (59 %)
Conflits migrants / autochtones	Non : 99 %	
Participation des migrants aux événements communautaires avec les autochtones	Oui, parfois : F (75 %) / H (67 %) Oui, régulièrement : F (3 %) / H (2 %)	Oui, parfois : F (60 %) / H (57 %) Oui, régulièrement : F (4 %) / H (1 %)
Violences dans le cadre du travail	Non : 85 %	
Représentation par un comité/une organisation	Oui : 99 %	
Mécanismes/lieux d'expression	Groupes religieux : F (83 %) / H (87 %) Comités : F (63 %) / H (64 %) Gr. Communaut. : F (44 %) / H (48 %)	Groupes religieux : F (76 %) / H (60 %) Comités : F (71 %) / H (52 %) Gr. Communaut. : F (36 %) / H (56 %)
Structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones	Oui : F (83 %) / H (78 %) Chefferie traditionnelle/autorités	Oui : F (82 %) / H (79 %) Chefferie traditionnelles/autorités

Bingerville

	Migrants internationaux	Migrants internes
Qualité des relations entre migrants et autochtones	Bonnes : F (97 %) / H (89 %)	Bonnes : F (87 %) / H (90 %)
Conflits migrants / autochtones	Non : 99 %	
Participation des migrants aux événements communautaires avec les autochtones	Non : F (53 %) / H (52 %) Pas intéressés	Non : F (28 %) / H (54 %) Pas intéressés
Violences dans le cadre du travail	Non : (99 %)	
Représentation par un comité/une organisation	Oui : F (78 %) / H (65 %)	Oui : F (86 %) / H (47 %)
Mécanismes/lieux d'expression	Comités : 33 % Groupes Communautaires : 41 %	Comités : 33 % Groupes Communautaires : 28 %
Structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones	Oui : F (69 %) / H (63 %) Chefferie traditionnelle/autorités	Oui : F (72 %) / H (54 %) Chefferie traditionnelles/autorités

Les relations entre migrants et autochtones sont qualifiées de bonnes à très bonnes en fonction des localités. La quasi-totalité des enquêtés mettent en avant l'absence de conflits entre ces catégories de la population.

Les données collectées auprès des travailleurs migrants internationaux comme internes montrent un bon niveau d'intégration, au regard de leur fréquence de participation aux événements communautaires organisés par les autochtones.

La grande majorité des travailleurs migrants enquêtés déclarent qu'il existe des organisations qui les représentent et au sein desquelles ils peuvent s'exprimer librement. Il s'agit principalement de comités, groupes religieux ou communautaires. Ils mentionnent également, en cas de besoin, l'existence de structures de gestion de conflits entre migrants et autochtones. La chefferie traditionnelle serait la première mobilisée en cas de problème pour une gestion du conflit la plus diplomatique possible puis les autorités locales pourraient être impliquées en cas de non résolution du conflit, ce qui semble assez rare.

Ainsi, il existerait un bon voire très bon niveau de cohésion sociale entre migrants internationaux, internes et autochtones dans les zones d'Adiopodoumé, Anyama et Bingerville.



Les bénéficiaires du projet, l'équipe porteuse de projet et l'équipe OIM, Bingerville. © OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Recommandations

- Informer et sensibiliser les migrants travaillant dans l'AUP sur le lien existant entre changement climatique et impact sur les activités agricoles.
- Renforcer les capacités des travailleurs migrants, et notamment des femmes, qui semblent être particulièrement exposées à certaines vulnérabilités climatiques telles que les inondations, en termes de résilience face aux vulnérabilités climatiques à travers notamment des techniques innovantes et adaptées au contexte.
- Comprendre la relation diaspora/migrant afin d'identifier les rôles et l'influence de chacun en termes d'intermédiation laborale en vue d'une meilleure compréhension des mécanismes de recrutement.
- Approfondir l'analyse de données permettant de mettre en évidence les différentes situations de normalisation de l'exploitation laborale telle que définie par l'OIT et identifier les potentielles causes.
- Appuyer l'analyse des vulnérabilités spécifiques aux femmes dans un contexte de migration d'accompagnement dont elles ne seraient pas décisionnaire et les mettre en perspective avec des contextes de migration autonome des femmes.
- Renforcer la compréhension de la participation des enfants aux travaux agricoles des parents, notamment à travers des phases d'observation permettant de mettre en évidence ou non des formes d'exploitation.
- Identifier le système de garde mis en place par les femmes migrantes travaillant dans l'AUP, notamment l'accès aux crèches pour les femmes ayant des enfants en bas âge et qui ne seraient pas encore en âge d'être scolarisés.



Bénéficiaire en pleine activité de maraîchage, Anyama.
© OIM 2023/Mohamed Aly DIABATÉ

Bibliographie*

Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) (2010). Le maraîchage urbain et périurbain en Côte d'Ivoire, un secteur qui génère des emplois et des revenus, Fondio Lassina, Djidji Andé Hortense, Deza Akoua Malick, N'gbesso Mako, Assouma Yannick, Mahyao Adolphe N'zi Jean Claude, Tahouo Odile.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD) (2018). Economic development in Africa report. Migration for structural transformation. Chapter 2 : Patterns and trends of migration, p.46-47.

Koffi-Didia, A. M. (2015). L'accès au foncier urbain et périurbain pour le maraîchage à Abidjan et ses environs, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, 2015.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2010). Pour une agriculture intelligente face au climat – Politiques, pratiques et financements en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation et d'adaptation.

Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2010). [Manuel de protection des données de l'OIM](#).

OIM (2015). [Rapport État de la migration dans le monde 2015](#).

OIM (2016). [Migration en Côte d'Ivoire : Profil National 2016](#).

OIM (2018). [Migration au Sénégal : Profil National 2018](#).

OIM (2020). Une étude exploratoire sur le recrutement de la main-d'œuvre et les mécanismes de protection des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest : L'étude de cas de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, du Nigéria et du Sénégal.

OIM (2021). Rapport de profilage des migrants ivoiriens 2017-2020.

OIM (2022). [People on the Move in a Changing Climate – Linking Policy, Evidence and Action](#).

OIM/Grdr/ARDS/ UASZ Monographie territoriale Octobre 2016 Profil Migratoire Commune de Goudomp.

Oura, R. K. et Kanga M. J. K. (2017). L'agriculture urbaine face au défi de l'urbanisation de Bingerville dans le Sud-Est d'Abidjan Centre de Recherche en Ecologie, Revue de géographie du Laboratoire Leïdi «DTD» – N°16, Juin 2017 260.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2021.

* Tous les liens étaient actifs au moment de rédiger ce rapport.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

17, route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse

Tél. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150 • Courriel : hq@iom.int • Site web : www.iom.int